



La guerre contre Al-Qaida

■ Les bombardements se concentrent sur Kandahar

■ A Bonn, les délégués afghans ne s'opposent plus à une force internationale

■ Washington affirme que Ben Laden se trouve toujours en Afghanistan

■ Qala-e-Janghi : enquête sur la mort de 600 prisonniers talibans

Lire pages 4 à 6, l'enquête page 15 et le point de vue page 17

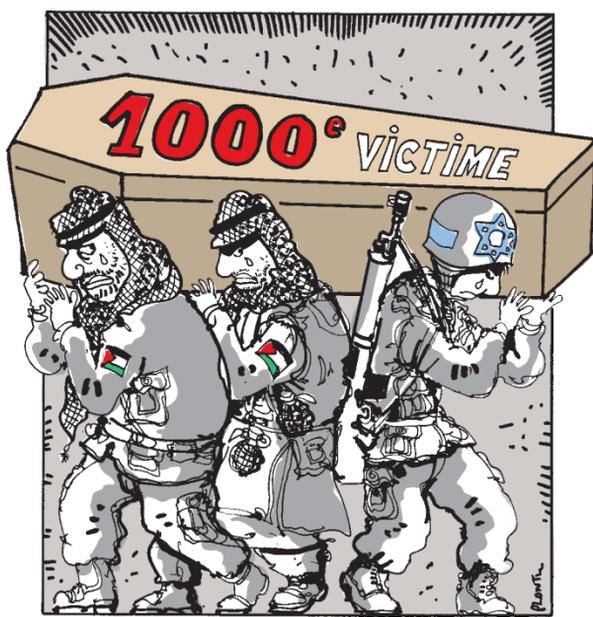
► www.lemonde.fr/dossier-special

Proche-Orient : un an sans paix, 1 000 morts

● Entre attentats-suicides et représailles militaires, le conflit a fait sa millième victime depuis le début de la deuxième intifada ● 800 Palestiniens et 200 Israéliens ont été tués dans un cycle de violences ininterrompues ● Une nouvelle médiation américaine commence dans un climat de grand pessimisme

TROIS ISRAËLIENS ont été tués lors d'un attentat-suicide commis par un Palestinien dans un bus qui circulait, jeudi 29 novembre, près de la localité de Hadera, au nord de Tel-Aviv. Le bilan des victimes des affrontements israélo-palestiniens depuis quatorze mois - date du début de la deuxième intifada - a ainsi passé le cap symbolique des mille morts : plus de 800 Palestiniens et près de 200 Israéliens tués. « Il est temps que les choses changent », disait, la veille, mercredi, l'un des envoyés spéciaux américains dans la région, Anthony Zinni. Avec le vice-secrétaire d'Etat William Burns, lui aussi au Proche-Orient, l'ex-général Zinni doit s'efforcer de relancer des négociations israélo-palestiniennes.

Leur mission intervient dans un climat d'hostilité et de méfiance accrue entre les deux parties en conflit, rapportent nos correspondants. Le dossier qu'ils établissent est celui d'une situation bloquée. Le cycle de la violence et des représailles paraît chaque jour s'installer



plus durablement, rythmant la vie des uns et des autres.

Alors que le président George Bush se refuse toujours à rencontrer Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, Ariel Sharon est parti mercredi pour les Etats-Unis. Commentant l'attentat de Hadera, il a accusé M. Arafat « d'être le responsable direct des actes de terrorisme » perpétrés contre Israël. Il a affirmé que le chef palestinien avait « cyniquement ordonné d'augmenter le niveau du terrorisme » depuis l'arrivée des deux émissaires américains. L'Autorité palestinienne, de son côté, a dénoncé l'attentat de Hadera, qui a été revendiqué par une faction militaire non officielle du Fatah, le parti de M. Arafat.

Avant toute reprise du dialogue, M. Sharon exige une période de calme de sept jours, que l'Autorité ne paraît pas en mesure d'imposer.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 18

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens



GEORGE HARRISON

Mort d'un Beatle

George Harrison, 58 ans, est décédé des suites d'un cancer, jeudi 29 novembre, à Los Angeles. Vingt et un ans après l'assassinat de John Lennon, à New York, disparaît le plus discret des quatre membres des Beatles, auteur de quelques-unes des plus belles chansons du groupe de musique pop né à Liverpool en 1960. Ami d'école de Paul McCartney, il n'a que 15 ans en 1959, lorsqu'il rejoint les Quarry Men, précurseurs des fameux Beatles. p. 29

Jacques Chirac exige l'union

LE PRÉSIDENT de la République a donné en personne la consigne : ses partisans doivent apparaître rassemblés, et non se concurrencer. Au cours des derniers jours, M. Chirac est directement intervenu à plusieurs reprises pour faire cesser les rivalités entre le RPR, l'Association des amis de Jacques Chirac et l'Union en mouvement (UEM), lancée au mois d'avril par Alain Juppé et Jérôme Monod, conseiller à l'Élysée - et peut-être destinée, dans le futur, à rassembler toute la droite. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, refuse néanmoins de partager avec l'UEM les fonds publics alloués au RPR pour son financement.

Lire page 8

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

A l'aéroport d'Orly, la police saisit provisoirement des livres déjà en librairie

DEPUIS VINGT ANS, la librairie turque Özgül, au cœur du 10^e arrondissement de Paris, tient lieu de rendez-vous à la communauté turque et kurde. On y vient pour lire le journal et commenter les dernières nouvelles du pays, un traducteur assermenté y tient une permanence, et on y trouve tout ce qui se publie en Turquie sur la politique, l'histoire ou la cuisine locales. Tous les mois, la librairie, Françoise Rastoin, réceptionne à Orly les colis de livres envoyés par son « correspondant » à Istanbul. La procédure est supervisée par la police de l'air et des frontières (PAF), qui pointe une liste des titres - traduits en français - des ouvrages importés. La procédure vise à prévenir la propagation en France d'ouvrages en langues étrangères à caractère pornographique, extrémiste ou raciste.

Le jeudi 22 novembre, les agents de police chargés du contrôle décident de saisir 33 livres (sur les 1 849 réceptionnés ce jour-là). Les ouvrages suspects seront envoyés à la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ), un service du ministère de l'intérieur chargé du contrôle de la littérature étran-

gère. Après lecture de la littérature incriminée, on décidera s'il convient ou non de les interdire à la vente. Dans ce cas précis, la procédure autour des 33 livres « va prendre trois mois », explique-t-on à la librairie.

Un simple coup d'œil à la liste des titres jugés sulfureux laisse pantois. Y figurent : *L'Ombre des talibans*, d'Ahmed Rachid (paru en octobre dans sa version française, chez Autrement), actuellement en vente dans toutes les librairies de France ; *L'interventionnisme américain*, de Noam Chomsky ; *Les Damnés de la Terre*, de Frantz Fanon, vendu dans la gamme « livres de poche ». Et aussi : les ouvrages *PKK*, de Sami Demirkiran, et *Le Trafic des personnes en Europe et le PKK*, de Metin Dalman, tous deux en vente libre en Turquie, un pays qui ne peut être soupçonné de laxisme dans le domaine des libertés, surtout s'agissant de l'extrême gauche kurde dont le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) est l'une des composantes. Les deux tomes d'une étude sur *Les Courants de la gauche en Turquie*, de Mete Tunçay, portant sur la période de 1928 à 1936, dont la vente est autorisée au pays d'Ata-

türk, terminent la liste. « C'est la première fois en vingt ans que cela se produit », s'étonne la librairie. Tout en admettant un zèle « compréhensible dans le contexte de l'après-11 septembre », elle s'interroge : « Quel est donc l'intérêt de ce genre de procédure à l'heure de l'Internet et lorsqu'on sait que plusieurs ouvrages sont en vente libre en France ? » La saisie a mobilisé, pendant quatre heures à Orly, deux officiers de la police judiciaire, un représentant des douanes françaises, un employé du fret de l'aérogare et la librairie.

Il ne fait aucun doute que le service de la « lecture », probablement mieux renseigné que les préposés de la PAF à Orly, accordera l'autorisation de mise en vente, mais le tout prendra trois mois. La librairie s'est échinée à prouver, sites Internet à l'appui, que la plupart de ces titres sont accessibles sur la Toile, en vain. Selon ses dires, l'un de ses interlocuteurs lui aurait lancé : « Cessez de râler, sinon tout le lot sera envoyé à la lecture, et ça ne durera pas trois mois mais des années ! »

Marie Jégo



ENQUÊTES SUR DES FRAUDES

Trafics de chiens

Chaque année, plus de 50 000 chiens sont importés illégalement en France. Deux affaires judiciaires, qui ont conduit à la mise en examen de quatre vétérinaires et du principal importateur français, dévoilent l'ampleur de ces trafics. Elevés dans des conditions déplorables en Europe de l'Est, les chiots sont vendus grâce à des fraudes sur leur âge et leur état sanitaire. p. 11

Accord chez Marks & Spencer



PHILIPPE LEMOINE

LA DIRECTION de Marks & Spencer et les représentants du personnel sont parvenus in extremis à un accord sur la reprise des magasins en France par les Galeries Lafayette, dont Philippe Lemoine est coprésident.

Lire page 19

► www.lemonde.fr/restructurations

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KR; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1201 - 7,90 F - 1,20 €



Offre spéciale jusqu'au 30 Novembre 2001

REPRISE 3800 €*
(24 926,37 F*)

pour l'achat d'une Citroën récente
XM, EVASION ou XANTIA

REPRISE 2280 €*
(14 955,82 F*)

pour l'achat d'une Citroën récente
XSARA ou SAXO**

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE ● PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

POINT DE VUE

La présomption d'innocence malmenée

par Jean-Denis Bredin

CEUX qui nous représentent, ceux qui nous gouvernent, nous ont récemment offert quelques images de l'étrange relation que la France n'a cessé d'entretenir avec les droits de l'homme, et parmi ceux-ci avec la présomption d'innocence à laquelle nous semblons avoir tant de peine à nous habituer. Les droits de l'homme, nous sommes fiers, bien sûr, de les avoir si souvent et si bien affirmés, nous entendons les incarner, les défendre contre tous leurs ennemis, les enseigner, les exporter, mais que viennent les épreuves, celles de l'histoire, celles aussi de la politique quotidienne, et nous nous croyons vite contraints de les rendre dociles. Juridictions d'exception ? Lois d'exception ? Mesures de circonstance ? La présomption d'innocence, comme bien d'autres droits de l'homme, ne doit-elle pas savoir se soumettre à des intérêts supérieurs ?

La loi du 15 juin 2000, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001, n'a fait que renforcer les effets de la présomption d'innocence dans notre

procédure pénale : encore a-t-elle pu paraître, à certains égards, trop timide. Nous savons que ce principe évident des droits de l'homme - chacun est présumé innocent tant qu'il n'a pas été jugé coupable - a été plusieurs fois proclamé. Nous savons que cette exigence fondamentale de la dignité humaine a, en outre, été insérée par plusieurs lois dans notre code civil. Mais voici qu'un sinistre événement la remet soudain en question : un inculpé, un « suspect », retrouvant la liberté par application de la présomption d'innocence, aurait commis des crimes odieux, tué ou blessé six personnes parmi lesquelles deux policiers.

Que pouvions-nous attendre, dans une telle épreuve, des discours officiels ?

Lire la suite et deux autres points de vue page 16, nos informations page 12

Jean-Denis Bredin est avocat, écrivain, membre de l'Académie française.



SPÉCIAL MONDIAL 2002

Que le foot recommence

Le tirage au sort de la 17^e édition de la Coupe du monde de football a lieu samedi 1^{er} décembre, à Busan (Corée du Sud). Les 32 engagés, dont les Bleus, champions en titre, vont donc connaître leurs adversaires de la première phase de l'épreuve. Tour d'horizon de la plus populaire des compétitions sportives.

Lire notre supplément

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	8	Aujourd'hui.....	25
Société.....	11	Météorologie-Jeux.....	28
Carnet.....	13	Culture.....	29
Régions.....	14	Guide culturel.....	31
Horizons.....	15	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

CONFLIT Une attaque suicide a tué trois Israéliens, jeudi 29 novembre, au nord de Tel-Aviv. Depuis quatorze mois, et le début de la deuxième Intifada, plus de mille personnes

ont trouvé la mort. Par rapport aux deux premières années de la première Intifada, les Palestiniens comptent deux fois plus de victimes et les Israéliens, dix fois plus. ● ARIEL SHARON,

premier ministre israélien, devait commencer, le 30 novembre, une visite aux Etats-Unis. Les deux émissaires américains, présents depuis le début de la semaine, ont pu constater l'am-

pleur des divergences qui séparent les deux camps. ● EN QUATORZE MOIS, la vie des Palestiniens et Israéliens s'est profondément dégradée. L'économie est menacée d'une forte réces-

sion. ● LA VIOLENCE demeure omniprésente dans les colonies juives, tandis que les partisans d'un dialogue sont de plus en plus isolés. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Mille morts et un processus de paix en ruines au Proche-Orient

Depuis le début de la deuxième Intifada, huit cents Palestiniens et près de deux cents Israéliens ont été tués. Alors qu'Ariel Sharon se rend le 30 novembre à Washington, le nombre de victimes civiles ne cesse de croître. La violence n'épargne plus aucun secteur d'activité ou territoire

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Trois Israéliens ont été tués par l'explosion d'une bombe déclenchée par l'homme qui la portait, dans un bus, non loin de la ville de Hadera, au nord de Tel-Aviv, jeudi 29 novembre. La détonation a réduit en miettes le véhicule. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, à la veille de son départ pour une visite aux Etats-Unis, a fait porter la responsabilité de l'attentat-suicide sur Yasser Arafat, alors que l'Autorité palestinienne a condamné cette attaque menée contre des civils.

Une faction militaire non officielle du Fatah, le parti de M. Arafat, a revendiqué l'opération. Les trois morts israéliens et l'auteur de l'attentat se sont ajoutés à trois autres victimes, deux Palestiniens et un

Israélien, touchés dans l'après-midi par des tirs en Cisjordanie. Ces victimes ont clôturé une semaine de violence commencée par la mort de cinq enfants palestiniens dans l'explosion d'un engin piégé à Gaza, le 22 novembre, et par l'assassinat par Israël d'un responsable militaire du Hamas.

Le bilan des victimes du soulèvement palestinien depuis quatorze mois dépasse désormais le chiffre symbolique du millier. Il s'établit, selon le décompte effectué par l'Agence France-press, à 1 006, dont 800 Palestiniens, 197 Israéliens, et neuf victimes d'autres nationalités.

« Il est temps que les choses changent. » Le souhait avait été émis mercredi 28 novembre à Ramallah par le nouvel émissaire américain,

Anthony Zinni, qui a condamné l'attentat contre le bus israélien. L'ancien général, qui est accompagné par le vice-secrétaire d'Etat américain Williams Burns, doit tenter de mettre un terme à l'enchaînement des attaques et des représailles qui continuent d'ensanglanter les territoires palestiniens occupés et autonomes ainsi qu'Israël, en dépit des recommandations contenues dans les rapports rédigés par une commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell et par le directeur de la CIA, George Tenet.

M. Zinni a pu éprouver dès son arrivée les divergences profondes qui séparent les deux camps. Alors que les Palestiniens ont constitué une délégation de responsables politiques pour travailler avec les Améri-

cains à l'établissement d'un cessez-le-feu, la délégation israélienne, d'un rang moins élevé, a été confiée à un général en retraite, marqué à droite et ancien spécialiste de la lutte contre le terrorisme, Meïr Dagan.

TENTATIVES INFRACTUEUSES

Cette nomination a d'ailleurs suscité de vives critiques de la part du ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès. Contrairement au premier ministre israélien, qui campe sur une exigence unilatérale (le préalable d'une période de sept jours de « calme total » avant toute discussion politique), M. Pérès estime en effet que les mesures destinées à renforcer la sécurité doivent impérativement être accompagnées de gestes politiques à l'égard des Palestiniens.

L'arrivée de la délégation américaine marque un an de tentatives diplomatiques infructueuses. L'initiative américaine annoncée à grand fracas à la fin du mois de septembre, alors que les Etats-Unis cherchaient à se ménager la bienveillance des pays arabes modérés dans leur lutte contre Oussama Ben Laden, s'est réduite, en effet, le 19 novembre, au vœu de voir appliqué un rapport produit en mai, par une commission dont la création avait été annoncée à l'issue d'une conférence internationale réunie à Charm El-Cheikh, en Egypte, en octobre 2000.

Pendant ce temps, le nombre des victimes n'a cessé de croître. Par rapport aux deux premières années de la première Intifada, selon les statistiques citées en 1990 par les journalistes israéliens Ze'ev Schiff et

Ehoud Ya'ari dans un ouvrage épique, les Palestiniens ont compté en un an deux fois plus de morts et les Israéliens dix fois plus. La notion de sanctuaire a disparu du fait des attentats sanglants perpétrés par des factions radicales palestiniennes en Israël, et des incursions meurtrières de l'armée israélienne dans les zones autonomes palestiniennes.

La violence s'est banalisée. Elle n'épargne directement ou indirectement aucun secteur d'activité dans les deux territoires. La deuxième Intifada palestinienne et la répression israélienne ont ainsi produit un rapport de forces brutal qui se pérennise et dont deux sociétés radicalisées tentent, tant bien que mal, de s'accommoder.

Gilles Paris

Sans illusion, les partisans du dialogue s'efforcent de préserver de fragiles passerelles entre les deux camps

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Avec élégance et dans la bonne humeur, il a cédé son fauteuil de ministre au rédacteur en chef. En cet après-midi de novembre, le bureau de Ziyad Abou Ziyad, ministre palestinien sans portefeuille, s'est transformé en comité de rédaction du *Palestine-Israel Journal*, une revue qui depuis 1993 s'efforce de faire vivre le dialogue israélo-palestinien au travers de textes, d'articles et de points de vue venus de tous horizons. Cofondateur de ce trimestriel avec le journaliste israélien Victor Cygielman, par ailleurs correspondant du *Nouvel Observateur*, M. Abou Ziyad met un point d'honneur à en définir le contenu et à suivre de près la bonne tenue des articles qui y sont publiés.

Si, ce jour-là, une dizaine de membres du comité de rédaction, journalistes et professeurs d'université principalement, ont fait le déplacement en taxi collectif à Azzariyeh, dans la banlieue de Jérusalem-est, ce n'est pas pour ménager l'emploi du temps d'un ministre débordé. Ziyad Abou Ziyad est depuis trois mois sous le coup d'une interdiction israélienne de pénétrer à Jérusalem, où se trouvent les bureaux de la revue. « Si je tente d'y aller, je peux être arrêté, assure-t-il. Pour l'instant, je préfère l'éviter. »

Victor Cygielman condamne avec force « cette mesquinerie bureaucratique de la part du gouvernement israélien ». En octobre, le journal s'est payé un encart dans le quotidien israélien *Haaretz* pour dénoncer le « harcèlement » et exiger « l'arrêt immédiat des mesures arbi-

traies et discriminatoires » à l'encontre du ministre ; une demande signée par les membres israéliens du comité éditorial et du comité de soutien.

Sans illusion sur une levée rapide de cette interdiction, M. Abou Ziyad se veut philosophe. « J'ai toujours été et je suis encore un des partisans du dialogue avec Israël, et je suppose que cela déplaît à M. Sharon », dit-il. « De telles décisions côté israélien sont totalement contre-productives », s'agace Hillel Shenker, l'un des membres israéliens du comité éditorial. « Nous devons au contraire poursuivre les échanges. Depuis le début de l'Intifada, les groupes qui avaient l'habitude de dialoguer se rencontrent beaucoup moins. Des

deux côtés, beaucoup ont perdu leur motivation. Après le 11 septembre, on a eu l'impression que quelque chose redémarrerait, mais ça ne sera plus jamais comme avant. »

La dernière initiative globale et visible venue du « camp de la paix » remonte effectivement à la fin septembre. Plusieurs centaines d'intellectuels et de militants israéliens et palestiniens dénonçaient alors, dans une pétition publiée dans la presse, « la situation inhumaine et intolérable imposée au peuple palestinien (...) par l'occupation militaire israélienne et le harcèlement des colons » et exigeaient « la mise en place immédiate d'une force internationale de protection ».

Des tentatives subsistent pon-

ctuellement pour que se poursuivent les échanges entre Israéliens et Palestiniens. Ainsi l'association Gush Shalom (Bloc de la paix) organise de temps à autre des débats entre des représentants de l'Autorité palestinienne et des citoyens israéliens. Mais il arrive aussi qu'à la suite d'incidents particulièrement graves, comme le mort de cinq écoliers palestiniens le 22 novembre, certaines rencontres soient annulées, les meilleures volontés se laissant décourager par les opposants au dialogue.

« Depuis quelques mois, nos militants qui étaient déjà hésitants le sont devenus encore plus, et ceux qui étaient motivés sont encore plus motivés », constate-t-on à Gush

Shalom. « Durant les six premiers mois de l'Intifada, il était impossible d'organiser quoi que ce soit, reconnaît de son côté un représentant de Shalom Akhchav, La Paix maintenant. Depuis quelques semaines, les contacts reprennent. »

ENTRE IRONIE ET TRISTESSE

Mais les manifestations réclamant l'accélération du processus de paix, organisées de manière quasi hebdomadaire avant l'Intifada, appartiennent maintenant au passé. « Il n'y a plus de paix en vue, à quoi bon demander une accélération du processus ? », s'interroge, entre ironie et tristesse, une militante.

En ce mois de novembre, les check-points de l'armée israélienne

à l'entrée des villes palestiniennes rendent aléatoires les déplacements quotidiens. Trois membres palestiniens du comité éditorial du *Palestine-Israel Journal*, dont un professeur de l'université de Bir Zeit, à côté de Ramallah, n'ont pu assister à la discussion sur le droit au retour des réfugiés palestiniens, sujet d'un futur numéro de la revue. « Malgré les circonstances, a sobrement demandé M. Abou Ziyad, faisons en sorte de continuer le dialogue. Et espérons que notre prochaine réunion puisse se tenir à Jérusalem. » Dans quinze jours sortira la dernière livraison du *PIJ*, au titre sans illusion : « Après Oslo, impasse et conflit ».

S. L. B.

L'opinion israélienne est tiraillée entre désir de paix et besoin de sécurité

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'usage des résultats d'enquêtes d'opinion est toujours sujet à précautions. Les instituts israéliens, qui travaillent sur des échantillons généralement réduits, comptent d'ailleurs à leur débit quelques sévères déconvenues, comme l'annonce de la victoire de Shimon Pérès lors de l'élection de 1996, qui devait sourire au final à Benyamin Nétanyahou.

Selon une enquête publiée le 23 novembre par le quotidien *Maariv* et effectuée du 18 au 22 novembre auprès de 544 personnes, une nette majorité de personnes interrogées (55 %, dont une majorité très relative des électeurs de droite) pense qu'Israël « doit accélérer ses efforts pour parvenir à une paix négociée avec les Palestiniens », contre 20 % qui prônent une guerre à outrance et 19 % qui optent pour le statu quo.

59 % « soutiennent » l'idée d'un Etat palestinien (mais seulement 36 % des électeurs de droite, 11 % des ultra-orthodoxes et 32 % des religieux). Dans le même ordre d'idées, une écrasante majorité (73 %) pense qu'un tel Etat verra « finalement » le jour et 50 % (contre 41 % qui sont d'un avis contraire, dont une majorité d'électeurs de droite) estiment qu'Israël doit continuer de négocier avec Yasser Arafat et ne pas attendre l'éclosion d'une nouvelle génération de dirigeants palestiniens.

En dépit de cette ouverture, une forte majorité (57 %, contre 37 % qui sont d'un avis contraire) accorde pourtant un satisfecit au premier ministre Ariel Sharon pour sa gestion des questions de sécurité. Les incursions et les assassinats « ciblés » sont soutenus par une forte majorité de la population.

Une majorité plus forte (62 %) des élec-

teurs du centre soutiennent sur ce point M. Sharon, qui parvient à convaincre également une forte minorité d'électeurs de gauche : 41 % se déclarent en effet satisfaits par ses performances en matière de sécurité.

ENQUÊTES D'OPINION

Des précautions sans doute plus grandes s'imposent pour l'interprétation des enquêtes d'opinion menées par les deux principaux instituts palestiniens, le Jerusalem Media and Communication Center (JMCC) et le Palestinian Center for Policy and Survey (PCPS). Dans un article publié par la revue *L'Arabisant* (n°35), le chercheur Jean-François Legrain estime ainsi qu'« évaluer la fiabilité des résultats demeure une gageure en l'absence de données précises sur la représentativité des échantillons et le degré de transparence des enquêtes ».

Selon une étude conduite par le JMCC auprès de 1 198 Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie entre le 11 et le 17 septembre, 85 % des personnes interrogées se déclarent en faveur d'opérations militaires « contre des cibles israéliennes », au lieu de 71 % dans une enquête conduite en juin.

Un nombre aussi important (87 %) se déclare en faveur de la poursuite de l'Intifada, alors qu'ils étaient 79 % à répondre favorablement à la question en juin. Enfin, une majorité relative (49 %) estime que l'objectif final de l'Intifada est la libération de la Palestine mandataire, alors que 42 % optent pour l'application des résolutions des Nations unies (soit la libération de Gaza et de la Cisjordanie, dont la partie orientale de Jérusalem).

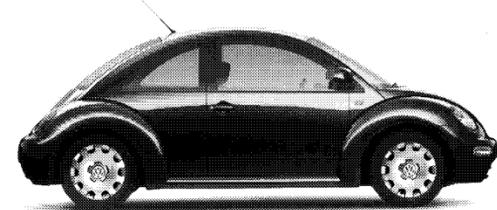
G. P.



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

La meilleure chose qui puisse vous arriver.



● La New Beetle 1.6 vous offre de série : climatisation, 4 airbags, ABS avec EBV, ESP (correcteur électronique de trajectoire), vitres électriques avant, volant réglable en hauteur et en profondeur, verrouillage centralisé avec commande à distance, préparation radio HP à l'avant... Venez l'essayer chez votre concessionnaire Volkswagen.

New Beetle 1.6 avec Abregio
300 €/mois
1 967,87 F / mois

● Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

All you need is New Beetle**

**Et si la New Beetle était la seule chose qui vous manquait.

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute). Cotisations CE: 99/100 (1/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 10,3 - 10,5 / 5,9 - 6,0 / 7,5 - 7,7 / CO₂ (g/km) : 180 - 185.

*Pour une New Beetle 1.6, au prix catalogue de 17 020 euros (11 643,88 F), tarif au 01/11/2001. Versement comptant de 2 851,96 euros (18 707,63 F). Financement Abregio. Crédit de 14 168,04 euros (92 936,25 F) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois, 36 mensualités de 300 euros (1 967,87 F) puis 1 mensualité de 7 318,60 euros (48 006,87 F), qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit de 3 950,56 euros (25 913,97 F) hors assurances facultatives. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/12/2001, à l'Espace Suffren, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC S015033 B 642 032 148.

Quatorze mois d'affrontements

● **28 septembre 2000** : la visite d'Ariel Sharon, alors chef du Likoud, sur l'esplanade des Mosquées, le mont du Temple pour les Juifs, à Jérusalem, suscite une flambée de colère dans les territoires palestiniens.

● **29 septembre** : sept Palestiniens sont tués sur l'esplanade des Mosquées. Samedi 1^{er} octobre, un jeune Palestinien, Mohamed Al-Dourra, est tué au carrefour de Netzarim, à Gaza. Sa mort est filmée par la chaîne de télévision France 2. La répression israélienne fait très vite des dizaines de morts palestiniens.

● **12 octobre** : en représailles au lynchage de deux soldats israéliens égarés à Ramallah, Israël bombarde pour la première fois la ville de Cisjordanie et Gaza.

● **28 janvier 2001** : échec des négociations israélo-palestiniennes menées à Taba, en Egypte.

● **6 février** : Ariel Sharon triomphe du travailliste Ehoud Barak à l'élection pour le poste de premier ministre provoquée par la démission de ce dernier.

● **13 avril** : l'armée israélienne entre pour la première fois en zone autonome palestinienne, à Gaza.

● **4 mai** : le rapport de la

commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell aux Israéliens et aux Palestiniens préconise notamment un arrêt total des violences, le gel des colonies juives puis la reprise de négociations de paix.

● **18 mai** : en riposte à un attentat-suicide qui a fait cinq morts à Nétanya, l'armée engage pour la première fois des avions de combat F-16 pour bombarder les territoires palestiniens.

● **1^{er} juin** : un attentat-suicide devant une discothèque de Tel-Aviv cause la mort de 17 personnes.

● **9 août** : un attentat-suicide entraîne la mort de seize personnes dans une pizzeria de Jérusalem-Ouest.

● **17 octobre** : le ministre démissionnaire du tourisme, Rehavam Zeevi, est assassiné par un commando du Front populaire de libération de la Palestine en représailles à l'assassinat en août de son chef, Abou Ali Moustapha.

● **19 novembre** : le secrétaire d'Etat Colin Powell annonce l'envoi de deux émissaires au Proche-Orient, Anthony Zinni et Williams Burns.



Jouneidi, une laiterie palestinienne étranglée par les barrages de Tshal autour d'Hébron

HÉBRON

de notre envoyé spécial

La vache Jouneidi cultive la modestie. Dessinée de profil, une discrète cloche autour du cou, au

REPORTAGE

Depuis quatorze mois, les incertitudes épuisent les nerfs et minent les finances

centre d'un macaron de comice agricole, elle orne la façade du bâtiment blanc qui abrite « la plus grande entreprise palestinienne », aux dires de son directeur, Mashhour Abou Khalaf. Depuis deux ans, la laiterie occupe des locaux neufs situés au bout de la rue de la Paix, sur l'une des collines d'Hébron, au sud de la Cisjordanie, et le directeur assure regretter « toutes les minutes » cette frénésie d'expansion qui a multiplié par dix, en vingt ans, le nombre des employés.

Ce jeudi 29 novembre, le directeur ne cesse de consulter fébrilement son téléphone portable. Ce matin, pas un seul de ses camions n'a pu franchir le barrage israélien qui régit l'activité de la plus grande ville palestinienne de Cisjordanie pour alimenter ses entrepôts de Ramallah, Naplouse et Gaza. « Pas une explication n'a été fournie, comme d'habitude, et on ne sait pas ce que sera demain. Parfois, nos camions sont retenus de 8 heures du matin à 5 heures du soir, sans que l'on sache s'il s'agit de consignes ou si ce sont les soldats qui en ont décidé ainsi », explique M. Abou Khalaf.

La collecte du lait dans les fermes qui se sont installées autour d'Hébron après la création de la laiterie n'échappe pas à la contrainte

des bouclages. « L'un de nos producteurs s'est résigné à installer un tuyau de 50 mètres dans une canalisation passant sous un barrage. Le lait est pompé à l'autre extrémité. Ce sont d'ailleurs les soldats israéliens qui lui ont donné cette idée. C'est le seul moyen pour assurer les livraisons », raconte le directeur.

Depuis quatorze mois, la laiterie Jouneidi vit au gré de cette incertitude qui épuise les nerfs et qui mine les finances. Le comptable de l'entreprise évalue à un million de dollars la perte imputable aux bouclages pour l'année 2001. « Je ne sais pas ce que cela représente par mois, tout ce que je fais c'est que nous sommes à chaque fois déficitaires », estime le directeur.

CHEMINS DE TRAVERSE

La première Intifada avait pourtant favorisé le développement de cette laiterie familiale créée en 1982, du fait du boycottage par les Palestiniens des produits israéliens. « A cette époque, nous pouvions vendre en Israël. Bien sûr, aucun des supermarchés israéliens n'avait donné suite à nos propositions mais nous avions en revanche effectué une belle percée auprès des Arabes israéliens », se souvient le directeur. L'instauration de l'Autorité palestinienne, en 1994, a changé les règles du jeu. L'exportation en Israël a été prohibée, alors que l'achat de lait est resté en revanche possible. De même, le transit pour Gaza a dû être confié à une entreprise israélienne libre d'imposer ses prix.

« Le problème avec le lait, c'est qu'il ne peut pas attendre », souligne le directeur. Depuis un an, la capacité de production a chuté de moitié et le chômage technique s'est banalisé. Les seules à se féliciter de la situation sont les associations caritatives qui reçoivent à

intervalle régulier des palettes entières de produits menacés de réemption. « Une livraison à Naplouse peut prendre entre quatre heures et deux jours. C'est ce qui nous a contraints, par le passé, à arrêter deux fois la production parce que nos frigos étaient pleins à craquer et que l'on ne pouvait pas quitter Hébron. J'interdis à mes chauffeurs de contourner les barrages en passant par les petits chemins pour éviter de perdre le camion en plus de la marchandise. »

Ces chemins de traverse, Mounir al-Kaki les emprunte tous les jours pour rejoindre la laiterie. Cet employé de 22 ans, qui gère les stocks, habite à vingt-cinq kilomètres au sud de la ville. Le temps qu'il passe sur les routes a été multiplié par trois au cours des derniers mois. Le trajet quotidien est devenu un périple onéreux et parfois dangereux qui lui mange plus d'un quart de son salaire mensuel de 420 dollars.

Le jeune homme doit parfois grimper dans quatre véhicules différents et marcher à travers champs au risque de se faire arrêter par les soldats israéliens. « Mon plus mauvais souvenir remonte à quelques semaines, on m'a arrêté et on m'a accusé de jeter des pierres. Mes papiers d'identité ont été déchirés. J'ai été retenu plus de deux heures », raconte-t-il.

Lorsqu'il arrive en retard à la laiterie, Mounir al-Kaki sait que ce temps lui sera décompté sur son salaire. « Pas moyen de faire autrement, soupire le directeur de la laiterie, la situation est trop difficile. Vous savez, j'en viens à embaucher uniquement les gens d'Hébron, pour être sûr qu'ils pourront venir au travail. »

G. P.

Récession et mouvements sociaux menacent l'économie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les dégâts collatéraux de l'Intifada n'épargnent plus l'économie israélienne. Si la situation n'est pas aussi dramatique que dans les territoires palestiniens occupés ou autonomes, où l'économie est désormais en ruine et où le taux de chômage dépasse vraisemblablement 60 % de la population active, une récession menace désormais Israël. Les mauvaises nouvelles se multiplient depuis deux semaines. Après un brusque ralentissement de la croissance enregistré pour le troisième trimestre, le nombre de chômeurs est reparti à la hausse, pour atteindre 9,3 % de la population active.

Les causes de cette contre-performance ont été faciles à identifier. La conjoncture internationale et le secteur des nouvelles technologies ont pénalisé l'économie israélienne aussi sûrement qu'ils avaient assuré une forte croissance au cours des trois dernières années. Selon le Bureau central des statistiques, les entreprises de la nouvelle économie, dont plus d'une centaine étaient cotées au Nasdaq, avaient assuré en l'an 2000 environ la moitié du taux de croissance, qui s'était élevé à 6 % par rapport à l'année précédente.

L'Intifada a pesé pour une part presque égale dans cette déconfiture. Le secteur du tourisme est aujourd'hui totalement sinistré. Le nombre de nuitées a baissé de 65 % de janvier à septembre. Plus de

50 000 emplois ont été détruits au cours des derniers mois dans un secteur qui en compte plus de 200 000. La restauration et l'hôtellerie sont aujourd'hui les plus touchées. Dès octobre, la presse israélienne s'alarmait de la situation délicate dans laquelle se trouvaient un certain nombre d'établissements à Jérusalem. A Tel-Aviv, le gérant d'un hôtel s'est adressé, en désespoir de cause, à des étudiants pour louer ses chambres désertées.

Les tensions sociales ont entraîné une multiplication des mouvements sociaux qui n'ont épargné aucun secteur de l'économie, des ports aux professeurs d'université en passant par les fonctionnaires de la sécurité sociale et par des employés de l'aéroport Ben-Gourion.

GEL DES SALAIRES

Pour répondre aux déclarations alarmistes de la principale organisation patronale, qui prévoit un « désastre économique » aussi grave pour le pays que la situation en matière de sécurité si le gouvernement ne prend pas des mesures énergiques, le ministre des finances, Silvan Shalom, s'efforce de négocier avec la puissante centrale syndicale un accord prévoyant un gel des salaires pour l'année 2002.

Car l'année qui vient ne s'annonce pas meilleure que celle qui va bientôt s'achever. Les critiques ne cessent de pleuvoir sur le projet de budget en cours d'examen à la Knesset et qui est construit sur une hypothèse de croissance de 4 %

que la plupart des économistes du pays considèrent comme totalement irréaliste, avançant par ailleurs le chiffre de 1,5 %. Le ministre des finances a dû reconnaître que les recettes fiscales, compte tenu de la baisse d'activité, pourraient être bien inférieures à celles avancées dans le projet de loi de finances.

Sur de telles bases, le nombre de demandeurs d'emploi devrait poursuivre sa progression pour dépasser rapidement la barre psychologique de 10 %, jamais atteinte depuis 1993 et les débuts du processus de paix. Le coût social très élevé de cette crise ne devrait pas épargner la coalition du premier ministre, Ariel Sharon.

Si ce dernier a bien déclaré un « état d'urgence » pour l'économie, ses marges de manœuvre sont des plus réduites. A moins de laisser filer le déficit budgétaire, le gouvernement est contraint à la rigueur. Or la relative opulence de ces dernières années a été mise à profit par certains groupes sociaux, notamment les ultra-orthodoxes, pour obtenir toujours plus de subventions et de financements pour leurs clientèles politiques. Des menaces de départ ont déjà été agitées par le parti Shass et d'autres partis ultra-orthodoxes à propos d'un projet de gel des aides prévues pour les familles comptant au moins cinq enfants, et qui constituent la base de leur électoral.

G. P.

Menahem Gourary, directeur d'un groupe de colonies juives « Des jeunes entendent des tirs chaque soir, le stress est important »

« En tant que directeur du conseil régional qui regroupe trente et une implantations israéliennes en Cisjordanie, comment mesurez-vous l'impact de plus d'un an d'Intifada sur la vie quotidienne des colons ?

— Cela fait quatorze mois maintenant que les Palestiniens nous obligent à jouer à la « roulette d'Al-Aqsa » : sur chaque route, au détour de chaque colline, on peut se faire tirer dessus. Cela dit, après une période de battement qui a duré quelques mois, les gens recommencent à vivre aussi normalement que possible. Grâce à la présence renforcée de l'armée et grâce aussi à la politique du gouvernement d'éliminer les terroristes, on constate une certaine accalmie sur les routes. Et si les habitants éprouvent toujours une certaine hantise pour circuler, à cause notamment des attaques récentes, ils ont repris leur voiture.

» Pour sécuriser les déplacements, nous avons aussi renforcé le service des autobus blindés. Le matin, ils servent au transport scolaire ; le soir, à coût réduit, nous les mettons à la disposition des habitants pour leur permettre de se rendre d'une localité à une autre ou pour aller à Jérusalem. Il est sûr que ces derniers mois, les gens réfléchissent à deux fois avant d'aller au cinéma ou au théâtre en voiture. Nous avons donc prolongé les services d'autobus jusqu'à 23 heures ou minuit pour que les jeunes, notamment, puissent sortir.

» Depuis quelques mois, nous organisons aussi sur place de nombreuses activités culturelles afin de limiter le sentiment d'isolement. Nous faisons venir des chanteurs, des troupes de théâtre, des artistes comiques. Les salles sont comblées à chaque fois. Enfin, les autobus blindés peuvent aussi être utilisés pour les fêtes de famille et pour les soirées de shabbat, ce qui permet aux gens de se retrouver. Sinon, il est bien sûr conseillé aux colons de se déplacer en groupe et de rouler à plusieurs voitures.

— Les Israéliens qui ne vivent pas dans les colonies prennent-

ils encore le risque d'y venir ?

— Nous avons eu des problèmes avec certaines entreprises, notamment des services de maintenance ou de réparation d'appareils ménagers qui ne voulaient plus venir jusqu'à chez nous. Dernièrement, un de mes appareils de climatisation est tombé en panne ; il a fallu que je l'apporte à Jérusalem pour le faire réparer. Nous avons donc décidé de promouvoir auprès des habitants les entreprises qui continuent à venir dans les implantations.

» Les conséquences économiques qu'entraînent les problèmes de circulation commencent aussi à se faire sentir. Certaines entrepri-

« Quand le chômage vient s'ajouter à des conditions de sécurité aléatoire, la vie est difficile. Malgré tout, le solde démographique dans nos localités demeure positif »

ses ont perdu jusqu'à 70 % de leur activité. Cela est souvent provoqué par des difficultés d'approvisionnement. Les camions ne sont pas blindés et si les transporteurs ne livrent plus les matières premières ou s'ils ne viennent plus chercher les produits finis que nous souhaitons écouler, l'activité s'en ressent. Dans la construction ou le secteur touristique, la situation est difficile.

» Pour les familles touchées par les problèmes économiques, nous essayons de trouver d'autres débouchés. Mais quand le chômage vient s'ajouter à des conditions de sécurité aléatoires, la vie est difficile. Malgré tout, le solde démographique dans nos localités demeure positif. Arafat n'a pas

réussi à démoraliser les habitants des implantations. Chacun a trouvé une parade à ses difficultés.

— Les conséquences psychologiques d'une telle situation ne commencent-elles pas à se faire sentir ?

— Lorsque dans une localité un habitant est victime d'un meurtre, nous mettons en place une cellule de crise et d'intervention sociale et psychologique. Il y a désormais une antenne psychologique dans tous les hôpitaux et des lignes téléphoniques d'urgence ont été ouvertes. Dans chaque localité des personnes ont reçu une formation pour savoir comment réagir et vers quel réseau d'aide se tourner en cas d'attaque terroriste.

» Mais le stress a des effets, notamment sur les jeunes. Dans certaines localités, il n'y a pas beaucoup d'activités et les parents ne les laissent plus sortir ; certains entendent des tirs tous les soirs. Tout cela crée un stress important et a pu provoquer des tensions au sein des familles. Et même si c'est loin d'être général, on remarque chez les adolescents une montée de la délinquance. Nous avons mis en place des programmes d'aide pour ces adolescents. Les assistants sociaux ont beaucoup plus de travail qu'auparavant.

— Quelle est l'implication des colons dans leur propre défense ?

— Comme presque tous les Israéliens, les habitants de nos localités sont des réservistes de l'armée. Ils font donc en sorte de passer une partie de leur service de réserve là où ils vivent, parce qu'ils connaissent les lieux et la topographie. Pour eux, il s'agit tout simplement de défendre leur foyer, là où ils ont choisi de vivre. Par ailleurs, dans certaines localités, l'armée a délivré une formation spéciale à des groupes d'hommes pour leur apprendre à juguler une attaque terroriste, à défendre une maison particulière... Enfin, à côté de ce que l'on peut appeler ces renforts, Tshal est évidemment présente dans les implantations. »

Propos recueillis par
Stéphanie Le Bars



TEL 01 40 73 57 97

GUERRE Les négociations sous l'égide des Nations unies pour la composition d'un pouvoir post-talibans à Kaboul ont enregistré des progrès significatifs en dépit des

craintes émises à leur ouverture à Bonn. ● UNE ADMINISTRATION intérimaire et un Conseil suprême jouant le rôle de Parlement seraient formés pour gouverner immédiate-

ment dans l'attente d'une Constitution à promulguer d'ici à deux ans. ● L'ALLIANCE DU NORD ne s'oppose plus par principe au déploiement de forces armées provenant de pays

musulmans et « neutres ». Un dirigeant pachtoune a cependant quitté, jeudi, la conférence, en désaccord avec ses travaux. ● LES FEMMES afghanes, persécutées sous les

talibans, font pression pour participer au nouveau pouvoir. ● LE MASSACRE de Qala-e-Janghi, perpétré par les alliés afghans des Occidentaux, soulève de vives protestations.

La Conférence de Bonn dessine une ébauche de pouvoir à Kaboul

Malgré des tiraillements au sein de l'Alliance du Nord, des avancées ont été enregistrées dans les travaux de la réunion interafghane organisée sous l'égide de l'ONU. Les nouveaux maîtres du pays ne s'opposent plus par principe au déploiement d'une force multinationale de sécurité

● **Incertitudes à Bonn.** Haji Abdul Qadir, figure clé de l'ethnie pachtoune, a quitté, jeudi 29 novembre, la conférence de Bonn sur l'Afghanistan à la suite de désaccords au sein de la délégation de l'Alliance du Nord à laquelle il appartenait, a-t-on appris, vendredi, de sources concordantes. Jeudi, l'optimisme semblait pourtant régner dans la délégation de l'ONU, qui a organisé cette conférence. Les délégués de l'Alliance du Nord ont aussi estimé, jeudi, qu'un accord complet était possible avant la fin de la semaine, de même que les représentants de l'ancien roi d'Afghanistan Zahir Chah. L'Alliance du Nord ne s'opposerait plus au déploiement d'une force de sécurité en Afghanistan, a indiqué le chef de sa délégation, Younès Kanouni, jeudi, « une fois qu'un mécanisme de transition aura été mis en place ».

● **La guerre continue.** Les Etats-

Unis ont affirmé, jeudi, qu'Oussama Ben Laden et ses troupes étaient désormais confinés dans une zone étroite. Interrogé sur le fait de savoir si le chef d'Al-Qaïda se trouvait près de Tora Bora, dans l'est du pays, le vice-président américain Dick Cheney a répondu : « Je pense qu'il se trouve toujours en Afghanistan et je pense qu'il se trouve bien dans cette zone-là ».

Les bombardements américains se poursuivent dans la zone de Kandahar, bastion du mollah Omar. Un chef militaire de l'Alliance du Nord, le commandant Bismillah Khan, a assuré que Kandahar devrait tomber d'ici une semaine. Selon lui, des contacts sont en cours avec des chefs pachtounes de cette région opposés aux talibans. L'amiral Stufflebeem, de l'état-major américain, a indiqué, jeudi, qu'il n'avait aucune confirmation d'un début de pénétration de l'Alliance du Nord

dans Kandahar, sans le démentir formellement.

● **Le mollah Omar veut se battre jusqu'au bout.** « Un lopin de terre suffit pour continuer à se défendre, pour refuser de se rendre et

pour combattre jusqu'au dernier souffle (...) Nous allons délivrer le pays des étrangers. Je jure que nous libérerons toutes les terres où se pavent les Américains », déclare notamment le mollah Omar, chef

des talibans, dans un entretien publié par l'hebdomadaire polonais Wprost.

● **Les combats du fort Qala-e-Janghi.** Le Pentagone a démenti, jeudi 29 novembre, que des prisonniers talibans désarmés aient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif. Selon Washington, les prisonniers talibans morts dans le fort ont été tués pendant les combats qu'ils ont engagés, dimanche, après s'être emparés d'armes, et au cours desquels l'aviation américaine est intervenue. Les combats ont fait de nombreux morts, selon le CICR. Plusieurs ONG se sont inquiétées du sort des talibans et de leurs alliés détenus par l'Alliance du Nord, en particulier à Qala-e-Janghi.

● **Tony Blair, Jacques Chirac et l'Afghanistan.** Il a été beaucoup

question de l'Afghanistan lors du sommet franco-britannique, jeudi, à Londres. Interrogé, lors de la conférence de presse finale, sur les événements du fort de Qala-e-Janghi, Tony Blair a « pressé l'Alliance du Nord de s'assurer que tous les prisonniers sont bien traités, en accord avec nos croyances et nos convictions » tout en mettant en garde contre toute conclusion hâtive : « Nous devons vérifier les faits ». Pour ce qui est de l'envoi de troupes en Afghanistan, M. Blair a déclaré que son pays « reste prêt à toute forme d'aide » mais qu'« il est trop tôt pour savoir quelles forces seront nécessaires ».

● **Arrestations en Italie.** Trois personnes ont été arrêtées à Milan dans le cadre des enquêtes sur le réseau Al-Qaïda. Il s'agit d'un Marocain, Yassine Chekouri, d'un Tunisien, Nabil Benattia, et d'un Algérien, Abdel Halim Hafed Remadna.

Amnesty et le massacre de Mazar-e-Charif

Amnesty International a estimé, jeudi 29 novembre, qu'il revenait « à l'Alliance du Nord, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne » de faire en sorte qu'une enquête soit ouverte sur la répression de la mutinerie sanglante de Qala-e-Janghi. L'organisation de défense des droits de l'homme, qui a demandé mardi l'ouverture rapide d'une enquête, répondait dans un communiqué de son siège, à Londres, à « des informations selon lesquelles l'Alliance du Nord aurait invité Amnesty à venir mener une enquête ». Elle s'est dite prête à « envisager l'envoi d'observateurs pour contrôler » le bon déroulement de cette enquête. Toutefois, a souligné Amnesty, « la première responsabilité pour mener une telle enquête revient à ceux qui retenant [les combattants pro-talibans] prisonniers et ceux directement impliqués dans l'affaire : l'Alliance du Nord, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ». Amnesty demande également que les résultats de cette enquête soient rendus publics et que « des mesures immédiates soient prises pour préserver les preuves ».- (AFP.)

Des progrès sensibles ont été accomplis vers la mise en place d'un exécutif transitoire

KÖNIGSWINTER (Bonn)
de nos envoyés spéciaux

La décision des délégués afghans à la conférence de Bonn de débattre entre eux n'aura pas tenu plus d'une journée. Dès mercredi 28 novembre, les représentants du Front uni (ou Alliance du Nord) ont dévalé la colline du Petersberg, où ils étaient reclus depuis le début des négociations, la veille, pour rejoindre le centre de presse, quelques kilomètres plus bas. Le Front uni, avait alors dit son « ministre de l'intérieur », Younès Kanouni, n'était pas opposé à l'envoi d'une force multinationale « dans le cadre d'une solution globale à négocier à Kaboul ». Mais le besoin ne s'en fait pas sentir, avait-il ajouté, prétendant que l'ordre était assuré par le Front uni dans la capitale afghane. Une précision qui pouvait être perçue comme ayant valeur de refus.

Mais les choses évoluent vite. Vingt-quatre heures plus tard, lors d'un nouveau passage devant la presse, Younès Kanouni n'avait plus les mêmes réticences. « Une fois qu'un mécanisme de transition aura été mis en place, nous ne nous opposerons pas à la présence de forces internationales si le besoin

s'en fait sentir », précisait-il même. Cette force, dit-on dans les milieux de la conférence, pourrait être composée de soldats provenant des pays musulmans et de quelques pays non musulmans mais « neutres ».

Désireux de pousser à leur tour leurs pions, les royalistes du « Groupe de Rome », ville où réside l'ancien souverain Zahir Chah, détrôné en 1973, ont, ce même jeudi, entrepris eux aussi d'aller à la rencontre des journalistes. Le professeur Abdul Sattar Sirat, ancien ministre de la justice sous la monarchie, a longuement fait savoir qu'il faudrait aussi compter avec le roi et ses fidèles. « Certes nous n'avons pas d'armée, a concédé un membre de la délégation royale au journaliste qui lui demandait quelles divisions pouvaient appuyer ses prétentions, mais nous avons quelque chose de beaucoup plus important : le soutien de la majorité du peuple afghan, las de vingt-deux ans de guerre. » Une façon de suggérer que le vieux roi Zahir Chah, à la différence de tous les chefs de guerre qui n'ont de commun que leur opposition aux talibans, n'avait, lui, aucune responsabilité dans les malheurs afghans.

Ces petites piques ne devraient cependant pas empêcher un accord que, jeudi soir, avec les prudences d'usage, d'aucuns annonçaient comme imminent. Entre mercredi, jour où, à en croire Francesc Vendrell, l'adjoint de Lakhdar Brahimi, représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, un seul « grain de sable » pouvait tout faire basculer, et jeudi où, selon Ahmad Fawzi, le porte-parole de l'ONU, les négociateurs en étaient aux « derniers réglages », on semble avoir convenablement déblayé le terrain.

NÉGOCIATIONS ARDUES

Si tout se passe comme l'espèrent les négociateurs, une administration intérimaire, exécutif transitoire composé d'une quinzaine de membres, pourrait prendre ses fonctions dans les prochains jours à Kaboul. La difficulté réside dans la composition de cet organisme où chaque partie essaye de placer au mieux les siens, cherchant à concilier ses ambitions avec celles du voisin.

Un Conseil suprême intérimaire jouerait le rôle de Parlement. Là aussi, les parties

mènent des négociations ardues pour en déterminer à la fois le nombre – les chiffres varient de 120 à 200 – et la composition. Jeudi, les royalistes en ont revendiqué la direction, estimant que l'ancien roi serait parfait pour cette fonction qui s'apparenterait à celle de chef de l'Etat. « Nous ne croyons pas au rôle d'une personnalité mais en celui des systèmes », disaient, il y a peu, les négociateurs du Front uni. Jeudi, ils ont fait un pas en estimant que l'ancien souverain était une « personnalité politique qui peut jouer un rôle important en assurant l'unité nationale et l'intégrité politique » du pays. La difficulté des gens du Front uni consiste maintenant à concilier ce geste avec les prétentions de leur chef resté à Kaboul, l'ancien président Burhanuddin Rabbani, qui se voit comme le dirigeant naturel de l'Afghanistan post-talibans. Leur autre difficulté réside dans le choix et le nombre des candidats qui intégreront le Conseil. Le Front uni est en effet traversé de plusieurs sensibilités, ce qui impose de longues conversations avec Kaboul pour dresser la liste des élus.

Une liste énonçant les principes qui devraient gouverner l'Afghanistan de

demain serait également en cours de rédaction. Sorte de programme politique en même temps que boussole pour l'action immédiate du gouvernement, ce texte devrait tenir jusqu'à la rédaction d'une Constitution à une date que le plan de l'ONU envisageait possible d'ici deux ans.

Poussés par la communauté internationale, tous les négociateurs afghans paraissent conscients de la nécessité d'en terminer rapidement, sans remettre à plus tard les décisions où subsisteraient encore des divergences, dit-on dans les couloirs de la conférence. « S'ils repartent à Kaboul sans avoir bouclé le dossier, il y a un grand risque que les négociations ne reprennent pas et que tout parte en quenouille », estimait un des nombreux diplomates observateurs. C'est actuellement l'idée dominante parmi les pays susceptibles d'apporter leur aide à la reconstruction de l'Afghanistan. Aucun d'entre eux ne manque une occasion de rappeler que leur soutien ne s'exercera qu'à la condition d'un accord sérieux.

Erich Inciyan
et Georges Marion

Réticences américaines à une force multinationale

Au moment même où l'Alliance du Nord cesse de s'opposer à la présence d'une force multinationale en Afghanistan, Washington laisse filtrer ses propres réticences au déploiement de troupes étrangères supplémentaires tant que les opérations militaires américaines ne sont pas terminées. Selon le *Washington Post* de vendredi 30 novembre, les gouvernements qui ont proposé l'envoi de troupes de maintien de la paix ont été priés de ne pas se précipiter. « Ce qu'ils ont offert ne marche pas pour l'instant, a indiqué au journal un porte-parole du commandement central installé en Floride, le contre-amiral Craig Quigley. Les meilleures intentions du monde, si elles ne sont pas coordonnées, peuvent faire pire que mieux. » Et, a-t-il ajouté, « avant de maintenir la paix, il faudrait déjà que la paix soit là ». Les Américains, qui ont toujours indiqué préférer une force de sécurité afghane, n'ont par ailleurs pas l'intention de voir leurs troupes participer à une opération internationale des Nations unies si elle se met en place. Les gouvernements britannique, français, canadien, allemand, turc et jordanien ont proposé une contribution militaire.

KÖNIGSWINTER (Bonn)
de nos envoyés spéciaux

Rarement la cause des femmes afghanes – sans doute plus de la moitié de la population, compte tenu des innombrables victimes masculines des combats – aura eu droit à autant de publics choisis que ce jeudi 29 novembre. « Quelques mâles afghans ont eu l'air de tomber de la lune en nous entendant », raconte la sénatrice belge Anne-Marie Lizin, après son intervention devant les délégations afghanes au château du Petersberg. Entourée de deux autres influentes

féministes, la Suédoise Britt Teorin et l'Allemande Karen Junker, M^{me} Lizin était venue rappeler aux négociateurs afghans que la cause des femmes n'est pas une rubrique accessoire pour la communauté internationale.

Puis les deux représentantes du Front uni (foulard noué sous le menton pour cacher leurs cheveux) et leurs deux homologues du groupe royaliste de Rome (foulard relâché à la manière de Benazir Bhutto) ont pris la parole. « Chacune a parlé longuement. Elles ont toutes dit leur refus du système des talibans, en parlant avant tout de l'interdiction d'étudier, de travailler et de se faire soigner », rapporte Anne-Marie Lizin, qui était invitée par le représentant de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi.

Pour se démarquer des talibans ou pour attirer la manne de la communauté internationale, les principales délégations afghanes (Front uni et délégation royaliste de Rome) joueront-elles la carte de la libération des femmes ? La parlementaire belge a invité les négociateurs à intégrer dans leur résolution finale une Déclaration des femmes européennes qui demande « d'ouvrir la porte aux droits des femmes » et de s'engager à « promouvoir l'éducation, la santé et le droit au logis ». Le texte se veut suffisamment équilibré pour ne pas prendre de front les hommes d'Afghanistan. Devant la presse internationale, un peu plus tard, Britt Teorin n'a pas eu cette prudence, en réclamant un quota « de 40 % » pour les femmes dans les futurs gouvernements et assemblées d'Afghanistan, « y compris dans les villages ».

C'était décidément la journée des Afghanes. L'ex-commissaire européenne Emma Bonino, du Parti

radical transnational, et la présidente de l'association Negar de soutien aux femmes d'Afghanistan, Shoukria Haidar, ont réclamé leur « participation significative » dans les futurs gouvernements et Parlement du pays. « Il y a des milliers de femmes afghanes diplômées capables de participer à la Loya Jirga (assemblée traditionnelle) et aux conseils dans les régions », affirme M^{me} Haidar, Afghane réfugiée en France. « Avant les talibans et les décrets du mollah Omar, l'islam en Afghanistan n'allait pas à l'encontre des droits des femmes ».

« ÉGALITÉ DES DROITS »

Arrivés au pouvoir à Kaboul, les talibans ont instauré une ségrégation qui leur a interdit de travailler et d'étudier ; de sortir sans être accompagnées d'un homme de la famille, sans raison valable et sans burqa ; d'être soignées par un homme ; de voyager, d'aller au hammam, de porter des chaussures blanches, etc. Pas question, dit Shoukria Haidar, de voir revenir dans les ministères des responsables qui ont appliqué ces textes édictés au nom de la « Promotion de la vertu et de la répression du vice ». « De la même façon que les talibans avaient pris ce décret, il faut que le nouveau gouvernement d'Afghanistan se prononce pour les droits des femmes », estime Shoukria Haidar.

Membre de la délégation royale de Rome et fille de l'ancien premier ministre Mohammed Yusuf, Rona Mansuri a rappelé que la Constitution promulguée sous le règne de Zahir Chah avait accordé « l'égalité des droits » aux deux sexes et que des femmes siégeaient au Parlement : « Maintenant l'Afghanistan est une nation de veuves et de mendiantes », dit-elle. « Sous les tali-

bans, des femmes ont résisté, menant leur propre djihad pour la justice et la paix », a salué la militante pour les droits de ses « sœurs », qui est réfugiée en Allemagne. S'agissant du port de la burqa, il reviendra à elles de décider. « Ce n'est pas aux hommes de penser pour moi. Comme femme musulmane et comme Afghane, je sais ce que ma religion et ma culture me disent », a-t-elle déclaré. Y aura-t-il des femmes dans le prochain gouvernement du pays ? « Je suis là pour m'en assurer ».

E. I et G. M.

NEUBAUER

Peugeot 307. Actuellement chez Neubauer.

Version 3 portes disponible immédiatement.

* Hors 2.0i 16V et 2.0i HDi 110 ch.

AGIT DIRECTEMENT SUR LA CONFIANCE.

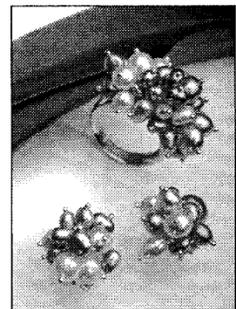
307  **PEUGEOT**

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

TOUTES LES PERLES DU MONDE

d'Australie, de Chine et de Tahiti.



A voir absolument directement au show room des Ateliers Tamalet. Un grand choix de tours de cou, bagues et boucles d'oreilles. Montages personnalisés.

ATELIERS TAMALET

79, rue du Faubourg Poissonnière, Paris (9^e). Tél. 01.45.23.47.47
Du lundi au samedi de 10 h 30 à 18 h.



ANJA NIEDRINGHAUS/AP

■ **QALA-E-JANGHI, 28 NOVEMBRE.** Des employés de la Croix-Rouge afghane évacuent les corps des prisonniers pro-talibans tués lors de la répression de la mutinerie des détenus du fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif, dans le nord de l'Afghanistan. Plusieurs centaines de combattants étrangers, qui s'étaient rendus lors de la chute de Kunduz, ont été tués, après s'être rebellés contre leurs gardiens, par les troupes de l'Alliance du Nord appuyées par l'aviation américaine et des membres des forces spéciales au sol.

Qala-e-Janghi : questions sur un carnage

KABOUL

de notre envoyée spéciale
« Cela n'aurait jamais dû arriver ». A plus de soixante ans, Mohammed Chah, employé d'une organisation humanitaire, en a vu

RÉCIT

Pour mater la révolte, l'aviation américaine a effectué plus de trente sorties...

d'autres, mais le carnage du fort de Qala-e-Janghi le laisse amer. « Spécialement les bombardements américains », dit-il. Voir des morceaux de viande humaine... » Aucun Kabouli n'ignore ce qui s'est passé dans ce fort construit au XIX^e siècle, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Mazar-e-Charif, où ont été tués, dans des circonstances qui restent à déterminer, près de 600 prisonniers talibans. « Si les Etats-Unis avaient pris en considération les droits de l'homme, cela ne serait pas arrivé », affirme pour sa part Ahmadzaï, un professeur de littérature persane et pachtoune, non sans préciser que, pour lui, le principal responsable est Oussama Ben Laden. « Ceux qui ont été massacrés étaient des fidèles de Ben Laden et c'est lui qui les avait fait venir », dit-il.

COUPS DE FEU

Mazar-e-Charif, la capitale du nord afghan, n'en est pas à son premier massacre, mais c'est la première fois qu'une telle tuerie de prisonniers se déroule en présence et avec l'aide de troupes étrangères, en l'occurrence américaines. Tout a commencé quand, après plusieurs jours de négociations entre l'homme fort de Mazar-e-Charif, le général ouzbek Rachid Dostom, et les commandants talibans de Kunduz, le mollah Fazal Mazloom, chef d'état-major adjoint, le mollah Dadullah, commandant réputé et le mollah Noori, ancien gouverneur de Mazar-e-Charif, quelques milliers de talibans, incluant un grand nombre de combattants étrangers, pakistanais, arabes, tchéchènes et ouzbeks, acceptent de se rendre et sont conduits de Kunduz à Mazar-e-Charif, à quelque 160 kilomètres à l'ouest. L'ac-

cord précise que les talibans afghans seront amnistiés alors que les volontaires étrangers seront emprisonnés et interrogés sur leurs liens éventuels avec l'organisation de Ben Laden, Al-Qaida. Ces derniers sont conduits au fort de Qala-e-Janghi, où est installé l'état-major du général Dostom. Traversée par la route de Mazar-e-Charif à Shebergan, la citadelle aux murs bas peut abriter plusieurs dizaines de milliers de personnes.

La « rébellion » commence le dimanche 25 novembre vers 11 heures. « A 11h 15, deux de nos délégués, qui participaient à une réunion dans le fort, avec de hautes autorités militaires, pour discuter du droit d'accès aux centres de détention de la région, ont entendu des coups de feu venant d'autres parties du fort », explique Bernard Barrett, délégué à l'information du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « Ils se sont d'abord réfugiés dans un sous-sol, puis sur le toit, où des hommes armés échangeaient des coups de feu avec d'autres, plus loin. Ils ont escaladé le mur d'enceinte pour quitter les lieux. » Dès le samedi, un prisonnier avait fait sauter une grenade qu'il avait sur lui, se tuant en même temps que deux hauts responsables de l'Alliance du Nord dont un général du parti chiite Hezb-i-Wahdat.

Le dimanche, selon la version officielle des autorités de Kaboul, lors de l'enregistrement des quelque 600 prisonniers, certains d'entre eux s'emparent des armes de cinq gardes, désarment une quarantaine d'autres gardes, ouvrent un container rempli d'armes, déclenchant une bataille générale. Selon certains, l'enregistrement des prisonniers aurait commencé en présence de deux agents américains, ce qui aurait provoqué la nervosité des prisonniers, qui s'inquiétaient qu'on les prenne en photos. Un agent de la CIA a été tué lors des affrontements qui ont suivi. Selon une autre version, tout aurait commencé quand des gens du Hezb-i-Wahdat voulant venger leur responsable tué sont arrivés au fort.

Déjà, plusieurs questions restent sans réponse : pourquoi n'avoir pas sérieusement fouillé et désarmé les prisonniers à leur arrivée ?

Pourquoi les avoir rassemblés dans un endroit où se trouvaient entposées des armes ? Pourquoi les avoir laissés tous ensemble, visiblement sans un nombre de gardiens suffisant pour les surveiller, alors même qu'officiellement, ces prisonniers étaient considérés comme « très dangereux » ? Compte tenu enfin du lourd passé des troupes du général Dostom en matière de droits de l'homme, les Occidentaux présents n'auraient-ils pas dû veiller au sort de ces prisonniers ?

Les trois jours d'affrontements ont été extrêmement violents. Selon un officiel à Kaboul, l'aviation américaine, guidée au sol par des forces spéciales, a effectué pas moins de trente sorties. Cinq soldats américains ont été sérieusement blessés par une bombe mal dirigée, qui a explosé trop près d'eux. D'autre part, on sait avec certitude que des soldats américains étaient présents dans le fort auprès de l'Alliance du Nord lors de la répression.

MAINS LIÉES DANS LE DOS

À la demande des autorités, le CICR a commencé, mercredi 28 novembre, à ramasser les corps, et ne sait pas à ce stade combien de temps va durer l'opération. « Les autorités ramassent les cadavres à l'intérieur du centre de détention et nous amènent les corps pour qu'on les enterre », précise M. Barrett. Certains endroits sont encore difficilement accessibles. Le CICR photographie les cadavres, collecte et numérote les éventuels effets personnels et note l'emplacement des tombes pour une éventuelle identification par les familles.

Selon un porte-parole de l'Alliance du Nord interrogé par téléphone à Mazar-e-Charif, Saeed Hassan Muslim, la plupart des prisonniers ont été tués. Une cinquantaine d'entre eux ont été retrouvés les mains liées dans le dos. Seuls sont encore en vie quinze Arabes qui avaient été séparés des autres car jugés encore plus dangereux. Toujours selon cette source, les prisonniers ont été tués à la fois par les bombardements et les tirs des soldats de l'Alliance du Nord. Les soldats de l'Alliance du Nord présents dans le fort au début du carnage auraient tous péri. En revanche, les trois commandants tali-

Washington affirme ne pas avoir connaissance d'exécutions sommaires

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Pentagone a démenti, jeudi 29 novembre, les informations de presse selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif. « Nous avons travaillé dur sur cette histoire, et les reportages ne sont tout simplement pas crédibles », a indiqué Victoria Clarke, porte-parole du département de la défense, jeudi 29 novembre.

Rappelant qu'une équipe de liaison américaine est sur le terrain avec l'Alliance du Nord, M^{me} Clarke a indiqué que ce groupe n'avait relaté la capture que d'une « poignée » de prisonniers mutinés. Il n'a transmis aucune information faisant état de mauvais traitements infligés aux talibans. « Il ne manquerait pas

de le faire si ses membres étaient témoins ou avaient connaissance » d'exécutions sommaires. En résumé, a-t-elle dit, les hommes de l'Alliance du Nord présents à Qala-e-Janghi « ont fait quelques prisonniers, et les rapports que nous avons indiqués que ces prisonniers sont traités convenablement ».

VIOLENTE BATAILLE

La bataille provoquée par le soulèvement des prisonniers talibans, qui avaient conservé des armes ou qui ont pris celles de leurs gardiens, a été extrêmement violente, selon les indications données par le Pentagone. L'aviation américaine est intervenue avec des bombes guidées au sol par des agents de liaison. Les talibans tués l'ont été, semble-t-il, au cours de la bataille. Le reportage du *New York Times* de jeudi, par exemple, précise qu'aucun des corps qui jonchaient le sol de la forteresse ne présentait l'apparence d'une exécution par balle et qu'aucun n'était mutilé.

La volonté des combattants étrangers engagés auprès des talibans semble être de mourir au combat. La question a été posée, jeudi, de savoir si cet état d'esprit risquait d'être celui des forces retranchées dans Kandahar autour du mollah Omar, chef des talibans. Le contre-amiral John Stufflebeem, directeur adjoint des opérations à l'état-major interarmées, a répondu que cela pouvait être le cas d'une partie de ces combattants, mais que d'autres « lâchent leurs armes et ten-

tent de se fondre dans le paysage ». L'amiral Stufflebeem a indiqué, d'autre part, qu'il n'avait aucune confirmation d'un début de pénétration de l'Alliance du Nord dans Kandahar, sans toutefois le démentir formellement.

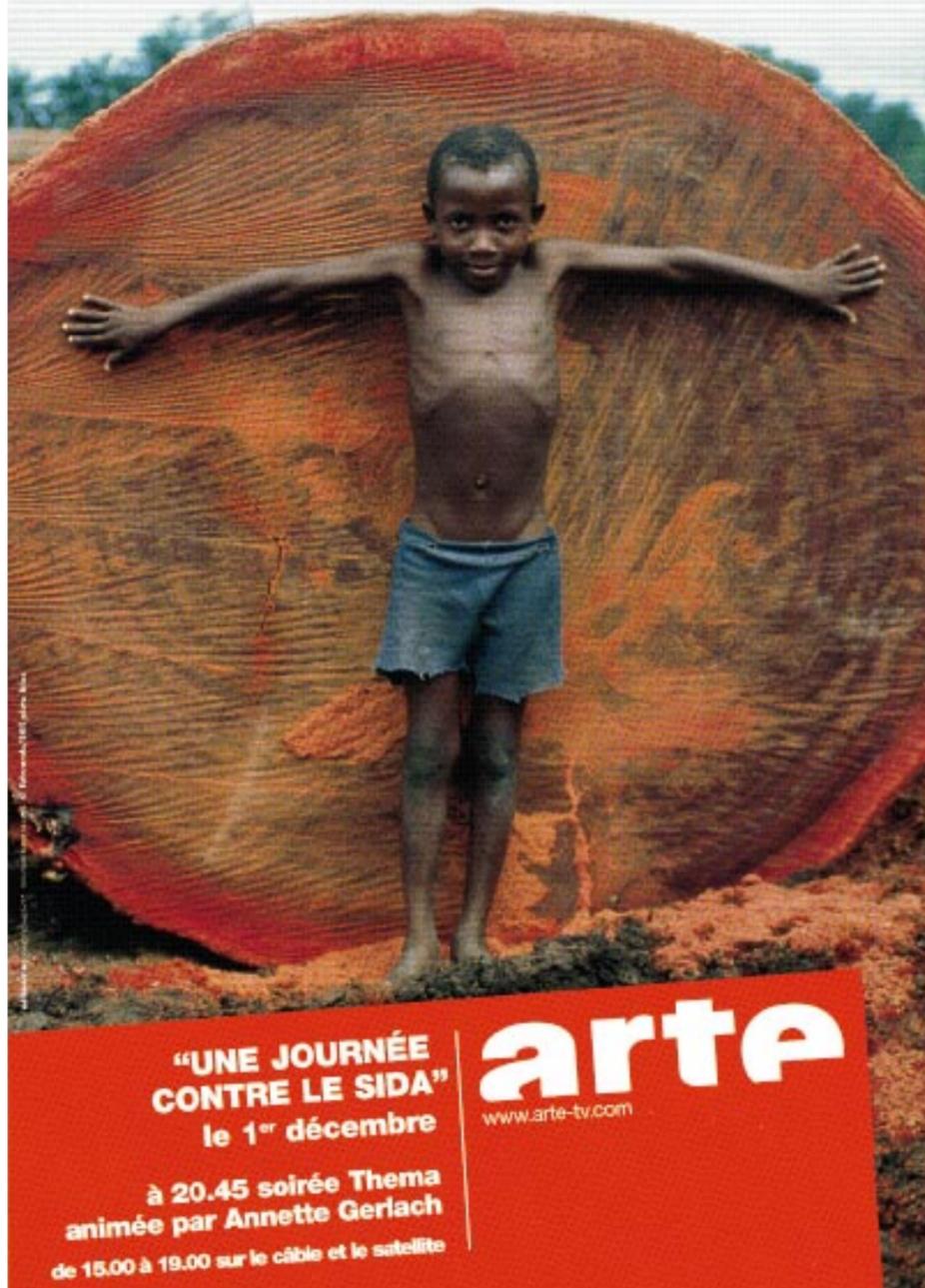
L'hypothèse d'une domination des forces nordistes à Kandahar, ville du Sud à population pachtoune, est préoccupante en regard des discussions menées à Bonn pour un partage du pouvoir en Afghanistan. « Nous ne contrôlons aucun groupe d'opposition [aux talibans]. Nous travaillons avec des groupes d'opposition. Nous ne leur dictons pas leurs objectifs », a déclaré l'amiral. Pressé de questions, il a fini par admettre que l'entrée de l'Alliance du Nord dans Kandahar pourrait être « un sujet de préoccupation » pour les groupes antitalibans du Sud, mais n'en serait peut-être pas un « pour le général Franks », commandant en chef des opérations en Afghanistan.

Ne préoccupe pas non plus le Pentagone l'arrivée à Bagram et à Kaboul d'éléments des forces spéciales russes, venus prendre position pour assurer une aide humanitaire et, dans la capitale, pour assurer la sécurité et la réouverture de l'ambassade autrefois soviétique. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a indiqué jeudi matin qu'il s'était entretenu de cette initiative avec le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, et qu'il n'était aucunement « préoccupé ».

Françoise Chipaux

Patrick Jarreau

Un jour cet enfant va disparaître. Mais avant il mourra du sida.



« UNE JOURNÉE CONTRE LE SIDA »
le 1^{er} décembre

à 20.45 soirée Thema
animée par Annette Gerlach
de 15.00 à 19.00 sur le câble et le satellite

arte
www.arte-tv.com

La presse pakistanaise craint des représailles contre les réfugiés tadjiks

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial
La plupart des mutins tués dans les prisons de Mazar-e-Charif étaient des extrémistes pakistanais. Même si, nouvelle politique « anti-terroriste » oblige, la presse ne s'émeut pas outre mesure de ce que certains Pachtoune présentent ici comme une « exécution de masse », le grand quotidien *Dawn* fait sa une, vendredi 30 novembre, sur les suites de cet événement : « Amnesty International affirme que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont responsables du massacre », titre le journal en forçant quelque peu le trait. Pour l'instant, Amnesty International a simplement demandé qu'une enquête soit ouverte sur les circonstances exactes de ce drame et s'interroge sur la version officielle donnée par l'Alliance du Nord...

Selon le journaliste du quotidien *The News*, Rahimullah Yusufzaï, l'affaire est cependant quasi entendue : « Des prisonniers ont été retrouvés morts, mains liées dans le dos, ce qui laisse entendre qu'ils ont été exécutés », affirme M. Yusufzaï, joint par téléphone à Peshawar.

« PRÉTEXTE À REVANCHE »

Ce journaliste pachtoune, qui fut l'un des rares à interviewer de nombreuses fois le mollah Omar, affirme par ailleurs que les chiffres donnés par les responsables de l'Alliance du Nord sur le nombre de combattants étrangers dans la région ont été « largement gonflés ». « A mon avis, il y avait sans doute seulement 2 000 djihadis non afghans à Kunduz, dont une moitié de Pakistanais, beaucoup d'Ouzbeks et une poignée de Tchétchènes. Et pas 10 000 comme certains l'ont dit... »

Alors que les agences gouvernementales pakistanaises « se féliciteraient » qu'un grand nombre d'extrémistes du Pakistan ont été « tués ou sont résolus à combattre jusqu'à la mort », comme l'écrit *Dawn*, certains craignent que le massacre de Mazar-e-Charif ne provoque ici de dangereuses répercussions : les Pachtoune des zones tribales pakistanaïses, dont de nombreux représentants ont fait cause commune avec les talibans, pourraient s'en prendre aux réfugiés d'ethnie tadjike qui ont trouvé asile dans certaines régions du nord du Pakistan. « Ce qui s'est passé à Mazar-e-Charif risque de fournir à certains un prétexte à revanche contre ces réfugiés tadjiks perçus comme des alliés de l'Alliance du Nord », souligne M. Yusufzaï.

Bruno Philip

Journée de clôture de l'année
du centenaire de la loi de 1901

Le Centenaire et après...

Judi 20 décembre 2001

CNIT

Amphithéâtre Léonard de Vinci

La Défense - PARIS

Pendant cette année d'activité, la Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901 a mené de nombreuses actions pour promouvoir les multiples projets de commémoration partout en France mais aussi la vie associative dans son ensemble.

Forte de ce temps de travail au plus près des acteurs associatifs, la Mission présente son bilan :

- Quels chantiers de réflexions ont été ouverts dans le monde associatif ?
- Quels secteurs, quelles thématiques de la vie associative ont besoin d'être soutenus plus particulièrement ?
- Quelles perspectives peut-on envisager ?

MATINÉE : REGARDS SUR L'ANNÉE

Animation de la journée :

Roland Cayrol, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, directeur général de l'institut CSA.

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture

M. Guy Hascoët, Secrétaire d'État à l'Économie Solidaire

9h45 Panorama d'ensemble

• **M. Jean-Michel Belorgey**, Président de la Mission

10h00 1^{ère} Table Ronde - Le Centenaire dans toute la France

Témoignages des acteurs :

- **M. Saïd Bouziri**, militant associatif
- **M. Bernard Dérosier**, député, Président du Conseil Général du Nord
- **M. Michel Dufraisse**, Conseiller municipal à Nancy en charge de la célébration du Centenaire de la loi de 1901
- **Mme Marinette Hervé**, membre du Conseil d'administration de la Maison des citoyens du monde à Nantes
- **Mme Hélène Mouchard-Zay**, professeur de lettres, militante associative à Orléans
- **M. Jean-Claude Stourm**, adjoint au Maire de Plouzevet, chargé de la culture

10h45 Bilan

- **Mme Martine Barthélémy**, chercheuse au CEVIPOF : Les travaux scientifiques et les publications
- **M. Henri Rabourdin**, expert-comptable, commissaire aux comptes : Les finances

11h30 2^e Table Ronde - Axes de réflexion

- **M. Michel Doucin**, Secrétaire Général du Haut Conseil pour la Coopération Internationale : ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES
- **M. Liem Hoang Ngoc**, maître de conférences en économie, Université Paris I : LE DIALOGUE SOCIAL
- **M. Louis Joinet**, magistrat, avocat général à la Cour de Cassation, ancien président de la sous-commission des droits de l'homme aux Nations unies : CONTRAT ET DÉMOCRATIE - BÉNÉVOLAT ET RESPONSABILITÉ
- **Mme Nonna Mayer**, chercheuse au CEVIPOF : EUROPE
- **M. Henri Rabourdin**, expert-comptable, commissaire aux comptes : ASPECTS FINANCIERS ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

Échange avec la salle

13h00 Grand Témoignage

- **M. Dominique Wolton**, Directeur de recherche au CNRS et de la revue Hermès.

13h30 Déjeuner

APRÈS-MIDI : PERSPECTIVES

15h00 Quel partenariat avec le monde associatif demain ?

- **M. Guy Janvier**, Délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale
- **Mme Hélène Mathieu**, Directrice de la jeunesse et de l'éducation populaire (Ministère de la jeunesse et des Sports)
- **M. Jean Benet**, Chef du Bureau des groupements et associations au Ministère de l'Intérieur
- **Mme Claude Brévan**, Déléguée interministérielle à la Ville et au développement social urbain
- **Mme Edith Arnoult-Brill**, Présidente du Conseil National de la Vie Associative (CNVA)
- **M. Hubert Prévot**, Président de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)

Échange avec la salle

18h00 Conclusion

Mme Elisabeth Guigou, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

18h30 Dîner

SOIRÉE FESTIVE

20h00 à 22h00 - CONCERT d'ENZO ENZO

accompagnée par Raphaël Sanchez au piano, Jacky Tricoire à la guitare, Camille Ballon à la contrebasse, Manu Lacordaire à la batterie.

Informations sur le site www.centenaireloi1901.net

Formulaire d'inscription

Nom et Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Tél : Fax :

E-mail :

Je participe à la journée :

- le matin, l'après-midi, la soirée
 Je réserve mon déjeuner* offert aux participants
 Je réserve mon dîner* offert aux participants
*Place limitées

Merci de bien vouloir nous retourner ce coupon impérativement avant le 14 décembre 2001 par courrier :
 MARKET PLACE - 2 bis, avenue Desfeuux
 92 772 Boulogne-Billancourt cedex
 ou par fax au 01 46 21 60 03



Mission Interministérielle pour la Célébration du Centenaire de la Loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au Contrat d'Association

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité une résolution sur l'Irak

Un texte anodin, mais qui ouvre la voie à un bras de fer autour du retour des inspecteurs à Bagdad

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les experts internationaux ont la certitude que Bagdad possède un programme d'arme biologique, mais comment le prouver sans la présence d'inspecteurs internationaux ? Et comment contraindre Bagdad à accepter le retour de ces inspecteurs sans faire éclater la coalition internationale contre le terrorisme ?

Face à ce dilemme, Washington s'est fixé une double stratégie : laisser planer la menace d'une intervention militaire, ce qu'a fait lundi le président Bush, d'une part, et élaborer une solution politique avec Moscou, de l'autre. Ensemble Russes et Américains ont rédigé un projet de résolution ouvrant la voie, pour la première fois, à un « règlement global » du dossier irakien qui les divise depuis des années. Cette résolution a été adoptée, jeudi 16 novembre, à l'unanimité, au Conseil de sécurité de l'ONU.

S'ils réussissent cette double approche, estime un diplomate, les Américains pourront peut-être préserver la coalition mondiale et « faire admettre par les chefs d'Etat arabes, dit un diplomate, que la responsabilité d'un développement brutal incombe non pas à un choix américain mais à un refus irakien ».

A priori, cette nouvelle résolution est un texte comme tant d'autres sur l'Irak. Elle renouvelle, pour une période de six mois, le programme humanitaire « pétrole contre nourriture », sans modifier le régime des sanctions économiques en vigueur contre Bagdad

depuis son invasion du Koweït en août 1990. Mais elle marque l'unité des grandes puissances désespérément divisées depuis des années sur le dossier irakien. Ce qui pour l'Irak est une mauvaise nouvelle. « C'est un événement rare, a déclaré l'ambassadeur russe Sergey Lavrov, que nous soyons en mesure d'obtenir un consensus sur quelque chose d'aussi important. » « C'est un pas important qui a été franchi en termes d'unité du Conseil de sécurité vis-à-vis de l'Irak », a commenté pour sa part l'ambassadeur américain John Negroponte après le vote.

« Cette résolution est plus intéressante par les perspectives qu'elle ouvre que par son contenu », estime l'ambassadeur français Jean-David Levitte. Si elle est appliquée, ce qui n'est pas du tout évident, la résolution pourrait aboutir, à terme, à la levée de facto des sanctions, de plus en plus contestées dans le monde musulman, en échange du retour des inspecteurs, absents de l'Irak depuis décembre 1998.

La Russie a fait un compromis en s'engageant, d'ici au 30 mai, à accepter une liste de biens à usage aussi bien militaire que civil qui devront être approuvés un par un. Toutes les marchandises à usage civil ne figurant pas sur cette liste ne passeront pas par cette procédure. En échange, les Américains ont introduit une phrase dans le paragraphe six de la résolution qui engage le Conseil à un « règlement global » du dossier irakien et, plus important encore, à trouver « des éclaircissements nécessaires à l'ap-

plication de la résolution 1284 ». Ce texte, voté le 17 décembre 2000, offrait à l'Irak la possibilité de la suspension des sanctions en échange de la « pleine coopération » de Bagdad avec les inspecteurs. L'estimant trop vague, trois des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité (Russie, France, Chine) s'étaient abstenus. La réso-

Si elle est appliquée, la résolution pourrait aboutir, à terme, à la levée de facto des sanctions, de plus en plus contestées dans le monde musulman

lution 1284 est donc restée lettre morte.

Puis, avec l'arrivée de l'administration républicaine, le Conseil de sécurité a examiné, le 22 mai, les propositions du secrétaire d'Etat Colin Powell sur la mise en place de sanctions dites « intelligentes ». La double stratégie du général Powell consistait à alléger le régime des sanctions, d'une part, et, de l'autre, avec l'aide des pays voisins, à mettre fin à la contrebande, qui apporte plus de 2 milliards de dollars de revenus non contrôlés au régime de Bagdad. Faute de

coopération des pays voisins, cette stratégie aussi est restée inapplicable.

La nouvelle initiative américaine, en revanche, représente, disent les diplomates, « un vrai changement de la politique irakienne de Washington », changement qui s'explique, selon eux, par « le constat d'échec, la volonté de faire plaisir aux Russes et surtout la nécessité de garder intacte la coalition internationale contre le terrorisme ».

En adoptant cette résolution, les pays membres du Conseil de sécurité espèrent arriver à un accord sur trois points essentiels : combien de temps faut-il entre l'arrivée des inspecteurs en Irak et la levée des sanctions ? Quelles sont les tâches qui restent à accomplir en matière de désarmement ? Et, le plus important pour l'Irak, doit-on supprimer ou pas le compte séquestre après la levée des sanctions ? Quelques pays, dont la France, souhaitent que le Conseil autorise en outre la reprise des investissements en Irak, pour permettre de relancer son économie.

Ensuite, le Conseil de sécurité serait en mesure de mandater le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour présenter l'alternative au président irakien Saddam Hussein : « S'il accepte, les inspecteurs pourront rentrer en Irak et les sanctions seront levées, explique une source, et s'il refuse il "verra ce qu'il verra", comme l'a dit le président Bush. »

Afsané Bassir Pour

► www.lemonde.fr/irak

La Ligue arabe prône le « dialogue des civilisations »

Réunis au Caire, les participants appellent au rejet des discours qualifiant « l'autre d'impie »

LE CAIRE

de notre correspondante

Comment rectifier l'image négative qu'ont les Arabes en Occident après les attentats du 11 septembre ? Une centaine d'intellectuels et de personnalités arabes se sont penchés sur la question les 26 et 27 novembre dans le cadre d'une conférence organisée au Caire par la Ligue des Etats arabes et intitulée : « Le dialogue des civilisations, un échange et non un choc ! ». Au terme des travaux de la conférence organisée à l'initiative du secrétaire général de la Ligue, l'Egyptien Amr Moussa, les participants ont recommandé un programme d'action axé vers l'Occident mais aussi vers le monde arabe.

Même si cela paraît surprenant, c'est le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, qui est à l'origine de la conférence du Caire. Son affirmation, fin octobre, de la

« suprématie » de la civilisation occidentale sur celle du monde arabo-musulman a servi de sonnette d'alarme. Après avoir jugé ces propos « racistes », Amr Moussa a estimé que l'heure n'était plus aux condamnations mais à la réflexion pour comprendre les causes de la distorsion de la perception des Arabes aux Etats-Unis et en Europe. Une tâche qu'il estimait d'autant plus urgente qu'il constatait, à l'ouverture de la conférence, que « les événements du 11 septembre avaient déclenché une série de pratiques et de dispositions affectant les Arabes et les musulmans ».

« UNE ÈRE DE DISCRIMINATION ? »

Une référence aux harcèlements dont ont été la cible des personnes perçues comme arabes ou musulmanes aux Etats-Unis ainsi que l'adoption de lois antiterroristes par plusieurs capitales occidentales, lois qui sont ressenties par les

membres de la Ligue comme taillées sur mesure pour viser les Arabes et les musulmans. « Est-ce que nous sommes sur le point d'être les témoins d'une ère de discrimination raciale et religieuse à l'égard des Arabes et des musulmans ? », s'est demandé M. Moussa.

Les participants, comme le prince Hassan Ben Tallal de Jordanie, ont d'abord constaté une montée de l'« islamophobie » tant dans les médias occidentaux que chez de nombreux responsables « associant terrorisme et Arabes ». Toutefois, et c'est l'événement nouveau, de nombreux participants ont estimé qu'il fallait aussi que le monde arabe commence à balayer devant sa porte. Amr Moussa a appelé les Arabes à chercher « leurs erreurs ». Ghassan Salamé, le ministre libanais de la culture, a, lui aussi, insisté sur l'importance d'un « aggiornamento » arabe. Il nous faut accepter « reconnaître l'autre avec son droit

à la différence » ainsi qu'« accepter l'éventualité qu'il nous influence », a affirmé M. Salamé. Une ligne de conduite qui a été reprise par le communiqué final, qui estime « urgent de faire face à la dégradation sociale et culturelle » dans le monde arabe. Les participants recommandent la « révision des programmes éducatifs et culturels » dans un sens « plus éclairé (...) et tolérant ». Le communiqué réclame aussi le rejet des discours – propres aux extrémistes musulmans – qualifiant « l'autre d'impie ».

OFFENSIVE DE CHARME

Pour ce qui est de l'étranger, les participants ont recommandé une offensive de charme à l'égard de l'Occident par le biais de tous « les canaux disponibles grâce à la révolution des moyens de communication ». La Ligue évoque la possibilité de concevoir des programmes en langue anglaise pour les télévisions occidentales ainsi que des sites Internet expliquant « les points de convergence des civilisations arabo-musulmane et occidentale » ainsi que les exceptions culturelles « apportant richesse et créativité ». Les participants ont aussi examiné la possibilité de recourir à une entreprise internationale de relations publiques pour améliorer l'image du monde arabe à travers une campagne accessible par l'opinion occidentale.

La création de deux commissariats ainsi que d'un fonds spécial a été décidée par la conférence pour mettre en pratique ses recommandations. Reste maintenant à trouver le financement et surtout la volonté politique d'un changement « vers plus de justice sociale et de démocratie ».

Alexandre Buccianti



Annick Cojean

La Suisse a servi de plaque tournante financière au régime nazi pendant la guerre

Les transferts de capitaux allemands sont estimés à 2 milliards de francs suisses

Après les révélations de précédents rapports sur le rôle de la Suisse dans le refoulement des réfugiés ou les transactions sur l'or juif, une étude

intitulée « *camouflage, transfert, transit* » met en lumière le rôle de la Confédération dans la dissimulation des intérêts du régime nazi en dehors

de l'Allemagne. Ce rapport contredit l'histoire officielle : un refuge a bien été donné à certains criminels de guerre en fuite à la fin de la guerre.

BERNE

de notre correspondant

La Suisse et sa place financière ne sortent pas blanchies d'une nouvelle série d'études présentées, jeudi 29 novembre, par une commission d'experts chargée depuis 1996 de faire la lumière sur leur comportement pendant la seconde guerre mondiale. Alors que de précédents rapports s'étaient penchés tour à tour sur les transactions sur l'or avec la Reichsbank, le refoulement des réfugiés juifs ou les liens entre l'économie helvétique et l'Allemagne hitlérienne, le dernier volet des travaux des historiens lève une partie du voile sur le rôle de la Suisse en tant que « plaque tournante des opérations occultes du régime nazi » et lieu de transit de certains de ses dignitaires en fuite.

Intitulée « *Camouflage, transfert, transit* », l'une des dix études les plus récentes de la commission Bergier, du nom du professeur d'histoire Jean-François Bergier qui la préside, démonte pour la première fois les mécanismes qui ont permis de dissimuler des intérêts économiques allemands à l'étranger « par une helvétisation simulée de sociétés et de participations ». Couvrant la période de 1938 à 1953, cette étude explique que les opérations de camouflage sont caractéristiques des premiers mois de guerre, quand des entreprises allemandes font appel à des intermédiaires suis-

ses pour se mettre à l'abri des menaces des alliés. « Il n'était guère difficile de trouver des avocats réputés ni des banques disposés à accepter temporairement des participations et des paquets d'actions majoritaires », précise le document.

Les auteurs de l'étude estiment à plusieurs centaines le nombre d'entreprises allemandes camouflées sur le sol suisse pendant la guerre. « Certaines opérations pouvaient être présentées comme une tentative de protéger des capitaux d'une mainmise national-socialiste, ce qui parfois était le cas », ajoutent-ils. Souvent le camouflage économique était « en premier lieu une façon d'assurer ses arrières en attendant la fin du conflit ». Les historiens ont également centré leur attention sur l'acquisition de devises par le biais de transactions secrètes ou la vente en Suisse de biens spoliés.

« **RÉSERVES FINANCIÈRES** »

L'étude porte aussi sur le transfert de capitaux allemands, phénomène qui s'est accéléré dès que la défaite du III^e Reich a commencé à se dessiner. Selon les historiens, le transfert d'actifs allemands « se caractérisait par la constitution de réserves financières au moyen de fausses factures, par la mise sur pied de dépôts de marchandises ou par le déplacement de l'ensemble de la production ».

Les auteurs revoient nettement à

la hausse, du simple au double, le montant de 1 milliard de francs suisses de capitaux allemands, recensé peu après la guerre par l'Office suisse de compensation. D'après leurs estimations, ces biens s'élevaient en réalité à 2 milliards, « les dépositaires helvétiques s'étant en grande partie soustraits à l'obligation de les annoncer ».

Après avoir noté au passage que les autorités helvétiques « n'ont commencé que tard et sous la pression des Alliés à exercer un contrôle sur les mouvements de capitaux », l'étude constate que le volume et la provenance des capitaux « sont impossibles à évaluer avec précision ». Tel est notamment le cas des liaisons bancaires et des dépôts de criminels nazis, « les archives des banques ne fournissant à ce sujet que très peu d'informations ». Aussi les historiens admettent-ils n'avoir trouvé aucune trace en Suisse de comptes bancaires appartenant à de hauts dignitaires nazis, passant sous silence les comptes à numéros que certains auraient pu ouvrir grâce à des complicités locales.

Contredisant l'histoire officielle,

Jean-Claude Buhner

l'étude reconnaît qu'après la débâcle du régime nazi, « des Allemands au passé politique chargé » ont fui vers la Suisse, « nonobstant tous les démentis formulés à l'époque et ultérieurement. Même des personnes accusées de crimes de guerre ont occasionnellement trouvé refuge en Suisse, dans la mesure où elles y disposaient de contacts et pouvaient faire valoir leurs qualifications sous couvert de l'utilité économique ». Les grands criminels de guerre – Adolf Eichmann, Joseph Mengel et d'autres – n'ont pas, d'après les renseignements recueillis par les historiens, séjourné longtemps en Suisse. Après la guerre, indique l'étude, le Comité international de la Croix-Rouge leur a délivré, en Italie, des documents de voyage « faute de contrôles adéquats », ce qui leur a permis de fuir vers d'autres destinations comme l'Amérique du Sud. Autant d'éléments à ajouter au dossier dont une synthèse doit être soumise prochainement au gouvernement avant la publication d'un rapport final en mars 2002.

Accord entre Prague et Vienne sur la centrale nucléaire de Temelin

BRUXELLES. L'Autriche et la République tchèque ont réglé, jeudi 29 novembre à Bruxelles, leur différend sur la centrale nucléaire tchèque de Temelin, située à soixante kilomètres de la frontière autrichienne. L'Autriche exigeait que la sécurité de la centrale, équipée de réacteurs de conception russe, soit garantie. Aux termes de l'accord, les deux pays échangeront des informations très précises sur la centrale et la République tchèque mettra en œuvre les recommandations de sécurité formulées par l'Union européenne (UE). L'accord sera inclus dans le traité d'adhésion de la République tchèque à l'UE. – (Corresp.)

Le financement de deux réacteurs ukrainiens par la Berd est repoussé

LA BANQUE EUROPÉENNE de reconstruction et de développement (Berd) a repoussé, jeudi 29 novembre, le vote sur son prêt de 215 millions de dollars à l'Ukraine. Ce prêt devait aider à financer deux réacteurs nucléaires dits K2R4. Cette décision découle du fait que l'Ukraine a récemment refusé les conditions attachées à l'octroi de ce prêt, notamment la hausse des prix de l'électricité, impopulaire à quelques mois des élections de 2002. A la Berd, on précise que ce coup de théâtre intervient alors que le dossier semblait calé depuis trois semaines. La construction de K2R4, contre laquelle bataillent plusieurs organisations écologistes, doit compenser la fermeture, en décembre 2000, de la centrale de Tchernobyl.

DEPÊCHES

■ **CUBA** : les Etats-Unis ont vendu des denrées alimentaires à Cuba pour la première fois depuis quarante ans, a indiqué, jeudi 29 novembre, le département américain de l'agriculture. Les Etats-Unis ont vendu, pour 30 millions de dollars, plus de 100 000 tonnes de céréales. Malgré l'embargo américain à l'encontre de Cuba, les Etats-Unis avaient proposé leur aide début novembre, après que l'ouragan Michelle ait dévasté l'île. – (AFP.)

■ **COTE D'IVOIRE** : l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, principal dirigeant d'opposition, retournera samedi 1^{er} décembre dans son pays après un an d'exil en France, a annoncé, jeudi, son parti, même si le gouvernement n'a pas répondu à sa demande de certifier son « ivoirité ».

Les Quinze tentent de s'entendre sur la déclaration de Læken

BRUXELLES

de notre bureau européen

La « déclaration de Læken », du nom de ce château royal des faubourgs de Bruxelles, où se tiendra le sommet européen des 14 et 15 décembre, essuie son baptême du feu lors du tour des capitales entrepris par le président en exercice du Conseil européen, le premier ministre belge Guy Verhofstadt.

Lorsque ce périple aura été achevé, le 11 décembre, M. Verhofstadt révisera, par des ajouts et des suppressions, ce projet de déclaration sur l'avenir de l'Europe.

Le texte provisoire comporte trois parties. La première (« L'Europe à la croisée des chemins ») est une sorte de panorama des atouts et des faiblesses de l'Union ; les « attentes » du citoyen européen, le « déficit démocratique » de l'Europe, sont notamment traités : on y parle de « véritable crise d'identité » de la construction européenne, d'« incompréhension, voire de malaise ». C'est un constat plutôt négatif d'un projet européen aux finalités floues.

La deuxième partie énumère « Les défis et les réformes dans une Union renouvelée », avec des paragraphes sur une nouvelle répartition des compétences, la simplification des instruments politiques, « davantage de démocratie dans l'Union », enfin la voie vers une Constitution européenne. La dernière partie évoque le fonctionnement de la convention sur l'avenir de l'Europe, qui sera chargée de préparer une nouvelle conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions européennes.

Il est presque acquis que, outre son président, la convention sera composée de 15 représentants des gouvernements, 30 membres des Parlements nationaux, 16 membres du Parlement européen et d'un représentant de la Commission. Elle devrait ouvrir ses travaux en mars 2002, et les achever au plus tard en juin 2003. Quelle sera sa mission ? « Examiner les questions essentielles que pose le développement futur de l'Union et rechercher les différentes réponses possibles », comme le suggère M. Verhofstadt ? Bien des capitales craignent que la convention s'érige en « constituante », ne propose des réponses clés en main, alors que ce rôle devrait selon elles relever de la conférence intergouvernementale.

Elles ont d'autant plus de raisons de s'émouvoir que les parlementaires seront majoritaires dans cette

instance. Plusieurs capitales – Londres, en particulier – ont donc insisté pour qu'un délai d'au moins six mois sépare la fin de la convention de la CIG. Selon le degré d'europhilie de chaque gouvernement, il s'agira soit de prendre le temps de « détricoter » ce que certains diplomates qualifient à l'avance d'« outrances » de la convention (suspectée de vouloir accentuer l'intégration communautaire), soit de se livrer à un travail de pédagogie auprès des opinions.

Certains gouvernements seront tentés de se battre bec et ongles pour encadrer le plus possible la déclaration, c'est-à-dire l'ordre du jour de la convention. Mais il s'agit d'un vœu pieux : quel que soit le mandat qui lui sera imparti, la convention s'en affranchira naturellement. Sur chaque thème, elle est censée proposer des options, et sur chacune d'entre elles, elle votera. Ces votes seront connus, et acquerront une légitimité démocratique : il sera difficile aux capitales de passer outre.

QUESTIONS « RÉVOLUTIONNAIRES »

Là est le danger pour les plus eurosceptiques des Etats membres. La deuxième partie du texte soumis par M. Verhofstadt à ses pairs pose en effet quelques questions « révolutionnaires », comme celles-ci : « Pour augmenter la légitimité démocratique des institutions, faut-il séparer les compétences législatives des compétences d'exécution ? Faire de la Commission l'organe central de l'exécutif ? Faire du Conseil et du Parlement européen les deux Chambres du pouvoir exécutif ? Généraliser le droit de codécision du Parlement européen ? »

L'élection directe du président de la Commission ou du Conseil européen, la généralisation du vote à majorité qualifiée, l'abandon de la rotation semestrielle de la présidence... autant de pommes de discorde en perspective.

C'est pour cela que, à Læken, les chefs d'Etat et de gouvernement seront saisis d'une proposition de déclaration plus construite. L'ébauche actuelle, à force de vouloir ménager la chèvre et le chou, noie le débat sur le projet européen. Ensuite, ce sera à la convention de faire son travail, ce qui confère une grande influence à son futur président.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/ue

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Les vignerons des
Côtes du Rhône
font confiance à vos sens...

... Aujourd'hui, l'Odorat.
Perché au-dessus des Côtes du Rhône Villages, le nez recueille le bouquet floral d'un blanc, la note framboise d'un rosé, ou les arômes d'épices et de fruits noirs d'un rouge. Ces vins ont une gamme aromatique foisonnante, propice à réveiller vos sens.

CÔTES DU RHÔNE
VILLAGES

LES VINS DES CÔTES DU RHÔNE

DROITE Jacques Chirac a expressément demandé à ses partisans de mettre un terme à leurs rivalités et de se « ranger sous la même bannière ». Alain Juppé et Jérôme Monod

ont convaincu le chef de l'Etat de la nécessité d'agir afin de rassembler les divers mouvements de soutien à Jacques Chirac. ● L'INFLUENCE de M. Juppé sur l'UEM suscite cepen-

dant la résistance des barons du RPR qui voient l'Union comme un tremplin à son ambition présidentielle ● L'ARGENT manque cependant à l'UEM. Ce mouvement naissant ne

bénéficiant, faute d'élus, d'aucune aide publique le RPR accepte de lui apporter un soutien logistique sans toutefois partager sa cagnotte. ● SOUS LA PRESSION de leurs élus,

les états-majors des partis de l'opposition ont commencé à préparer les élections législatives. Ils pourraient renvoyer l'officialisation des investitures au lendemain de l'élection présidentielle.

Jacques Chirac use de son autorité pour imposer l'union à ses partisans

Alain Juppé et Jérôme Monod ont convaincu le chef de l'Etat de la nécessité d'agir. M. Chirac demande aux barons du RPR de mettre un terme aux querelles internes et de se rassembler sous la bannière de l'Union en mouvement

LA CONSIGNE a été donnée par Jacques Chirac en personne. Le 23 novembre, en marge du sommet franco-allemand à Nantes, le président de la République s'est entretenu quelques instants en tête-à-tête avec François Fillon, président (RPR) du conseil régional des Pays-de-la-Loire, qui est l'un des principaux animateurs des conventions régionales de l'Union en mouvement (UEM). Il lui a dit qu'aucune rivalité ne devait plus apparaître entre les partisans de sa candidature présidentielle. « Le président m'a dit : "Tout le monde doit se ranger sous la même bannière" », raconte M. Fillon.

La même directive a été répétée par M. Chirac, le 27 novembre, à l'occasion du sommet franco-italien de Périgueux, au maire de la ville, le sénateur (RPR) Xavier Darcos, président de l'UEM en Dordogne. Puis encore, le lendemain, à une dizaine de sénateurs, avec lesquels le président déjeunait : « Les partis sont totalement démodés, leur a-t-il dit. Il ne faut pas se laisser impressionner par les apparatchiks. »

Ce sont les deux initiateurs de l'Union en mouvement, Alain Juppé et Jérôme Monod – le conseiller politique du chef de l'Etat –, qui ont convaincu M. Chirac de la nécessité d'agir. Depuis quelques semaines, le mouvement dont ils

ont suscité la création – le 4 avril – pour rassembler les chiraquiens de tous bords, est aux prises avec le RPR et l'Association des amis de Jacques Chirac, dans un climat de concurrence manifeste. L'étonnante course aux meetings qui s'en est suivie, ces dernières semaines, risque de dérouter les électeurs de droite, ont estimé MM. Juppé et Monod.

Au début de novembre, à quelques jours d'intervalle, deux réunions concurrentes avaient été organisées : l'une à Nice avec Nicolas Sarkozy et Bernard Pons, l'autre à Menton avec M. Juppé et l'UEM. Les premiers avaient davantage fait recette que les seconds. Le même scénario était en passe de se reproduire à Lille, à la mi-décembre. Sous l'égide des Amis de Jacques Chirac, M. Sarkozy avait convaincu Philippe Séguin de venir prononcer, le 14 décembre, un grand discours gaullien, destiné à contrer Jean-Pierre Chevènement. Cinq jours plus tard, l'UEM devait organiser sa propre réunion à Lambert (Nord), avec M. Fillon et Philippe Douste-Blazy. C'est à ces dissonances que le président a résolu de mettre un terme.

Mardi 20 novembre, lorsque la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, est venue – une nouvelle fois – se joindre à l'Elysée des

menées de l'UEM, elle s'est heurtée à un président beaucoup plus tranchant qu'auparavant. Quelques jours plus tôt, le député (UDF) Renaud Dutreil, président de l'UEM, avait évoqué avec la présidente du RPR la transformation officielle de ce regroupement enco-

Elle est repartie avec la promesse que si un nouveau parti devait être fondé, il ne le serait pas avant l'élection présidentielle. Mais elle a également reçu la consigne de participer plus activement à l'union.

Président des Amis de M. Chirac, Bernard Pons a lui aussi été ser-

qu'il avait laissé s'installer aurait des conséquences négatives pour lui ». M. Chirac a donc engagé les barons de la droite à mettre réellement en œuvre l'union de ses partisans. Conséquence tangible : les deux réunions prévues les 14 et 19 décembre ont été supprimées ; elles seront remplacées par une réunion commune, qui se tiendra le 18 décembre. MM. Pons et Sarkozy ont accepté ce compromis, de même que M^{me} Alliot-Marie. Seul M. Séguin, qui voit en l'UEM un tremplin pour son rival de toujours, M. Juppé, n'a pas encore confirmé sa participation.

M. Sarkozy s'efforce pourtant de réintroduire dans le jeu le candidat malheureux à la Mairie de Paris. « Le talent ne se démode jamais, dit-il, et je suis convaincu qu'il faut rassembler tout le monde. Car contrairement à certains, j'estime que nous n'avons pas encore gagné. » Vendredi 30 novembre, M. Sarkozy devait attester sa volonté de rassemblement, en débarquant à Béziers en compagnie de Claude Goasguen (DL) et de l'un des bras droits de M. Juppé, Patrick Stefanini (RPR). Pour preuve, enfin, que les deux hommes ne sont pas en compétition, le maire de Bordeaux est même attendu, fin janvier, à Neully, la ville dont M. Sarkozy est le maire.

« M. Chirac est content de l'Union en mouvement parce qu'elle peut accueillir tout le monde et qu'il n'y a pas véritablement de chef », rapporte M. Sarkozy, qui, après avoir rencontré le président de la République à trois reprises au cours des trois dernières semaines, n'entend pas du tout interrompre sa propre tournée des popotes. Co-animateur d'un autre réseau de soutien à M. Chirac, Dialogue et initiative, le député (RPR) de Saône-et-Loire, Dominique Perben renchérit : « Avec un Bayrou à 4 ou 5 %, il faut que les députés UDF ne se sentent pas dans une impasse. C'est tout l'intérêt de l'UEM, qui peut les accueillir. »

Le choix politique de transformer l'UEM en un parti du président, voire, mieux, en un parti unitaire d'une droite moderne, n'est pas arrêté pour autant. MM. Monod et Juppé en sont partisans. « M. Juppé veut aller droit au but, et assez vite. Il est vrai que ses intérêts sont totalement compatibles, aujourd'hui, avec ceux de Jacques Chirac », affirme M. Dutreil. Mais il semble que le chef de l'Etat ait résolu d'en reporter la fondation formelle au lendemain de l'élection présidentielle.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

Les partis de l'opposition s'astreignent à préparer ensemble les législatives

BIEN MOINS préoccupés par l'élection présidentielle que par les législatives de juin 2002, les élus de droite – députés sortants et potentiels nouveaux candidats – ont fait pression sur les états-majors de leurs partis respectifs pour qu'ils consentent à préparer un peu plus activement cette dernière échéance. Des premiers résultats tangibles viennent d'être obtenus : après des contacts bilatéraux organisés sous l'égide de Démocratie libérale – le 14 novembre avec le RPR, puis le 21 novembre avec l'UDF –, une première réunion tripartite doit avoir lieu, mercredi 12 décembre, dans les locaux de DL. Alain Madelin étant le seul à avoir clairement distingué sa campagne présidentielle de la préparation des législatives, qui incombe à son parti, cette rencontre ne devrait pas suffire à dissiper malentendus et arrière-pensées.

Contrairement de réviser ses ambitions à la baisse, et soucieux d'adresser quelques signes aux élus centristes dans la perspective du congrès de son parti, organisé à Amiens les 1^{er} et 2 décembre, François Bayrou, qui affirmait que les investitures aux législatives ne seraient accor-

dées qu'au soir du premier tour de la présidentielle, a dû lâcher du lest. Le 21 novembre, il a proposé à son rival chiraquien, Philippe Douste-Blazy, ainsi qu'au président délégué de l'UDF, Hervé de Charette, d'être associés aux négociations avec le RPR et DL (Le Monde du 23 novembre). Ce faisant, M. Bayrou a pris soin de diluer leurs responsabilités : lors d'un comité exécutif de l'UDF, mercredi 28 novembre, le député européen a ainsi proposé la création d'une commission d'investiture comprenant pas moins d'une dizaine de personnes, dont plusieurs de ses proches... La question de la composition de la délégation centriste qui participera à la réunion du 12 décembre doit être examinée, vendredi, en bureau politique. « Bayrou a baissé pavillon mais il fait marcher à fond la pompe à brouillard », commente le député UDF – chiraquien – Renaud Dutreil.

COTE MAL TAILLÉE

Le RPR, qui ne peut plus invoquer aujourd'hui la mauvaise volonté centriste, n'est pas non plus exempt d'arrière-pensées dans cette affaire. Le parti gaulliste souhaite en effet, lui aussi, que les investitures ne soient formellement accordées qu'au lendemain de l'élection présidentielle. Tout arbitrage préalable risquerait en effet de provoquer, dans chaque circonscription, des aigreurs préjudiciables à la campagne de Jacques Chirac. « La primeur est l'élection présidentielle. Il ne faut pas perturber cette campagne par des difficultés locales », confie ainsi le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier. Cet attentisme doit également permettre de maintenir une épée de Damoclès sur les candidats, étant entendu que chacun d'entre eux devra respecter un « code de bonne conduite » vis-à-vis du chef de l'Etat s'il veut obtenir le sésame de l'investiture.

Traillés entre deux objectifs contradictoires, les négociateurs de l'opposition pourraient s'accorder sur une cote mal taillée, en ne délivrant, d'ici à la présidentielle, que des « pré-investitures ». Au risque de se voir coiffés sur le fil par l'Union en mouvement, ses promoteurs n'ayant pas renoncé à l'idée de transformer leur mouvement en parti politique au lendemain d'une réélection de M. Chirac.

Jean-Baptiste de Montvalon

L'influence d'Alain Juppé se heurte aux réticences des barons

LEUR relation est un mystère. Elle est aussi un sujet d'exaspération pour bien des barons du RPR, qui espèrent toujours un relâchement de leurs liens. Ils jalourent la plus petite démonstration de leur confiance mutuelle. Et pour finir, le même soupire revient sans cesse : « Mais pourquoi Chirac fait-il donc tout cela pour Juppé ? »

C'est en tout cas cette relation – rarement vue en politique – entre le président de la République et son ancien premier ministre qui suscite aujourd'hui, en grande partie, la résistance des leaders de la droite à l'égard de l'Union en mouvement (UEM). Car de Nicolas Sarkozy à Philippe Séguin, de Bernard Pons à Jean-Louis Debré, tous voient l'UEM non seulement comme une structure au service de la réélection de M. Chirac, mais aussi comme un marche-pied à l'ambition présidentielle future d'Alain Juppé. « En politique, il ne faut jamais dire son ambition, car alors, vous n'avez que des adversaires ; mais M. Juppé ne peut pas cacher son ambition », déclare volontiers M. Debré, qui s'agace de la confiance qu'a toujours gardée Chirac à l'égard de son ancien premier ministre. « Il ne pense déjà plus qu'à une chose : gagner l'Elysée en 2007 », assure souvent M. Sarkozy – qui caresse évidemment le même rêve. « Moi, j'étais contre la dissolution », rappelle seulement M. Pons.

Jacques Chirac, bien conscient des exaspérations que continue de susciter Alain Juppé, a d'ailleurs longtemps choisi de mettre une sourdine à ses témoignages d'affection. S'il n'a jamais rompu le lien avec son ancien premier ministre, même après la débâcle électorale de 1997, il conservait une grande discrétion sur leurs rencontres. Juppé était au plus bas dans les sondages. Il incarnait l'échec des deux premières années du septennat chiraquien. Pire, il était englué dans des dossiers judiciaires qui menaçaient d'arriver jusqu'au chef de l'Etat.

L'arrivée de Jérôme Monod à l'Elysée, le 2 juin 2000, a cependant changé progressivement les choses. M. Monod est celui qui a présenté Alain Juppé, jeune énarque – sorti inspecteur des finances –, et normalien – agrégé de lettres – à Jacques Chirac, en 1976, lorsque celui cherchait une plume pour ses discours de premier ministre. Il a toujours été convaincu que M. Juppé restait le seul à avoir la capacité intellectuelle, le sens politique et la

relation de confiance avec Jacques Chirac nécessaires pour diriger une droite capable de faire réélire le président. Très vite, M. Monod et M. Juppé se sont donc attelés à la construction d'un parti unique de la droite susceptible d'incarner une future majorité présidentielle pour Jacques Chirac. Très vite aussi, Alain Juppé s'est attaché à en prendre le contrôle, même s'il en a laissé la présidence, la trésorerie et le secrétariat général à trois quadragénaires : Renaud Dutreil, Dominique Bussereau et Hervé Gaymard. C'est cette domination qui a aussitôt suscité les résistances des barons. Le 31 mai 2000, dans une interview au Monde, Alain Juppé avait souri : « J'entends beaucoup dire que je serai candidat à la présidentielle de 2007. Inch Allah. » Il est devenu très clair, pour tous ceux qui le croyaient durablement écarté de la vie politique à cause de son échec de 1997, que M. Juppé ne détiendrait pas si facilement.

Le 18 septembre, M. Sarkozy, qui organisait un déjeuner entre le secrétaire général de l'Elysée Dominique de Villepin, Alain Juppé et Philippe Séguin, qui se détestent cordialement, a pu mesurer à quel point le maire de Bordeaux plaçait

la cause de son parti unique. M. de Villepin, qui paraît, selon les conseillers de l'Elysée, plus mitigé sur l'UEM, a pu aussi constater à quel point MM. Monod et Juppé ralliaient peu à peu à leur cause le président M. Séguin, enfin, a suffisamment compris l'enjeu de pouvoir qu'était devenue cette structure pour ne pas avoir envie d'y entrer.

CALMER LE JEU

M. Juppé tente pour sa part de calmer le jeu. Il reste discret sur les finalités de l'UEM. Et s'efforce de rassurer chacun en assurant qu'il ne sera pas, en tout cas, le premier ministre de Jacques Chirac, si celui-ci est réélu en 2002. M. Juppé sait d'ailleurs bien que cette solution est non seulement difficilement réalisable politiquement – le président réélu ne pourrait rééditer d'emblée la formule de 1995 – et judiciairement. L'enquête sur le financement du RPR, dans laquelle M. Juppé est mis en examen depuis 1998, n'est pas ailleurs pas close. Ses rivaux comme lui-même le savent : tant que pèsera sur sa tête cette épée de Damoclès, son ambition doit rester discrète.

Rle B.

NOTIFICATION OFFICIELLE

INSURANCE COMPANIES ACT 1982 (ROYAUME UNI)

THE SUMITOMO MARINE & FIRE INSURANCE COMPANY (EUROPE) LIMITED

Transfert des activités principales

- Notifié par la présente que The Sumitomo Marine & Fire Insurance Company (Europe) Limited (« Sumitomo ») a introduit une requête auprès de la Financial Services Authority, Insurance Firms Division, agissant au nom et pour compte de la Treasury, en date du 23 novembre 2001, en vue d'obtenir son autorisation, en vertu de la part II de la Schedule 2 C de l'Insurance Companies Act 1982 (RU), quant au transfert en faveur de Mitsui Sumitomo Insurance Company (Europe) Limited (« Mitsui ») de l'entiereté de ses droits et obligations en vertu des polices d'assurances écrites par ou au nom et pour compte de Sumitomo, dont les risques sont situés au Royaume Uni et/ou dans les états membres autres que le Royaume Uni et ce avant le 22 novembre 2001.
- Copies des Statements of Particulars relatives au dit transfert sont disponibles pour inspection dans les locaux de Sumitomo – 47, rue de Ponthieu 75008 Paris entre 9 h et 17 h, du lundi au vendredi (excepté jours fériés) et ce jusqu'au 4 janvier 2002.
- Les remarques écrites relatives au transfert peuvent être envoyées à la Financial Services Authority, Insurance Firms Division, 25 The North Colonnade, Canary Wharf, London, E14 5HS, England avant le 31 janvier 2002 à l'attention de Teresa Baines, Supervisor. La Financial Services Authority ne se prononcera sur l'application de ces remarques qu'après les avoir prise en considération avant cette date.
- La Financial Services Authority est autorisée à exercer les pouvoirs pertinents de la treasury en vertu de Part II de la Deregulation and Contracting Out Act 1994 (RU) et de la Contracting Out (Functions Relating to Insurance) Order 1998 (RU).

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NE AMEUBLEMENT
DÉTAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

Le RPR ne veut pas partager les fonds versés par l'Etat

CRÉER un nouveau parti politique est d'abord une question d'argent. C'est pourquoi l'Union en mouvement (UEM), créée le 4 avril, et le RPR se sont jusqu'à présent âprement disputés. Car l'aide publique de l'Etat, qui permet aux partis de fonctionner, est notamment attribuée en fonction du nombre de parlementaires élus qui déclarent, avant le 30 novembre de l'année précédente, leur appartenance à tel ou tel parti. Chaque député RPR rapporte ainsi à son parti 300 000 francs par an.

L'UEM ne bénéficie donc d'aucune aide publique. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a vite signifié à ses représentants que le parti ne partagerait pas sa cagnotte. Aussi l'UEM s'est-elle retrouvée devant une difficulté imparable : l'absence de fonds propres suffisants (hormis les cotisations, de 50 à 100 francs de ses 10 000 adhérents officiels). Elle n'a pas, aujourd'hui, de local et tient ses réunions au Sénat ou à l'Assemblée nationale. Elle n'a pas non plus de personnel attitré. La coordination nationale est assurée par le trio fondateur, Renaud Dutreil, président, Dominique Bussereau, trésorier, et Hervé Gaymard, secrétaire, ainsi que leurs assistants parlementaires respectifs. Chaque réunion publique locale est financée par les parlementaires locaux, qui, s'ils sont à nouveau candidats, devront inscrire leurs coûts au prorata dans leurs comptes de campagne.

« L'union en tant que telle n'a que quelques dizaines de milliers de francs sur un compte en banque », assure Dominique Bussereau. Elle a aussi des dettes, notamment vis-à-vis du webmaster de son site Internet, qui n'a pas encore été payé en totalité. « Mais c'est tout de même le RPR qui, la plupart du temps, fournit l'aide logistique, explique un conseiller de Michèle Alliot-Marie. « Comme nous le faisons avec toutes les associations amies, nous payons les bus qui amènent les militants aux meetings et nous prenons en charge les mailings. Ce n'est déjà pas mal, non ? »

Rle. B et J-L. S

Le nombre de chômeurs a augmenté en octobre pour le sixième mois consécutif

On compte 26 900 demandeurs d'emploi supplémentaires, mais le taux de chômage reste à 8,9 %

Le nombre de chômeurs a progressé de 1,3 % en octobre (+ 26 900), selon les données publiées, vendredi 30 novembre, par le ministère de l'em-

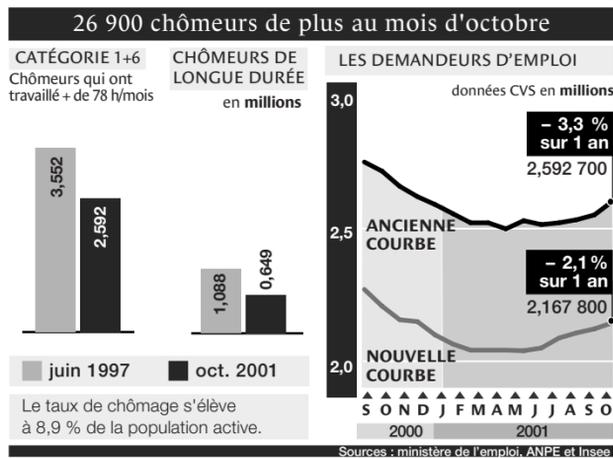
ploi. La multiplication des plans sociaux depuis le printemps commence à se faire sentir : les licenciements économiques ont augmenté de 28 %

depuis six mois. A l'exception des chômeurs inscrits depuis plus de deux ans à l'ANPE, les autres catégories voient leur situation se dégrader.

ELISABETH GUIGOU avait prévenu, jeudi 29 novembre, dans un entretien au *Figaro* : « Nous aurons encore quelques mois difficiles. » La ministre de l'emploi et de la solidarité savait qu'elle devait annoncer, le lendemain, de mauvais résultats sur le front de la lutte contre le chômage. De fait, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté – pour le sixième mois consécutif – en octobre. Il a progressé de 26 900 personnes (+ 1,3 %) par rapport à septembre pour atteindre 2 167 800, selon les statistiques publiées, vendredi 30 novembre, par le ministère. Le taux de chômage, calculé d'après les normes du Bureau international du travail (BIT), est resté stable à 8,9 %. Si l'on y ajoute les inscrits à l'ANPE ayant travaillé plus de soixante-dix heures dans le mois, dont le nombre a progressé de 19 500 (+ 1,8 %), le chômage frappe 2 592 700 personnes.

Dans un communiqué, la ministre de l'emploi juge que « la France résiste mieux que ses partenaires ». Rue de Grenelle, on admet cependant que « ce ne sont pas de bons chiffres », même si l'on avance certaines explications d'ordre conjoncturel. Ainsi, le ministère voit dans la récente dégradation du marché du travail, qui « affecte plus particulièrement les hommes et, parmi eux, les moins de 25 ans (+ 4,3 %) », une conséquence de la fin du service militaire. Il invoque aussi la suppression des conventions de conversion.

En septembre, où le nombre de demandeurs d'emplois n'avait augmenté « que » de 13 100, le gouvernement avait été presque soulagé, jugeant qu'il n'y avait



pas eu de brusque accélération du chômage malgré les attentats du 11 septembre. Un mois après, le soulagement n'est sans doute plus le sentiment dominant.

L'activité multiplie les signes de ralentissement, même si la crois-

sance et l'emploi ont bien résisté au troisième trimestre. Les investissements sont en baisse, les exportations chutent et les industriels n'ont pas le moral. Seule la consommation des ménages résiste, alimentée par les créations

Le PARE est toujours l'objet de polémiques

Le SNU-ANPE (ex-CFDT ANPE) qui rendra public, le 10 décembre, son propre bilan du plan d'aide au retour à l'emploi (Pare), estime que ce dispositif est « de moins en moins adapté avec le retournement de la conjoncture économique ». Pour Hélène Appé, l'une de ses responsables, « le PARE ne correspond pas aux besoins de certaines populations touchées par les plans sociaux, auxquelles il faut du temps et (...) des formations qualifiantes longues pour s'en sortir ». Très critiqué par les associations de chômeurs, le Pare fait toujours l'objet de plusieurs recours juridiques visant à lever les ambiguïtés sur son caractère obligatoire ou non. Malgré une décision du Conseil d'Etat qui avait réaffirmé, le 11 juillet, son caractère non obligatoire, les choses sont moins claires. Le tribunal de grande instance de Marseille doit ainsi examiner en référé, vendredi 7 décembre, une nouvelle requête d'une demandeuse emploi qui, appuyée par la CGT-chômeurs, conteste le fait de n'être pas indemnisée faute d'avoir signé le Pare.

d'emplois, la hausse des salaires, la baisse des prix du pétrole et une inflation modérée.

Une lecture plus fine des chiffres du chômage d'octobre met en évidence des éléments inquiétants. Les licenciements économiques augmentent de 8,5 % (19 200 personnes en octobre). Depuis six mois, ils ont bondi de 28 %, reflétant l'augmentation du nombre de plans sociaux depuis le printemps. Autre signe du ralentissement économique, ce sont les inscriptions à l'ANPE consécutives à des fins de mission d'intérim qui ont le plus augmenté (+ 13,5 %). Le nombre de personnes qui se retrouvent au chômage à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée est également en hausse (+ 6,1 %). Au total, ce sont 364 000 demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE en octobre, soit 8,3 % de plus qu'en septembre. Dans le même temps, les sorties de l'agence n'ont été que de 334 600 (+ 5,9 %) avec – mauvais signe – un recul des reprises d'emploi (- 5,5 %) et des entrées en stage (- 7,2 %).

Dans ce panorama assez sombre du marché du travail, le gouvernement peut seulement se féliciter d'un élément positif : la persistance du recul du chômage de très longue durée (plus de deux ans), qui baisse de 1,7 %. Cependant, le chômage de longue durée (plus d'un an), ne diminue que de 0,6 %, ce qui signifie que le nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an et moins de deux ans est reparti à la hausse. Un indicateur qui peut, là encore, inquiéter.

Virginie Malingre

Le PS cherche une circonscription pour M^{me} Voynet

UNE bonne circonscription, mais laquelle ? Pour ménager une alliée d'importance, Dominique Voynet, le PS est prêt à trouver à la secrétaire nationale des Verts une terre d'élection sûre pour les législatives de 2002. La question se négocie en dehors de l'accord global Verts-PS, en cours de discussion.

Il y a peu, l'hypothèse de la circonscription de Chenôve, dans la banlieue sud de Dijon, tenait la corde. François Hollande et Dominique Voynet se sont rencontrés et cette solution a été évoquée. François Rebsamen, maire de Dijon et puissance socialiste régionale doit voir M^{me} Voynet prochainement. L'affaire n'est pourtant pas simple.

Officiellement, l'ancienne ministre de l'environnement est toujours candidate à Dole (Jura), bien que l'ambiance de la gauche « plurielle » locale ne soit pas des plus sereines et que M^{me} Voynet ait essuyé une défaite aux municipales. Une circonscription de gauche, où sa fille est inscrite à l'école, comme elle l'a souligné lors des journées d'été de Lamoura, à 25 km de Dole, ne serait donc pas pour lui déplaire.

Mais cette circonscription est celle de feu Roland Carraz, ami cher de Jean-Pierre Chevènement, qui fera à n'en pas douter un *casus belli* majeur du parachutage de M^{me} Voynet. Une question presque aussi affective que politique. En tout cas, le député européen et vice-président du Mouvement des citoyens, Sami Nair, devrait s'y présenter. Outre l'opposition du MDC, M^{me} Voynet sera embarrassée par les positions des Verts de Dijon et de Besançon, opposés sur le TGV Mulhouse-Dijon. De plus, la circonscription compte un canton rural, le plus important de la Côte-d'Or, peu attiré par les idées vertes. Enfin, pour cette circonscription réservée à une femme au titre de la parité, une socialiste est déjà candidate à la candidature. « Tout cela se regarde calmement », conclut M. Rebsamen.

Béatrice Gurrey

M. Jospin a affirmé au juge ne rien savoir d'un financement occulte du PS

Il était interrogé dans l'affaire Destrade

RECUEILLIE au domicile parisien du premier ministre, le 19 novembre, par le juge d'instruction de Pau (Pyrénées-Atlantiques), Thierry Pons, la déposition de Lionel Jospin n'a apporté aucun détail significatif au dossier de l'affaire Destrade. Premier secrétaire du PS jusqu'en mai 1988, M. Jospin a indiqué qu'il ne disposait « d'aucune information » sur l'existence d'un financement occulte du PS par les groupes de grande distribution commerciale, tel que l'a décrit l'ancien député (PS) Jean-Pierre Destrade. Ce dernier s'accusant, depuis 1995, d'avoir été chargé de la collecte et de la répartition des fonds entre le PS et l'ex-MRG (devenu PRG), M. Jospin a indiqué n'avoir « aucune connaissance de la réalité de telles affirmations ».

Invoquant le rôle d'intermédiaire que M. Destrade assure avoir exercé, pour le PS, auprès des groupes de grandes surfaces entre 1988 et 1992, le juge a demandé au premier ministre si « cette mission » lui semblait « plausible » ; « Il m'est difficile sur ce sujet de m'exprimer de façon subjective », a répondu M. Jospin. « J'ai simplement constaté, par la lecture de la presse, que M. Destrade disait beaucoup de choses et que tout n'était pas crédible. »

« Je connaissais bien Jean-Pierre Destrade, comme élu et responsable socialiste », a, par ailleurs, déclaré le premier ministre, ajoutant l'avoir « souvent vu, dans des cadres généralement collectifs » et avoir eu avec lui « des relations cordiales ». Il a cependant précisé l'avoir rencontré « beaucoup moins souvent à partir de 1988 », date à laquelle lui-même devint ministre de l'éducation nationale.

« RÉUNIONS COLLECTIVES »

Interrogé sur la mention, dans les agendas de M. Destrade saisis par la police, de plusieurs rencontres avec lui entre 1987 et 1991, le premier ministre a répondu : « Les rencontres évoquées n'ont pu correspondre qu'à des réunions collectives de caractère politique. Je n'ai jamais eu, dans cette période, de rendez-vous particulier avec Jean-Pierre Destrade. Je ne l'ai jamais reçu chez moi. »

Interrogé pour sa part le 20 novembre, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, dont

le nom figure aussi à plusieurs reprises sur les agendas de M. Destrade, a indiqué avoir rencontré l'ex-député « dans un climat de cordialité personnelle et de sympathie politique » avant que leurs relations se « distendent sans cause particulière à partir de 1994 ». « Aucun de nos rendez-vous n'était lié à une question touchant le financement du PS », a assuré M. Moscovici, contestant tout rapport entre ces fréquentations et ses fonctions passées de trésorier du PS (1992-1994).

Le chef du gouvernement a lui aussi mis en doute le contenu des carnets de M. Destrade, qui signalent, à la date du 28 février 1990, un déjeuner « chez M. Jospin » avec l'homme d'affaires Richard Moatti, ami personnel du premier ministre et ancien membre de la commission des finances du PS (*Le Monde* du 15 mai 2001). M. Jospin a certifié qu'il n'avait « jamais rencontré [M. Destrade] en particulier avec M. Moatti, pas plus à [son] domicile qu'ailleurs », concluant que l'entrevue mentionnée n'avait « pas existé ».

Questionné sur ses liens avec M. Moatti – mis en examen dans ce dossier en 2000 –, le chef du gouvernement a précisé qu'il était « un ami personnel qu'il connaît depuis le début des années 80 et avec qui [ses] relations se sont toujours situées sur le terrain personnel ». « Pour moi, a-t-il ajouté, M. Moatti était un chef d'entreprise, puis un homme d'affaires qui travaillait pour lui-même. Je n'ai jamais eu connaissance d'autres activités. »

Le même M. Moatti avait toutefois été désigné en 1995, dans une enquête du juge Renaud Van Ruytbeke, par des dirigeants de GEC-Alsthom, comme un intermédiaire officieux chargé de collecter des fonds pour le PS. « Quand j'ai évoqué ce type de question avec lui, après des affirmations dans la presse, a dit M. Jospin au juge, il m'a indiqué n'avoir jamais eu ce type d'activité en dehors de ses propres affaires. » L'audition se clôt sur cet échange : « Est-ce que M. Moatti vous a aidé financièrement dans des campagnes électorales sur la période 1988-1993 ? » demande le juge ; « Non, répond M. Jospin [...], pas plus d'ailleurs qu'antérieurement. »

Hervé Gattegno

M. Chevènement lance sa campagne parisienne

LE PRÉSIDENT du Mouvement des citoyens (MDC), maire du 11^e arrondissement, Georges Sarre, a présenté, jeudi 29 novembre, dans un café « branché » du quartier de la Bastille, les comités de soutien parisiens à Jean-Pierre Chevènement, candidat à l'élection présidentielle. Il était entouré des écrivains Catherine Clément, Max Gallo et Danièle Sallenave, respectivement présidents des comités des 6^e, 5^e et 12^e arrondissements, de Dominique Jamet, journaliste à *Marianne*, et du gaulliste de gauche, Pierre Dabiez.

Une douzaine d'élus du MDC figurent parmi les animateurs des comités, dont deux adjoints au maire de Paris, Eric Ferrand, chargé des affaires scolaires, et l'ancien proviseur du lycée Henri-IV, Odette Christianne, chargée des anciens combattants. Plusieurs militants ou transfuges du RPF ont répondu à l'appel, notamment Pierre Dubreuil, qui était directeur de campagne de Jean-Louis Arajol (RPF) aux élections municipales de mars 2001. M. Arajol, un proche de Charles Pasqua, était tête de liste tibériste dans le 20^e arrondissement.

Laurent Fabius défend les baisses d'impôts

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a défendu, jeudi 29 novembre, la politique de baisse d'impôts du gouvernement, alors que cette baisse ne figure qu'en dernier point du programme économique du Parti socialiste. « Ce n'est pas en augmentant sans cesse les dépenses publiques qu'on encouragera le mieux l'emploi, a estimé M. Fabius. Il faut savoir aussi, tout en assurant bien sûr les services publics, contenir les déficits et limiter les impôts et les charges. » « Faute de quoi, a-t-il ajouté, la compétitivité de la France en Europe, donc l'emploi et le pouvoir d'achat, en subirait les conséquences. »

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : le Sénat a rejeté, sans examen, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002, par 203 voix contre 111. Le texte sera soumis, mardi 4 décembre, aux députés en vue d'une adoption définitive.

■ **SONDAGE** : la cote de confiance de Jacques Chirac a baissé de 6 points en novembre et atteint, désormais, 50 %, tandis que celle de Lionel Jospin (52 %) a baissé d'un point, selon un sondage de la Sofres, à paraître samedi 1^{er} décembre, dans *Le Figaro Magazine*. La moitié des personnes interrogées (contre 56 % en octobre) font confiance au président de la République « pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ».

Courrier INTERNATIONAL
N° 578 du 23 novembre au 5 décembre 2001 20 FF / 3,05 €
www.courrierinternational.com

FAMINE
en Amérique centrale

Une ville à réinventer
NEW YORK

20 FF

AFGHANISTAN Palabres à Bonn, confusion à Kandahar
HISTOIRE DE L'ART La théorie de David Hockney
Et chaque jour : www.courrierinternational.com

FRAUDE En cinq mois, quatre vétérinaires français ont été mis en examen pour leur participation présumée à un trafic international de chiens. ● À SAINT-CYR-L'ÉCOLE (Yvelines),

chez l'un d'entre eux, une perquisition, lundi 26 novembre, a permis de mettre au jour un charnier de 76 cadavres de chiens en décomposition. ● LES TROIS AUTRES VÉTÉRINAIRES

auraient servi de caution à l'importation illégale de plusieurs dizaines de milliers de chiots d'Europe de l'Est, pour le compte de Francis Duprat, premier importateur d'animaux de com-

pagnie en France. ● LA FRAUDE consiste à tricher sur l'âge et l'origine des chiots, tout en fournissant aux acheteurs des certificats de vaccination falsifiés. ● LES CHIOTS sont élevés en

batteries dans des fermes d'Europe de l'Est. Leurs mauvaises conditions d'élevage sont à l'origine de risques sanitaires et de troubles de comportement.

Deux enquêtes judiciaires révèlent l'ampleur de trafics de chiens vers la France

Plus de 50 000 chiots sont importés chaque année illégalement d'Europe de l'Est où ils sont élevés dans de très mauvaises conditions sanitaires. Plusieurs vétérinaires et le premier importateur français ont été mis en examen pour leur participation à ces fraudes sur l'âge et l'origine des chiens

LE DOCTEUR René Bailly, président du Syndicat national des vétérinaires, est « effondré ». En cinq mois, quatre de ses confrères ont été mis en examen pour leur participation présumée à un trafic international de chiens. Le dernier d'entre eux, chez qui ont été retrouvés, lors d'une perquisition effectuée le 26 novembre à Saint-Cyr-l'École (Yvelines), les cadavres de 76 chiens, est suspecté par un juge d'instruction de Châlons-en-Champagne d'avoir fourni des documents irréguliers à deux commerçants de la Marne. Dans la Haute-Garonne, trois autres praticiens ont été mis en examen, le 22 juin, par un juge d'instruction d'Angoulême (Charente). Ils travaillaient pour Francis Duprat, premier importateur d'animaux de compagnie en France, lui-même mis en examen six mois plus tôt. Poursuivis pour complicité de « faux et usage de faux », d'« importation illégale » et de « tromperie sur la qualité de la marchandise vendue », les vétérinaires sont soupçonnés d'avoir servi de caution, depuis des années, à l'importation illégale et très lucrative de plusieurs dizaines de milliers de chiots en provenance d'Europe de l'Est.

Entre ces deux affaires, les « similitudes ne manquent pas », observe Pascal Chauv, procureur au tribunal de Châlons-en-Champagne. Dans la Marne comme dans la Haute-Garonne, la justice a d'abord été saisie de plusieurs plaintes de particuliers, excédés par la mort rapide des chiots qu'ils venaient d'acheter dans des animaleries, ou par « les caractéristiques des animaux, qui ne correspondaient pas au pedigree sous lequel ils avaient été vendus », précise le procureur. Dans les deux cas, les

chiots provenaient d'élevages intensifs installés en Hongrie, en Slovaquie ou en Slovaquie, où ils étaient achetés par les courtiers français entre 500 et 1 000 francs pièce selon la taille, avant d'être revendus entre 2 500 et 4 000 francs aux animaleries.

TRICHE SUR L'ÂGE ET L'ORIGINE

Dans ce type de commerce, la fraude, subtile, consiste à tricher sur l'âge et l'origine des chiots. Alors que les espèces élevées en France peuvent être vendues à partir de huit semaines, la loi interdit toute importation de chiens de moins de quatre mois, délai en dessous duquel le vaccin contre la rage est jugé inefficace sur un animal encore immunisé par les anticorps de sa mère. Seulement, à cet âge, « les chiots n'ont plus aucune chance d'être achetés dans des animaleries, où les clients ne craignent que pour les tout petits », explique Henri Barbe, président de l'Association nationale contre le trafic des animaux de compagnie (Antac).

Résultat : « Les courtiers préfèrent être dans l'illégalité pour ce qui concerne l'âge des animaux », résume Yves Legeay, professeur à l'école vétérinaire de Nantes, dans un rapport sur la commercialisation des animaux de compagnie remis en 2000 au ministère de l'Agriculture. La tentation de frauder est d'autant plus grande, s'inquiète le scientifique, que les contrôles aux frontières « sont de moins en moins pénalisants (...) en raison des réelles difficultés que les douaniers rencontrent » pour évaluer l'âge des animaux.

Au cours d'une perquisition effectuée en novembre 2000 dans les locaux de Francis Duprat, à Montspan (Haute-Garonne), des inspec-



teurs de la brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et sanitaires (BNEVS) n'ont pourtant eu aucun mal à déceler, dans un arrivage en provenance de pays de l'Est, 21 chiots âgés de moins de deux mois, dont certains étaient réputés avoir été vaccinés un mois avant leur naissance. « A leur arrivée, le vétérinaire français établit un nouveau certificat de vaccination, où il mentionne que les chiens sont âgés de trois mois, alors qu'ils sont, selon les indications du vétérinaire étranger, nés la veille de leur départ », ont observé les enquêteurs. Plus récemment, les douanes de Strasbourg ont intercepté, le 10 avril, une camionnette immatriculée en Slovaquie contenant un chargement de 81 chiots dont 79 n'avaient pas l'âge légal et dont les documents étaient totalement fantaisistes.

C'est en effet par le biais de ces nouveaux certificats de vaccination, sur lesquels ne figure aucune trace de la provenance étrangère de l'animal, que les commerçants réussissent à « légaliser la présence de l'animal sur le territoire tout en laissant croire aux clients que les chiots vendus proviennent d'éleveurs français », détaille le rapport des experts vétérinaires remis à la justice. Selon les calculs d'Henri Barbe, 100 000 chiens auraient ainsi été importés illégalement en France en 1999, dont 50 000 à destination du seul commerce de M. Duprat, qui a réalisé la même année un chiffre d'affaires de 28 millions de francs.

L'importateur n'a pourtant déclaré que 20 000 chiens aux douanes. L'enquête a montré que le courtier n'enregistrait les animaux que lors de leur vente, et non à leur arrivée sur l'exploitation. En outre, il conservait des cartes de tatouage d'animaux décédés, que la loi oblige à renvoyer à la Société centrale canine. Selon la brigade d'enquêtes vétérinaires, ces documents lui auraient permis de « blanchir » une partie des animaux importés illégalement et sans vaccins en leur attribuant les papiers d'animaux décédés, tout en économisant au passage « le coût du vétérinaire, du vaccin et de l'achat de carte de tatouage ».

NON VACCINÉS CONTRE LA RAGE

Finalement, une partie de ces chiens n'aurait donc jamais été vaccinés contre la rage – une « bombe » sanitaire dénoncée dès 1993 par le premier vétérinaire, démissionnaire, employé par M. Duprat. « Concernant la rage, il y a un risque certain pour les propriétaires et leur entourage s'ils ne savent pas que leurs chiens ont été importés illégalement de pays de l'Est, où rien n'est fait pour les animaux de six semaines », confirme Hervé Bourhy, directeur adjoint du centre national de référence pour la rage à l'institut Pasteur. Ces chiens non vaccinés, poursuit le scientifique, contribueraient aussi à la recrudescence sur le territoire d'autres maladies, comme la toux du chenil, qui peut entraîner une affection respiratoire chronique chez l'homme.

Le courtier et ses trois vétérinaires protestent de leur innocence et rejettent

toute responsabilité sur l'administration locale. « Je ne vois pas ce qu'il pourrait y avoir d'illégal puisque nous avons tous les documents officiels », objecte Jean Barthe, l'un des vétérinaires mis en examen, pour qui « rien ne permet de prouver l'âge d'un chien entre deux et quatre mois ». L'exploitation n'était-elle pas régulièrement contrôlée par les douanes et les services vétérinaires du département (DSV), qui n'ont jamais rien eu à redire sur son fonctionnement ? L'établissement de M. Duprat était bien contrôlé, confirme, embarrassée, la directrice des services vétérinaires de la Haute-Garonne, dont les agents « vérifiaient surtout les registres, le contrôle le plus important ayant déjà été effectué au poste d'inspection frontalier », en Autriche, après lequel « il n'est plus possible de renvoyer les animaux dans leur pays ».

A l'échelon national, aucun ministère n'est enfin en mesure de chiffrer l'importance du commerce international des chiens. « Les services douaniers ne comptabilisent que les kilos de viande », s'effare Geneviève Perrin-Gaillard, députée (PS) des Deux-Sèvres, chargée depuis juin d'une mission d'information parlementaire sur le trafic et le commerce des chiens. « Il n'y a en France aucune traçabilité des animaux », s'indigne-t-elle. Quant à la responsable de la santé animale au ministère de l'Agriculture, Nathalie Melik, elle assure que, « grosso modo, tous les chiens sont vaccinés » en France.

Alexandre Garcia

Des élevages de chiots en batteries en Europe de l'Est

CHAQUE ANNÉE, un million de chiens sont vendus en France. Pour répondre à l'explosion de la demande, en partie suscitée par la multiplication des animaleries comme par certains effets de mode, des élevages industriels se sont développés, depuis le milieu des années 1990, dans quelques pays d'Europe de l'Est, sur le modèle de ce qui existait en matière de poulets ou de cochons.

A l'origine de ce développement, une poignée de grands groupes du Benelux, spécialisés dans la production animale au kilo. Freinés par les règlements de plus en plus draconiens sur la protection animale et la qualité des installations au sein de l'Union européenne, ces entreprises ont investi l'Europe de l'Est, en rachetant, pour quelques centaines de milliers de francs, des fermes tchèques, slovaques, hongroises ou polonaises. Les familles de fermiers, payées 25 000 francs par an, ont commencé à y élever des chiots en batterie à partir des reproducteurs importés en semi-remorques du Benelux, sans trop se préoccuper de la santé ou de l'origine des espèces. La qualité des chiens souffre de ces conditions d'élevage : certains sont vendus alors qu'ils n'ont été ni sevrés dans les règles ni socialisés, et présentent donc de graves troubles du comportement que les acheteurs découvrent trop

tard. Les prix, défilant toute concurrence, ne leur ont pas moins assuré une très large clientèle parmi les consommateurs à haut niveau de vie d'Europe occidentale.

LA BELGIQUE, « PLAQUE TOURNANTE »

A l'Ouest, ces milliers de chiots sont écoulés dans des animaleries qui prolifèrent en France ou en Belgique, ce dernier pays étant souvent cité, notamment dans le rapport officiel du professeur Legeay sur la commercialisation des animaux de compagnie, comme « la plaque tournante de l'importation en provenance des pays de l'Est ». Achetés 3 000 francs aux négociants spécialisés, les chiens sont revendus de 5 000 à 8 000 francs, selon l'« apparence raciale ». Dans ces supermarchés du vivant, ce n'est toutefois pas le commerce des animaux qui dégage le plus de bénéfices. « Ce qui intéresse les animaleries, c'est surtout le marché de l'alimentation et des accessoires », explique André Warlet, directeur des relations institutionnelles à la Société centrale canine. En termes de profit, le marché du vivant est presque anecdotique. »

A. Ga.

Un charnier mystérieux chez un vétérinaire des Yvelines

VERSAILLES

Devant le pavillon gris abritant la clinique vétérinaire du docteur Henri Viatte s'entassent par dizaines des sacs-poubelle dégageant une odeur de mort. Les gendarmes de la brigade de Versailles n'en finissent pas de remonter de la cave des cadavres de chiens en décomposition. Un tracto-pelle est venu dans l'après-midi du lundi 26 novembre, jour de la perquisition chez ce vétérinaire de Saint-Cyr-l'École (Yvelines), remuer les ronces du jardin et dégager d'autres dépouilles putréfiées. Soixante-seize cadavres de grands chiens, en majorité des bergers allemands et des bergers belges, ont ainsi été exhumés ou découverts dans le congélateur du docteur Viatte.

Celui-ci ne s'attendait pas à recevoir la visite des gendarmes dépêchés par la section de recherches de Reims (Marne) dans le cadre d'une large enquête sur un éventuel trafic d'animaux de compagnie. Alors que des clients apportaient encore leurs chats ou chiens

chez ce praticien, les gendarmes sont tombés « avec stupeur » sur ce charnier. Constatant « un dépôt de cadavres et une infraction à la réglementation sanitaire », ils ont ordonné immédiatement la fermeture de la clinique et placé le docteur Viatte en garde à vue. Face aux enquêteurs, il a avoué « alimenter ce charnier depuis des années ».

« SERIAL KILLER »

Apparemment, le voisinage ne se doutait pas des pratiques morbides du docteur « diplômé de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort », comme l'indique sa plaque, installé à Saint-Cyr-l'École depuis une vingtaine d'années. « Je trouvais que ça sentait mauvais dans le quartier, précise une jeune fille accompagnée de son labrador, mais je croyais que c'étaient les égouts. »

Ce vétérinaire d'une soixantaine d'années, impassible devant les faits, serait-il un « serial killer de chiens », selon l'expression d'un gendarme ? Ou serait-il impliqué dans l'affaire délictueuse en cours d'investigation dans l'est de la France ?

L'autopsie des chiens retrouvés dans le congélateur déterminera si ces animaux ont subi des sévices ou des expérimentations. Quant au lien de cette affaire avec un trafic commercial de chiens, le magistrat instructeur de Châlons-en-Champagne (Marne) qui a délivré la commission rogatoire pour perquisitionner chez le docteur Viatte, refuse de le confirmer. A la section de recherches de Reims, on regrette que cette perquisition ait été « prématurément dévoilée » alors qu'une enquête « de dimension au moins nationale est en cours depuis huit mois ».

Pour le docteur Frédéric Klap, qui exerce en région parisienne, un tel recel de cadavres relève d'une infraction caractérisée : « La réglementation nous oblige à conserver les animaux euthanasiés dans une chambre froide et à les faire enlever par une société d'incinération, quitte à restituer les cendres aux propriétaires ensuite. » L'association contre le trafic des animaux de compagnie s'est constituée partie civile.

Jean-Pierre Dubois

"J'AI TOUJOURS ENVIE D'ALLER AUX GALERIES"

GALERIES Lafayette

Ouverture exceptionnelle dimanche 2 décembre et

-15%

sur tout* avec votre Carte samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre.

*Sauf points rouges, librairie, maroquinerie de luxe, grandes marques de parfumerie, alimentation, restauration, Lafayette Mariage et autres services. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. Crédit reconstitué d'un an renouvelable. Carte Galeries délivrée après acceptation de votre dossier par Cofinoga, S.A. au capital de 100 000 000 € - 66, rue des Archives 75003 Paris 682015332 RCS Paris. Tél. : 01 44 54 47 00. Encours crédit jusqu'à 800 € [5 247,66 F], taux mensuel de 1,615 % et TEG de 19,31 %, mensualités de 30 € (0,679 F) - de 300 € à 1 524 € (de 5 147,66 F à 9 996,78 F), taux mensuel de 1,615 % et TEG de 19,30 %, mensualités de 60 € (3,357 F) - de 1 524 € à 2 308 € (de 9 996,78 F à 15 087,01 F), taux mensuel de 1,405 % et TEG de 16,98 %, mensualités de 90 € (2,003 F) - de 2 308 € à 3 108 € (de 15 087,01 F à 20 334,67 F), taux mensuel de 1,405 % et TEG de 16,96 %, mensualités de 100 € (2,221 F) - de 3 108 € à 7 700 € (de 20 334,67 F à 50 508,69 F), taux mensuel de 1,405 % et TEG de 16,96 %, mensualités de 5 % de l'encours - de 7 700 € à 11 500 € (de 50 508,69 F à 75 435,06 F), taux mensuel de 1,405 % et TEG de 16,96 %, mensualités de 5 % de l'encours - plus de 11 500 € (75 435,06 F) taux mensuel de 1,205 % et TEG de 15,66 %, mensualités de 5 % de l'encours. Les mensualités intègrent le remboursement du capital, des intérêts et de l'assurance du compte (si vous y avez souscrit). Taux mensuels indicatifs. Conditions en vigueur au 01/10/01. Carte payante 7 € (en 45,92 F). Renseignez-vous à l'espace Carte.

Hausmann

Les syndicats majoritaires dans la police signent un accord avec Daniel Vaillant

Au total, 1,1 milliard de francs sera consacré à l'amélioration des revenus

A l'issue d'une dernière journée de négociations, les syndicats majoritaires chez les policiers ont signé un accord avec le ministre de l'intérieur,

Daniel Vaillant. Le texte prévoit d'accorder 400 millions de francs d'efforts supplémentaires dans le budget 2002, portant à 1,1 milliard la

somme totale consacrée aux augmentations des revenus des policiers. Trois syndicats ont refusé de signer ce texte qu'ils jugent insuffisant.

EN SIGNANT un accord avec les syndicats majoritaires, jeudi 29 novembre, le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, espère avoir mis un terme au mécontentement policier. Les 400 millions de francs supplémentaires consentis par le gouvernement (*Le Monde* du 30 novembre), ont permis à M. Vaillant d'obtenir la signature de l'UNSA-police et du syndicat national des policiers en tenue (SNPT), majoritaire chez les gardiens de la paix, ainsi que celles du syndicat national des officiers de police, du syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), et du syndicat des personnels administratifs (SNIPAT). Au total, 1,1 milliard de francs sera consacré en 2002 aux mesures catégorielles en faveur des policiers. Cet effort budgétaire, sans précédent depuis quinze ans, se traduit par une augmentation de salaire entre 600 à 716 francs pour les gardiens de la paix et gradés, qui représentent les deux tiers des policiers. « Le 29 novembre doit marquer le début d'une ère nouvelle pour la police nationale, donc pour la sécurité de nos concitoyens », a estimé M. Vaillant, jeudi, à l'issue d'une rencontre de deux heures au minis-

tère de l'intérieur avec les organisations syndicales.

« Des gestes significatifs ont été accomplis », indiquait le secrétaire général de l'UNSA-police, Joaquin Masanet, en précisant qu'il était « difficile de ne pas en tenir compte ». Outre les efforts consentis pour 2002, le ministre de l'intérieur s'est engagé à ce qu'une somme de 300 millions de francs soit inscrite au budget 2003, pour augmenter de deux points l'indemnité de sujétion spéciale (ISS) que perçoit l'ensemble des fonctionnaires de police. Cela correspondrait à une hausse des salaires de 200 francs environ. Des aménagements de carrière pour les gardiens de la paix ont été conclus : ainsi, tous les élèves des écoles de police devraient bénéficier de la formation d'officier de police judiciaire (OPJ), qui permet sous réserve d'habilitation des parquets généraux de travailler dans les services d'enquête.

JOURNÉE ANNUELLE DU POLICIER

L'accord prévoit également le renforcement de la protection juridique des policiers en leur assurant l'assistance d'un avocat lorsqu'ils sont victimes de violences dans l'exercice de leur métier.

M. Vaillant a indiqué, jeudi, que la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, avait adressé la veille une circulaire aux parquets pour rappeler les dispositions applicables en cas d'agression contre des agents des forces de l'ordre. Par ailleurs, une journée du policier sera organisée chaque année, afin de rapprocher gardiens de la paix, officiers et commissaires de la population.

« Nous accordons une grande importance au plan stratégique pour la police, qui sera discuté dès le mois de janvier », a précisé le secrétaire général du SNPT, Gérard Noulé, qui proposait, vendredi 30 novembre, l'organisation de « tables rondes interministérielles » sur la sécurité. Les discussions entre le ministère de l'intérieur et les syndicats de police autour du plan stratégique devraient être l'occasion d'ouvrir des perspectives pour les cinq ans à venir. L'accord signé jeudi laisse ouverte la possibilité d'une loi de programmation pour la police nationale à l'issue du plan. Commentant l'ensemble du dispositif, M. Noulé a déclaré qu'il fallait désormais éviter « toute surenchère électorale, et récupération politicienne de la grogne des policiers ». Plusieurs syndicats ont rejeté

l'accord proposé par M. Vaillant. Alliance (deuxième syndicat de gardiens de la paix) et Synergie-officiers ont dénoncé un effort insuffisant. « 200 francs de plus que là où l'on en était arrivé le 19 novembre [date d'une première négociation entamée avec une partie des syndicats], ce n'est pas assez, affirme le secrétaire général d'Alliance, Jean-Luc Garnier. D'autant que l'augmentation obtenue prend la forme du doublement d'une allocation de maîtrise sur lequel un autre ministre pourrait parfaitement revenir. » M. Garnier entend désormais organiser un référendum dans tous les commissariats de France sur le contenu de l'accord.

Le syndicat général de la police (SGP) affilié à FO a, lui aussi, refusé de signer l'accord. Il réclamait un doublement du taux de l'ISS, soit un effort total d'environ trois milliards de francs. « Nous allons appeler à des assemblées générales dans tous les services », indiquait, vendredi, un porte-paroles du SGP, Nicolas Couteau. Si la base le souhaite, nous continuerons la mobilisation. »

Pascal Ceaux

► www.lemonde.fr/securite

La piste d'ETA se confirme dans l'enquête sur l'attaque d'un gendarme près de Pau

Un membre de l'organisation cité par la presse espagnole

LA PISTE de l'organisation paramilitaire clandestine basque ETA était toujours privilégiée par les enquêteurs, vendredi 30 novembre, deux jours après qu'un gendarme eut été très grièvement blessé par balles à Monein, près de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Les deux inconnus, qui ont fait feu au cours d'un contrôle de routine mercredi 28 novembre, n'avaient toujours pas été retrouvés (*Le Monde* du 30 novembre). L'enquête a été confiée conjointement à la gendarmerie et à la division nationale antiterroriste (DNAT) de la police judiciaire et le plan Epervier, déclenché mercredi, a été maintenu.

Le gendarme blessé, Gérard Larrouët, trente-trois ans, touché par une demi-douzaine de balles, lutait toujours contre la mort vendredi matin à l'hôpital de Pau. Les gendarmes, qui affirment travailler sur la piste ETA, ont en revanche refusé de confirmer au *Monde* vendredi matin des informations, parues dans la presse espagnole, qui indiquent que les enquêteurs suspecteraient Ibon Fernandez de Iradi, alias « Susper », considéré comme membre de l'organisation clandestine, d'être l'auteur des coups de feu. « Susper » est tenu par la justice espagnole pour l'un des membres

du « commando Buruntza » de l'ETA, dont cinq autres membres présumés ont été incarcérés le 26 août par le juge madrilène Baltazar Garzon. « Susper » et deux autres membres du « commando Buruntza », accusés d'être impliqués dans 18 actions terroristes – dont quatre assassinats – depuis 1999, sont visés par des mandats d'arrêt internationaux.

« AJUSTER NOTRE POSTURE »

Le directeur général de la gendarmerie nationale, Pierre Steinmetz, qui s'est rendu à Monein jeudi après-midi afin d'apporter son soutien à ses troupes, a notamment affirmé : « Nous devons ajuster notre posture et notre mode de travail à des circonstances qui semblent avoir changé », faisant allusion à la radicalisation du mouvement clandestin qui n'hésite plus à ouvrir le feu sur le territoire français.

Le 17 novembre, deux hommes à bord d'une fourgonnette avaient forcé un barrage près de l'aéroport de Pau avant de tirer à treize reprises sur un motard de la gendarmerie qui les avait pris en chasse. Les enquêteurs s'étaient déjà orientés sur la piste de l'ETA.

Fabrice Lhomme

Associations et syndicats défendent la loi sur la présomption d'innocence

LES DÉFENSEURS de la loi sur la présomption d'innocence commencent à faire entendre leurs voix. Après l'offensive des syndicats de policiers contre la loi Guigou, qui a débouché sur la nomination, le 21 novembre, du député (PS, Essonne) Julien Dray, chargé de dresser un audit de la réforme, un collectif réunissant le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), la Ligue des droits de l'homme (LDH), le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), les Verts, le PCF, le MRAP et le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) a organisé une conférence de presse, jeudi 29 novembre, pour s'élever contre la volonté d'« abroger la loi Guigou sous couvert d'en faire une évaluation » et dénoncer « un nouveau recul des libertés sur fond de campagne sécuritaire ».

Les participants à la réunion ont ainsi dénoncé « l'idée fautive » selon laquelle la loi sur la présomption d'innocence – qui a notamment instauré la présence de l'avocat à la première heure de garde à vue et retiré aux juges d'instruction le pouvoir de placer les mis en examen en détention provisoire – ne fonctionnerait pas. « Les gardes à vue sont correctement appliquées,

les personnes comparaissent dans les tribunaux et les décisions des juges des libertés et des détentions sont respectées », a expliqué Bruno Marcuse, président du SAF. « Les détracteurs de la loi, comme l'Union syndicale des magistrats, ont toujours été contre, avant, pendant et après son application, et tiennent à dénoncer. Ils ne veulent pas une réforme du code de procédure pénale, ils veulent garder une procédure peinarde ! »

« UNE LECTURE POLICIÈRE ET NÉOCOLONIALE »

Au-delà, les membres du collectif se sont inquiétés du symbole que constituerait un recul sur la loi sur la présomption d'innocence, et ce alors que le gouvernement a considérablement durci son projet de loi sur la sécurité quotidienne. « Revenir sur la loi Guigou, cela voudrait dire que la gauche plurielle se désolidarise des couches populaires des quartiers, a estimé Azouz, du MIB. Cela signifierait que la gauche n'a plus qu'une lecture policière et néocoloniale de ce qui se passe dans les banlieues. »

M^e Michel Tubiana, président de la LDH, n'a pas dit autre chose : « Une telle remise en cause s'inscrit dans l'actuelle logique de répression qui

consiste à dire : "On a une génération de jeunes qui est perdue, on va s'en débarrasser." C'est une logique de guerre sociale, qui cherche à criminaliser des jeunes, et ne peut qu'attiser les problèmes. »

Porte-parole des Verts, Stéphane Pocrain a rappelé son soutien à la loi sur la présomption d'innocence et expliqué que « donner des gages à la partie droite de son électoral est une erreur pour la gauche ». « On voit un étrange consensus se nouer entre la droite et une bonne partie de la gauche, a déploré M. Pocrain. C'est un effet boomerang des lois sur l'immigration et des lois Chevènement. Car, quand on parle de sécurité aujourd'hui, c'est pour parler, sans dire le mot, des Noirs, des Arabes, bref de tous les indésirables. » Il a été rejoint par Roger Martelli, du PCF qui, oubliant la participation de son parti au gouvernement, a affirmé « son opposition à la loi sur la sécurité quotidienne » et plus généralement « à ce vent mauvais, discriminatoire, qui aboutit à la stigmatisation des banlieues et la chasse au faciès ».

Cécile Prieur

La hiérarchie de la gendarmerie estime que des « fautes lourdes » ont été commises par les officiers impliqués dans l'affaire des paillotes

AJACCIO

de notre envoyé spécial
Ayant à manier de nombreuses phrases contenant l'expression « gendarmes », le président du tribunal correctionnel d'Ajaccio, Dominique Ferrière, s'est annexé, depuis le début du procès des paillotes, un néologisme afin de simplifier sa tâche. Ainsi parle-t-il de la conscience et de la hiérarchie « gendarmiques ». Et tout le monde avec lui désormais.

Affichant son souci de soupeser au mieux les responsabilités, le voici donc, jeudi 29 novembre, questionnant cette « hiérarchie gendarmique » sur l'attitude qu'aurait pu – ou dû – adopter chacun des gendarmes mis en cause, en réaction aux ordres qu'ils ont dit avoir reçus : « Que devait faire le colonel Mazères [alors commandant de la légion de gendarmerie de Corse] si, comme il le dit, il a reçu du préfet Bonnet l'ordre de détruire par incendie, de nuit, une paillote, en déversant à ses abords des tracts gravement diffamatoires envers ceux qui l'exploitaient ? »

« S'il a reçu cet ordre, il ne devait pas garder ce secret », estime Bernard Prevost, préfet et ex-directeur général de la gendarmerie nationale. « Il aurait dû rendre compte à sa hiérarchie », abonde le major général, général de corps d'armée,

Gérard Marcille. « Pour moi, des fautes lourdes ont été commises par les personnels qui ont exécuté des missions contraires à l'éthique de la gendarmerie. »

Selon Bernard Prevost, le capitaine Norbert Ambrosse, commandant du groupement de pelotons de sécurité (GPS), qui incendia la paillote Chez Francis, aurait dû, lui aussi, refuser l'ordre émanant du colonel Mazères. « Mais il faut tenir compte du contexte local, ajoute-t-il, et du fait que, pour lui, l'ordre venait du préfet » « Au-dessus du respect des lois, dans la tête d'un officier, peut-il y avoir la raison d'Etat ? » « Problème éternel ! (silence) C'est l'honneur de la gendarmerie de faire appliquer les lois. »

On demande à l'ancien « patron » de la gendarmerie s'il pense que l'incendie de la paillote a pu relever d'une « initiative personnelle », puisque le préfet ne avait donné un ordre. « Je ne vois pas quel aurait été l'intérêt du colonel Mazères », répond M. Prevost. Aurait-il pu être fragilisé par la tension dans l'île, la multiplication des attentats contre la gendarmerie ? « Je ne le crois pas. Les gendarmes souffraient, c'est vrai. Mais, connaissant ses qualités foncières, j'imagine mal qu'il ait commis cet acte seul pour assouvir sa colère ou son découragement. » M. Prevost écarte de même qu'on ait pu « instrumentaliser » la gendarmerie, comme l'avance le préfet Bonnet dans sa thèse du complot.

« Toutes les personnes interrogées m'ont dépeint une connivence entre un préfet et un commandant de

légion de gendarmerie que je n'ai jamais vue ailleurs, témoigne l'inspecteur général des armées, le général Yves Capdepon, à qui fut confiée une enquête sur le GPS. Deux personnes m'ont même dit que le préfet avait envoûté le colonel Mazères ! Je n'imagine pas une seule seconde que [celui-ci] ait agi sans que le préfet soit au courant. » Le major gé-

ral Maurice Lallement prend à partie Bernard Bonnet, le renvoyant à son système de défense : « Ce que je regrette, c'est que vous ayez dit avoir couvert l'incendie de l'Aria Marina. Si vous aviez rendu compte à votre ministre, peut-être n'y aurait-il pas eu de deuxième incendie de paillotes ! »

« ATTEINTE À LA DIGNITÉ MILITAIRE »

Sur le plan disciplinaire, le général Guy Parayre, alors commandant de région de gendarmerie à Marseille, indique qu'il avait demandé à l'encontre des gendarmes impliqués de quarante jours d'arrêt à un blâme du ministre, au motif suivant : « avoir un comportement en service susceptible de porter gravement atteinte à la dignité militaire ou au renom de l'armée ». Le ministère de la défense n'a pas encore donné suite.

Sur le plan statutaire, apprend-on, après que le tribunal eut réussi à se faire communiquer des éléments de l'Elysée, le conseil d'enquête de gendarmerie, composé de cinq généraux, a rendu un avis selon lequel aucun de ces gendarmes n'a commis de « faute contre l'honneur » qui aurait entraîné pour le colonel Mazères une radiation des cadres. Mais celle-ci pourrait devenir automatique, indique-t-on, si la justice pénale prononçait une peine supérieure à trois mois de prison ferme.

Jean-Michel Dumay

► www.lemonde.fr/corse

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AIR TTC	
Rome	1485 F
Stockholm	1606 F
Orlando	2515 F
Montréal	2423 F
San Juan	3477 F
COURTS SEJOURS VOL - HOTEL	
Budapest	2215 F
Reykjavik	2625 F

0 825 008 008* www.anyway.com
3615 anyway**

(*) Hôtel*** - S/4n / (2) Hôtel**** - 4/3n
*Prix par personne à partir de. Pour la validité, nous consulter. Lic 075960011 **0,99€/min ***2,23€/min

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

DU 28 NOV. AU 23 DEC.

PRIX SPECIAL ANNIVERSAIRE

-10% -20% -30%

à partir de 3 000" d'achat à partir de 5 000" d'achat à partir de 8 000" d'achat

OUVERT LES DIMANCHES 9, 16 ET 23 DÉCEMBRE

INTERNET : www.omote.fr - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

N° Vert 0 800 44 30 30

Anniversaires de naissance

– 1^{er} décembre 1921
1^{er} décembre 2001.

Pour

Georges FRÉNOY,

Bon anniversaire, Péjo pour tes quatre-vingts ans.

Avec l'affection de tes enfants et petits-enfants.

Mariages

Michèle et Armand

se marient le 1^{er} décembre 2001.

Familles **HOUNGBEDJI** et **OLOGODOU.**

Décès

– Gilles-François et Patricia Sieg, Caroline Sieg, Marie Sieg, ses enfants, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle BEAUFRERE SIEG,
née MELLOT,

survenu accidentellement, le 26 novembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 décembre 2001, à 15 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6^e.

43, rue Charles-Silvestri,
94300 Vincennes.

– Claire Andrée Bertrand, François-Guilhem et Michèle Bertrand, Gilles Antoine et Marie-Christine Bertrand, Paul-Serge et Marie-José Bertrand, ses enfants,

Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Alice Tibessart, sa sœur, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène BERTRAND,
agrégée de l'Université,
directrice honoraire,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le mardi 27 novembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Ses collègues, Et amis de l'École des hautes études en sciences sociales et du Centre de recherches historiques (EHESS-CNRS) ont la tristesse de faire part du décès de

Corinne BEUTLER,
chargée de recherche au CNRS.

– Paris. Nantes. Pontchâteau.

Mme Marie-José Bigot, son épouse, M. et Mme Bernard Boche, M. et Mme Georges Bernard, M. et Mme Michel Déneux, Mlle Geneviève Bigot, ses enfants, Ses petits-enfants, Mme et M. Daviaud, sa sœur et son beau-frère, Et toute la famille ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien BIGOT,
ingénieur ENSM,

survenu à Paris, le 27 novembre 2001.

La messe d'obsèques sera célébrée le lundi 3 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-de-Charonne, à Paris-20^e.

L'inhumation aura lieu le mardi 4 décembre, à 11 heures, au cimetière de Nantes, dans le caveau de famille.

24, rue de la Py,
75020 Paris.

– Micheline Boloré, née Meyer, son épouse, M. et Mme François Abballe, M. et Mme Guy Le Corre, Mlle Evelyne Boloré, ses filles et ses gendres, Vanessa et Cyrille, ses petites-filles, ont la douleur d'annoncer que le peintre est mort...

Jacques BOLORÉ,
artiste,

sociétaire du Salon d'automne, La Nationale des beaux-arts des Artistes français, Prix de la Présidence de la République,

a rejoint son univers de couleurs et d'espérance...

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Mougins, le vendredi 30 novembre 2001, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Conde (Saint-Maur-des-Fossés) le jeudi 6 décembre.

228, avenue du Moulin-de-la-Croix,
06250 Mougins.

– Marie-Leina Canioni, Isaline Amalric, André-Daniel Choury, Hyacinthe Choury, ses enfants, Ses quatorze petits-enfants, Ses quinze arrière-petits-enfants, Renée Pagès-Perini, sa sœur, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Les familles amies, parentes et alliées Choury, Filippi-Padrona, Perini, Versini, de Comarmond, Canioni, Alfonsi, Amalric, Chevrier, Passalacqua, Spinosi, Wizman, Renaudie, Spiro, Luigi, Monteuis, Granelli, Amzallag, Santolini, Geronimi, Venturini, Ceccaldi-Alessandri, Giovoni, Ribet, Nicoli, Caviglioli, Laeri, Christiani et Bernier-Bercovici, ont la douleur de faire part du décès de

Emma CHOURY,

le 29 novembre 2001, à Paris.

Les parents et amis d'Emma se réuniront le samedi 1^{er} décembre, de 11 heures à 13 heures, à Ajaccio, quai Lherminier.

Ses obsèques auront lieu le même jour à Piana, à 14 h 30.

– Le 26 novembre 2001,

Daniel GIRE,
ancien typographe
au journal *Le Monde*,

s'est éteint à l'âge de soixante-quatorze ans.

Selon ses vœux, les obsèques se dérouleront à Valenton (Val-de-Marne), le lundi 3 décembre 2001, dans la plus stricte intimité.

– Le professeur Jean Vague, Et sa famille ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Denise JOUVE,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

le 26 novembre 2001.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 28 novembre.

– Marthe Roux, son épouse, Jean-Luc et Agnès Roux, Denis Roux, Mireille et Jérôme Chiarodo, ses enfants, Simon, Céline, Juliette, Hélène et Jeanne, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Guy ROUX,
ancien sous-préfet,
délégué du médiateur de la République
du Puy-de-Dôme,

survenu le 24 novembre 2001.

8, rue du 19-Mars,
63500 Issoire.

Charly WHITTAKER

nous a quittés le 29 novembre 2001.

Réunion au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20^e, le 4 décembre, à 15 heures, où ses cendres seront dispersées.

« Aimer, tolérer. »

Remerciements

– M. Didier de La Bernardie, Iris, Sa famille, très touchés des marques de sympathie, d'amitié témoignées lors du décès de

Colette de LA BERNARDIE,

expriment à chacun leurs sincères remerciements.



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des **CANAPES STEINER** à des prix tout à fait exceptionnels.

DU 1^{er} au 15 DÉCEMBRE

Topper Espace Steiner

63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

– Dominique Payen de La Garanderie, sa mère, M. et Mme Jean-Marc Angeloz, ses grands-parents, Ses oncles, tantes, cousins, cousines, Et tous ses amis, remercient tous ceux et celles qui leur ont apporté leur réel soutien par leur présence, leurs paroles, leurs prières pour

Catherine PAYEN de LA GARANDERIE.

Anniversaires de décès

– Troisième anniversaire de la mort de

Marcel MANVILLE.

Le 2 décembre 1998, mourait subitement Marcel Manville, alors qu'il s'appêtait à plaider la cause des victimes du 17 octobre 1961.

Le Cercle Frantz Fanon et les amis de « l'Avocat militant », en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, à Paris, à Alger et dans bien d'autres villes et pays, se souviennent.

Michel SIMONIN

aurait eu cinquante-quatre ans aujourd'hui.

Ses élèves et amis pensent à lui.

« Irreparabiles sunt ultimae iacturae, et quodcumque mors intulit, immedicabile vulnus est. Unum est solamen: sequemur et ipsi quos praemisimus. » (Pétrarque, Fam. I, 1).

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mercredi 5 décembre 2001, à 15 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7^e, à la mémoire de l'ingénieur général de l'armement

Raymond GUIGNOT,
adjoit au directeur du service
des programmes nucléaires,

décédé le 20 novembre.

Délégation générale pour l'armement,
00457 Armées.

Colloques

Quarantième anniversaire de la mort de Frantz FANON

Le Cercle Frantz Fanon (fondateur : Marcel Manville) organise, le 3 décembre 2001, de 9 h 30 à 18 heures, à l'Unesco, un colloque sur les aspects peu connus de la vie et de l'œuvre de Fanon, dans le cadre du programme « La route de l'esclavage » (dialogue interculturel de l'Unesco).

Renseignements au 01-45-80-89-98 (M. Lafare) ou à l'adresse courriel : cerclefanonparis@ifrance.com

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

Conférences

– La Chaire Baron von Oppenheim (« Kultur und Wirtschaft in Deutschland heute ») et l'Institut universitaire de France (« Histoire culturelle du monde germanique ») organisent le 4 décembre 2001, à 18 heures, au Centre universitaire Malesherbes (Paris-IV - Sorbonne), 108, boulevard Malesherbes, amph 128, une conférence en langue française sur « **Tableaux français des XVII^e et XVIII^e siècles dans les musées allemands** ».

L'invité sera M. Pierre Rosenberg, de l'Académie française, ancien directeur du Musée du Louvre. Débat dirigé par Jean-Marie Valentin (Sorbonne-IUF).

Contact : Catherine Robert,
tél. :01-43-18-41-53.

e-mail :

Catherine.Robert@paris4.sorbonne

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, l'association **Orphelins-Sida-International**



vous invite à une conférence sur **la situation des enfants devenus orphelins des suites du sida en Afrique du Sud, Argentine et Côte d'Ivoire,**

le mercredi 5 décembre, à 20 h 30, dans l'amphithéâtre Vincent-Roux, hôpital Cochin, pavillon Tarnier, 89, rue d'Assas, Paris-6^e.

Métro : Port-Royal, bus : n^o 38, 83, 91.

Tél : 01-47-97-54-94.

e-mail : contact@orphelins-sida.org

Projections-débats

L'Espace Rachi,

Centre d'art et de culture,
39, rue Broca, Paris-5^e,

présente en avant-première :

un film d'Ettore Scola, **Concurrence déloyale,** primé aux Festivals de Moscou et de Jérusalem, avec D. Abatantuno, C. Rich, S. Castellitto, J.-C. Brialy et la participation de G. Depardieu.

Dimanche 2 décembre, à 20 heures.

Film suivi d'un débat.

Réservations : 01-42-17-10-36 ou 38

Distinctions

– Nous apprenons que

Jeanne-Marie BERTAUX,
artiste-peintre-fresquiste,

vient d'être honorée de la croix d'argent du mérite et dévouement français au titre des arts.

Communications diverses

LES AILES BRISÉES,
association reconnue d'utilité publique depuis 1928, vous invitent à leur **53^e vente d'entraide,** placée sous le haut patronage de Mme J. CHIRAC et des plus hautes autorités de l'Aéronautique civile et militaire,

aux salons Hoche,
9, avenue Hoche, Paris-8^e

mardi 4 décembre 2001, de 14 heures à 19 heures, mercredi 5 décembre, de 11 heures à 21 heures (nocturne), et jeudi 6 décembre, de 11 heures à 19 heures.

– Par l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 novembre 2001, la société SIFAB, SARL au capital de 100 000 francs, immatriculée au RCS Paris B 323 506 626 (86 B 23216), 108, avenue du Général-Michel-Bizot, Paris-12^e, confirme son transfert de siège social à Nantes (Loire-Atlantique), 11, rue de la Brasserie ; ainsi que la modification de son objet social : l'achat, la vente, la revente, tant en France qu'à l'étranger, de fournitures, bureautique, informatique, copieurs, SAV, reprographie, ainsi que les activités connexes. En conséquence les articles 2 et 4 des statuts seront modifiés.

Pour avis,
La Gérance.

– **Centre communautaire de Paris : dimanche 2 décembre 2001, 15 heures.** Colloque : « **Hommage à Mandelstam, Celan, Katz, Rosenzweig, Benjamin** » ; « **L'enracinement hébraïque dans l'œuvre de Paul Celan** », par Laurent Cohen ; « **A la découverte de Nathan Katz** », par Gérard Pfister ; « **Franz Rosenzweig, foi et savoir** », par Gérard Bensussan ; « **La violence sans fond chez Benjamin** », par Raphaël Draï ; « **La question de l'autre chez Ossip Mandelstam** », par Alain Suied. Débat avec le public : « **Pensée d'hier et de demain** ». **Lundi 3 décembre, 19 h 30 :** « **La rhétorique de l'antisionisme dans les médias** », avec Raphaël Draï ; **21 heures :** « **L'image médiatique d'Israël : entre le réel et le fantasme** », avec Clément Weil Raynal. 119, rue La Fayette, Paris-10^e. Tél : 01-53-20-52-52. (PAF)

CARNET DU MONDE

TARIFS ANNÉE 2001/2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
Ligne suppl. abo. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ETUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Contre le cancer, la parole



Le cancer, c'est aussi le silence, la peur, le repli sur soi, la solitude...

C'est pourquoi nous avons développé Écoute Cancer, un service téléphonique anonyme pour tous ceux, malades ou proches, qui sont confrontés au cancer.

Aujourd'hui, nous recevons de plus en plus d'appels. Pour répondre, nous avons besoin d'"écoutants" bénévoles.

Pour en savoir plus, contactez-nous : 01 53 55 24 11 ou www.ligue-cancer.net

Au bout du fil, des "écoutants". Capables de répondre, d'apaiser, d'orienter et avant tout d'écouter. C'est une tâche exigeante, encadrée par des professionnels pour laquelle les "écoutants" de La Ligue reçoivent une formation continue adaptée.

C'est une belle mission.

Écoute Cancer

☎ N°Azur 0 810 810 821

PRIX APPEL LOCAL

La Russie change-t-elle ?

Un dossier spécial de 8 pages

samedi 1^{er} décembre

Le Monde

daté 2-3

Cartographie, bibliographie, sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

La mémoire de la bataille de la Somme contrarie le troisième aéroport parisien

Une manifestation rassemblera, samedi 1^{er} décembre, les opposants à la création d'une plate-forme à Chaulnes, sur un site qui abrite les dépouilles de milliers de morts de la Grande Guerre. Les Picards estiment que cet équipement n'est pas nécessaire au développement de leur région

CHAULNES

de notre correspondant régional
Dès l'entrée du village, plusieurs écriteaux indiquent clairement l'opinion des habitants : nous sommes dans « une région sacrifiée par la folie des hommes ». « Rasé en 1918, relevé » depuis, Lihons sera à nouveau « rasé en 2015 ». Plus loin, on nous apprend que, « pour la première fois, des cimetières militaires sont profanés ». Les victimes de la première guerre mondiale sont désormais enrôlées dans le combat des Picards contre l'implantation du troisième aéroport international parisien sur leur sol.

Les pistes ou les bâtiments de ce dernier pourraient bien, vers 2020, s'étendre à l'emplacement de Lihons, sa « nécropole nationale » et les 54 665 « poilus » qu'elle abrite. De petits cimetières britanniques, ainsi que l'ossuaire de Vermandovillers où reposent les restes de 22 655 Allemands, sont également menacés. Leur déplacement éventuel scandalise de nombreux habitants de la région et anciens combattants, qui ont reçu le soutien de la presse et d'une partie de l'opinion britanniques. Non sans quelques bonnes raisons his-

toriques : les troupes alliées ont perdu 800 000 hommes (350 000 Français et 450 000 ressortissants du Commonwealth) lors de la bataille de la Somme de juillet à novembre 1916. La question est effectivement « très passionnelle » outre-Manche, mais

De petits cimetières britanniques et l'ossuaire de Vermandovillers, où reposent les restes de 22 655 Allemands, sont menacés

« pour l'instant, nous ne savons pas dans quelle mesure nos tombes seront touchées, tempère néanmoins Roy Hemington, porte-parole pour la France de la Commonwealth War Graves Commission. Nous voulons, bien sûr, éviter toute exhumation mais, si cela s'avè-

re impossible, nous négocierons avec le gouvernement français pour obtenir de nouveaux emplacements ».

A la préfecture de région, on rappelle que la zone d'emprise du futur aéroport (6 km sur 5,5 km) n'a été fixée qu'approximativement par le gouvernement et que le préfet dispose d'une marge de « cinq à dix kilomètres autour de Chaulnes » pour « caler le site ». Dans ce cadre, « toute notre réflexion vise, justement, à éviter au maximum de toucher à ces lieux de mémoire et aux agglomérations », explique une collaboratrice du préfet. « Rien n'est exclu, y compris la construction d'un nouvel ossuaire ou, si les habitants le souhaitent, la reconstruction à l'identique des villages qui devraient être rasés. Les techniciens travaillent déjà à cette étude qui devrait se faire en concertation avec la population et les élus. Malheureusement, ces derniers refusent, pour l'instant, d'y participer. On risque donc de devoir se passer de leur avis. »

Si les élus refusent cette concertation, c'est qu'ils « rejettent le principe même de l'aéroport et demandent à l'Etat de compenser

pour les dégâts déjà provoqués par l'annonce du choix de ce site », répond Jacques de Villeneuve, porte-parole de la coordination, qui appelle à un rassemblement, samedi 1^{er} décembre à Chaulnes. Cette manifestation doit rassembler notamment, autour du maire (UDF) d'Amiens Gilles de Robien, les candidats écologistes à la présidentielle Noël Mamère et Corinne Lepage. Elle vise à « montrer ce que représente notre refus et à quel point il est soutenu par les milieux les plus divers », indique-t-il.

A l'exception notable du maire (RPR) de Saint-Quentin, Pierre André, les élus favorables au projet sont, selon lui, « peu représentatifs des zones directement concernées ». Les hommes politiques aujourd'hui protestataires, dont Gilles de Robien, étaient pourtant, en 1996, globalement favorables à l'implantation d'un aéroport en Picardie. « On était alors en récession et les gens ne voyaient pas bien comment s'en sortir. Mais, assure Jacques de Villeneuve, la Picardie a désormais prouvé qu'elle est capable de construire un développement local réel, même s'il n'est pas toujours spectaculaire. La région veut

rester une zone non urbanisée ouverte ; un poumon vert entre les grandes métropoles. » Les manifestants – parmi lesquels se trouveront des délégations des sites de l'Aisne, de la Marne et d'Eure-et-Loir – entendent dépasser le strict cas de Chaulnes. « Si l'on nous démontre que l'intérêt national passe par là, nous serions, éventuellement, prêts à nous sacrifier, assure Jacques de Villeneuve. Mais cela n'est pas le cas et c'est là le scandale. Le débat sur la nécessité d'un nouvel aéroport reste à faire. Nous sommes, évidemment, persuadés de son inutilité, mais il faut discuter sur le fond et convaincre ; dépasser les enjeux électoraux à court terme.

Si l'on continue cette partie de poker menteur commencée en 1996, nous connaissons tous les cinq ans un nouvel épisode du même feuilleton, du même psychodrame. »

La polémique sur les nécropoles de la Grande Guerre ? Un sourire : « C'est la preuve éclatante que ce dossier n'est pas solide, qu'il n'a pas été étudié. Des cimetières, ici, il y en a partout. C'est un peu comme si le gouvernement avait monté un projet dans la baie du Mont-Saint-Michel et découvrirait tout à coup l'abbaye, à la faveur d'un lever de brume. »

J.-P. D.

TROIS QUESTIONS À...

ANNETTE BECKER

1 En tant que codirectrice du centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne et professeur à l'université Paris-X-Nanterre, comment expliquez-vous l'irruption du souvenir de la guerre de 14-18 dans la polémique autour du site de l'aéroport ?

Cette région fut totalement dévastée. La bataille de la Somme fit au moins autant de morts que celle de Verdun, et les Britanniques y ont pris une part très importante, alors que Verdun fut strictement franco-allemande. Résultat : pour les Français, le souvenir de la Grande Guerre, c'est d'abord Verdun. Les Picards en souffrent beaucoup et ils évoquent cette blessure passée à chaque drame moderne qui les frappe. On l'a vu lors des récentes inondations.

2 Les cimetières pourraient être déplacés. Pourquoi cette crispation ?

La plupart des cimetières militaires ont été déplacés plusieurs fois, pour des raisons diverses. C'était banal dans les années 20 et Roland Dorgelès en a fait le sujet de l'un de ses romans. Mais il me semble

qu'aujourd'hui on voit les choses différemment. Cette réaction est comparable à la querelle – très moderne – sur le patrimoine. On veut rendre le passé présent à la mémoire collective, mais il s'agit le plus souvent d'un passé mythique, aseptisé. Certes, le culte des héros ne sera nullement contrarié si les cimetières sont déplacés à nouveau d'un kilomètre ou deux. Mais, pour les gens, cet aéroport est le symbole d'une modernité barbare qui va casser un monde perdu.

3 Les victimes de la Grande Guerre se confondent donc, pour eux, avec leur patrimoine ?

Tout à fait. Vous avez remarqué que l'on ne trouve pas, dans cette région, de charmants villages avec des églises romanes. C'est que tout a dû y être reconstruit après la guerre. Les villages sont ici les symboles de la reconstruction, de la résistance face à l'adversité. C'est pour cela que leurs habitants y tiennent tant et qu'ils trouvent insupportable de les voir détruits à nouveau. A quelques rares exceptions près, tous les hommes politiques de la Somme partagent cette vision hautement culturelle et patrimoniale de leur région.

Propos recueillis par
Jean-Paul Dufour



Avec ADI,
le 1^{er} de la classe
n'a plus forcément une tronche
de 1^{er} de la classe

ADI, C'EST UNE GAMME DE CD-ROM pour s'entraîner en français, maths et anglais du CE1 à la 3^e.

Grâce à une méthode d'accompagnement scolaire complète, ADI permet aux enfants de progresser dans les matières fondamentales, par des exercices progressifs, une aide personnalisée et des commentaires en cas d'erreur, mais également de s'amuser avec de nombreux jeux et de découvrir des documentations multimédias.

ET DES CLASSES VIRTUELLES SUR INTERNET pour se perfectionner et suivre des cours particuliers adaptés au niveau scolaire de chaque enfant dans une ambiance de groupe stimulante. ADI Internet propose également des leçons, des aides, un club d'euro-correspondants, des forums, des clubs d'actualités et même des récré ! Le tout dans un univers en 3D haut en couleurs et parfaitement sécurisé.

Essayez vite ! Gratuit avec chaque CD-ROM ADI, 15 jours d'essai à ADI Internet. Pour en bénéficier, c'est simple : contactez-nous au numéro Indigo 0825 002 405 ou connectez-vous sur www.education.com (0,96€/min, 0,14€uros/min).



RÉUSSIR À L'ÉCOLE, ÇA LEUR RÉUSSIT



Adi, Coktel et Education.com sont des marques de la division Edition de Vivendi Universal.

Britanniques et Belges redoutent un accroissement de la concurrence

LA DÉCISION du gouvernement d'implanter le troisième aéroport international de Paris – qui pourrait s'appeler « Europort » pour lui donner une connotation européenne – dans le Bassin parisien ne suscite pas seulement des réactions en France. Outre la question des tombes de leurs soldats, les Britanniques s'inquiètent de l'éventuelle aggravation de la concurrence dans le transport aérien.

La création de la plate-forme de Chaulnes ne peut, en effet, qu'inquiéter les responsables de l'aéroport d'Heathrow dont l'agrandissement vient d'être décidé. Leur objectif est d'imiter le fonctionnement de Roissy, c'est-à-dire de créer un « hub » (pôle de correspondances), qui fait la fortune de la desserte parisienne et d'Air France. Un nouvel équipement qui fonctionnerait en bipôle avec Charles-de-Gaulle devrait augmenter les capacités du « hub » français et accroître ainsi la concurrence qui va peser sur la plate-forme londonienne et British Airways.

La compétition avec Zaventem, l'aéroport de Bruxelles, elle, a été évoquée par le journal *Le Soir*. Dans sa livraison du 16 novembre, le quotidien belge fait valoir qu'Air France attire déjà une partie du marché de la métropole bruxelloise vers Roissy. « Le nouvel aéroport, plus près de la Belgique, pourrait accentuer ce phénomène », conclut-il.

Pour l'instant, les autorités belges ont d'autres préoccupations. Après la faillite de la Sabena, elles songent surtout à mettre sur pied la compagnie qui doit lui succéder, la Delta Air Transport (DAT) et à la manière de compenser la perte des destinations assurées par la compagnie belge. La DAT ne devrait, en effet, couvrir que la moitié des lignes que la Sabena assurait. Cette dernière couvrirait, à elle seule, la moitié du trafic de Zaventem (au

total 21,6 millions de passagers en 2000).

Les responsables belges savent qu'ils doivent surmonter un double handicap par rapport à Roissy-Chaulnes mais aussi vis-à-vis d'Amsterdam. Au sud, ils doivent supporter la concurrence des Français, desservis par le train à grande vitesse Thalys. Au nord, ils devront affronter celle des Néerlandais, lorsque la ligne à grande vitesse Bruxelles-Amsterdam sera achevée. Comme Roissy, l'aéroport de Schiphol sera relié au TGV et pourrait, donc, capter la clientèle belge alors que la ligne passera à... un kilomètre de Zaventem sans s'y arrêter. Les pouvoirs publics belges sont décidés à établir une connexion entre l'aéroport et la ligne TGV mais sa réalisation demandera, au mieux, un délai de sept ans.

« FLEXIBLE ET EFFICACE »

La Commission européenne estime qu'elle n'a pas à entrer dans ce débat : la libre concurrence devant jouer pleinement son rôle. C'est l'une des raisons qui explique l'adoption, le 10 octobre, d'un projet portant sur la création d'un « ciel unique européen » en 2004. La mise en place d'une zone commune suppose la disparition des espaces nationaux et l'« intégration progressive » des routes civiles et militaires afin de les utiliser de manière « flexible et efficace », ce qui permettrait, à terme, de supprimer l'exclusivité des couloirs réservés aux appareils des armées de l'air. L'opération exige aussi une coopération étroite entre l'Union européenne et Eurocontrol, organisme intergouvernemental qui coordonne le trafic aérien sur l'Europe. La réglementation devrait revenir à la première et l'expertise technique au second.

Marcel Scotto

Coran, ouvre-toi !

RACHEL en a les yeux qui étincellent. « J'ai tracé. J'ai traversé tout Paris, exprès. Je me suis dit : "Allez, aujourd'hui, j'y vais." Je n'en ai parlé à personne », murmure-t-elle très vite. Dans ses mains, un Coran. Elle le caresse amoureuxment. Devant elle, des dizaines d'autres, en désordre dans les rayonnages. L'étudiante de vingt ans s'affirme « parfaitement athée ». Ni son père, d'origine marocaine et musulman, ni sa mère, Française de souche et chrétienne, s'ils lui ont donné un prénom biblique, n'ont cherché à lui transmettre leur foi. Mais, ce samedi, Rachel a rendez-vous avec Mahomet, « le Prophète que chacun imagine comme il veut, puisqu'il n'est représenté nulle part... » Elle hésite. Lequel choisir ? « Cela fait longtemps que je veux le lire. Mon père m'en a souvent récité des versets : "Si tu tués un innocent, c'est comme si tu tuais l'humanité entière". Ça a l'air super joli ! Il y a bien le gros Coran doré, à la maison, mais il me décourage. » Elle veut le sien.

Plus tard, dans le flot continu des amateurs, Karima n'éprouvera aucun embarras quant au choix : elle achète toutes les éditions disponibles. « Pour pouvoir comparer. Je prends de petites notes dans un cahier. Ainsi je fais ma propre analyse. Je sais qu'il n'y a pas une traduction semblable à une autre, alors je préfère ne pas me fier à l'une d'entre elles en particulier. » La jeune agent commercial explique : « Je suis bérébère et ne maîtrise pas l'arabe. "Le véritable Coran, tu l'as dans le cœur", m'a toujours dit mon père. Du coup, ce qui se passe aujourd'hui est frustrant. J'ai soif de comprendre. »

Quant à Nadia, qui papillonne autour des « Livres d'Allah », elle n'en fera finalement pas l'acquisition : « Je ne me sens pas suffisamment forte ni mûre, j'aimerais que quelqu'un me guide, confie, la mine grave, la lycéenne. Les réponses que j'attends, ma mère, analphabète, ne me les donne pas. Ça fait mal d'en savoir si peu sur sa culture. » Employé chez Avicenne, librairie spécialisée à Paris, Jean Chleilat ne s'étonne pas : « Pour beaucoup de musulmans, le grand souci, c'est le travail, la réussite de leurs enfants. Certains ne savent même pas ce qu'est un Coran ! Alors, lorsqu'ils arrivent ici, ils le touchent avec précaution, avec des frissons. »

ILS sont de tous horizons et de tous âges. Comme Rachel, Karima et Nadia, des milliers de lecteurs se sont tournés vers le « Livre d'Allah », peu après l'attentat perpétré contre les Twin Towers. Le phénomène reste modéré, il ne s'agit pas d'un best-seller. Toutefois, à Lille, à Strasbourg, à Marseille ou à Toulouse, les libraires des rayons sciences humaines, confrontés à des ruptures de stock successives, l'affirment : « Depuis le 11 septembre, le Coran se vend nettement plus qu'en temps normal. Beaucoup plus que pendant le ramadan, période où les ventes augmentent traditionnellement. »

Les traductions de référence, celles des « monstres sacrés », Jacques Berque (Albin Michel) et Régis Blachère (Maisonneuve & Larose) – deux grands orientalistes français aujourd'hui décédés – déjà épuisées cet été, ne participent pas de l'engouement. Mais Gallimard et Garnier-Flammarion annoncent des ventes respectivement multipliées par trois et quatre par rapport à la période de septembre-octobre 2000. « Des gens qui n'avaient visiblement jamais essayé de s'attaquer au texte, notent les libraires, des lecteurs ayant une démarche authentique, et qui se posent des questions sincères : "Le Coran, au juste, qu'est-ce que c'est ?" »

Ils souhaitent, une fois pour toutes, en venir à la source. Se mesurer personnellement aux cent quatorze sourates (chapitres) du livre sacré. Ne plus se fier aux on-dit, aux médias. Musulmans, ils veulent en avoir le cœur net : est-il possible que Ben Laden ait puisé sa folie dans ce livre que chérissaient leurs grands-parents ? « On m'attaque, moi, et pourtant ce n'est pas moi ! Il faut aller voir : voilà ce que se disent les gens, en un réflexe identitaire bien naturel et plutôt sain », estime l'islamologue Tarik Ramadan, qui, recevant des e-mails de Suisse, de Belgique, du Danemark, mesure la généralisation du « phénomène Coran ».

Les autres s'interrogent, espè-



ANTOINETTE SERRA/CORBIS SYGMA

Depuis le 11 septembre, le Coran s'envole des rayonnages. Qui sont ses lecteurs ? Français musulmans qui veulent revenir à la source, Français de souche espérant percer le « mystère » de l'islam... Mais le texte, difficile, résiste



rent peut-être percer le « mystère » d'une « âme », celle de l'islam. Ou répondent à une ouverture d'esprit élémentaire. Comme Pierre, contrôleur de gestion : « Non, je ne me demande pas si les musulmans sont des égorgeurs en puissance ! Je souhaite juste avoir une idée de ce qui intéresse 1,2 milliard de personnes sur cette terre. L'islam est tout de même la deuxième religion de France. Le Coran devrait faire partie de notre culture générale, vous ne croyez pas ? » A moins que, curieusement gênés, certains de ces anonymes discrets n'arrivent avec leur lot d'idées fausses : « Il paraît qu'il faut le lire à l'envers. Comment s'y prendre ? » (Confusion ! Les sourates sont en revanche présentées, non dans l'ordre chronologique de leur révélation à Mahomet, mais par ordre décroissant de longueur). Leur lot de préjugés, aussi : « Bon sang, qu'y a-t-il dans ce livre qui rende tant de gens abrutis ? C'est invraisemblable ! » ; « Comment un Dieu peut-il être si différent selon les personnes qui en parlent ? »

Cet intérêt soudain courrouce le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur. « Moutons de Panurge ! C'est comme si le public français redécouvrait l'islam. Com-

me si tous les travaux francophones consacrés au sujet, depuis l'alliance de François I^{er} avec Soliman le Magnifique, avaient été publiés pour d'autres que lui. Fallait-il attendre le 11 septembre pour que se manifeste ce désir de connaissance ? Napoléon avait pourtant donné l'exemple ! » Entamant sa campagne d'Égypte, le général Bonaparte, très admirateur du Prophète – le politique, non le religieux – s'était plongé dans le « Livre d'Allah », et avait su réciter, devant des Caireotes éberlués, quelques versets. Il n'en fallut pas plus à Victor Hugo pour le qualifier de « Mahomet d'Occident ».

Mais cela ne fait pas rire le docteur, décidément contrarié. « On a trop parlé du Coran ces derniers temps, c'est une grave erreur. Il ne s'agit pas d'un self-service spirituel ! De toute façon, il ne s'achète pas. » En effet, dans les souks de Damas ou d'ailleurs, le livre sacré n'a pas de prix, ne se monnaie pas. « On ne peut vendre la parole de Dieu », énoncent les commerçants, auxquels l'acheteur laisse la somme qu'il entend. Le recteur s'adoucit alors et conseille : « Il faut des clefs au Coran, on n'entre pas dans son monde comme cela. Le mieux est d'avoir lu des introductions à sa lec-

ture. » Et Tarik Ramadan remarque : « Rien d'autre qu'obéir au principe de la description circulaire balzacienne : vous n'entrez jamais dans le cœur de quelqu'un sans avoir tourné autour de son horizon vital. Sinon... »

Lecture de longue haleine, ni roman ni biographie de Mahomet, « il ne se lit en aucun cas comme une sorte de geste. Son objectif n'est d'ailleurs pas de raconter mais de convaincre », poursuit Boubakeur. Le texte invite à l'humilité. Il résiste. Refermé, il vous a échappé. « Comprenez qu'il garde de ses mystères au bout d'une vie entière, sourit sagement M. Mimoun, un vieux musulman fréquentant la salle de prière de Ris-Orangis (Essonne). Certains versets restent pour nous indéchiffrables. » A fortiori pour le lecteur occidental, désarçonné par une lecture aussi nouvelle, vite lassé par la profusion décousue des versets.

« Ce qui se passe en ce moment me fait penser à la ruée sur les textes d'Averroès qui avait suivi, en 1997, la sortie du film de Youssef Chahine, Le Destin. Les gens se sont cassé les dents. Que croyaient-ils ? Ce n'est pas donné à tout le monde ! », s'exclame Badr Eddine Arodaky, responsable de la librairie de l'Institut du monde arabe (IMA). Bruno, pilote de ligne retraité, le reconnaît : « Je ne voulais pas mourir idiot. Oh, oh ! C'est beaucoup plus compliqué qu'on ne le croit ! A la fin d'une sou-rate, je réalise que je n'ai rien compris. Rien. »

LE barrage de la traduction n'aide pas : infranchissable. Il brise tout élan, le rythme et les rimes du long poème. « Traducteur traître », dit le proverbe italien, « tout traducteur est un traître ». Les « traîtres » mentionnent d'ailleurs « essai de traduction » sur la couverture, quand les éditeurs arabes indiquent « Inimitable » : car ce sont les mots d'Allah en personne qui sont retranscrits là (transmis à Mahomet par l'intermédiaire de l'ange Gabriel). Arodaky s'exalte : « Le Coran relève d'une langue magnifique. Musique intérieure, ellipses et métaphores, ses techniques linguistiques font fonctionner à plein l'imagination du lecteur. »

Alors que certains travaux traduits, gémit Boubakeur, se révèlent « catastrophiques et rocaillieux, truffés de faux sens ou d'approximations, même pleines de bonnes intentions, même pleines de bonnes intentions », souligne Heidi Toelle. Abdelaziz, Algérien d'origine tenant un petit café dans le 5^e arrondissement, aura le dernier mot : « Un vrai fourre-tout. Il n'empêche, je me le demande : ils se basent sur quoi, les intégristes ? J'ai beau chercher, je ne vois pas ! (Il

que, à l'école de laquelle Oum Kalsoum fit ses premières gammes. Mais tout cela échappe au non-arabophone, confronté, dans la traduction, à un texte aride, rébarbatif », insiste Heidi Toelle, directrice de l'UFR Orient et monde arabe de l'université Paris-III. Elle raconte cet exercice que l'on nomme « jactance » : « Dans l'ancienne Arabie existaient de grands poètes porte-parole. Chaque tribu avait le sien. Plutôt que de recourir aux armes, des conflits se réglaient par joutes oratoires. Même si Mahomet s'est défendu d'être poète, cette tradition orale se profile derrière le Coran, qui n'est pas né de nulle part. »

Surtout, le poids de l'Histoire entrave la lecture du néophyte. On peut buter, être choqué. Il faut se montrer prudent. Rien de définitif et rien de sûr. « Au début, cela fait peur, témoigne Cécile, étudiante en arts appliqués, et qui éprouve une passion pour le livre sacré. Tou-

De jeunes étudiants lisent le Coran à l'école coranique de Chitral, au Pakistan.

compulse en tous sens un Coran posé sur le comptoir. C'est à s'arracher les cheveux ! Et ce texte, au juste, c'est quoi ? Un peu d'Évangiles, un peu de Torah, et l'ajout d'un chouïa ! Alors, pourquoi tuer au nom de l'islam ? Et depuis quand fait-on de la politique à base de Coran ? Ben Laden est un truand ! »

Infinies sont les discussions sur la tolérance ou la violence, ou les mentions du djihad (dont le premier sens est l'effort personnel d'un individu pour atteindre la perfection morale), ou le regard porté sur la femme, que recèle le Coran. Elles l'ont toujours été (la fixation progressive du texte écrit, à partir d'un système alphabétique lui-même en cours d'élaboration, l'explique, le rendant sujet à de multiples interprétations). Elles le sont encore auprès des exégètes les plus

« Au début, cela fait peur.

Toutes ces menaces ! On se dit que c'est un Dieu méchant et très vengeur. Mais ce sont des façons de dire, exactement comme dans l'Ancien Testament »

Cécile, étudiante en arts appliqués

tes ces menaces ! On se dit que c'est un Dieu méchant et très vengeur. Mais ce sont des façons de dire, exactement comme dans l'Ancien Testament. »

Né du désert, âgé de près de 1 400 ans, voici le Coran imprimé et diffusé en série dans les librairies. Lui qui fut d'abord appris par cœur, puis copié sur des omoplates de chameaux ! A-t-il une chance de nous parler encore ? Il dit la rudesse de temps guerriers, de la vie caravanière. « Certains versets répondent à la violence par la violence, celle des expéditions de Mecquois venus mener la vie dure à Muhammad [Mahomet] jusqu'à Médine. On ne peut les transposer aujourd'hui, ils sont ancrés dans leur contexte historique », met en garde Dalil Boubakeur. Il craint l'ignorance dangereuse. On y trouve aussi « des choses extrêmement claires sur la tolérance d'autrui. Pour mémoire : l'islam est la seule religion qui reconnaisse les deux autres monothéismes », souligne Heidi Toelle. Abdelaziz, Algérien d'origine tenant un petit café dans le 5^e arrondissement, aura le dernier mot : « Un vrai fourre-tout. Il n'empêche, je me le demande : ils se basent sur quoi, les intégristes ? J'ai beau chercher, je ne vois pas ! (Il

qualifiés. « Mouvant comme tous les grands textes fondateurs, le Coran s'avère unique dans l'histoire de l'humanité. Il faut, pour l'aborder, adopter la démarche du détective : vérifier l'authenticité des sources, interroger les obscures, chercher à distinguer le vrai du faux », préconise Hassan Bey, thésard en histoire à la Sorbonne.

Dans les archives de la Bibliothèque nationale, derrière les vitrines de l'Institut du monde arabe, de sublimes manuscrits du Moyen Âge reposent, insondables et silencieux. Tracées à l'encre d'or sur du parchemin bleu nuit – image du ciel nocturne –, les lettres couffées conservent leurs secrets. Il est pourtant bon d'avoir l'envie d'aller voir. Ne serait-ce que pour constater avec Caroline, bachelière, que « les déclarations des talibans au nom du Coran – il est interdit de jouer, de rire, interdit d'écouter le chant des oiseaux – sont parfaitement infondées ». Le « Livre d'Allah » lui-même ne fait-il pas signe ? Le premier verset révélé à Mahomet, faisant référence au grand livre du Ciel où toute chose serait inscrite, commence par « Iqra ! » : « Lis ! »

Lorraine Rossignol

Oui, réformer l'instruction

par Daniel Soulez-Larivière

LES malheurs judiciaires de Robert Hue et de Dominique Strauss-Kahn auraient davantage été causés, explique Hervé Gattegno dans une récente analyse (*Le Monde* daté 18-19 novembre), par l'imperfection des hommes que par celle d'un système. Deuxièmement, ces dommages collatéraux sont selon lui ceux de la guerre contre la corruption, qui reste insuffisante. Troisièmement, ceux qui veulent en finir avec les juges d'instruction inspirent la méfiance, et particulièrement le procureur général Jean-François Burgelin, dont le but serait moins d'assainir le fonctionnement de la justice que d'endiguer le flot des affaires. Enfin, notre modèle français de lutte contre la corruption resterait trop frileux.

Cette logique paralyse la réforme de l'instruction. Elle mérite un commentaire. Reprenons-la à l'envers. La base du raisonnement tient d'abord au constat que la France serait malade de la corruption et que les médecines qu'on lui administre ne sont pas sérieuses. Il en faudrait davantage, et de plus puissantes.

Il s'agit là d'un problème bien connu des médecins. Comment extirper l'infection d'un corps parasité sans le détériorer davantage encore. Nos amis italiens ont largement échoué dans l'administration de cette médecine. La potion « Mani pulite » (Mains propres) était trop forte. Elle vient d'être remise au fond du placard depuis l'acquiescement spectaculaire de Giulio Andreotti et l'élection de Silvio Berlusconi.

Faut-il pourtant baisser les bras et ne rien faire ? Certes non, la critique à l'égard des crédits médiocres alloués aux brigades financières de la police judiciaire est pertinente. Le vrai travail policier, s'il s'accomplissait avec plus de science et moins de coercitif, améliorerait certainement notre état de

santé. Il est vrai que ce travail est insuffisamment estimé. Il n'est que de voir le peu de scandale qu'avait provoqué le cambriolage de la brigade financière (dans l'affaire Elf), le peu d'investigations qu'il a généré dans le cabinet d'un juge d'instruction depuis plusieurs années et, passé le choc initial, le complet désintérêt que la presse y porte aujourd'hui.

Le juge d'instruction n'est que le vestige de la culture monarchique s'incarnant parfaitement dans le lieutenant criminel, bras armé du roi

Mais cette critique sociale, en partie fondée, en partie insoluble, doit-elle entraîner à un conservatisme judiciaire, même si l'auteur critique l'immobilisme des uns et des autres ? Le raisonnement n'est pas novateur. A partir du moment où les dégâts de l'instruction ne sont que collatéraux et où les malfaçons des magistrats ne seraient que le résultat d'erreurs humaines, on peut à la fois prétendre maintenir le système d'instruction pénale, dont la réforme ne changerait rien, tout en disqualifiant ceux qui le critiquent, soit parce que « les avocats des principes » seraient « les avocats des puissants » ou parce que les magistrats, soudain convertis à la réforme, ne le feraient que pour des motifs politiques.

Il est vrai que tout système mis en œuvre par des hommes est faillible. Mais est-ce que précisément certaines fonctions ne pousseraient pas à la faute ? Il en est certainement ainsi du juge d'instruction, cumulant des fonctions d'investigation et des fonctions juridictionnelles, et qui, sur le jeu d'échecs de la procédure, est une sorte de reine chevauchant le

cavalier. Sa toute-puissance rend le jeu vain. De même, la toute-puissance fait souvent perdre les qualités de jugement et dérange l'orgueil excessif de chacun. Tout particulièrement lorsque, dans un contexte médiatique surchauffé, il est bien agréable de se voir applaudir pour aller dans le sens du poil d'une opinion publique prompt à encourager la lutte

des « petits » contre « les grands ». Non seulement celui ou celle qui détient tous les pouvoirs sur un homme supporte mal de s'être trompé et de lâcher sa proie, mais en plus il souhaite être aimé et voudrait même parfois être fêté au champagne. Même si son inspiration d'origine est saine, il est entraîné facilement vers la démagogie.

La suppression du juge d'instruction n'empêchera pas les bavures, mais la redistribution (comme c'est le cas ailleurs) des fonctions entre l'investigation au parquet et le juridictionnel au juge du siège, mettra fin à une figure dont les Français, souffrant d'inculture judiciaire, raffolent un peu encore comme de tout ce qui ressemble à la justice immanente. Le juge d'instruction n'est que le symptôme de cette insuffisance et le vestige de la culture monarchique s'incarnant parfaitement dans le lieutenant criminel, bras armé du roi, ancêtre du juge d'instruction bras armé de l'Empire puis de la République.

Sur ce sujet, avocats, magistrats du siège et du parquet, professeurs ont le droit d'avoir des avis

ou d'en changer. Il arrive qu'un « avocat des puissants » soit aussi « l'avocat de principes », ce qui ne disqualifie ni les clients ni les principes. Un procureur général peut utilement changer d'opinion, comme c'est le cas de Jean-François Burgelin qui, voici quelques années encore, ne voulait pas de la séparation du siège et du parquet et n'était guère favorable à la suppression du juge d'instruction. Pourquoi considérer que ce ralliement à la cause de la réforme serait motivé par de vilaines raisons ? D'autant plus que son collègue Pierre Truche, alors premier président de la Cour de cassation, proclamait aussi au moment de son départ à la retraite, voici deux ans, qu'il fallait effectivement supprimer le juge d'instruction. Il avait déjà signé cette suppression comme coauteur du rapport de la commission Delmas-Marty neuf ans auparavant. On pourrait lui en vouloir de s'être abstenu de faire valoir cette opinion lorsqu'il présidait la commis-

sion portant son nom, en 1997. Mais le sens de l'opportunité ne peut figurer à charge pour un haut magistrat et à décharge pour un autre.

L'essentiel est que les deux plus hauts magistrats de France d'aujourd'hui et d'hier du parquet et du siège soient d'accord. C'est un symptôme. Quant au professeur Mireille Delmas-Marty, dont la commission préconisait la reconstruction de notre procédure pénale voici déjà onze ans, elle s'occupe d'idées nouvelles.

Dans les années 1980-1990, la redistribution des pouvoirs à l'intérieur de la mise en état des affaires pénales et la suppression du juge d'instruction était une idée nouvelle... bien que déjà à l'ordre du jour depuis 1949 avec le rapport du professeur Henri Donnedieu de Vabre. En l'an 2001, cette idée nouvelle est devenue conventionnelle. C'est une affaire classée sur le plan intellectuel.

La preuve : Mireille Delmas-Marty vient de publier dans *Le*

Monde (16 novembre) un point de vue consacré au droit de la mondialisation, domaine faisant appel à la créativité des juristes et non pas à la réforme de l'instruction, pourtant à l'ordre du jour, qui est en quelque sorte acquise dans le domaine des idées.

Alors passons à l'action. Faisons cette réforme pour améliorer la justice. Essayons de trouver, par ailleurs, de bonnes potions anticorruptions qui ne tuent point le patient. Mais lier les deux problèmes rendra la réforme impossible. Dans le marketing politique, l'avis des journalistes compte autant, si ce n'est davantage, que celui des hauts magistrats, des professeurs ou des avocats. Et le spectre de l'auto-amnistie engendre encore plus de peurs électorales que la survie d'une figure archaïque dont la fin est pourtant de l'intérêt général.

Daniel Soulez-Larivière est avocat.

La présomption d'innocence malmenée

Suite de la première page

Qu'ils tentent d'exprimer notre recueillement, notre tristesse, notre présence aux côtés de ceux qui souffrent ? Qu'ils se préoccupent, en cette tragique circonstance comme en d'autres, de comprendre l'indignation des policiers, si souvent traités par l'indifférence et le mépris ? Que le temps vienne enfin de les soutenir mieux dans une mission qui ne cessera de devenir plus difficile ? Il a semblé plus simple, plus adroit aussi pour satisfaire l'opinion publique, de s'en prendre à la présomption d'innocence. Elle aurait, en la circonstance, profité à un coupable, alors qu'elle est faite pour les innocents. Plus généralement, les droits de l'homme ne devraient aider que ceux qui en sont dignes. Si cette belle présomption sert à des délinquants, à des criminels – ce qu'elle semble avoir fait en ce cas et sans doute en d'autres –, il faut donc la réduire et, s'il se peut, chercher quelques habiles recettes pour lui rendre hommage sans vraiment l'appliquer.

Du côté droit, nous avons entendu de vigoureux réquisitoires contre la loi du 15 juin 2000 et, au-delà, contre le principe même de la présomption d'innocence. Pourtant, nous avons pris l'habitude, depuis quelques années, d'entendre, à droite, d'éloquents orateurs défendant fermement la présomption d'innocence, et dénonçant les juges qui osaient mettre en prison, ou maintenir en prison, de présumés innocents. Mais ceux-ci devaient être de vrais innocents : des proches, des amis, des compagnons de combat, et aussi des gens intelligents, sérieux, compétents, dignes, qui avaient fait de belles carrières et ne pouvaient être que présumés innocents. Pour eux, la présomption s'imposait d'évidence. La loi Guigou était bonne. Mais les voyous, les malfrats, les inculpés au vilain passé, les gens de mauvaise vie, de mauvaises mœurs, qui peuplent les prisons méritent-ils d'être traités comme s'ils étaient innocents ? Et si cette noble présomption restait, pour l'exemple, inscrite sur l'étendard de nos droits de l'homme, les juges ne devraient-ils pas n'en faire qu'un usage prudent et rare, ne l'appliquer qu'à ceux qui en sont sûrement dignes ?

Du côté gauche, nous avons, heureusement, entendu quelques voix qui s'obstinaient à défendre la présomption d'innocence comme un principe essentiel de notre civilisation, observant qu'elle risque évidemment de profiter à des coupables mais que cela n'est nullement une raison de la remettre en cause. Car il en est ainsi de tous les droits fondamentaux de l'homme : tous peuvent aider, aident effectivement des personnes qui usent, parfois pour le pire, des

droits proclamés. Faudrait-il imaginer de réserver les droits de l'homme aux bons, et de les refuser aux méchants ? Vieux rêve français que la Révolution avait parfois porté : quand, en 1794, Couthon soutenait, à la Convention, le décret qui devait abolir les droits de la défense devant le Tribunal révolutionnaire, il assurait que « les innocents n'en avaient pas besoin » et que « les coupables n'y avaient pas droit ». Sans doute ce raisonnement n'est-il plus aujourd'hui qu'une caricature. Nous savons que la présomption d'innocence a servi hélas – et servira encore – des coupables, qu'elle risque même de faciliter des récidives. Mais nous pensons aussi à tous ceux qu'ont détruits la présomption de culpabilité – cette survivance de notre vieille tradition – et la détention provisoire qui la met en œuvre, à tous les innocents qui furent traités en coupables qui ont perdu leur liberté, leur honneur, leur bonheur, leur travail, et parfois leur vie elle-même quand ils n'ont pu supporter tant d'injustices. Et nous avons écouté la voix de ceux qui ont eu le courage de défendre la présomption d'innocence contre la douloureuse opportunité.

Mais nous avons aussi entendu, du côté gauche, ceux qui ont choisi de s'en prendre aux juges, reprochant à ceux-ci de mal appliquer une bonne loi. Que le juge ne complique

Faudrait-il imaginer de réserver les droits de l'homme aux bons et de les refuser aux méchants ? Vieux rêve français que la Révolution avait parfois porté

mette donc, jamais, aucune erreur ! Qu'il fasse de cette présomption un parfait usage ! Ce singulier discours par lequel le pouvoir politique transporte, commodément, sur le juge les reproches que d'autres font à la loi, nous voyons sur quel chemin il peut nous conduire... Il conviendrait donc que le juge appliquant la présomption d'innocence se montre plus prudent, plus méfiant qu'il n'est ! Que jamais il ne risque de mal user d'un si beau principe ! C'est dire au juge, sans le dire, de n'appliquer la présomption d'innocence qu'avec beaucoup de précautions, et, pourquoi pas, de se réfugier dans le confort tranquille de la détention provisoire. Voici le juge bouc émissaire ! A nous la bonne conscience des grandes lois. A lui la mauvaise conscience des décisions malheureuses...

Ainsi nos représentants retrouvent-ils, croyant nous rassurer, quelques-unes de nos traditionnelles images. Nous incarnons les droits de l'homme, mais notre histoire, notre légitimité symbolique, nous permettraient de n'en faire qu'un usage prudent et modéré.

Les principes fondamentaux de notre civilisation, que nous ne céderons jamais d'exalter, pourraient, chez nous, souffrir les exceptions auxquelles la France n'a cessé de se croire contrainte par des intérêts supérieurs : la patrie en danger, nos guerres nationales, nos luttes coloniales, tous les combats menés au nom de la France, et aujourd'hui les exigences de notre sécurité nous conduiraient à ces exceptions, non point seulement pour nous protéger et nous défendre, mais aussi, bien sûr, pour défendre les droits sacrés de l'homme que nous portons en nous !

Et voici que le terrorisme international fournit au législateur français une nouvelle opportunité : fouilles, perquisitions, atteintes à la vie privée deviendront plus faciles. Et si les défenseurs traditionnels des droits de l'homme protestent, s'indignent, c'est qu'ils ne comprennent pas les vraies menaces du terrorisme, qu'ils sous-estiment les exigences de l'idéal de sécurité.

Quand viennent les élections, ceux qui nous représentent cherchent ainsi, dans nos vieux préjugés, les moyens de nous plaire et de nous rassurer. Les droits de l'homme, la présomption d'innocence, nous en resterons, quoi qu'il arrive, le superbe drapeau. Nous continuerons évidemment à distribuer des leçons au monde entier. Mais, nous suggère-t-on, nous devons, chez nous, entre nous, n'en pas abuser. Méfions-nous des lois trop généreuses, des juges maladroits, cherchons ensemble les compromis qui, pour mieux nous protéger sans renier nos principes, mêleront très agréablement notre sécurité et notre liberté. Et ne renonçons surtout pas à notre vieille trilogie – soupçon, délation, punition – qui tout au long de notre histoire nous a rendu tant de services.

Est-il audacieux de croire que ce discours a beaucoup vieilli ? Ni la mise en accusation de la présomption d'innocence, ni celle des juges qui appliquent le droit, ni le dispositif sécuritaire inventé et mis en place pour nous rassurer, ni toutes les exceptions aujourd'hui commandées, paraît-il, par le terrorisme, ne semblent plus aujourd'hui de nature à combler les Français.

Les progrès réalisés, dans l'Union européenne, par les droits de l'homme, la prise de conscience progressive de leurs exigences, communes à toutes les nations d'Europe, et aussi le regard lucide porté, depuis quelques années, et, depuis quelques semaines, sur les conflits qui secouent le monde, nous ont sans doute conduits à une intelligence des événements, à une capacité de réflexion qu'apparemment beaucoup de ceux qui exercent le pouvoir, ou rêvent de l'exercer, n'aperçoivent guère. Prisonniers d'anciennes images, ils parlent le plus souvent aux Français comme ils eussent pu leur parler, peut-être, il y a cinquante ans. Et l'un des graves dangers du discours politique d'aujourd'hui est de s'adresser aux Français – faudrait-il dire aux électeurs ? – comme s'ils étaient immatures.

Jean-Denis Bredin

AUTRILIE Photo : Laurent Feu



LES INSTANTANÉS RTL :
QUAND L'ACTUALITÉ L'EXIGE, C'EST L'INFO
QUI PREND L'ANTENNE.

A tout moment, la rédaction de RTL peut intervenir dans "Les Grosses Têtes" entre 16:30 et 18:00

RTL VIVRE ENSEMBLE

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La nuit proche-orientale

TON affligé, moue pessimiste, le secrétaire d'Etat américain disait récemment : « C'est un cercle vicieux, et, depuis que j'ai pris mon poste, pas un souffle de progrès. » Colin Powell parlait du Proche-Orient, plus exactement du conflit israélo-palestinien. Le « cercle vicieux » est connu. C'est la dialectique de la violence et des représailles. Elle entretient l'état de guerre. Un attentat palestinien, en Israël ou dans les territoires, entraîne une réaction israélienne qui elle-même suscite des candidats à la revanche chez des Palestiniens qui iront à leur tour déposer une bombe ici ou là, lequel attentat va conduire à une riposte de Tsahal, etc. Cela fait quatorze mois que cela dure. Selon un bilan établi par l'Agence France-Presse, le cap des 1 000 morts est franchi : 800 Palestiniens et plus de 200 Israéliens tués depuis l'automne dernier.

Aucun dirigeant local, israélien ou palestinien, ne paraît avoir la stature nécessaire pour imaginer une sortie de crise politique. La logique de l'affrontement militaire est la seule qui perdure. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, n'a pas ramené la sécurité qu'il avait promise à ses concitoyens. Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, est incapable d'obtenir que ses propres troupes respectent un cessez-le-feu.

M. Sharon est convaincu qu'aucune négociation n'est possible avec Yasser Arafat. Il est persuadé que son mandat, devant l'histoire, n'est pas de négocier avec les Palestiniens mais de contenir leur violence le

temps qu'émerge une nouvelle génération de dirigeants palestiniens, qu'il imagine plus « réalistes » et avec laquelle négocieront, un jour, ses successeurs... La situation crie l'urgence ; Ariel Sharon appelle les Israéliens à la patience.

Comme la plupart des dirigeants palestiniens, Yasser Arafat est convaincu qu'aucune négociation n'est imaginable avec M. Sharon. M. Arafat ne peut pas - ne veut pas ? - imposer un arrêt des violences palestiniennes à une population soumise au couvre-feu, à l'encerclement militaire, au blocus économique et social, à l'humiliation quotidienne des barrages, fouilles et autres contrôles.

M. Arafat tanguait, paraissant sans stratégie. Plus grave : au moment où les Israéliens et les Etats-Unis lui demandent d'être fort pour imposer l'arrêt des violences, ils l'affaiblissent. Ils lui demandent de faire preuve d'une autorité dont ils s'emploient à le priver ! Ainsi, l'état-major israélien multiplie les coups de boutoir contre l'Autorité palestinienne. Et, petitement, lamentablement, George Bush, qui se trouvait il y a quelques semaines à New York, au siège de l'ONU, dans le même bâtiment que le chef palestinien, s'est refusé à lui parler - ne serait-ce qu'une minute.

C'est une attitude qui, à l'avance, affaiblit la mission de médiation confiée aux deux émissaires que la Maison Blanche vient de dépêcher dans la région. On cherche, dans cette triste affaire proche-orientale, un homme d'Etat. Désespérément...

Avec la fin du service, quelle vie pour les armées ?

AVEC treize mois d'avance sur le calendrier initial, la France aura supprimé - suspendu, dit-on officiellement, au terme de la loi - le service national le 30 novembre. Une aventure de près d'un siècle s'achève. On s'accorde, en effet, à dater la mise sur pied d'une conscription moderne, en France, d'une loi du 21 mars 1905, même si c'est la Convention qui inventa le mot en 1798. L'abandon du service militaire national est la conséquence directe du choix, annoncé en février 1996 par Jacques Chirac pour être effectif fin 2002, en faveur de la professionnalisation des armées.

Un moment troublée par cette initiative, au motif que c'est au peuple en armes de défendre le pays, la gauche s'y est ralliée. Le gouvernement de Lionel Jospin a joué le jeu et c'est même lui, en définitive, qui aura inscrit dans les faits la réalité d'une armée françai-

se devenue « pro » bien après celles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de la Belgique et avant d'autres pays qui s'apprêtent à faire de même, tels que la Russie.

Certes, la loi du 28 octobre 1997, qui a avalisé cette révolution culturelle, spécifie que l'appel sous les drapeaux peut être à tout moment rétabli, « si les circonstances venaient à l'exiger ». Mais, sauf à imaginer un cataclysme mondial qui, sans doute, surprendrait le pays et ne lui donnerait pas le temps de mettre sur pied une armée de conscrits efficiente, on voit mal quelle circonstance planétaire exacte justifierait de rameuter sous l'uniforme des hommes et des femmes plus du tout entraînés et mal armés.

Ce n'est pas la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD), au cours de laquelle garçons et filles sont invités à subir

des tests et à assister à des présentations pédagogiques sur la défense, qui peut servir à motiver vraiment les jeunes Français en cas de crise internationale grave. La JAPD n'est, en aucune manière, un ersatz de service militaire. C'est à peine le dernier lien, éphémère dès lors qu'il ne dure que quelques heures, le premier et l'unique rendez-vous, que les armées auront avec les jeunes citoyens.

Désormais, les armées et la gendarmerie françaises, ramenées au total à 355 225 militaires d'active et 81 000 civils, ne compteront que sur un encadrement de carrière, des engagés, des volontaires pour des contrats de durée variable et, si l'objectif est atteint en 2015, sur un appoint de 100 000 réservistes, pour la plupart d'anciens militaires. Symbole de cet *aggiornamento*, la seule armée de terre, qui incorporait la majorité des recrues, aura réduit ses effectifs d'un tiers fin 2002 et le nombre de ses régiments de combat aura fondu de moitié.

Après la fin du service, il y a donc une vie pour l'institution de défense. Mais laquelle ? Le monde n'étant pas devenu plus stable, comme on l'a dit un peu vite après la chute du mur de Berlin quand on a parlé d'« engranger les dividendes de la paix », il lui faudra, dans la pratique quotidienne, s'accommoder d'une situation nouvelle pour ceux qui la dirigent, à savoir se lancer dans des opérations plus lointaines et plus imprévisibles avec suffisamment de personnels de métier qu'elle aura su, ou non, embaucher, trier sur le volet, instruire, rémunérer et conserver, dans un environnement politique, économique et social qu'elle n'a pas les moyens de contrôler.

LE RISQUE D'UNE « GHETTOISATION »

Le chantier de la professionnalisation a plongé les armées dans un contexte qu'elles ignoraient. Auparavant, leurs ressources venaient d'un service militaire obligatoire, qui était surabondant en effectifs. Dès lors qu'elles offrent un métier à risques, il leur faut aujourd'hui être attractives pour retenir du personnel de qualité malgré un climat très concurrentiel, où elles doivent rivaliser avec bien d'autres employeurs.

Les armées recrutent quelque 30 000 jeunes par an. Il leur en manque dans des secteurs sensibles ou très spécialisés, comme l'informatique, le nucléaire ou la restauration, voire des disciplines assez « pointues » de l'armement. Ce qui leur fait obligation de proposer à des candidats des soldes, des perspectives d'emploi ou des

possibilités de reconversion, le jour où s'achève l'exécution du contrat, qui, sans être à la hauteur de ce qu'on constate dans le civil, sont incitatives. A la limite, et cela peut devenir une difficulté majeure pour la fonction publique, les armées s'acheminent peu à peu vers des gestions, quasi individuelles, de carrières de durée variable ou nécessitant - comme outre-Atlantique et outre-Manche - des alternances ou des passerelles entre le civil et le militaire. C'est un redoutable défi autant institutionnel que sociétal.

Un autre défi, et non le moindre, à relever sera d'éviter le risque d'une certaine « ghettoisation » de la collectivité militaire, une fois repliée sur ses « pros », leur entourage immédiat, et sur la communauté industrielle de la défense qui la sous-tend. C'est un risque à double effet pour la relation armées nation. Au nom de ses valeurs spécifiques, contestables mais perçues comme telles, la corporation militaire pourrait s'isoler davantage. De leur côté, les citoyens - à commencer par certains élus nationaux ou locaux - s'estimeraient en droit de se désintéresser de la défense, puisqu'ils se sentent protégés par ailleurs et que, du moins en apparence, la menace directe aux frontières n'est plus de saison.

« RELAIS D'INFLUENCE »

Par lui-même, le service national n'a jamais été une garantie que le pays était impliqué. A sa manière, il pouvait même être contre-productif et constituer, pour des jeunes, une telle source de déboires, d'agacement ou de déceptions qu'il en arrivait à desservir la cause de la défense.

A travers l'institution de réservistes, même s'il s'agit de convaincre d'office, à travers l'instauration de ce qu'on a appelé « le parcours citoyen », qui vise à redonner ses lettres de noblesse à l'instruction civique dans les établissements scolaires, et jusqu'à la JAPD, dont il est prévu de revoir le contenu et de l'amplifier au profit des 20 % de volontaires qui se déclarent soucieux d'en savoir plus, le gouvernement espère renouer le dialogue entre la nation et son armée professionnelle. « Ce n'est pas gagné d'avance et maintenir le cap sera difficile », dit un haut fonctionnaire de la défense.

Mais les exemples américain et britannique plaident, de fait, en faveur de la constitution de ces « relais d'influence » de façon à désenclaver la communauté de défense.

Jacques Isnard

Leçon d'éthique par Serguei

Je suis contre le CLONAGE et les hommes génétiquement modifiés. Je préfère les gens élevés à l'air libre.



Lionel Jospin et la fragilité de la gauche plurielle

LA GAUCHE plurielle est-elle morte, comme l'assure depuis belle lurette Jean-Pierre Chevènement ? Peut-être est-ce aller un peu vite en besogne, les résultats électoraux de 2002 le diront. S'il est hâtif, voire excessif, de la déclarer moribonde, la construction politique que Lionel Jospin fait vivre depuis 1997 craque cependant de toutes parts. L'une de ses fragilités tient à l'affaiblissement des piliers sur lesquels s'appuie le premier ministre : Robert Hue pour le Parti communiste, Dominique Voynet pour les Verts, Jean-Michel Baylet pour le Parti radical de gauche. M. Chevènement a tiré, comme l'on sait, sa révérence.

Alors que le premier ministre a fondé sa stratégie sur un savant équilibre entre calcul politique et relations personnelles, avec ces trois chefs de parti de la gauche plurielle, l'effritement de leur leadership dans leurs formations respectives le met provisoirement dans l'embarras. L'attelage ne fonctionne que si chacun est respecté et écouté par ses troupes. Autant par raison que par psychologie personnelle, M. Jospin a besoin de savoir que ses partenaires sont fiables et stables. Ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui.

Avec Robert Hue, M. Jospin était déjà en terrain connu. En parfait connaisseur de l'appareil et de la culture communistes, lui-même longtemps à la manœuvre sur les relations PC-PS, il entretient des relations anciennes avec le successeur de Georges Marchais. Mais M. Hue est empêtré dans une « mutation » du Parti

communiste dont les militants ont du mal à saisir les contours, après des revers électoraux historiques. Il s'est de surcroît lancé dans un mode de direction bicéphale avec Marie-George Buffet dont l'efficacité politique reste à démontrer. S'il est libéré des contraintes judiciaires qui pesaient sur lui, le nouveau président du PCF s'apprête à affronter une présidentielle difficile et une élection législative personnelle à haut risque.

Le radical de gauche Jean-Michel Baylet, lui, est un « pays ». Les relations du patron de la *Dépêche du Midi* avec le premier ministre passent par Toulouse. Comme M. Hue et M^{me} Voynet, le sénateur de Tarn-et-Garonne rencontre souvent M. Jospin. Archétype du notable radical, M. Baylet est aujourd'hui bousculé à la tête de son parti. Le dossier corse a divisé les radicaux de gauche, lorsque leur président a pris, sans débat préalable, position pour le processus de Matignon, tandis qu'Emile Zuccarelli s'y opposait. La question d'une candidature du PRG à la présidentielle, et sa nature, provoquent d'autres clivages au sein de la formation radicale. Quelques défections de membres du parti en faveur de M. Chevènement l'ont également déstabilisé. Enfin, contrairement à M. Hue, M. Baylet voit toujours peser sur lui une mise en examen pour une affaire d'infractions financières liées à son journal.

L'histoire du premier ministre avec Dominique Voynet s'est écrite plus récemment. Ministre de l'environnement, puis secrétaire nationale des Verts, Dominique

Voynet est toujours restée la patronne de son parti, qu'elle a conquis au combat. Empreintes, au début, de paternalisme, les relations du premier ministre avec M^{me} Voynet ont évolué vers un rapport de forces plus tendu. Interlocutrice privilégiée de M. Jospin, qui avait besoin d'un décodeur pour comprendre cette *terra incognita* que restent les Verts, elle est provisoirement affaiblie.

Responsable pour partie des turbulences qu'a traversées son parti lors du duel Mamère-Lipietz, elle a choisi de se retirer pour l'élection présidentielle. De surcroît, elle est engagée dans une négociation complexe avec le PS sur les législatives et le programme, cherchant à gagner le plus de circonscriptions possible, y compris une pour elle-même, sans affaiblir la plate-forme des Verts.

COUP DE VIEUX

Cette situation personnelle des leaders de la gauche, dont M. Jospin n'est en rien comptable, est aggravée par l'inversion du calendrier électoral, dont le premier ministre est, en revanche, le seul artisan. En plaçant la présidentielle avant les législatives, il a installé ses partenaires dans une position inconfortable, les obligeant à défendre son bilan, tout en s'identifiant clairement aux yeux de leurs électeurs. En négociant, par ailleurs, de façon bilatérale avec chaque parti les éléments de programme de la gauche pour l'après-2002, il assoit sa tutelle sur ses partenaires et reste le seul maître du rapport de forces. Pré-

parant l'avenir, il cherche désormais à consolider d'autres relations personnelles à gauche. Expert ès pouvoirs, M. Jospin a ainsi longuement rencontré Noël Mamère le 9 novembre. Vieille connaissance, puisque l'actuel candidat des Verts à la présidentielle faisait partie du comité de campagne de M. Jospin en 1995, honni il y a peu, le député de Gironde est soudain devenu un interlocuteur incontournable. Sa capacité à représenter les Verts d'une manière plus large qu'Alain Lipietz en fait un partenaire que le premier ministre ne peut négliger. De même, au PRG, M. Jospin peut-il écouter attentivement son ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, lui proposer une candidature radicale qui abandonnerait « le registre de la doléance », adopté, selon ce dernier, par les alliés du PS. Nul doute, enfin, que Marie-George Buffet, ministre depuis 1997 et secrétaire nationale du PCF depuis quelques semaines, ne devienne aussi une interlocutrice importante pour le premier ministre.

Mieux qu'un autre, M. Jospin sait que la construction de 1997 et ses acteurs ont pris un coup de vieux. L'artisan de la gauche plurielle lui-même, Jean-Christophe Cambadélis, a théoriquement, en mai, un nécessaire renouveau, pour tenter de compenser « l'instabilité de la gauche politique par la stabilité de la gauche syndicale ». Pour gagner, mais aussi pour durer, au-delà des échéances électorales.

Béatrice Gurrey

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Deboue (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Madame Piaf

C'EST COCTEAU qui écrivit un jour en parlant de Maurice Chevalier : « La gloire, l'habitude, le destin, le poussent en scène. Il y entre, comme chez lui, escorté de réussite, soulevé par une mer robuste qui le porte où sa science de nageur lui permettra de se mouvoir avec un minimum de gestes. » Cette définition appartient au catéchisme du monstre sacré, chapitre music-hall. Edith Piaf depuis longtemps, depuis toujours, se l'est appropriée. Il y a tant de sûreté dans sa démarche de condamnée, tant de science dans ses attitudes de somnambule, que personne ne met en doute sa complète infaillibilité.

La voilà qui revient à l'ABC, précédée de belles affiches qui surgissent d'un coup sur les murs de Paris. On l'y voit minuscule au fond d'une perspective, comme une peinture de De Chirico, avec, en gros plan, une rose rouge. Sur la

scène, c'est donc le miracle attendu, où son public s'installe comme un bon chien fidèle, sans discussions. Les nouvelles rengaines ressemblent aux anciennes. A part *Le Télégramme*, de Michel Emmer, Edith Piaf ne chante rien de très nouveau. *Padam-Padam* a un parfum de *Disque usé* et *Jezebel* tourne autour de *L'Hymne à l'amour*. *Une enfant* saisit, mais finalement on préfère *La P'tite Marie*.

Qu'importe ! Ces restrictions sont pour les pointilleux. Lorsque les projecteurs brûlent ou ensanglantent la chétive merveille, lorsque ses mains pâles battent l'air, avares de gestes, lorsque sa voix soudain enflée boit comme une encre fatale tout le silence de la salle, alors on se rend, ligoté, heureux de l'être.

Christine de Rivoyre
(1^{er} décembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISTRIBUTION Le Comité central d'entreprise de Marks & Spencer a finalement approuvé jeudi 30 novembre, en fin de soirée, le plan de reprise proposé par les Gale-

ries Lafayette. Les syndicats se sont prononcés à l'unanimité. Faute d'accord et donc de repreneur, les dix-huit magasins de la chaîne de distribution britannique étaient menacés

de fermeture définitive dès le 31 décembre. ● LES 1 500 SALARIÉS, vont se voir proposer, dès le 3 décembre, trois possibilités : un emploi sur le site repris, un emploi

dans une enseigne du groupe Galeries Lafayette, ou un licenciement indemnisé. ● MARKS & SPENCER, qui s'est replié sur le marché britannique, jugé plus rentable, se redresse

de façon spectaculaire au prix d'une restructuration profonde. ● LES GRANDS MAGASINS, concept moribond il y a quelques années, sont en train de reconquérir leur clientèle.

Marks & Spencer s'en va, les Galeries Lafayette se développent

La direction et les syndicats de la filiale française du distributeur britannique sont parvenus in extremis à un accord, jeudi à minuit. Les Galeries Lafayette vont pouvoir reprendre les dix-huit magasins et céder l'exploitation d'une partie d'entre eux à d'autres enseignes

LE SUSPENSE aura duré jusqu'au bout. Il a fallu attendre les douze coups de minuit, jeudi 29 novembre, pour que les syndicats et la direction française de Marks & Spencer parviennent à un accord. Le comité central d'entreprise (CCE) avait jusqu'à jeudi soir pour approuver le plan de reprise proposé par les Galeries Lafayette. Faute d'accord, les 18 magasins en France de la chaîne de distribution britannique étaient menacés de fermeture définitive. Selon l'accord, les 1 500 salariés de Marks & Spencer vont se voir proposer dès le 3 décembre trois possibilités : un emploi sur le site repris, un emploi dans une enseigne du groupe Galeries Lafayette (Galeries, Monoprix, BHV, Box & Co), ou un licenciement indemnisé.

« C'est un accord impressionnant, car le dossier était d'une grande complexité », explique Philippe Lemoine, coprésident des Galeries Lafayette. Le délai était court, le climat au sein de l'entreprise était lourd et les

demandes des salariés contradictoires. Finalement, c'est une victoire de la bonne foi. Le personnel a été lucide et responsable. Plus de 2 000 offres d'emplois étaient proposées au personnel ; c'est quelque chose de plutôt rare dans le contexte actuel », ajoute M. Lemoine.

SENTIMENTS PARTAGÉS

Alain Juillet, PDG de Marks & Spencer France, a annoncé : « Maintenant, la vie de Marks & Spencer va prendre un nouveau tour. » A l'issue du vote du CCE, il a déclaré : « J'ai eu affaire à des négociateurs redoutables. Le travail a été très long et très difficile, mais je crois qu'il a porté ses fruits. Chaque salarié va pouvoir retrouver un emploi. Je considère que j'ai accompli ma mission. » Djamilia Zennadi, déléguée centrale CGT, affichait des sentiments partagés, vendredi matin : « On a signé la fermeture des magasins Marks, c'est quelque chose qui fait mal, mais en même temps je crois que finalement on a répondu aux attentes des sala-

riés. » Pour Véronique Limousin, déléguée syndicale centrale Force ouvrière et secrétaire du CCE, « le résultat est à peu près satisfaisant. La lutte a été fantastique. Il y a des gens qui ont bossé vingt-cinq ans pour Marks & Spencer et qui ont sacrifié leur vie de famille pour leur entrepri-

Les magasins repris

Sous la conduite des Galeries Lafayette, les négociations ont abouti à la reprise des dix-huit magasins Marks & Spencer (plus le siège de la rue Scribe) en France par différentes enseignes :

- **Groupe Galeries Lafayette** : Galeries Lafayette : Paris (boulevard Haussmann) ; Bordeaux et Nice (en association avec la Fnac)
- Monoprix : Paris (rue de Rivoli), Strasbourg, centre commercial Créteil-Soleil (Val-de-Marne), Marseille.
- Box & Co (en association

avec H & M) : centre commercial Rosny-2 (Seine-Saint-Denis) – sous enseigne Andaska (avec H & M) ; Vélizy (Yvelines)

- **Groupe H & M** : Nantes, Reims, Lille, centre commercial Parly (Le Chesnay, Yvelines).

En association avec Galeries Lafayette : Lyon-Part-Dieu et centre commercial Belle-Epine (Thiais, Val-de-Marne)

- **Virgin Megastore** : Toulouse
- **FNAC** : Nice
- **C & A** : centre commercial Villiers-en-Brière (Seine-et-Marne)
- **Surcouf** : La Défense

Les derniers ajustements portaient sur les indemnités de licenciement, au cas où certains salariés ne voudraient pas rester dans leur nouvelle enseigne. La direction proposait 1,3 mois d'indemnité par année d'ancienneté, alors que les syndicats réclamaient un mois et demi. Finalement, un *modus vivendi* a été trouvé en calculant l'indemnité à partir des trois derniers mois de salaire et en incluant diverses primes, une base plus avantageuse pour les salariés.

ENCORE DEUX ÉTAPES

Ceux-ci vont être répartis au sein des différentes enseignes candidates à la reprise. Le groupe Galeries Lafayette s'est proposé de reprendre la totalité des magasins, mais cédera l'exploitation de 40 % de la surface du parc. La chaîne d'habillement H & M reprendra huit sites, et Surcouf (informatique), C & A (habillement), la FNAC et Virgin Megastore (Hachette), chacun un. Cette diversité de repreneurs posait

le problème des différentes conventions collectives et grilles salariales. L'accord prévoit que les salaires seront maintenus pendant trois ans. Un différentiel sera à la charge de Marks & Spencer. Les salariés disposeront d'un mois pour choisir de prendre leurs indemnités de départ au cas où la nouvelle enseigne ne leur conviendrait pas.

Deux étapes restent à franchir. L'inspection du travail devrait en toute logique donner son aval au plan social et lever le constat de carence dressé le 15 novembre. D'autre part, les comités d'établissement devaient être consultés vendredi pour information. Les magasins Marks & Spencer, eux, fermeront le 22 décembre avant de retrouver une nouvelle enseigne, sans doute début janvier. « Maintenant, explique Philippe Lemoine, notre tâche va maintenant être de bien accueillir les salariés de Marks & Spencer. »

S. L.

La nouvelle jeunesse des grands magasins

Les vieilles enseignes ont profondément renouvelé leur offre

PLUS QUE CENTENAIRES, les grands magasins sont-ils en passe de retrouver un second souffle ? Formule dominante du commerce

ANALYSE

Nouveau décor et nouveau concept ont permis de résister au commerce spécialisé

jusqu'aux années 1980, le concept connaît, depuis, un lent déclin. Selon une récente étude de l'Insee, le chiffre d'affaires des grands magasins a quasiment stagné depuis 1989, quand, dans le même temps, les ventes du grand commerce spécialisé (Darty, Fnac, Kiabi, Decathlon...) ont doublé et celles des hypermarchés ont progressé de 70 %. Mais il semble que la tendance s'inverse. « Actuellement, nous sommes sur un rythme de croissance annuelle de 5 %, c'est près de deux fois plus que les hypermarchés et autant que les supermarchés », se félicite Jacques Perrilliat, président de l'Union du grand commerce de centre-ville (UCV).

Capitales familiaux, gestion prudente, investissements limités, image poussièreuse, collections désuètes : les enseignes ont longtemps été « plus préoccupées de gérer leur immobilier que de chercher à développer leur chiffre d'affaires », reconnaît M. Perrilliat. La crise du début des années 1990 va les réveiller, provoquant l'arrivée de nouveaux investisseurs. Le Bon Marché est repris par Bernard Arnault (LVMH) en 1985, le Printemps par François Pinault (PPR) en 1992. La Samaritaine tombe à son tour en 2000 dans l'escarcelle de LVMH. Seules les Galeries Lafayette restent un groupe familial.

La reconquête de la clientèle est d'abord passée par le changement de décor. Les Galeries Lafayette ont doublé leurs investissements annuels pour atteindre 100 millions d'euros environ en 2001. « Nous avons encore quatre à cinq ans d'investissements devant nous pour achever la rénovation de nos magasins », affirme Joël Mornet, directeur général du groupe du boulevard Haussmann. Le Printemps, lui, a dépensé 200 millions d'euros depuis 1996 pour donner un coup de jeune à ses magasins. « Auparavant, un concept de magasin pouvait durer dix ans, aujourd'hui, il faut changer tous les trois ans », souligne Laurence Danon, présidente du directoire du Printemps.

Mais pour retrouver leur splendeur passée, les grands magasins ont surtout profondément redéfini leur offre. « Nous avons complètement rebâti les fondations du

concept », explique M. Mornet. Plus question du « tout sous le même toit » : « On vient désormais dans un grand magasin avec des buts précis d'achat », souligne Bernard Demeure, de Mercer Consulting Management. Chaque magasin cultive donc sa spécificité, en resserrant son offre, avec une organisation professionnalisée par univers de consommation (mode masculine, féminine, luxe, décoration...), et des structures de management propres.

Tous cherchent à se positionner sur le haut de gamme. « Cette tendance correspond à un effondrement du "milieu" du marché, qui a été longtemps le cœur de cible du grand magasin », explique M. Demeure. Désormais, la cliente type [75 % des acheteurs sont des femmes] se tourne soit vers les marques de luxe, qui la valorisent dans son acte d'achat. « D'où le déclin sensible des marques propres aux grands magasins. Au Printemps, celles-ci ne représentent plus qu'un peu plus de 10 % du chiffre d'affaires, contre 30 % il y a quelques années, tandis que près de 200 nouvelles « vraies » marques ont fait leur apparition dans les rayons depuis dix-huit mois. M^{me} Danon se définit aujourd'hui comme « un metteur en scène de marques ». Aux Galeries Lafayette, « les consommateurs sont devenus très demandeurs de valeur immatérielle liée à la marque, au service, au climat du magasin », ajoute M. Mornet.

« COHABITATION DES CONTRAIRES »

Le luxe représente aujourd'hui 10 % du chiffre total du Printemps Haussmann. Un étage entier lui est désormais consacré, qui doit permettre de doubler ce chiffre en trois ans. LVMH fait le même pari au Bon Marché, en misant sur le chic « rive gauche ». Pour autant, les enseignes ne peuvent pas totalement renier leur côté populaire. « Un grand magasin, c'est une cohabitation des contraires », résume M^{me} Danon. C'est un peu comme un jardin, s'il n'y a pas assez de choses, c'est ennuyeux, mais il ne faut pas que ça devienne une forêt vierge. »

Proposer la diversité tout en restant cohérent, c'est tout le dilemme du grand magasin. Le BHV, filiale des Galeries Lafayette, a lui aussi recentré son positionnement : la mode a été quasi abandonnée au profit du bricolage et de la maison. Le patron du BHV, Gilles Oudot, ancien patron d'Habitat France, a choisi de chasser sur les terres des enseignes spécialisées. Il a lancé « Box & Co », une chaîne d'accessoires de rangement qui va être développée grâce au rachat de magasins Marks & Spencer.

Ainsi rénovés, les grands magasins se veulent plus sereins face à la concurrence. « L'arrivée des chaînes spécialisées, comme Zara, Gap ou H & M, ne s'est pas forcément faite à notre détriment », affirme la présidente du Printemps. Elles ont permis d'attirer une nouvelle clientèle en centre-ville, qui achète aussi en grand magasin. « Les faits semblent lui donner raison. Si Zara a toujours le vent en poupe, H & M ou Gap marquent le pas... Sans parler de Marks & Spencer, qui vient de remettre la clé de ses magasins en France aux Galeries Lafayette. Les grands magasins doivent maintenant prouver que leur renouveau n'était pas qu'un feu de paille. La morosité des ventes en octobre montre que rien n'est jamais acquis.

Stéphane Lauer

Replié au Royaume-Uni, le distributeur reprend des couleurs

LONDRES

de notre correspondant à la City

Marks & Spencer est de retour. Au cours du premier semestre 2001, le célèbre groupe de distribution britannique a réalisé 213 millions de livres (355 millions d'euros) de profits, soit une hausse de 18,7 %. Le bon accueil par le public de la collection de mode féminine printemps-été 2002 marque la fin d'un cauchemar dans lequel la chaîne centenaire a manqué de disparaître. Les spécialistes saluent la performance du PDG, Luc Vandeveld, recruté en février 2000 et qui s'était donné deux ans pour sortir la marque de l'ornière.

Dans l'habillement, secteur qui représente plus de 50 % du chiffre d'affaires, la société est largement distancée par ses rivaux plus sexy comme Zara, Next ou Gap. La politique consistant à faire fabriquer exclusivement en Grande-Bretagne gonfle les prix de revient et écrème les marges. Bref, tout était à reconstruire.

Le nouveau président emploie les grands moyens. L'ancienne garde a été brutalement remerciée pour être remplacée par une équipe jeune et innovante propulsée aux postes clefs. Luc Vandeveld sabre dans les coûts à tous les niveaux, en particulier celui de la politique sociale : il a licencié plus de 700 personnes et a délocalisé 70 % de la production.

Le rajeunissement de la collection de mode féminine

ne est une autre priorité. Le lancement de lignes de vêtements plus simples et plus chics, comme Per Una ou Autograph, permet de dépoussiérer une image par trop traditionnelle. Dans l'alimentation, son autre point fort, M & S s'est aussi trop longtemps reposé sur ses lauriers, plats préparés et produits frais.

DE NOUVEAUX SERVICES FINANCIERS

Copiée par toutes les chaînes rivales, la société a décidé d'accentuer sa stratégie de segmentation de sa clientèle : célibataires, jeunes couples, femmes au régime, amateurs de cuisines exotiques, etc. Par ailleurs, elle développe ses services financiers par le truchement d'une nouvelle gamme de placements offerts aux six millions de détenteurs de la carte de crédit maison. Malgré ces efforts, le premier exercice, en 2000, était resté largement négatif. Le dos au mur, le PDG a alors décidé de se concentrer sur le marché britannique, jugé plus rentable que l'étranger. Avec succès. Mais à écouter Charles Nichols, expert du secteur de la distribution du courtier SSSB, Luc Vandeveld n'est pas au bout de ses peines : « L'habillement n'est pas un secteur sûr. Tributaire d'une conjoncture qui s'annonce défavorable et soumise à une concurrence rude, la société reste fragile. »

Marc Roche

Premier prix de Technologie.



Satellite 1800-814

- Processeur Intel® Pentium® III 1,1 GHz
- Mémoire 192 Mo SDRAM
- DD 20 Go
- Lecteur disquettes et DVD 8X
- Ecran 14"1 TFT XGA
- Modem 56K
- Microsoft® Windows® XP Professionnel

10 290 FHT⁽¹⁾

1568,70€ HT⁽¹⁾

Choose freedom.*

TOSHIBA



(1) Prix conseillé chez les revendeurs agréés Toshiba participant à l'opération en France Métropolitaine. Offre valable du 19/11 au 31/12/2001, dans la limite des stocks disponibles et non cumulable avec d'autres promotions Toshiba ou conditions particulières.

Les PC de Toshiba utilisent la version légale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell.

Intel®, le logo Intel® Inside, Pentium® est une marque ou une marque déposée d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats Unis ou dans d'autres pays. Windows® est une marque déposée de Microsoft Corporation ou de ses filiales aux Etats Unis ou dans d'autres pays.

Liberté de mouvement.



Portégé 4000

- Processeur Intel® Pentium® III mobile - 750 MHz
- 128 Mo SDRAM
- DD 20 Go
- DVD 8X amovible - SD Card
- Écran 12" 1 TFT Poly-Silicium
- Modem, Réseau, BlueTooth, WiFi
- À partir de 1,7 kg
- Microsoft® Windows® 98 SE ou 2000

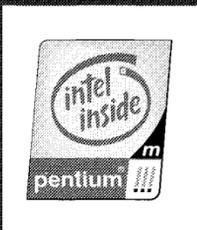
Tecra 8200

- Processeur Intel® Pentium® III 850 MHz
- 128 Mo SDRAM
- DD 10 Go
- CD-Rom 24X amovible
- Écran 14" 1 TFT XGA
- Modem, Réseau, WiFi
- Microsoft® Windows® 98 SE ou 2000



Tecra 9000

- Processeur Intel® Pentium® III 1,2 GHz - M
- 256 Mo SDRAM
- DD 30 Go
- CD-RW/DVD amovible - SD Card
- Écran 14" 1 TFT XGA
- Modem, Réseau, BlueTooth, WiFi
- Microsoft® Windows® 2000 ou XP Professionnel



Les PC de Toshiba utilisent la version légale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell.

Choose freedom.*

TOSHIBA

Intel®, le logo Intel Inside®, Pentium® est une marque ou une marque déposée d'Intel Corporation® ou de ses filiales aux États-Unis ou dans d'autres pays. Windows® est une marque déposée de Microsoft Corporation® ou de ses filiales aux États-Unis ou dans d'autres pays.

Les banques américaines et européennes sous le choc du naufrage d'Enron

Le Crédit lyonnais est engagé pour un total de 250 millions de dollars

La probable faillite d'Enron, le numéro un mondial du négoce de l'énergie, va fortement peser sur ses créanciers, et notamment les établisse-

ments bancaires. Ce sont les banques américaines qui sont les plus exposées, notamment JP Morgan Chase et Citigroup. Mais les banques euro-

péennes ne sont pas en reste. Seul le Crédit lyonnais détaille ses engagements, mais BNP Paribas, Dexia et la Société générale sont aussi touchées.

LA FAILLITE d'Enron, le numéro un mondial du négoce de l'énergie, va fortement peser sur ses créanciers. Ce qui devrait constituer l'une des faillites les plus retentissantes aux États-Unis va coûter cher aux banques de la planète, et notamment françaises. Le négociant américain pourrait demander sa mise sous tutelle judiciaire au début de la semaine prochaine (*Le Monde* du 30 novembre). Enron devrait déposer une demande suivant la protection de la loi sur les faillites (*Chapter eleven*), ce qui lui permettrait de bénéficier d'une protection temporaire vis-à-vis de ses créanciers et d'étudier les moyens de réduire un endettement massif. Le pôle européen d'Enron a été séparé de la maison-mère et placé jeudi 29 novembre, sous administration judiciaire.

En attendant, les banques font leurs comptes. L'addition risque d'être lourde, au regard des dettes d'Enron, qui s'élèvent à 16 milliards de dollars (17,9 milliards d'euros). L'agence de notation financière Standard & Poor's a abaissé la dette d'Enron au rang de *junk bond* (obligation à haut ris-

que), mercredi, et a été suivie le lendemain par ses consœurs Moody's et Fitch. Ces décisions ont suscité la panique puisqu'elles signifient à tous les investisseurs qu'ils risquent de n'être jamais remboursés de l'argent prêté.

Ce sont les banques américaines qui sont les plus exposées. La banque américaine JP Morgan Chase a annoncé dans un communiqué être exposée au « *risque Enron* », à hauteur de 900 millions de dollars, dont 500 millions ne bénéficient pas de garanties. Seuls 400 millions de dollars sont en effet garantis par des pipelines d'Enron, pour lesquels la banque avait fait un prêt de 1 milliard de dollars. Le premier groupe financier du monde, l'américain Citigroup, est exposé de son côté à hauteur de 800 à 900 millions de dollars, affirme le quotidien *New York Times*, dont les deux tiers sont garantis.

Les deux banques, principaux créanciers, ont semble-t-il accordé facilement un prêt à Enron, assez récemment, de 1 milliard de dollars, avant que le gazier Dynegy n'ait fait une offre de rachat. Certains analystes financiers font

remarquer que des établissements bancaires ont pu faire preuve de laxisme en prenant de trop grands risques. D'autres banques américaines sont aussi exposées.

Les grands noms de la finance européenne sont aussi touchés, les banques françaises n'étant pas en

reste. Le Crédit lyonnais est pour l'instant la seule banque française à détailler ses engagements. Le Lyonnais est engagé pour un total de 250 millions de dollars (280 millions d'euros), dont la moitié fait l'objet de garanties. La banque rappelle qu'elle avait consigné, au 30 septembre, une provision non affectée d'un total de 265 millions d'euros sur les risques aux États-Unis. BNP Paribas et la Société générale, toujours très réticents à donner des indications sur des clients précis, se bornent à dire qu'elles sont exposées, sans donner aucune précision chiffrée. BNP Paribas précisait simplement vendredi matin « *ne pas être parmi les banquiers principaux* ».

D'autres banques françaises sont également engagées telles que Dexia ou Crédit Agricole Indosuez, selon des sources de marché, ces banques n'ayant pu être jointes vendredi matin. La première banque allemande Deutsche Bank a affirmé jeudi qu'une éventuelle faillite d'Enron lui ferait perdre moins de 100 millions de dollars, sans donner plus d'information. La banque britannique Abbey National a pour sa part annoncé vendredi inscrire une charge exceptionnelle de 95 millions de livres (158,3 millions d'euros) sur ses résultats du deuxième semestre 2001. Le néerlandais ABN Amro, la banque britannique Barclays, sont aussi impliquées. Mais pour l'heure, une désattribution financière en chaîne n'est pas envisagée.

Pascale Santi

L'équipe de George Bush embarrassée par la faillite de son principal soutien financier

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche se méfie des répercussions que pourrait avoir pour le président George Bush et son équipe la faillite probable du géant de l'énergie Enron. A deux reprises, le porte-parole de la présidence, Ari Fleischer, a sèchement renvoyé les journalistes, jeudi 29 novembre, au département du Trésor (ministère des finances), assurant, mercredi, que ce dernier « *surveille* » la situation du groupe. Le silence de la Maison Blanche, alors qu'est en jeu l'avenir d'une des dix premières entreprises américaines, employant 21 000 personnes, s'explique aisément. Son PDG, Kenneth Lay, est un ami de M. Bush et le principal financier de ses campagnes électorales depuis 1993. Or, cette entreprise de Houston (Texas) n'est pas seulement menacée de faillite, mais soupçonnée de graves irrégularités de gestion (*Le Monde* du 30 novembre).

Afin de devancer les attaques des démocrates, les républicains de la Chambre des représentants, où ils sont majoritaires, ont décidé, jeudi, l'ouverture d'une enquête parlementaire sur l'effondrement d'Enron, dont l'action ne valait plus que 61 cents (un peu plus de 4 francs). William Tauzin, député de Louisiane et président de la commission de l'énergie et du commerce, a annoncé cette décision en fin d'après-

midi, après avoir fait dire par son porte-parole, dans un premier temps, qu'une telle enquête ne se justifierait que dans l'hypothèse où l'ensemble du secteur serait menacé par une nouvelle crise. Son homologue du Sénat, Jeff Bingaman, élu démocrate du Nouveau-Mexique, n'a pas tardé à annoncer la même décision. Le chef de la majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle, a déclaré nécessaire de « *trouver des réponses aux questions que pose l'effondrement d'Enron* » et « *d'examiner si cet événement est révélateur de la situation du marché de l'énergie en général* ».

SOUÇONS SUR LE MANAGEMENT

Il semble exclu que le groupe texan bénéficie d'une opération de sauvetage sur fonds publics, d'abord parce que le risque de crise générale du secteur est tenu pour nul par les agences gouvernementales concernées, ensuite parce que les liens de M. Lay avec M. Bush, mais aussi avec le vice-président Richard Cheney et avec deux conseillers du président, Karen Hughes et Karl Rove, rendraient politiquement périlleuse une telle intervention. Les enquêtes parlementaires, particulièrement celle du Sénat, risquent d'être désagréables pour l'équipe au pouvoir.

La déconfiture d'Enron ne peut qu'encourager le Sénat à retarder encore son examen du projet de loi sur l'énergie, auquel M. Bush tient beaucoup et que la Chambre avait voté fin

juillet. En outre, les soupçons pesant sur le management d'un des plus grands groupes du pays ne créent pas un climat favorable aux réductions d'impôts que le gouvernement réclame en faveur des entreprises et qui profiteraient surtout aux plus importantes d'entre elles. Toujours bloqué au Sénat, ce plan de relance a été de nouveau présenté comme urgent, mercredi, par M. Bush.

Une réunion des responsables du Congrès avec le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, et le secrétaire général de la Maison Blanche, Andrew Card, a été l'occasion pour les démocrates de manifester leur bonne volonté en acceptant de réduire les dépenses supplémentaires qu'ils demandent pour la sécurité du territoire. Ils continuent, en revanche, de préférer d'autres dépenses, notamment pour l'indemnisation du chômage et l'assurance-maladie, aux baisses d'impôts voulues par les républicains. Leurs critiques contre de telles mesures se nourrissent des déclarations faites par le directeur du budget, Mitchell Daniels, selon lequel il ne faut pas espérer un retour à l'équilibre des finances publiques avant 2005. C'est l'aveu, selon M. Daschle, que les diminutions et remboursements d'impôts que M. Bush a fait voter au printemps étaient « *une faute* ».

Patrick Jarreau

Le gouvernement fixe à 1 % la taxe sur les licences de téléphonie mobile

LE GOUVERNEMENT a tranché sur les conditions financières de l'attribution des licences de téléphonie mobile UMTS. Il a décidé, vendredi 30 novembre, que le taux de la redevance qui s'appliquera sur le chiffre d'affaires des opérateurs sera de 1 %. Le montant de cette redevance viendra s'ajouter au ticket d'entrée de 619 millions d'euros (4 milliards de francs).

Lors de la présentation à l'Assemblée nationale le 19 octobre de l'amendement qui entérinait la baisse drastique du prix de la licence de téléphonie UMTS, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, avait évoqué une fourchette comprise entre 1 % et 2 %. Finalement, les tractations menées avec les opérateurs ont conduit le gouvernement à opter pour la valeur la plus basse. Une fois encore, Orange (France Télécom) et SFR (Vivendi Universal), les deux détenteurs actuels d'une licence UMTS, et le candidat présumé Bouygues Telecom, ont réussi à faire entendre leurs arguments. Ils sortent grands gagnants de ces arbitrages.

1 480 COMMUNES MAL COUVERTES

Le gouvernement souhaitait en contrepartie que les opérateurs améliorent la couverture du réseau GSM (*Le Monde* du 20 octobre). En France, près de 1 480 communes sont peu ou pas couvertes, et les élus, très sensibles à cette discrimination, font entendre leur mécon-

tentement. Or, en juillet, Lionel Jospin avait présenté lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire un projet d'investissement sur trois ans cofinancé par les opérateurs, les collectivités locales et l'Etat. Finalement, les négociations menées avec les opérateurs, et l'accord entériné mardi 27 novembre, ont permis d'amener favorablement le projet. Le déploiement s'achèvera fin 2003, avec un an d'avance sur le calendrier initial. Surtout, les opérateurs mobiles Orange et SFR se sont engagés à investir chacun 500 millions de francs dans la couverture des « zones blanches » du territoire français. La facture de l'Etat et des collectivités locales, qui devrait atteindre 500 millions de francs, s'en trouve allégée de moitié. Les pouvoirs publics s'engagent à financer l'installation de 1 150 antennes relais dans les communes rurales. La moitié hébergera des équipements des deux opérateurs Orange et SFR, l'autre moitié ne sera préemptée que par un seul des deux opérateurs. Dans ce cas, les clients des deux autres opérateurs resteront aux abonnés absents. Bouygues Telecom, arguant du fait qu'il n'est pas détenteur d'une licence UMTS, n'a pas souhaité participer pour l'instant à ce projet.

Laurence Girard

► www.lemonde.fr/umts

Le comité d'entreprise d'Air Lib donne son accord pour l'Algérie

LES SYNDICATS d'Air Lib ont donné, jeudi 29 novembre, leur aval à la direction sur le projet de liaison Paris-Alger, tout en émettant quelques réserves et en obtenant que le personnel navigant de la compagnie puisse librement choisir d'assurer ou non les vols. Le comité d'entreprise extraordinaire a décidé « *une abstention générale*. Cela signifie que nous donnons notre feu vert à la direction, qui doit assumer ensuite sa décision d'ouvrir la ligne » explique Paul Fourier, représentant CGT d'Air Lib. Les élus du personnel ne voulaient pas bloquer le processus, d'autant plus qu'une partie du plan de relance de la compagnie repose sur cette liaison Paris-Alger, qui devrait à terme générer un bénéfice d'exploitation de 53,36 millions d'euros (350 millions de francs) par an.

Reste désormais pour la direction à obtenir l'aval des gouvernements français et algérien. La décision du ministère français des transports, compétent dans ce domaine, est attendue d'ici à la fin de la semaine, ou au début de la semaine prochaine, indique-t-on au ministère. Si les accords sont obtenus rapidement, le premier vol pourrait avoir lieu le 22 décembre.

L'obligation d'assurance du risque terroriste va être assouplie

UN DÉCRET sera transmis en fin de semaine au Conseil d'Etat pour avis, afin de trouver une issue à la question qui oppose compagnies d'assurances et grandes entreprises. Ne trouvant pas de réassureurs pour le risque terroriste, les assureurs refusent de renouveler les contrats d'assurance-dommages, même avec des hausses tarifaires. La loi implique jusqu'ici que l'assurance terroriste est automatiquement incluse dans chaque contrat d'assurance-dommages. Pour assouplir cette disposition, le décret autorisera des différences entre les conditions de couverture des accidents terroristes et les conditions de couverture des risques plus classiques, comme l'incendie. Pouvoirs publics et professionnels continuent par ailleurs d'étudier la mise en place d'une couverture publique, faisant intervenir la Caisse centrale de réassurance (CCR) pour le risque terroriste, cette dernière devant bénéficier de la garantie de l'Etat.

Dentsu affiche de nouvelles ambitions internationales

La première agence publicitaire japonaise, qui entre en Bourse vendredi 30 novembre, ne peut plus se contenter de sa position dominante dans l'archipel pour faire face à l'internationalisation du marché

TOKYO

de notre correspondant

L'entrée en Bourse, vendredi 30 novembre, de Dentsu, première agence de publicité au Japon et cinquième dans le monde, n'est pas qu'une affaire japonaise. Cette opération porte sur 10 % du capital de l'entreprise, qui est valorisée à 584,2 milliards de yens (environ 5,3 milliards d'euros). Elle est appelée à terme à modifier la donne du marché international de la publicité en dotant de moyens accrus un groupe qui, jusqu'à présent, réalise 90 % de son chiffre d'affaires dans l'archipel mais manifeste clairement des ambitions internationales.

Dentsu, dont le chiffre d'affaires est de 17,7 milliards d'euros et le résultat net de 402 millions d'euros, a été détrônée de la position de deuxième agence mondiale qu'elle détenait, il y a une quinzaine d'années, par la constitution de puissants groupes internationaux (Omnicom, WPP, Interpublic...). Elle entend développer à son tour un réseau global d'agences de communication par des acquisitions ou des alliances. Elle a commencé dès 1998, en s'associant au groupe américain Leo Burnett pour créer B3com, afin d'étoffer sa présence en Europe et aux Etats-Unis. Le renforcement de Dentsu intervient l'année de son centenaire. Il va accélérer une concentration du secteur dans l'archipel.

L'agence est aussi perçue comme une « puissance occulte », proche du pouvoir, qui peut exercer des pressions politiques sur les médias

Deuxième marché du monde avec un chiffre d'affaires de 6 110 milliards de yens (60 milliards d'euros), près de trois fois celui de la France, la communication au Japon est déjà oligopolistique, avec trois « grands » (Dentsu, Hakuhodo et Asatsu-DK) qui en détiennent 65 %. Une part de marché qui ne reflète cependant que partiellement la réalité : la deuxième plus grande agence, Haku-



Les publicités japonaises affectionnent les vedettes étrangères, tel Brad Pitt, qui vante ici une marque de bière.

hodo, ne réalise en effet que la moitié du chiffre d'affaires de Dentsu ; quant à Dentsu et Hakuhodo réunies, elles ont un chiffre d'affaires équivalent à celui des trente premières entreprises du secteur...

Dans l'avenir proche, cette concentration est appelée à s'accroître au profit de Dentsu et, dans une moindre mesure, de Hakuhodo. Des fusions sont en outre attendues parmi les trente premières agences.

Au Japon, la position dominante de Dentsu fausse le jeu du marché dont elle contrôle 30 %. Dentsu a su se rendre incontournable en accompagnant la naissance de la télévision, ce qui lui a permis d'entretenir des liens privilégiés avec les chaînes et de gérer 42 % des publicités à la télévision. Le poids de Dentsu est renforcé par son contrôle de fait des données d'audience des chaînes à travers sa filiale Video Research. Elle bénéficie, enfin, du plus fort contingent d'espaces publicitaires sur les différents supports (journaux et magazines). Ses deux principaux actionnaires sont les agences de presse Kyodo et Jiji.

Les liens entre Dentsu et les médias sont renforcés par l'absence de régie publicitaire : au Japon, ce sont les agences elles-mêmes

qui achètent les espaces et tissent ainsi des liens étroits avec les supports. Groupe de communication intégré (du marketing à la production audiovisuelle en passant à l'organisation d'événements et d'exposition), Dentsu est une entreprise tentaculaire, qui sous-traite beaucoup d'activités à une soixantaine d'entreprises. L'agence est aussi perçue au Japon comme une « puissance occulte », proche du pouvoir (le Parti libéral démocrate, celui du premier ministre, a, par exemple, recours à ses services pour ses campagnes électorales) et qui peut exercer des pressions politiques sur les médias.

En dépit de sa puissance et d'un marché japonais resté en 2000 très dynamique malgré le ralentissement de l'économie, Dentsu est contrainte à évoluer, sous le double effet de la mondialisation, qui fait arriver au Japon des agences étrangères, et des nouvelles

demandes du marché nippon. Des agences japonaises de moindre importance avaient inauguré la tendance : Daiko Advertising Inc. et Asatsu-DK se sont liées à l'américain Interpublic et au britannique WPP. Au départ, les agences étrangères présentes sur le marché nippon se sont pour la plupart liées avec un partenaire japonais. Mais ces alliances n'ont pas toujours porté les fruits attendus et elles travaillent essentiellement pour des clients non japonais. Leur position sur le marché japonais est proportionnelle à l'accroissement des investissements étrangers dans l'archipel. Une évolution de la stratégie de communication des annonceurs pourrait cependant les servir.

Jusqu'à présent, l'accent a été mis par les Japonais sur l'image de l'entreprise plus que sur le produit. L'inconvénient de cette approche, c'est que, lorsqu'un produit a un problème, toute la gamme en souffre. Le fabricant de pneumatiques Bridgestone, avec des modèles défectueux aux Etats-Unis, en a fait l'amère expérience. En outre, cette stratégie n'est plus en phase avec les méthodes plus modernes de communication. Les marques japonaises cherchent donc à se constituer un territoire en ciblant davantage un consommateur particulier. Face à ces nouvelles demandes du marché, la créativité de la publicité japonaise qui passait, il y a une quinzaine d'années, pour l'une des plus riches du monde, s'est affaiblie.

Trouver un second souffle dans un environnement plus internationalisé et sur un marché domestique plus mûr est le défi auquel sont confrontées les agences japonaises, et Dentsu en particulier, dont la culture bureaucratique et le compartimentage des tâches freinent le renouvellement. Face à des agences étrangères qui visent à offrir des plates-formes de communication mondiale aux annonceurs locaux, les Japonais doivent mettre les bouchées doubles.

Philippe Pons

La publicité nipponne attachée aux vedettes

TOKYO

de notre correspondant

L'une des caractéristiques de la publicité japonaise est l'utilisation intensive des *talento* (de l'anglais *talent*) : en d'autres termes, des vedettes. Longtemps, les étrangers ont tenu le haut du pavé : d'Alain Delon à Jean Reno en passant par Arnold Schwarzenegger ou Bruce Willis, ils ont profité, et certains profitent toujours, du marché le plus prodigieux du monde en terme de *royalties*. Aujourd'hui, les étrangers restent prisés mais le *talento* tend à se « japoniser ».

Le dernier en date est le fils aîné du premier ministre, Kotaro Koizumi, qui vante à la télévision une bière à faible taux en calories. D'autres tiennent l'affiche depuis un moment : c'est le cas de Hide-toshi Nakata, l'idole du football nippon. Un « gros » *talento* est l'ancien lutteur de sumo, Konishiki. On ne peut pas le rater. Non pas seulement parce qu'il occupe tout l'écran par sa corpulence (260 kg) mais aussi parce qu'il est largement présent.

Konishiki est devenu la coqueluche de la publicité nipponne il y a

trois ans : avec son visage de gros bébé joufflu et son sourire désarmant, le « patapouf » a incarné une trentaine de personnages dans des sketches, dont certains ont été aux premières places en terme de notoriété : tour à tour en tyrolien, en chef d'orchestre à la coiffure « afro », en lapin rose ou en superman, Konishiki chante, danse et virevolte avec une majesté éphémère ou se compresse dans un modèle de voiture compacte. C'est le fabricant de boissons Suntory qui l'a lancé en identifiant sa silhouette à la forme ballonnée de ses bouteilles. Et il n'a qu'à s'en féliciter. « Je n'ai même pas le temps de faire d'exercice et donc je ne peux pas maigrir. C'est mon grand problème depuis que j'ai quitté le monde du sumo », nous dit cette montagne de chair et de muscles.

Le recours au *talento* tend cependant à devenir moins incontournable qu'il ne l'a été, affirme-t-on chez Dentsu : les annonceurs veulent que l'on mette davantage l'accent sur le produit et le message et moins sur une personnalité.

Ph. P.

Asie-Pacifique, un marché de 60 milliards de dollars

● **La publicité dans la zone Asie-Pacifique** représente, selon la revue spécialisée *Advertising Age*, un chiffre d'affaires de plus de 60 milliards de dollars (66 milliards d'euros) en 2000. Avec près de 40 milliards de dollars, le Japon est le premier marché asiatique et le deuxième mondial. Il est suivi par l'Australie (4,92 milliards), la Corée du Sud (3,35 milliards), la Chine (3,33 milliards) et l'Inde (1,7 milliard). En 2000, à la sortie de la crise économique qui a frappé la région, les agences majeures ont toutes connu une croissance à deux chiffres.

● **Les agences mondiales** ont dégagé une marge brute globale de plus de 8,3 milliards de dollars en Asie-Pacifique en 2000. Ces marchés, particulièrement

hermétiques, sont dominés par trois japonais : Dentsu (marge brute de 2,29 milliards de dollars), Hakuhodo (990 millions) et Asatsu-DK (390 millions). L'américain McCann-Erickson Worldwide est quatrième (290 millions).

● **Au Japon, Dentsu contrôle** le quart du marché publicitaire. Fondée en 1895, l'agence est (comme son premier concurrent national Hakuhodo) constituée autour d'une seule marque.

● **Les investissements** publicitaires au Japon sont surtout destinés aux médias (66,4 %). En 2000, les principaux secteurs qui ont investi sont la cosmétique (9,4 %), l'alimentation (9,1 %), l'information et la communication (8,3 %), les boissons et les cigarettes (8,2 %).

Tensions autour d'un reportage consacré à l'affaire Elf sur M6

UNE DIZAINE de journalistes qui travaillent à M6 pour l'émission « Capital » se sont émus lors d'une réunion organisée, jeudi 29 novembre, de la volonté du président du directoire de M6, Nicolas de Tavernost, de supprimer deux séquences d'un reportage intitulé « Qui a volé les milliards d'Elf ? ». Cette émission devrait être diffusée dimanche 2 décembre.

Depuis trois semaines, les journalistes font l'objet des conseils attentifs du service juridique de la chaîne qui aurait, rapporte-t-on anonymement, des « consignes claires » de M. de Tavernost pour suppri-

mer deux passages. Premier extrait incriminé : les photos de personnalités destinées à montrer les accointances de cinq ou six hommes politiques avec certaines personnalités de Elf. Deuxième extrait sujet à modification : un passage qui montre, après un entretien avec Jacques Toubon, un autre entretien avec un ancien ambassadeur français au Gabon. Ce dernier expliquait, rapporte un témoin, « que Elf a versé beaucoup d'argent à Bongo [président du Gabon] qui revenait ensuite, notamment au RPR, par le biais d'associations amicales franco-africaines ». Une lettre adressée

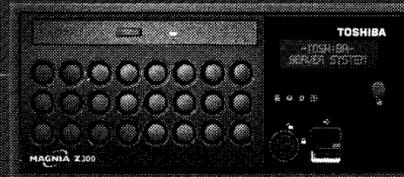
à Jacques Toubon par Omar Bongo demandant « qu'on lui renvoie l'accuseur » est censée étayer cette affirmation.

Selon Emmanuel Chain, le président-patron de « Capital », « il n'y a aucune pression d'aucune sorte ». Il s'agirait d'une simple relecture juridique afin d'éviter les « insinuations » ou les « amalgames diffamatoires ». Attaché à son indépendance éditoriale, M. Chain affirme qu'« absolument rien sur le fond n'est changé ». Seuls des commentaires « ont été ajustés » et des images « ont gagné en rigueur ». A la direction de M6, Nicolas de

Tavernost explique que sa chaîne subit en ce moment un accroissement du nombre de procédures – Alain Afflelou a supprimé son budget publicitaire et intenté un procès – imputables à certains sujets diffusés dernièrement par « Capital ». A propos de cette enquête Elf, il reconnaît qu'on a « attiré son attention sur des risques juridiques ». A juste titre, selon lui. « J'assume totalement les demandes qui sont faites dans le seul but de garantir le respect des personnes et la présomption d'innocence. »

Florence Amalou

Liberté d'esprit.



Magnia Z300

Le serveur Magnia Z300 est le plus petit que nous ayons jamais mis au point, et renferme un potentiel gigantesque.

Imaginez deux processeurs haute performance Intel® Pentium® III, jusqu'à 1 GHz, dans une conception révolutionnaire compacte modulaire et portable.

Epicentre de votre mobilité, ses logiciels pré-installés et sa carte LAN sans fil (en option) en feront un point d'accès autonome au cœur de votre réseau sans fil.



Pour plus d'information contactez Toshiba Info au : 0892 69 29 49 (2,23 F/mn) ou sur www.pc.toshiba.fr

Choose freedom.*

TOSHIBA

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **BOLLORÉ : le groupe de Vincent Bolloré va créer avec EDF une société commune**, Batscap, pour développer un nouveau type de batteries électriques de traction, au polymère-lithium, qui aurait une meilleure autonomie que les batteries au plomb.

● **BOEING : le constructeur aéronautique américain se retrouve seul dans son projet d'Internet en vol**, les trois grandes compagnies aériennes américaines American, United et Delta Airlines, qui devaient participer financièrement à la joint-venture, s'étant retirées.

● **AVENTIS PHARMA : une centaine de salariés du centre de recherches de Romainville** (Seine Saint-Denis), en présence du secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, se sont rassemblés, jeudi 29 novembre, pour dénoncer le transfert et la cession d'activités concernant 320 emplois du site.

● **BIOTECHNOLOGIES : la compagnie biopharmaceutique danoise Bavarian Nordic** a annoncé, jeudi, avoir conclu un accord avec la société américaine Epimmune sur le développement en commun d'un vaccin contre le virus VIH du sida.

SERVICES

● **CORBIS-SYGMA : la direction de l'agence photographique** veut supprimer 93 emplois sur 191, a-t-elle annoncé, jeudi. Corbis-Sygma, propriété personnelle de Bill Gates, avait déjà annoncé qu'elle entendait supprimer ses 42 postes de photographes pour leur proposer de devenir des « producteurs indépendants » (*Le Monde* du 28 novembre).

● **CABLE & WIRELESS : le groupe britannique de télécommunications** a annoncé, vendredi 30 novembre, l'acquisition d'une part majoritaire de l'américain Exodus Communications, numéro un mondial de l'hébergement de sites, pour un montant total de 850 millions de dollars (944,4 millions d'euros).

● **VIVENDI UNIVERSAL : le groupe de communication** devrait conserver 20 % du capital de son pôle de presse

professionnelle, convoité par le fonds britannique Cinven, a révélé, vendredi, le quotidien *La Tribune*.

● **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande veut mettre au chômage partiel 12 000 navigants commerciaux** (hôtesses et stewards), jusqu'à avril 2002, afin de réduire ses coûts, a-t-elle annoncé jeudi.

● **TRANSPORT AÉRIEN : la Commission européenne va proposer aux Quinze** de prolonger de trois mois jusqu'à mars 2002 le régime d'aide à l'assurance accordé aux compagnies aériennes, pour couvrir le risque de guerre ou de terrorisme, a indiqué, jeudi, à Paris, la commissaire aux transports Loyola de Palacio.

● **ALPITOUR : le voyageur italien contrôlé par la famille Agnelli a confirmé**, jeudi, à Rome, qu'il était intéressé par certaines parties de la filiale italienne de Nouvelles Frontières, par la voix d'Umberto Agnelli président de l'Ifil, holding de la famille, également actionnaire de référence du Club Méditerranée.

FINANCES

● **ALLIED IRISH BANKS : la plus grande banque commerciale irlandaise** a accepté de verser à ses milliers d'employés concernés par le travail supplémentaire du passage à l'euro des primes exceptionnelles pouvant atteindre un total de 2 000 livres irlandaises (2 540 euros).

● **STANDARD CHARTERED : la banque britannique a brutalement changé de patron**, jeudi, relançant malgré elle les rumeurs sur son rachat par un concurrent britannique, très attiré par ses actifs en Asie. Son directeur général Rana Talwar, 52 ans, venu du géant américain Citigroup, a été évincé et remplacé par un homme de l'intérieur, Mervyn Davies, 48 ans, qui dirigeait jusque-là les activités de la banque à Hong Kong.

RÉSULTATS

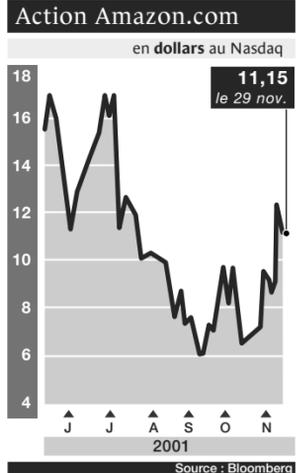
● **AGENCE FRANCE-PRESSE : le budget 2002 de l'AFP a été adopté**, jeudi, par son Conseil d'administration. Ce budget est en progression de 2,5 % par rapport au budget initial de 2001, à 253 millions d'euros (1,661 milliard de francs), contre 247 millions d'euros (1,621 milliard de francs), indique un communiqué (*Le Monde* du 17 novembre).

VALEUR DU JOUR

Amazon.com surfe sur la vague du patriotisme

THANKSGIVING, la saison de Noël aux Etats-Unis, a redonné de l'espoir aux opérateurs de e-commerce. Amazon.com, le géant américain du secteur, a ainsi bénéficié, avec eBay et Mypoints.com, d'une hausse du trafic sur Internet aux Etats-Unis, évaluée à plus de 43 % pendant la semaine du 18 au 25 novembre par rapport à la même période de 2000, selon une étude de la société de conseil Jupiter Media Metrix, publiée jeudi 29 novembre. Quelque 50,2 millions d'internautes ont acheté en ligne, pendant cette semaine. Cette forte croissance « montre que le e-commerce se porte bien malgré un environnement économique difficile », a commenté un responsable de Jupiter Media Metrix.

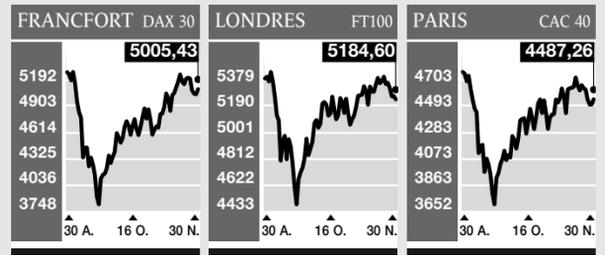
Grâce à Amazon, les soldats américains, sur le front en Afghanistan ou ailleurs, ne seront pas les oubliés des festivités. Le groupe a annoncé, jeudi, la création d'un page sur son site, baptisée « Salute our Troops » (« Honorez nos soldats »), sur laquelle les internautes patriotes peuvent acheter des chèques-cadeaux d'une valeur de vingt dollars. Ces bons seront additionnés, augmentés d'une contribution de 10 % par Amazon, et la somme sera ensuite versée au ministère de la défense qui la redistribuera, à partir de la mi-décembre, aux militaires de son choix. Le bénéficiaire aura jusqu'au 31 janvier 2003 pour convertir le chèque



en CD, DVD, livre, matériel électronique ou en tout autre produit disponible sur Amazon.com. Beaucoup d'analystes sont désormais convaincus qu'Amazon va pouvoir remplir son objectif de devenir bénéficiaire au quatrième trimestre, hors charges exceptionnelles. Fin octobre, le groupe avait révisé à la baisse sa prévision de chiffre d'affaires trimestriel, dans une fourchette de 970 à 1,07 milliard de dollars. Jeudi 29 novembre, sans plus de détails, Jeff Bezos, PDG et fondateur d'Amazon.com, a annoncé que le magasin en ligne avait réalisé « un chiffre d'affaires record ». Le titre qui s'était envolé après le week-end de Thanksgiving, à 12,21 dollars, lundi 26 novembre, a terminé à 11,15 dollars, jeudi, au Nasdaq.

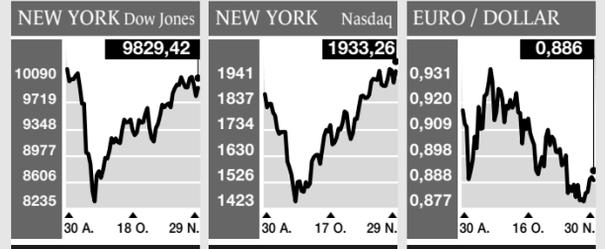
Véronique Lorelle

EUROPE



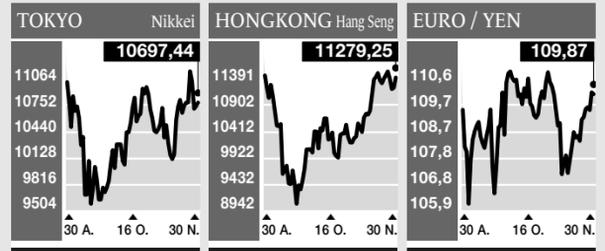
Europe 9h57	Indices sélection	cours 30/11	Var. % 29/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3641,49	0,33	- 23,70
EUROPE	STOXX 50	3573,54	- 0,05	- 21,58
EUROPE	EURO STOXX 324	303,36	0,38	- 22,57
EUROPE	STOXX 653	289,47	0,09	- 19,54
PARIS	CAC 40	4487,26	0,93	- 24,28
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3085,25	0,85	- 23,30
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	494,09	0,77	- 22,51
BRUXELLES	BEL 20	2627,12	0,90
FRANCFORT	DAX 30	5005,43	1,40
LONDRES	FTSE 100	5184,60	- 0,46	- 16,68
MADRID	STOCK EXCHANGE	8314,10	0,50	- 8,73
MILAN	MIBTEL 30	31893	0,26	- 27,05
ZURICH	SPI	6338,40	0,63

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 29/11	Var. % 28/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9829,42	1,21
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1140,20	1,03	- 13,64
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1933,26	2,40	- 21,75
TORONTO	TSE INDEX	7400,49	0,57	- 17,16
SAO PAULO	BOVESPA	12736,39	- 16,53
MEXICO	BOLSA	329,30	- 0,10	4,21
BUENOS AIRES	MERVAL	200,86	- 5,24	- 51,81
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,54	- 0,06	14,10
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6323,37	1,04	- 7,35

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 30/11	Var. % 29/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10697,44	0,39	- 22,40
HONGKONG	HANG SENG	11279,25	1,70	- 25,28
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1478,54	1,66	- 23,27
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	80,03	2,51	26,33
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3276,90	0,29	3,87
BANGKOK	SET	19,90	1,95	6,82
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3287,56	- 0,20	- 17,23
WELLINGTON	NZSE-40	2072,36	- 0,18	8,98

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 gagnait 0,45 %, vendredi matin 30 novembre, s'établissant à 4 465,92 points. L'indice des valeurs-vedettes de la Bourse de Paris avait fini la séance de jeudi sur une hausse symbolique de 0,01 %, à 5 208,50 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières capitalisations boursières cotées sur le marché allemand des actions, l'indice DAX progressait de 0,99 %, vendredi 30 novembre dans les premières transactions, cotant 4 984,80 points. L'indice DAX avait terminé la journée, jeudi 29 novembre, sur un gain de 0,41 %, à 4 936,08 points.

LONDRES

THERMOMÈTRE du marché britannique des actions, l'indice Footsie affichait un repli de 0,21 %, vendredi peu après l'ouverture du marché, à 5 197,70 points. Le Footsie avait enregistré une progression marginale de 0,06 %, jeudi, à 5 208,50 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance du vendredi 30 novembre en légère hausse. L'indice Nikkei des 225 premières valeurs cotées sur le marché nippon des actions s'est apprécié de 0,39 %, s'établissant à 10 697,44 points. L'indice Topix, qui recense toutes les valeurs du premier marché, a gagné 0,16 %, s'inscrivant à 1 050,22 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont rebondi, jeudi 29 novembre, les opérateurs se précipitant sur les titres qui avaient reculé mercredi. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 1,21 %, à 9 829,42 points. Suivi par de nombreux gérants de fonds d'investissements, l'indice élargi Standard & Poor's 500 a progressé de 1,03 %, cotant 1 140,20 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice du marché Nasdaq s'est apprécié de 2,40 %, à 1 933,26 points. Des statistiques économiques moins dégradées que prévu concernant les commandes de biens durables, le chômage ou les ventes de logements neufs ont conforté l'optimisme des investisseurs.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait de quelques fractions, vendredi 30 novembre, en début de matinée, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,70 %. Celui du Bund, son homologue allemand, cotait 4,57 %.

MONNAIES

L'EURO se stabilisait face au billet vert, vendredi 30 novembre dans les premiers échanges, cotant 0,8869 dollar. Le yen résistait, après sa glissade de jeudi après-midi, s'établissant à 124 yens pour 1 dollar, vendredi matin, dans les premières transactions.

ÉCONOMIE

Quasi-stagnation du PIB de la zone euro au troisième trimestre

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) de la zone euro a augmenté de 0,1 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, après une hausse équivalente au deuxième trimestre, selon les premières estimations publiées jeudi 29 novembre par l'Office européen des statistiques, Eurostat. Le PIB de l'Europe, comprenant quinze pays, a augmenté pour sa part de 0,2 % au troisième trimestre, après une hausse de 0,1 % au deuxième trimestre. Par rapport au troisième trimestre 2000, le PIB de la zone euro a enregistré une croissance de 1,3 % et celui de l'Europe des Quinze de 1,4 %. La croissance de la dépense de consommation finale des ménages, bien que ralentie, a cependant soutenu la croissance du PIB au troisième trimestre, souligne Eurostat. Elle a atteint 0,2 % dans la zone euro (contre 0,5 % au deuxième trimestre) tandis que les investissements ont baissé de 0,3 %.

● **ALLEMAGNE : le chiffre d'affaires du commerce de gros** s'est effrité de 4,1 % en octobre, sur un an, en volume et de 5,4 % en valeur, selon des chiffres provisoires publiés vendredi par l'Office fédéral des statistiques.

● **FRANCE : le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté en octobre**, pour le sixième mois consécutif, progressant sensiblement de 1,3 % (+ 26 900 personnes par rapport à septembre), à 2 167 800 chômeurs, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées vendredi. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail, calculé différemment, est resté stable à 8,9 % de la population active. Il avait culminé à 12,3 % en juin 1997.

● **ÉTATS-UNIS : les commandes de biens durables** ont bondi de 12,8 % en octobre par rapport à septembre, mois au cours duquel elles ont reculé de 9,2 % (chiffre révisé), a annoncé jeudi le département du commerce. Les analystes s'attendaient à une hausse de 2 %. Il s'agit de la première progression pour cet indicateur depuis mai. Sur un an, les commandes ont baissé de 8,9 %. En excluant les transports, elles ont progressé de 3,4 % en octobre après un recul de 6,4 % en septembre. Il s'agit de la plus forte hausse depuis mai 2000. La hausse des commandes en octobre a été nourrie par les commandes

d'avions et de leurs pièces détachées ainsi que les biens d'investissement pour le secteur de la défense. Dans le secteur des transports, les commandes ont bondi de 38,8 % en octobre après une baisse de 16,2 % en septembre avec une progression exceptionnelle de 233,2 % pour les avions et leurs pièces détachées. La baisse pour ce secteur avait été de 30,6 % le mois précédent.

● **Les ventes de logements neufs ont progressé de 0,2 % en octobre** par rapport au mois précédent, avec un volume de 880 000 unités en rythme annuel, a annoncé jeudi le département du commerce. Les analystes escomptaient un volume de ventes légèrement inférieur à 850 000 logements en octobre. ● **Les nouvelles demandes d'allocations-chômage ont augmenté** de 54 000 à 488 000 au cours de la semaine qui s'est achevée le 24 novembre, a annoncé jeudi le département du travail. Les analystes tablèrent en moyenne sur seulement 435 000 nouvelles demandes d'allocations-chômage.

● **JAPON : le chômage a battu un nouveau record historique en octobre**, atteignant 5,4 % de la population active contre 5,3 % en septembre, a annoncé vendredi le gouvernement. Le nombre de sans-emploi était en octobre de 3,52 millions, soit 380 000 de plus que lors du même mois de 2000, a précisé le ministère des affaires publiques.

● **Les mises en chantier de logements ont reculé de 3,3 % en octobre sur un an**, à 101 746 chantiers, enregistrant leur deuxième baisse consécutive en glissement annuel, a annoncé vendredi le gouvernement japonais.

● **Les dépenses des ménages ont augmenté de 1,6 % en octobre sur un an après six mois consécutifs de baisse**, en raison de facteurs exceptionnels, a annoncé le gouvernement nippon vendredi. Les dépenses des ménages avaient reculé de 1,3 % en septembre. La hausse d'octobre est essentiellement due à des facteurs temporaires, dont les versements pour frais de scolarité qui ont fait un bond de 14,7 % en octobre.

● **La déflation s'est poursuivie en octobre pour le vingt-sixième mois consécutif** avec une baisse de 0,8 % des prix sur un an, après un recul de 0,8 % en septembre, a annoncé vendredi le gouvernement. Les prix à la consommation sont restés stables en octobre après un recul de 0,2 % en septembre. En excluant les fluctuations très saisonnières des prix de produits alimentaires frais, ils ont baissé de 0,7 % par rapport à octobre 2000 et de 0,1 % par rapport à septembre.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	29/11
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4411
DEUTSCHEMARC.....	1,95583	DEUTSCHEMARC.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9480
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	9,4680
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE.....	33,2720
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7125
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	DOLLAR CANADIEN.....	1,4061
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894	DOLLAR HONGKONG.....	6,9305
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1474
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FORINT HONGROIS.....	250,7000
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	LEU ROUMAIN.....	28003
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503	ZLOTY POLONAIS.....	3,6228

Cours de change croisés

30/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	1,23	0,80658	0,88615	0,13509	1,42450	0,60197
YEN.....	123,98000	109,87000	16,75500	176,60000	74,63500
EURO.....	1,12848	0,91017	0,15245	1,60750	0,67935
FRANC.....	7,40230	5,96980	6,55957	10,54495	4,45600
LIVRE.....	0,70200	0,56620	0,62205	0,09485	0,42255
FRANC SUISSE.....	1,66120	1,33970	1,47225	0,22445	2,36645

Taux d'intérêt (%)

Taux 29/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,30	3,25	4,73	5,24
ALLEMAGNE.....	3,27	3,33	4,60	5,15
GDE-BRETAG.....	3,75	3,87	4,69	4,43
ITALIE.....	3,27	3,28	4,93	5,48
JAPON.....	0,01	0,03	1,38	2,44
ÉTATS-UNIS.....	2,09	1,80	4,84
SUISSE.....	1,78	2,01	3,16	3,83
PAYS-BAS.....	3,23	3,28	4,76	5,24

Matif

Cours 9h57	Volume 30/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	9	90,96	90,96
DÉCEMBRE 2001	9	90,96	90,96
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 29/11	Var. % 28/11
BRENT (LONDRES).....	18,40	- 0,05
WTI (NEW YORK).....	18,68	+ 0,32
LIGHT SWEET CRUDE.....	18,55	- 4,23

Or

En euros	Cours 29/11	Var. % 28/11
OR FIN KILO BARRE.....	9950	- 0,50
OR FIN LINGOT.....	9980	- 0,40
ONCE D'OR (LO) \$.....	274,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	57	- 1,55
PIÈCE SUISSE 20 F.....	57	- 0,18
PIÈCE UNION LAT. 20.....	57,50	- 0,17
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	234	+ 20
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	400
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	370,50

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A Francfort, le voyageur allemand **Preussag** a reculé de 3,51 %, à 27,50 euros, au cours de la séance du jeudi 29 novembre. La société doute de pouvoir atteindre l'objectif d'une croissance de 20 % du bénéfice d'exploitation en 2001. Son résultat du troisième trimestre est inférieur aux prévisions.

● L'action **T-Online** a flambé de 13,57 %, atteignant un cours de 12,89 euros, en clôture, jeudi. Le fournisseur d'accès à Internet allemand est devenu bénéficiaire sur le marché allemand au troisième trimestre et a indiqué que ses résultats seraient positifs en 2003.

● Dans l'assurance, le groupe allemand **Munich Ré** a progressé jeu-

di de 4,11 %, à 298,8 euros. Il prévoit une forte progression de ses résultats en 2002, grâce à un redressement du marché de la réassurance après les attentats du 11 septembre. Le leader mondial de la réassurance a accusé une perte de plus d'un milliard d'euros au troisième trimestre, mais escompte un résultat positif pour 2001.

● Le titre du groupe pharmaceutique britannique **GlaxoSmithKline** a abandonné, jeudi, 1,76 %, à 1 783 pence. The Wellcome Trust, premier fonds caritatif mondial dans le secteur médical, a annoncé qu'il vendrait sa participation dans GlaxoSmithKline pour diversifier son portefeuille de placements.

30/11 9h55	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/11
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	21,18	...
BASF AG	DE	43,05	+ 0,35
BMW	DE	37	+ 0,82
CONTINENTAL AG	DE	13,55	+ 0,37
DAIMLERCHRYSLER	DE	47	+ 1,95
FIAT	IT	18,90	...
FIAT PRIV.	IT	13,84	...
MICHELIN	FR	36,53	- 1,27
PEUGEOT	FR	48	+ 0,82
PIRELLI SPA	IT	1,92	...
DR ING PORSCHE	DE	408	...
RENAULT	FR	39,30	...
VALEO	FR	43,55	- 1,02
VOLKSWAGEN AG	DE	32,90	+ 0,49
DJ E STOXX AUTO P		207,44	+ 0,81

BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	16,02	- 3,48
ABN AMRO HOLDING	NL	17,80	+ 0,62
ALL & LEICS	GB	12,36	...
ALLIED IRISH BA	GB	18,39	...
ALMANJI	BE	34,39	...
ALPHA BANK	GR	20,68	...
B.P.C.INDUSTRIA	IT	9,86	...
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,60	...
B.P.LODI	IT	9	...
B.P.NOVARA	IT	6,14	...
B.P.SONDRIO	IT	10,40	...
B.P.VERONA E.S.	IT	10,25	...
BANCA ROMA	IT	2,51	...
BANCO SABADELL	ES	15,27	- 0,07
BANK OF IRELAND	GB	15,75	...
BANK OF PIRAEUS	GR	9,98	...
BANKINTER R	ES	33,16	+ 0,48
BARCLAYS PLC	GB	34,32	- 0,23
BAYR.HYPO-UVVER	DE	36,50	+ 1,39
BBVA R	ES	13,50	+ 0,60
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,43	...
BCA FIDEURAM	IT	8,33	...
BCA LOMBARDA	IT	9,35	...
BCA P.BERG.-CV	IT	18,49	...
BCA P.MILANO	IT	3,93	...
BCO POPULAR ESP	ES	37,05	- 0,27
BCP R	PT	4,50	...
BIPOP CARIRE	IT	1,93	...
BK OF SCOTLAND	GB	13,26	...
BNL	IT	2,57	...
BNP PARIBAS	FR	98,95	+ 0,46
BSCH R	ES	9,39	+ 0,43
COMM.BANK OF GR	GR	38,40	...
COMMERZBANK	DE	19,65	+ 1,29
CREDIT LYONNAIS	FR	37,15	- 1,85
CS GROUP N	CH	44,07	+ 0,39
DANSKE BANK	DK	17,13	...
DEUTSCHE BANK N	DE	72,30	+ 0,77
DEXIA	BE	16,25	- 0,18
DNB HOLDING	NO	4,66	...
DRESDNER BANK N	DE	40,20	+ 0,50
EFG EUROBK ERGA	GR	16,16	...
ERSTE BANK	AT	57,50	...
ESPIRITO SANTO	PT	14	...
FOERENINGSBANK	SE	12,78	...
HALIFAX GROUP	GB	13,34	...
HSBC HLDG	GB	13,60	+ 0,36
IKB	DE	13,60	...
INTESAIBCI	IT	2,76	...
JULIUS BAER HLD	CH	379,91	+ 0,36
KBC BANCASSURAN	BE	33,79	+ 1,62
LLOYDS TSB	GB	11,72	+ 0,27
MONTI PASCHI SI	IT	3,04	...
NAT BANK GREECE	GR	27,20	...
NATEXIS BP POP.	FR	96,50	- 0,41
NORDEA	SE	5,60	...
ROYAL BANKA 1473	IT	16,73	...
ROYAL BK SCOTL	GB	26,09	- 1,69
S-E-BANKEN -A-	SE	9,93	...
SAN PAOLO IMI	IT	12,46	...
STANDARD CHARTE	GB	13,33	- 1,54
TE GENERAL-A-	FR	62	+ 0,08
SVENSKA HANDELS	SE	15,21	...
SWEDISH MATCH	SE	5,65	...
UBS N	CH	57,02	- 0,18
UNICREDITO ITAL	IT	4,26	...
DJ E STOXX BANK P		266,51	+ 0,35

PRODUITS DE BASE			
ACERILIA	ES	16,80	- 1,18
ACERONOR	ES	34,68	+ 0,09
ALUMINIUM GREEK	GR	36,50	...
ANGLO AMERICAN	GB	16,52	...
ASSIDOMAEN AB	SE	26,99	...
BEKAERT	BE	35,10	- 0,57
BHP BILLITON	GB	5,42	+ 0,90
BOEHLER-UDDEHOL	AT	43,91	...
BUNZL PLC	GB	6,80	...
CORUS GROUP	GB	1,03	...
ELVAL	GR	3,88	...
HOLMEN -B-	SE	25,24	...
ISPAT INTERNATI	NL	1,60	...
JOHNSON MATTHEY	GB	15,39	...
M-REAL -B-	FI	6,60	...
MAYR-MELNHOF KA	AT	53	...
OUTOKUMPU	FI	10,55	- 2,31
PECHINEY-A-	FR	53	- 1,67
RAUTARUUKKI K	FI	4,18	...
RIO TINTO	GB	20,81	+ 1,41
SIDENOR	GR	4,20	...
SILVER & BARYTE	GR	8,70	...
SMURFIT JEFFERS	GB	2,37	...
STORA ENSO -A-	FI	14,26	+ 1,86
STORA ENSO -R-	FI	14,30	+ 2,14
SVENSKA CELLULO	SE	28,36	...
THYSENKRUPP	DE	15,85	+ 0,96
UMICORE	BE	42,70	+ 0,02
UPM-KYMMENE COR	FI	37,50	...
USINOR	FR	13,65	- 0,73
VIOHALCO	GR	10	...
VOEST-ALPINE AG	AT	32,11	...
WORMS N	FR	19	...
DJ E STOXX BASI P		191,72	+ 0,42

CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES	39,77	- 0,45
ACESA R	ES	10,50	+ 0,86
ACS	ES	26,62	- 0,30
AGGREGATE IND	GB	1,38	...
AKTOR SA	GR	8,48	...
AMEY	GB	6,25	...
AUREA R	ES	23,20	+ 1,09
BOUYGUES	FR	37,80	+ 1,37
BPB	GB	4,73	...
BRISA AUTO-ESTR	PT	9,60	...
BUZZI UNICEM	IT	7,60	...
CIMPOR R	PT	18,80	...
COLAS	FR	63,50	...
CRH PLC	GB	29,03	...
FCC	ES	23,04	...
GRUPO DRAGADOS	ES	13,93	+ 0,22
GRUPO FERROVIAL	ES	20,62	+ 0,59
HANSON PLC	GB	7,62	...
HEIDELBERGER ZE	DE	51	...
HELLTECHNODOR	GR	6,68	...
HERALCES GENL R	GR	14,60	...
HOCHTIEF ESSEN	DE	15,10	- 0,66
HOLCIM	CH	234,37	+ 0,59
IMERYS	FR	106,20	- 1,67
ITALCEMENTI	IT	8,37	...
LAFARGE	FR	100,20	- 0,30
MICHIANIKI REG.	GR	2,53	...
NOVAR	GB	1,96	...
PILKINGTON PLC	GB	1,73	...
RMC GROUP PLC	GB	9,73	...
SAINT GOBAIN	FR	162,10	- 0,12
SKANSKA -B-	SE	7,13	...
TAYLOR WOODROW	GB	2,55	...
TECHNIP-COFLX	FR	133	+ 0,45
TITAN CEMENT RE	GR	38,84	...
UPONOR -A-	FI	18,36	...
CIMENTOS VICAT /	FR	60,50	...
VINCI	FR	63	- 1,02
WIENERBERGER AG	AT	15,49	...
DJ E STOXX CNST P		221,60	+ 0,04

CONSOMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR	36,51	- 0,73
ADIDAS-SALOMON	DE	73	+ 0,27
AGFA-GEVAERT	BE	11,70	- 0,51
AIR FRANCE	FR	14,50	+ 1,61
AIRTRAVEL PLC	GB	3,78	...
ALITALIA	IT	1,06	...
AUSTRIAN AIRLIN	AT	6,65	...
AUTOGIRILL	IT	9,81	...
BANC & OLUFSEN	DK	23,52	...
BENETTON	IT	12,21	...
BERKELEY GROUP	GB	10,01	+ 0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	3,35	+ 0,48
BULGARI	IT	9,81	...
CHRISTIAN DIOR	FR	34,34	+ 1,87
CLUB MED	FR	46,40	+ 3,18
COMPASS GROUP	GB	7,95	...
DT.LUFTHANS N	DE	14,90	+ 2,05
ELECTROLUX -B-	SE	16,21	...
EM.TV & MERCHAN	DE	2,01	+ 3,08
EMI GROUP	GB	5,08	...
EURO DISNEY	FR	0,96	...
HDP	IT	3,26	...
HERMES INTL	FR	168,50	+ 0,30
HILTON GROUP	GB	3,35	...
HUGO BOSS AG VZ	DE	23,10	+ 2,67
HUNTER DOUGLAS	NL	26,33	...
INDEX R	ES	21,01	+ 1,99
J D WETHERSPOON	GB	6,05	- 0,26
KLM	NL	13,25	+ 0,76
LVMH	FR	44,06	+ 1,15
MEDION	DE	44,70	+ 0,04
MOULINEX	FR	0,01	...

CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR	154	+ 0,06
AKZO NOBEL NV	NL	49,62	...
BASF AG	DE	43,05	+ 0,35
BAYER AG	DE	36,10	+ 1,18
BOC GROUP PLC	GB	16,77	...
CELANESE N	DE	20,30	+ 0,50
CIBA SPEC CHIMI	CH	72,09	...
CLARIANT N	CH	21,56	...
COLOPLAST -B-	DK	76,87	...
DEGUSSA (NEU)	DE	27,92	+ 1,16
DSM	NL	39,35	+ 0,10
EMS-CHEM HOLD A	CH	4253,50	...
ICI	GB	6,57	- 0,49

KEMIRA	FI	8,05	+ 4,55
KON. VOPAK NV	NL	17,15	+ 0,88
LANZA GRP N	CH	699,01	+ 0,39
NORSK HYDRO	NO	43,72	...
RHODIA	FR	10,36	- 0,38
SOLVAY	BE	60,85	+ 1,25
SYNGENTA N	CH	57,43	+ 0,06
TESSENDERLO CHE	BE	26,75	...
DJ E STOXX CHEM P		335,94	+ 0,25

CONGLOMERATS			
D'ETEREN SA	BE	150	- 1,32
GBL	BE	300,10	...
GEVAERT	BE	26,05	...
INCHCAPE	GB	8,92	...
KVAERNER -A-	NO	1,50	...
MYTILINEOS	GR	5,80	...
UNAXIS HLDG N	CH	112,74	+ 2,17
ORKLA	NO	18,24	...
SONAE SGPS	PT	0,78	...
DJ E STOXX RETL P		296,06	+ 0,51

TÉLÉCOMMUNICATIONS			
EQUANT NV	NL	14,05	+ 0,21
ATLANTIC TELECO	GB	0,08	...
BRITISH TELECOM	GB	5,71	...
CABLE & WIRELES	GB	5,45	- 0,87
COLT TELECOM NE	GB	2,25	...
DEUTSCHE TELEKO	DE	18,45	+ 1,93
E.BISCOM	IT	56,25	+ 5,24
EIRCOM	IR	1,34	...
ELISA COMMUNICA	FI	13,53	+ 0,22
ENERGIOS	GB	1,12	...
EUROPOLITAN HLD	SE	7,18	...
FRANCE TELECOM	FR	43,70	+ 1,39
HELLENIC TELE (GR	18,72	...
KINGSTON COM	GB	2,13	+ 13,68
KONINKLIJKE KPN	NL	5,28	+ 2,13
KPNQWEST NV -C-	NL	9,32	+ 1,41
LIBERTEL NV	NL	9,70	- 0,61
VODAFONE N	DE	210,53	+ 0,01
MOBILCOM	DE	2,50	+ 0,60
OLD MUTUAL	GB	1,70	...
OLIVETTI	IT	1,35	...
PANAFON HELLENI	GR	5,90	...
PT TELECOM SCPS	PT	8,54	...
SONERA	FI	5,80	+ 1,93
SONIC NETWORKS	SE	1,27	...
SWISSCOM N	CH	306,12	+ 0,22
T.I.M.	IT	6,29	...
TDC	DK	39,11	+ 1,04
TELE2 -B-	SE	36,65	...
VODAFONE	PT	8,90	...
TELECOM ITALIA	IT	9,48	...
TELECOM ITALIA	IT	5,71	...
TELEFONICA	ES	15,13	+ 1,20
TELEF.MOVILES			

VALEURS FRANCE

● L'action de **Vivendi Environnement**, filiale de Vivendi Universal spécialisée dans les services collectifs, s'inscrit en baisse de 1,04 %, à 41,9 euros, lors des premiers échanges à Paris, vendredi 30 novembre. Dans un entretien aux *Echos*, son PDG, Henri Proglio, a annoncé que, compte tenu de ces circonstances exceptionnelles, « la croissance du résultat d'exploitation atteindra 7 % à 10 % dans l'année », au lieu de 10 % prévus initialement.

● Le titre **Faurecia** était suspendu, vendredi matin, après que l'équipementier automobile eut publié un avertissement sur ses résultats. Le groupe prévoit un résultat net négatif pour 2001. L'action avait clôturé à 62,60 euros jeudi.

● Le titre **Bouygues** gagnait 0,14 %, à 37,29 euros, vendredi, alors que le *Financial Times Deutschland* évoquait une reprise de la Saur, la filiale de services d'eau, par le groupe allemand E.ON en échange de sa participation de 17,5 % dans Bouygues Telecom. Bouygues s'est refusé à tout commentaire.

● **Pernod Ricard** restait inchangé, à 82,55 euros, lors des premiers échanges, vendredi, alors que le groupe de spiritueux a annoncé avoir porté sa participation de 36,7 % à 95,7 % dans le groupe tchèque de liqueurs Jan Becher.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 30 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
 Dernier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
ACCOR	36,76	241,13	-0,05	3
AFFINE	36,90	242,05
AGF	54,70	358,81	+0,74	...
AIR FRANCE C...	15	98,39	+5,12	54

AIR LIQUIDE	154,50	1013,45	+0,39	11	EURAZEO	64,45	422,76	+5,31	...
ALCATEL A	20,04	131,45	+1,98	2	EURO DISNEY	0,97	6,36	+1,04	...
ALCATEL O	8,90	58,38	-1	2	EUROFURNEL	0,98	6,43	-1,01	0,15
ALSTOM	13,52	88,69	+0,15	6	FAURECIA
ALTRAN TECHN	50,35	330,27	+0,10	0,50	F.F.P. (NY)	96,50	633	-0,16	2
ARCEL	2,99	19,61	4	4	FIMALAC	38,51	252,61	+0,03	4,40
AREVA CIP	147,40	966,88	-0,41	250	FINAXA	86,20	565,43	-4,22	3,05
ATOS ORIGIN	76,70	503,12	+0,33	1	FONCLYON	26,70	175,14
AVENTIS	79	518,21	+1,28	3,82	FRANCE TELECOM	43,68	286,52	+1,35	4
AXA	24,51	160,78	+2,08	2,29	FRANCOGEM	95,85	628,73	+4,18	1,50
BAOUCI DALLOZ	GALERIES LAF	143	938,02	-0,69	2
BAIL INVESTI	121,90	799,61	+0,49	16	GAUMONT	38,90	255,17	+1,04	50
BAZAR HOT.V	GECINA	89,30	585,77	+1,48	100
BEGHIN SAY	39,79	261,01	+2,29	1	GENERALE DE	15,50	101,67	...	0,75
BIC	36,90	242,05	+0,22	3,82	GEOPHYSIQUE	36,35	238,44	-1,12	2
BNP PARIBAS	98,80	648,09	+0,30	4	GFI INFORMAT	12,45	81,67	+3,06	2
BOLLORE	241	1580,86	...	8	GRANDVISION	17	111,51	...	1,60
BOLLORE INV	51,20	335,85	-0,58	16	GRUPE GASCO	68,15	447,03	-1,23	15
BONGRAIN	43,30	284,03	...	1	GRUPE PARTO	57	373,90	-1,72	91
BOUYGUES	38,26	250,97	+2,60	1	GR.ZANNIER	81	531,33	...	10
BOUYGUES OFF	36	236,14	+0,59	1,52	GUYENNE GASC	87,10	571,34	+0,23	4
B.P. (LA CI)	HAVAS ADVERT	8,57	56,22	+1,06	0,40
BULL	1,20	7,87	+5,26	2	IMERYS	107,70	706,47	-0,28	8
BURELLE (LY)	50,05	328,31	+0,10	100	IMMEUBLES DE
BUSINESS OBJ	38,20	250,58	+0,79	0,10	IMMOBASC
CANAL	3,55	23,29	+0,28	0,75	IM.MARSEILLA
CAP GEMINI	72,20	473,60	+3,14	8	INFOGRAMES E	15,31	100,43	+3,52	...
CARBONE-LORR	33,82	221,84	-0,29	2	INGENICO	26,05	170,88	+1,36	1
CARREFOUR	58,20	381,77	+0,95	2,50	ISIS	145,40	953,76	+2,04	8
CASINO GUICH	62,60	410,63	+0,56	1,50	J.C. DECAUX	10,80	70,84	-0,92	...
CASINO GUICH	87,75	575,60	+1,39	1,53	Kaufmann E	15,56	102,07	-1,52	0,51
CASORAMA DU	53,55	351,26	+0,93	1	KLEPIERRE	106,90	701,22	+0,09	8
CEGID (LY)	85,10	558,22	+1,96	3,80	L'OREAL	76,15	499,51	+1,26	0,20
CEREO	29,80	195,48	+1,15	1	LAFARGE	100,80	661,20	+0,30	4
CERESTAR	31,10	204	...	1	LAGARDERE	45,59	299,05	-0,96	6,10
CFR.RECYCLIN	38,70	253,86	-3,06	2	LAPEYRE	46,67	306,14	...	2
CGIP	34,80	228,27	+2,35	2	LEBON (CIE)	50,10	328,63	-2,91	...
CHARGEURS	64,20	421,12	+1,82	16	LEGRAND ORD	153,60	1007,55	-3,64	2
CHRISTIAN DI	33,61	220,47	-0,30	2	LEGRAND ADP
CIC-ACTIONS	120,10	787,80	-0,08	16	LEGRIS INDUS	20,10	131,85	+1,52	3
CIMENTIS FRAN	47	308,30	+0,53	4	LIBERTY SURF	4,16	27,29	...	0,80
CLARINS	63,40	415,88	+0,56	8	LOCINDUS	127	833,07	-0,24	23
CLUB MEDITER	46,08	302,26	+2,47	4	LOUVRE	62,50	406,69	-0,08	15
CNP ASSURANC	36,11	236,87	-0,63	4	LVHM MOET H	44,50	291,90	+2,16	0,30
COFACE	56	367,34	-0,62	...	MARINER WENDE	64,20	421,12	+0,31	8
COFLEXIP	154,90	1016,08	+3,47	1,60	MARIONNAUD P	49,20	322,73	+0,82	3,50
COLAS	63,50	416,53	...	1,50	MAUREL ET P	15,57	49,66	+0,93	7,50
CONTIN.ENTRE	46,99	308,23	+2,71	15,25	MAUSIERE F	7,57	99,38	...	5,00
CRED.FON.FRA	15,03	98,59	-0,33	6,50	METALEUROPE	3,20	20,99	-2,14	25
CREDIT LYONN	37,80	247,95	-0,13	...	MICHELIN	36,62	240,21	-1,03	2
CS.COM.ET.SY	8,10	53,13	...	15,25	MONTUPET SA	10,71	70,25	-0,28	10
DAMART	82,50	541,16	+0,61	1	NATEXIS BQ P	96,50	633	-0,41	16
DANONE	129,30	848,15	+0,15	1	NEOPOST	34	223,03	...	1
DASSAULT-AVI	312,50	2049,87	-1,39	8	NEXANS	17,40	114,14	-1,08	1
DASSAULT SYS	53,90	353,56	+1,70	1	NORBENT DENT	21,21	139,13	...	1,60
DEV.R.N.P-CA	14,26	93,54	...	100	NORD-EST	27	177,11	+1,81	7,63
DEVEAUX(LY)	67,45	442,44	+3,77	20	NRJ GROUP	20,80	136,44	+0,48	...
DMC (DOLLFUS)	7,65	50,18	+0,26	4	OBERTHUR CAR	8,87	58,18	+0,80	1
DYNACTION	23,95	157,10	+0,38	8	OLIPAR	6,85	44,93	+0,15	60
EIFFAGE	68,95	452,28	-0,07	8	ORANGE	9,82	64,41	+0,20	1
ELECT.MADAGA	16	OXYG.EXT-ORI	358	2348,33	+0,28	15,25
ELIOR	8,60	56,41	-0,12	...	PECHINEY ACT	53,80	352,90	-0,19	15,25
ENTENIAL(EX)	26	170,55	-0,73	...	PECHINEY B P	49,80	326,67	+1,59	15,25
ERAMET	35,77	234,64	+1,56	20	PENAUILLIE PO	35,70	234,18	+2	2
ESSILOR INTL	33,80	221,71	...	0,35	PERNOD-RICAR	82,35	540,18	-0,24	...
ESSO	79	518,21	-0,57	50	PEUGEOT	48,44	317,75	+1,74	1
EULER	44,95	294,85	+1,03	...	PINAULT-PRIN	146,90	963,60	+1,24	4

PLASTIC OMN.	65	426,37	+1,56	20	PROVIMI	17,80	116,76	-1,11	1
PSB INDUSTRI	PUBLICIS GR	29	190,23	+2,65	0,40
REMY COINTRE	26,48	173,70	+0,19	1,60	RENAULT	39,69	260,35	+0,99	25
REXEL	60,20	394,89	RHODIA	10,33	67,76	-0,67	15
ROCHETTE (LA)	6,10	40,01	-2,09	2	ROYAL CANIN	134	878,98	-0,67	3
ROUGIER	58,75	385,37	+2	...	RUE IMPERIAL	200
SAGE (NY)	SAGEM ADP	47,70	312,89	-0,21	1
SAGEM SA	61,10	400,79	+1,66	1	SAINTE-BOBINE	162,80	1067,90	+0,31	16
SAINT-GOBAIN	162,80	1067,90	+0,31	16	SALVAPAR (NY)	50	327,98	...	8
SANOFI SYNTH	77,40	507,71	+1,57	2	SCHNEIDER EL	49,97	327,78	+0,14	8
SCOR SVN	40,17	263,50	-0,02	...	SEITA	7,60
S.E.B.	59,60	390,95	+0,42	3	SELECTIBAIL	16,30	106,92	-0,67	15
SIDEL	50	327,98	...	2,40	SILIC	156,10	1023,95	-0,51	16
SIMCO	75,25	493,61	+0,33	16	SKIS ROSSIGN	14,75	96,75	...	4
SOCIETE GENE	61,90	406,04	-0,08	1,25	SODEXHO ALLO	45,04	295,44	+0,85	4
SOGEPARC (FI)	SOPHIA	30,38	199,28	-0,39	10
SOPHIA	30,38	199,28	-0,39	10	SOPRA GROUP	38,45	252,22	-0,31	4
SOPRA GROUP	38,45	252,22	-0,31	4	SPR COMMUNI	70	459,17	+1,08	4
SPR COMMUNI	70	459,17	+1,08	4	SR TELEPERFO	22,63	148,44	+1,94	2,50
SR TELEPERFO	22,63	148,44	+1,94	2,50	STERIA GROUP	31,02	203,48	+0,03	1
STERIA GROUP	31,02	203,48	+0,03	1	SUCR.PITHIVI	100
SUCR.PITHIVI	SUEZ	34,30	224,99	+2,27	2
SUEZ	34,30	224,99	+2,27	2	TAITTINGER
TAITTINGER	TECHNIP-COFL	133,60	876,36	+0,91	...
TECHNIP-COFL	133,60	876,36	+0,91	...	TF1	27,32	179,21	-0,47	0,20
TF1	27,32	179,21	-0,47	0,20	THALES	39,23	257,33	+1,55	3
THALES	39,23	257,33	+1,55	3	THOMSON MULT	30,34	199,02	-4,05	3,75
THOMSON MULT	30,34	199,02	-4,05	3,75	TOTAL FINA E	144	944,58	+0,42	10
TOTAL FINA E	144	944,58	+0,42	10	TRANSCILIP	36,25	237,78	+2,11	1
TRANSCILIP	36,25	237,78	+2,11	1	UBI SOFT ENT	38,70	253,86	+4,03	0,31
UBI SOFT ENT	38,70	253,86	+4,03	0,31	UNIBAIL (POR)	56,90	373,24	+1,61	5
UNIBAIL (POR)	56,90	373,24	+1,61	5	UNILIG	66,80	438,18	+2,77	1
UNILIG	66,80	438,18	+2,77	1	USINOR	13,64	89,47	-0,80	...
USINOR	13,64	89,47	-0,80	...	VALLOUREC	43,94	288,23	-0,14	3
VALLOUREC	43,94	288,23	-0,14	3	VICAT	51,10	335,19	+0,49	20
VICAT	51,10	335,19	+0,49	20	VINCI	63,45	416,20	-0,31	10
VINCI	63,45	416,20	-0,31	10	VIVARTE	123,50	810,11	-3,89	8
VIVARTE	123,50	810,11	-3,89	8	VIVENDI ENVI	42,20	276,81	-1,52	13,50
VIVENDI ENVI	42,20	276,81	-1,52	13,50	VIVENDI UNIV	57	373,90	+0,62	5,50
VIVENDI UNIV	57	373,90	+0,62	5,50	WANADOO	5,67	37,19	+2,35	0,20
WANADOO	5,67	37,19	+2,35	0,20	WORMS (EX.SO)	19	124,63		

SPORTS L'équipe de France de tennis a tenu l'Australie en échec (1-1), vendredi 30 novembre, à Melbourne (Australie), à l'issue des deux premiers simples, joués sur le court

en gazon du stade Rod-Laver. ● **NICOLAS ESCUDÉ** a battu le nouveau n° 1 mondial, Lleyton Hewitt (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4), qu'il avait déjà dominé lors du tournoi de Wim-

bledon, en huitièmes de finale. ● « **JE ME SENS TRÈS BIEN dans l'équipe de France** », a confié Nicolas Escudé, qui reste invaincu en simple dans l'épreuve. ● **LA DÉFAITE** de Sébas-

tien Grosjean devant Patrick Rafter (6-3, 7-6 [8-6], 7-5) a surpris le camp français, qui misait beaucoup sur la forme actuelle du n° 1 français et les ennuis physiques de son rival austra-

lien. ● **LE DOUBLE**, qui devait opposer, samedi 1^{er} décembre, la paire Cédric Pioline-Fabrice Santoro au duo Todd Woodbridge-Wayne Arthurs, s'annonçait comme décisif.

L'équipe de France de Coupe Davis cultive l'espoir sur le gazon de Melbourne

Nicolas Escudé a emporté une victoire bienvenue face au nouveau n°1 mondial, Lleyton Hewitt, lors du match d'ouverture, tandis que Sébastien Grosjean, dominé par Patrick Rafter, n'a pas confirmé les progrès affichés ces derniers mois sur le circuit

MELBOURNE

de notre envoyé spécial

Le bilan n'est pas mauvais. En parvenant à emporter une victoire et à concéder une défaite lors des deux premiers simples de la finale de la Coupe Davis, qui se tient du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre, dans la Rod Laver Arena, à Melbourne, l'équipe de France de tennis peut avoir le sentiment du devoir accompli.

C'est grâce à Nicolas Escudé que les Bleus ont gardé la tête hors de l'eau : après 3 heures et 24 minutes de jeu et de nombreux rebondissements, ce dernier est parvenu à battre en cinq sets (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4) le nouveau n°1 mondial, Lleyton Hewitt. Encore sous le choc de cette défaite surprise, les 15 459 spectateurs ont vite retrouvé le sourire avec la rencontre qui a opposé Sébastien Grosjean au héros de toute l'Australie, Patrick Rafter.

Jouant à merveille ses combinaisons de service-volée, qui lui ont permis de gagner l'US Open à deux reprises et de disputer deux finales de Wimbledon, le natif de Mount Isa a balayé le Marseillais en trois sets (6-3, 7-6 [8/6], 7-5), expédiés en 2 heures et 3 minutes.

DÉCEPTION D'HEWITT

Vainqueur comblé, Nicolas Escudé n'a pas brillé mais lorsque les rares occasions de prendre l'avantage se sont présentées, il les a saisies. Le Français est parvenu à prendre le service de son adversaire à quatre reprises, sur seulement huit occasions possibles. L'Australien a eu dix-huit balles de break, mais il n'en a concrétisé que trois.

« J'ai eu énormément d'opportunités dans tous les sets sauf peut-être dans le quatrième, a avoué le récent vainqueur du Masters, à Sydney. J'ai eu beaucoup de chances mais je n'ai pas pu les saisir. Tout avait bien commencé pour le « kid d'Adélaïde ».

Lors du premier set, le benjamin de la finale (20 ans) a gagné cinq



Vainqueur du n°1 mondial, Lleyton Hewitt, Nicolas Escudé reste invaincu en Coupe Davis.

jeux, sans concéder un seul point, Nicolas Escudé accumulant les fautes directes (45 au total sur le match, contre 34 pour son opposant). Pour s'adjuger le deuxième set, le joueur français a commis, selon ses propres dires, un « hold-

up ». « J'ai réussi les deux seuls bons retours de service de toute cette manche et là, Hewitt a commis deux doubles fautes », a-t-il analysé.

Les spectateurs ont dû attendre le cinquième set pour voir les deux joueurs réaliser de très beaux

coups. Nicolas Escudé est parvenu à prendre le service de l'Australien dès l'entame de la dernière manche. Un avantage qu'il perdra dès le jeu suivant. « Cela devrait être interdit », s'est énérvé le Français, qui reprit toutefois un break immé-

diatement, ce qui l'autorisa à finir la rencontre sur un succès. « Nicolas a fait le match dont je rêvais », a résumé Guy Forget, le capitaine de l'équipe de France.

LA RAGE DE RAFTER

La victoire facile (7-6, 6-3), il y a tout juste deux semaines, de Sébastien Grosjean contre Patrick Rafter lors de la poule qualificative du Masters, avait gonflé d'optimisme le camp français. C'était sans compter sur la rage de gagner de l'Australien qui n'a jamais emporté cette compétition en raison de son éternelle blessure à l'épaule. Services puissants, volées tranchan-

était bondée de personnalités locales dont le premier ministre fédéral, John Howard.

Au terme de cette première journée, Lleyton Hewitt, dont c'est la deuxième défaite consécutive contre Nicolas Escudé - il avait été battu en huitième de finale à Wimbledon - n'a pas été tendre à propos de la pelouse, qui a pourtant été présentée comme une innovation technologique majeure, mais qui s'use à une vitesse incroyable.

« Par rapport à l'entraînement d'hier, le court était différent, a assuré l'Australien. Nous avons beaucoup de rebonds bizarres. Lorsque Escudé servait ses deuxièmes balles,

Guy Forget : « Une chance de gagner »

A la lecture du bilan de la première journée de la finale de Coupe Davis, le camp français n'a pas masqué une certaine euphorie. « Si nous avions été menés 2-0, cela aurait été très difficile. Maintenant, je crois que nous avons une chance de gagner », n'a pas hésité à déclarer Guy Forget, le capitaine des Bleus, relevant que « l'équipe qui gagnera le double aura une bonne chance de l'emporter finalement ». A propos de la victoire de Nicolas Escudé, Guy Forget a estimé qu'« en Coupe Davis on doit toujours s'attendre à des surprises ». « Nicolas, a-t-il rappelé, n'avait gagné qu'un match depuis l'US Open. Il a tout à fait les armes pour poser des problèmes à Patrick Rafter, qui est un bien moins bon relanceur que Lleyton Hewitt. »

tes, « Pat » n'a laissé aucune chance au Français.

Le vainqueur du tournoi de Bercy a laissé échapper plusieurs occasions très nettes. Servant sur le score de 5-3 pour remporter le deuxième set, le Marseillais a perdu son jeu, ainsi que trois balles décisives lors du tie-break. « Je n'avais pas le temps de m'organiser lorsqu'il m'agressait en retour et ses services slicés m'ont beaucoup plus gêné que lors du Masters », a souligné Sébastien Grosjean.

La victoire de Patrick Rafter face au Français, n°6 mondial, a provoqué un hurlement assourdissant parmi les spectateurs qui ont payé chacun près de 200 euros pour assister aux trois jours de cette compétition. La tribune officielle

je ne savais pas quel effet la balle allait prendre. J'aurais préféré jouer contre lui sur une autre surface. »

Les deux vainqueurs de la première journée de la finale ont des jeux très bien adaptés au carré vert. Ces adeptes du service-volée se rencontreront dimanche 2 décembre lors du cinquième et dernier match qui pourrait se révéler décisif.

Mais pour montrer tout leur talent sur gazon, les deux joueurs devront au moins avoir quelques brins d'herbe sur lesquels faire rebondir leurs balles. Vue la dégradation du court après seulement deux rencontres, cet élément est loin d'être garanti.

F. Th.

TROIS QUESTIONS À...

NICOLAS ESCUDÉ

1 Nicolas Escudé, vous venez de battre pour la deuxième fois consécutive le n°1 mondial, Lleyton Hewitt, sur gazon, après votre victoire à Wimbledon. Quelle était votre stratégie à Melbourne ?

J'ai utilisé aujourd'hui la même tactique qu'à Wimbledon. J'ai continué à mettre la pression, que cela soit sur mon service ou sur le sien, sur la première ou la seconde balle. C'est la seule manière dont je pouvais le battre. J'étais très nerveux au début du match. Je ne trouvais pas le bon timing sur mon service. Le deuxième set, je l'ai emporté de manière curieuse. Là, je me suis dit qu'il était aussi nerveux que moi. Et j'ai pensé que si je continuais à suivre la même tactique, ça pouvait passer. L'enjeu était de me libérer sur mes deuxièmes balles de service. Au début, je les tapais à 140-150 km/h puis j'ai réussi à faire passer leur vitesse à 160-170 km/h. Ça m'a aidé à monter au filet.

2 Vos matchs précédents en Coupe Davis cette année vous ont-ils aidé ?

Ma rencontre contre George Bastl [gagnée 8-6 lors de la manche

décisive en quart de finale contre la Suisse à Neuchâtel] m'a beaucoup aidé lors des jeux sur mon service dans le cinquième set contre Lleyton Hewitt. J'ai pris mon temps en respirant bien.

3 Sept victoires en sept matchs joués en Coupe Davis. Comment expliquez-vous une telle performance alors que votre parcours sur le circuit est plutôt irrégulier puisque votre dernière victoire remonte au 21 septembre contre le Néerlandais Sjeng Schalken en Coupe Davis ?

Je me sens très bien dans l'équipe de France. Le fait d'avoir Guy Forget qui me parle tous les deux jeux pour me dire « Continue, continue » m'aide à bien jouer en Coupe Davis. Sur le circuit, je pense que je perd des matchs à cause de ma concentration. Mais en Coupe Davis, le capitaine sur sa chaise vous pousse constamment. C'est plus facile. Maintenant il me reste à continuer sur ma lancée, face à Patrick Rafter, mon prochain adversaire. Je l'ai rencontré à quatre reprises et je ne l'ai jamais battu. En fait, il a le même jeu que moi mais en mieux.

Propos recueillis par Frédéric Therin

Fabrice Santoro et Cédric Pioline ont mis du temps à faire la paire

IL Y A les jeunes, bien sûr - Sébastien Grosjean, Nicolas Escudé, Arnaud Clément -, ceux qui montent au classement et dont la cote de popularité ne cesse de croître au fil des tournois, au rythme des exploits. Et puis il y a les anciens, évidemment - Cédric Pioline, Fabrice Santoro -, ceux qui commencent à marquer le pas et dont le public des tournois finit par oublier le nom. Mais quand vient la Coupe Davis, si les jeunes continuent de faire rêver, les anciens rassurent.

Avant même qu'un coquin de sort eût permis à Nicolas Escudé de dominer Lleyton Hewitt (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4) et à Patrick Rafter de rosser Sébastien Grosjean (6-3, 7-6 [8/6], 7-5), vendredi 30 novembre, sur le court au gazon démontable du stade Rod-Laver de Melbourne, alors que le contraire paraissait plus probable, le sort de la finale Australie-France semblait suspendu au résultat du double qui devait opposer, samedi 1^{er} décembre, la paire Cédric Pioline-Fabrice Santoro au duo Todd Woodbridge-Wayne Arthurs.

Il vaut mieux parler d'efficacité que d'expérience. Car, même s'ils se complètent merveilleusement, nos compères n'ont pas souvent joué ensemble. Et, comme tous les couples, le duo Cédric Pioline-Fabrice Santoro côtoie tantôt le meilleur, tantôt le pire. Le meilleur, ce fut contre la Belgique, au premier tour (victoire face à Christophe Rochut-Tom Vanhoudt, battus 6-3, 6-2, 7-6), puis en demi-finales contre les Pays-Bas (succès devant Paul Haarhuis-Sjeng Schalken, dominés 7-5, 6-1, 7-5). « Il n'y a pas de meilleure équipe que celle-là. C'est l'une des plus belles dans

l'histoire du tennis français », s'était alors réjoui le capitaine, Guy Forget, convaincu de posséder, avec eux, un atout majeur dans son jeu. Le pire, c'était contre la Suisse au deuxième tour, où ils durent s'incliner face à Roger Federer et Lorenzo Manta (5-7, 6-3, 7-6, 6-7, 9-7), ou à l'Open de Bercy, qu'ils quittèrent dès le premier tour, éconduits (6-4, 7-6) par Jeff Tarango et Michael Hill.

EXERCICES SPÉCIFIQUES

« A Rotterdam, on n'avait pas débarqué le samedi matin pour faire notre match à 14 heures. Cela faisait douze jours qu'on avait la tête dans le guidon. Le résultat a été magnifique. A Bercy, on s'était juste entraîné dix minutes ensemble », a plaidé Fabrice Santoro. « En Australie, on aura eu quinze jours pour travailler tous les deux », avait rassuré Cédric Pioline. Las ! l'ancien n° 1 français étant blessé, les deux compères n'ont pu disputer d'autres doubles avant la finale. Ils se sont donc retrouvés à Melbourne dans les mêmes conditions qu'à Rotterdam.

« On a fait pas mal de séquences de double ou d'exercices spécifiques. Les réflexes sont revenus assez vite, a raconté Cédric Pioline. Et, pour tout vous avouer, ce sera mon premier double sur gazon. » Alors d'où vient la confiance de Guy Forget ? Si certains se posent encore la question, c'est que le capitaine l'a avoué : « Il y a encore un an, je n'aurais pas mis un centime sur le simple fait de voir Fabrice et Cédric côte à côte se taper dans les mains sur un court pour qualifier la France en finale de la Coupe Davis ! » La finale perdue de

1999, face à l'Australie, avait réduit l'esprit d'équipe en cendres. Cédric Pioline, alors joueur de simple, reprochait à Fabrice Santoro, pilier du double, ce que Fabrice Santoro reprochait à Cédric Pioline : être mauvais. Quelques mois plus tard, les deux hommes, associés par nécessité, réconciliés par obligation, offraient à la France une nouvelle finale de Coupe Davis. A eux deux, ils en auront joué six (1991 comme remplaçant, 1999 et 2000 en double pour Fabrice Santoro : 1991, 1999 en simple et 2000 en double pour Cédric Pioline).

Et d'entendre, en substance : nous sommes très heureux d'être ici et de participer à la construction de la victoire. Voguant aux alentours de la trentaine (32 ans pour Cédric Pioline, 29 ans pour Fabrice Santoro), le duo ne craint pas de faire son âge, sachant qu'en double la valeur attend très souvent le nombre des années.

« On n'a pas le droit de se rater, a confié au quotidien L'Equipe Fabrice Santoro. Même si, sur le papier, les Australiens sont favoris, il faudra être méchants, agressifs, adopter une attitude déterminée, montrer qu'on est les patrons. » Tous deux ne sont pas sans savoir que, depuis 1978, l'équipe qui a remporté le double a gagné la finale de la Coupe Davis. Voilà pourquoi, samedi, le temps de quelques services-volées fusant sur l'inédit gazon de Melbourne, nos deux héros oublieront maux et rancœurs pour apporter un nouveau point à l'équipe, pour entretenir l'espoir, pour ne faire qu'un.

M. Da. (avec AFP)

LA MAISON DU LODEN
HOMME - FEMME
du lundi au samedi de 10h00 à 19h00
6, rue de Rome - 75008 PARIS
(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58

PACIFIC COMPAGNIE
Splendide collection de bronzes animaliers.
Authentiques objets et meubles de Chine, d'Inde et d'Indonésie.
Et toujours, les meubles en teck, les canapés, les tapis...
20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
Livraison France et étranger - web : http://www.pacific-compagnie.com - email : info@pacific-compagnie.com
Le magasin sera ouvert les dimanches 9 - 16 et 23 décembre

LA MAISON DU LODEN
HOMME - FEMME
du lundi au samedi de 10h00 à 19h00
6, rue de Rome - 75008 PARIS
(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58

Le PSG et l'OM contrôlent leur jeu mais pas leurs supporters

La réception de l'Olympique de Marseille par le Paris-Saint-Germain s'est soldée par un match nul (0-0), 44 blessés et 15 interpellations

IL FAUT sans doute s'y résoudre. Les rencontres opposant le Paris-Saint-Germain à l'Olympique de Marseille sont vouées à être sans grand intérêt sur le terrain et à se solder par des affrontements entre « supporters » en dehors. Jeudi 29 novembre, la 23^e opposition n'a pas dérogé à la règle. Au terme d'un match insipide, les vingt-deux acteurs se sont séparés sous les sifflets sur un bien pâle et fastidieux match nul (0-0). « Je ne suis pas d'accord, j'ai vu des PSG-OM plus pourris, où il n'y avait pas trois passes de suite, à assuré, agacé, l'entraîneur parisien, Luis Fernandez, là il y avait de l'envie et les vingt-deux garçons ont tenté des choses. » Pendant 90 minutes, dans des conditions difficiles, sous une pluie battante et sur une pelouse gorgée

d'eau, les joueurs des deux équipes ont effectivement tenté de se faire des passes, tenté de s'approcher du but adverse et tenté, en tout et pour tout, deux tirs cadrés – tous deux à l'actif des joueurs parisiens –, mais, surtout, ont réussi à annihiler l'adversaire.

« C'est le football moderne qui veut ça, a plaidé le capitaine et défenseur olympien, Franck Leboeuf, les défenses ferment les portes, et il faut avoir de l'imagination pour trouver l'ouverture. » L'inspiration, il n'y en eut guère, si ce n'est dans les vestiaires après le match, où Luis Fernandez s'est risqué à une métaphore, sur fond d'ironie : « L'entraîneur Bernard Tapie et son adjoint [Tomislav Ivic] ont bâti une maison solide ce soir pour arracher le point qu'ils étaient venus cher-

cher. » Aucun des deux camps n'a voulu porter le chapeau. Tomislav Ivic, qui n'a pas relevé la boutade de son homologue parisien, s'est étonné que le PSG, évoluant à domicile, n'ait pas davantage pris le jeu à son compte.

Les deux camps n'ont voulu retenir que le résultat, dont chacun a semblé s'accommoder. Luis Fernandez a proclamé son équipe victorieuse « aux points » et souligné qu'elle reste invaincue à domicile (trois victoires, six nuls), les Marseillais se réjouissant dans le même temps de ce quatrième match d'affilée sans défaite, qui leur permet de s'éloigner de la zone rouge et laisse envisager une deuxième partie de championnat plus sereine.

AMBITIONS À LA BAISSE

Il n'en demeure pas moins que le PSG, 7^e, à onze points du leader lensois, et l'OM, 10^e à seize longueurs des Sang et Or, deux des gros budgets du championnat de D1, sont contraints de revoir leurs ambitions à la baisse. Comme les saisons précédentes. Le « choc » entre les deux « chers ennemis » fut bien un match de milieu de tableau, opposant deux éternels convalescents, compagnons d'infortune depuis plusieurs saisons, en quête d'une gloire passée. Il faut remonter à 1994 pour retrouver la trace d'un duel au sommet entre le leader parisien, futur champion de France, qui accueillait son dauphin, champion l'année précédente. « Il

Championnat de France de football de D1 (16^e journée)

LES RÉSULTATS

MONTPELLIER 3 - 0 LYON Ab. Cissé (1 ^{er}); Maoulida (46 ^e); Bamogo (69 ^e); • spectateurs 17 000	MONACO 2 - 2 LILLE Bierhoff (43 ^e); Nonda (76 ^e s.p.); • spectateurs 5 000
BORDEAUX 2 - 0 GUINGAMP Pauleta (24 ^e , 92 ^e); • spectateurs 23 054	LORIENT 1 - 2 NANTES Guél (22 ^e); André (73 ^e); Vahirua (85 ^e); • spectateurs 14 687
RENNES 0 - 0 METZ • spectateurs 15 554	SOCHAUX 1 - 2 AUXERRE Pagita (74 ^e); Lachuer (7 ^e); D. Cissé (84 ^e); • spectateurs 17 987
TROYES 1 - 1 SEDAN Loko (13 ^e); Celdran (35 ^e); • spectateurs 14 249	LENS 7 - 0 BASTIA Penneveau (6 ^e c.s.c.); Pédrón (18 ^e); Moreira (44 ^e); Diouf (65 ^e s.p.); Ismaël (63 ^e); Lachor (77 ^e); Sibierski (93 ^e s.p.); • spectateurs 34 280
PARIS-SG 0 - 0 MARSEILLE • spectateurs 42 178	

CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Jaunes	Cartons Rouges
1 Lens	35	16	10	5	1	30	12	+18	29	1
2 Lyon	30	16	9	3	4	31	16	+15	15	1
3 Lille	30	16	8	6	2	20	13	+7	25	2
4 Auxerre	29	16	8	5	3	24	18	+6	28	3
5 Bordeaux	27	16	7	6	3	15	9	+6	35	3
6 Troyes	25	16	7	4	5	21	18	+3	36	2
7 Paris-SG	24	16	5	9	2	18	13	+5	33	1
8 Sochaux	23	16	6	5	5	24	20	+4	37	4
9 Montpellier	19	16	4	7	5	15	14	+1	28	1
10 Marseille	19	16	4	7	5	13	13	0	26	3
11 Rennes	18	16	5	3	8	16	25	-9	39	4
12 Monaco	17	16	4	5	7	16	18	-2	40	2
13 Metz	17	16	5	2	9	9	16	-7	30	3
14 Guingamps	17	16	4	5	7	14	26	-12	32	0
15 Bastia	16	16	5	1	10	15	27	-12	25	2
16 Sedan	15	16	3	6	7	18	20	-2	35	3
17 Lorient	15	16	4	3	9	23	33	-10	28	1
18 Nantes	13	16	3	4	9	12	23	-11	30	1

LE CHIFFRE

8 C'est le nombre de défaites de Bastia lors des dix dernières journées, après leur sévère revers à Lens (7-0). Aucun club n'avait enregistré une défaite aussi lourde en championnat depuis le 25 octobre 1996 (Auxerre avait battu Lyon sur le même score).

LA PHRASE

« Il va bien falloir réfléchir sur ce que nous voulons faire. Je m'interroge sur l'état d'esprit. Je ne sais plus quoi dire. » **Grégory Coupet, gardien de but de l'Olympique lyonnais.**

• **LES BUTEURS** 1. Pauleta (Bordeaux) +2, 11 buts; 2. D. Cissé (Auxerre), +1, Darcheville (Lorient) 10.
• **LES PASSEURS** 1. Pédrón (Lens) +3, 10 passes; 2. Le Pen (Lorient), 7; 3. Kapo (Auxerre) +1, Juninho (Lyon), Rothen (Troyes), 6.

17^e JOURNÉE : Samedi 8 décembre : Auxerre-Monaco, Marseille-Lorient, Sedan-Rennes, Nantes-Montpellier, Guingamp-Lens, Bastia-Troyes. Dimanche 9 décembre : Metz-Paris-SG, Lille-Sochaux, Lyon-Bordeaux.

La fiche technique

PARIS-SAINT-GERMAIN - MARSEILLE : 0-0

Championnat de France de D1, 16^e journée • Parc des Princes, à Paris; temps pluvieux; terrain glissant; 42 178 spectateurs; arbitre : M. Layec

AVERTISSEMENTS

PARIS-SG : Aloïso (38^e, jeu irrégulier); Ronaldinho (59^e, jeu irrégulier); Arteta (89^e, antijeu)
MARSEILLE : Van Buyten (10^e, jeu irrégulier); Ba (26^e, jeu dangereux); Leboeuf (58^e, jeu dangereux); Yobo (72^e, jeu irrégulier); Swierczewski (80^e, jeu dangereux).

EXPULSION

PARIS-SG : Luis Fernandez (entraîneur, 90^e, contestation).

LES ÉQUIPES

PARIS-SG (entraîneur : L. Fernandez) : Letizi • Cristobal; Pochettino; Déhu; El Karkouri • Arteta; Ronaldinho; Hugo Leal (Lacer, 68^e); Heinze • L. Leroy (Alex, 59^e); Aloïso (Ogbeche, 56^e).
MARSEILLE (entraîneur : T. Ivic) : Runje • Meité; Leboeuf; Yobo; Dos Santos • Ba (J. Leroy, 63^e); Van Buyten; Andre Luiz; Swierczewski • Belmadi (Fernando, 55^e); Bakayoko

La fiabilité du test français de dépistage de l'EPO est fragilisée par deux nouveaux cas « tangents »

Les tests concernant deux coureurs cyclistes se contredisent. Pour certains experts, le protocole français de dépistage aurait été adopté dans la précipitation

« EN GÉNÉRAL, on met dix ans à tester des méthodes isotopiques. C'est le temps qui nous est nécessaire pour mettre au point le test de dépistage de la testostérone et de l'épites-tostérone. Pour ce qui concerne le test de l'EPO, je crois qu'on est confrontés à un "effet de manches". » Florence Grenier, directrice du service central d'analyses au laboratoire du CNRS de Vernaison (Rhône), ne pratique pas la langue de bois. Les tergiversations qui retardent la validation de la méthode de dépistage de l'érythropoïétine (EPO) exogène dans les urines ne l'étonnent pas. « En recherche scientifique, les règles sont précises. On n'annonce une invention qu'à coup sûr. On publie l'intégralité de la recherche dans une revue de référence en mentionnant toutes les étapes de la méthodologie, souligne-t-elle. Là, je crois qu'on a voulu aller trop vite. »

Depuis l'annonce faite en mai 2000 de la mise au point par le Laboratoire national antidopage français (LNAD) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) d'un protocole de dépistage de l'EPO exogène dans les urines, la fiabilité de celui-ci n'en finit pas d'être mise en doute. Le dernier rebondissement date du 21 novembre : les contre-expertises menées sur les échantillons d'urine des cyclistes espagnol Joan Llaneras et italien Massimo Strazzer, déclarés « non-négatifs » à l'EPO lors des championnats du monde de cyclisme sur piste d'Anvers (Belgique), en septembre, se révélaient finalement négatives.

Ce double résultat s'ajoutait aux conclusions de la réunion de scientifiques qui, le 7 novembre à Lausanne, avaient refusé d'entériner la reconnaissance pure et simple de la méthode de détection élaborée par l'équipe de Châtenay-Malabry dirigée par le professeur Jacques de Ceaurriz. Pourtant, à la veille de cette rencontre, les responsables du

Comité international olympique (CIO) avaient averti : « Nous ne sortons de cette réunion qu'une fois trouvé un consensus qui dissipe toutes les incertitudes ». Las ! Les exhortations de Patrick Schamasch, le responsable de la commission médicale du CIO, n'avaient guère pesé. Les patrons des laboratoires accrédités par l'institution olympique conservent leurs distances vis-à-vis de ce test pourtant plébiscité par le ministère de la jeunesse et des sports français avant même qu'il soit adopté par la communauté scientifique. Et c'est sûrement là son problème :

« Je ne mets en doute ni le sérieux ni le travail de l'équipe de Châtenay-Malabry, mais je crois qu'en l'état actuel ce test ne peut être retenu qu'en méthode alternative », explique Florence Grenier.

DOUBLE CONTRÔLE

C'est exactement la stratégie retenue par les experts du CIO, qui ont opté depuis les Jeux olympiques de Sydney, en septembre 2000, pour un double contrôle sanguin et urinaire. Ce mode de dépistage indirect sera en vigueur en février 2002 aux Jeux d'hiver de Salt Lake City.

La question de son financement paralyse l'Agence mondiale antidopage

L'HEURE n'est pas au constat d'échec. Pas encore. A l'échelle du temps d'un organisme international, deux années d'existence constituent sans doute une trop courte période pour tirer une conclusion aussi abrupte. Surtout lorsque, comme pour l'Agence mondiale antidopage (AMA), on a vocation à réunir milieux sportifs et instances gouvernementales. Créée le 10 novembre 1999, l'AMA aborde cependant un tournant. Lundi 3 décembre, son conseil de fondation se réunira à Lausanne (Suisse) – au lendemain de la réunion de son comité exécutif – avec au menu un plat consistant : le financement de l'Agence. Des décisions qui seront prises sur ce sujet dépendra la capacité de l'AMA à endosser ou non l'habit d'autorité indépendante qui lui a été dessiné lors de sa création.

Depuis ses premiers pas, l'AMA a été financée par le seul Comité international olympique (CIO). Son autonomie est conditionnée par la mise en place d'un budget alimenté à parité par les pouvoirs sportifs et les Etats membres. C'est ce qui est prévu en 2002 (20 millions d'euros de budget). Or le processus se heurte à des difficultés au niveau de l'Europe, qui a été l'un des éléments moteurs dans la création de l'AMA et qui a vocation à être la première contributrice, avec 47,5 % des apports publics, contre 29 % aux Amériques et 20 % à l'Asie, le reste revenant à l'Océanie et à l'Afrique.

« L'Union européenne ne peut pas financer n'importe comment », assure Viviane Reding, la com-

missaire européenne à la culture et au sport, qui déplore l'absence de « règles budgétaires adaptées à nos règles » et de « budgets prévisionnels sérieux », mais dénonce surtout le fait que l'Europe ne dispose pas d'« une représentation assez forte au conseil de l'AMA », ce qui lui ôte toute capacité à « bloquer une décision que d'autres prendraient et qui nous impliquerait financièrement. » L'Europe « financera, c'est décidé », assure la commissaire européenne. Mais cela pourrait ne pas être avant 2003. Pour 2002, les Etats européens seraient amenés à trouver chacun des formules de financement.

LA DISCRÉTION DE CERTAINS ÉTATS

Si elle s'étonne que les discussions sur ces sujets « durent depuis un an », Viviane Reding ne veut pas y voir une volonté du monde sportif de se soustraire à une implication gouvernementale. « Le milieu sportif a compris que la lutte contre le dopage ne peut se faire qu'avec les gouvernements », affirme-t-elle, stigmatisant, au contraire, la discrétion de certains Etats : « Je ne vois pas l'implication politique – la présence de ministres et non de fonctionnaires – des pays d'Europe centrale et orientale, d'Asie, de la majeure partie de l'Afrique, des Etats-Unis. Ils semblent observer plutôt que de vouloir agir. »

Pour Viviane Reding, cette situation pourrait mettre en cause la pérennité de l'AMA. « Ce n'est que si les décisions de l'AMA sont appliquées partout qu'elle remplira sa fonction. C'est pour cela

n'y a pas de raison pour qu'il y ait une telle pression sur ce match », avait concédé le capitaine du PSG, Frédéric Déhu. Si tous les acteurs avaient à cœur d'en faire un match comme un autre, ce ne fut toutefois pas le cas. Certes, sur le terrain et en dépit des huit cartons jaunes distribués par l'arbitre, M. Layec, la rencontre s'est, pour une fois, disputée dans un bon esprit. Mais, comme d'habitude, c'est dans les tribunes que l'ambiance a été malsaine, des groupes de supporters des deux équipes n'ayant de cesse de cultiver, l'un envers l'autre, une haine farouche. Ces deux dernières

années, les rencontres entre Paris et Marseille ont été émaillées de nombreux incidents, un blessé grave ayant été à déplorer la saison dernière.

FUMIGÈNES ET PÉTARDS

Classé à hauts risques, le match de jeudi soir a mobilisé plus d'un millier de CRS. Dès 18 h 30, des échauffourées ont eu lieu aux alentours de la porte de Saint-Cloud. Dans l'enceinte, fumigènes et pétards, pourtant prohibés, ont volé d'une tribune à l'autre. Après le match, les CRS ont de nouveau dû faire face à

des groupes de Parisiens qui ont tenté de contourner le dispositif policier pour croiser l'itinéraire des Marseillais. Bilan : outre un Abribus, un kiosque à journaux et une cabine téléphonique brisés, 44 personnes ont été légèrement blessées, dont trois membres des forces de l'ordre. Quatre ont été hospitalisées. Quinze hooligans ont été interpellés. Cinq d'entre eux ont été mis en garde à vue pour jets de projectiles, dégradations et introduction d'un fumigène dans une enceinte sportive.

Etienne Labrunie

qu'il faut la parité de représentants des mondes sportif et politique », argumente la commissaire européenne, qui, notant que « pour certains pays le dopage n'existe pas », déclare qu'« il faudra qu'il ait lieu en 2003 une grande conférence ».

En attendant, représentants du monde sportif et des Etats au sein de l'AMA semblent partis pour s'entre-déchirer sur un autre sujet : la désignation du successeur du président de l'agence, le Canadien Richard Pound. Ce dernier, issu du CIO, a laissé entendre qu'il resterait bien en poste après février 2002 et les Jeux olympiques de Salt Lake City. Mais la ministre française de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a plaidé pour « l'élection d'un représentant des Etats » et plus précisément « d'une personnalité qualifiée européenne ». Un gentleman agreement stipulerait que, lorsque l'AMA fonctionnera, il devrait y avoir alternance à la présidence entre monde sportif et monde politique.

Pour faire élire un des leurs, les politiques européens devront avancer plus unis que pour la désignation de la ville-siège de l'AMA. Sur ce dossier, les Européens s'étaient livrés à une vive concurrence pour voir la création de ce siège finalement confiée à Montréal. « Tout cela est accessible. Ce qui est primordial, c'est que l'AMA fonctionne. Or, on n'a pas commencé à fonctionner dans l'efficacité », tranche Viviane Reding. Un déblocage sur le financement européen pourrait constituer un premier pas.

F. P. et Ph. L. C.

Yves Bordenave

La boutique aux 1000 tables
La seule boutique parisienne consacrée à la table basse

Contemporaines ou classiques, tables basses, hautes, consoles, toutes formes, tous coloris, tous matériaux, toutes dimensions. Tout se fait aussi sur mesure. Meubles Hi-Fi ou TV. Objets de décoration.

Liste de mariage. Ouvert du lundi au samedi

VUE SUR TABLES
Rionel - sarl, 89 avenue Paul Doumer - 75116 Paris - M^o Muette - Tél. : 01 45 27 87 59 / Fax : 01 40 50 93 36

Jacques Gautier
Bijoux d'art
VERNISSAGE
Vendredi 7 et Samedi 8 Décembre

36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

Nouvel Art de l'Objet
Ameublement, décoration et cadeaux

10 JOURS D'EXCEPTION à -10%
sur les Nouveautés en stock de la saison, du 1^{er} au 11 Décembre 2001.

Canapés - Tables - Meuble TV
Guéridons - Chevets

5, rue des Guillemites - 75004 PARIS
du mardi au dim. 14h - 19h30 - 01.42.74.13.53

CREATIONS TESORO
Joaillier - Fabricant
Expert - Gemmologue

7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

paringer

De 4 900 F à 8 500 F

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flânez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Doubles housses déhoussables, coton écu, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

Noël dans la cité meurtrie

A la veille des fêtes de fin d'année, New York illumine ses vitrines. Les créateurs trouvent dans la tragédie du 11 septembre matière à une nouvelle réflexion. Et les citoyens le goût de la cuisine à la maison

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

A New York, au nord d'une frontière délimitée par Canal Street, la ville a repris ses esprits. Les chansons de Noël tournent en boucle dans les drugstores, les Santa Claus dans leurs traîneaux kitsch ont déversé leurs cargaisons de cadeaux dans les vitrines de Lexington Avenue, et les sapins montent la garde à tous les carrefours. La saison des fêtes qui, en Amérique, dure de Thanksgiving à Hannukah bat son plein.

« Les New-Yorkais ont l'impression que les décorations de Noël sont prématurées. En réalité comme chaque année, les vitrines des fêtes sont préparées après Halloween vers le 11 novembre. Mais, depuis l'attentat, mes concitoyens n'ont pas vu le temps passer et s'étonnent que Noël soit déjà demain », commente Simon Doonan, directeur artistique du grand magasin Barneys, et auteur de *Confessions of a window dresser: tales from the life of fashion*, en édition de poche sur amazon.com).

C'est Noël mais, après le 11 septembre, les devantures des grands magasins reflètent l'humeur des New-Yorkais. Chez Barneys, où les vitrines volontairement iconoclastes sont la signature du magasin, Simon Doonan a réalisé des décors dans un esprit théâtral. Une fenêtre est dédiée à Rudolph Giuliani avec une sculpture en papier mâché à l'effigie de l'ancien maire déguisé en renne, parodie d'une chanson américaine populaire *Rudolf the Red Nose Reindeer* (« Rudolf le renne au nez rouge ») transformée en *Rudolf the Right-on Reindeer* (« Rudolf le renne bon enfant »).

« Les créations des designers comme Isabel Toledo, Hussein Chalayan, ou *Imitation of Christ* réalisées pour les vitrines et l'ensemble des décors seront vendus au public le 29 décembre. Le produit de la vente sera versé au Twin Towers

Fund, société caritative créée par Giuliani pour venir en aide aux familles des victimes », précise Simon Doonan. Chez Bergdorf Goodman, l'étalagiste Linda Fargo a choisi des tableaux animés, richement décorés de tissus et d'objets anciens, pour illustrer quelques valeurs fondamentales : la sagesse, l'espoir, la joie... Chez Macy's, c'est l'esprit patriotique qui s'affiche avec des photos des GI, comme chez Ralph Lauren, sur Madison Avenue, où le drapeau américain flotte sobrement. Plus aguichantes encore que les devantures, les annonces de soldes attirent les clients : 20 % à 50 % de rabais chez Bloomingdale's, 20 % chez Kenneth Cole, une deuxième chemise à moins 40 % chez Brooks Brother...

« Je vais faire mes courses dans des petits magasins de quartier pour les aider à survivre, car ce sont ces petits commerces qui font l'originalité de New York, et aujourd'hui ils sont en danger »

Dans cette ville schizophrène, qui s'agite au Nord et se lamente au Sud, on n'en finit pas de tirer les conséquences de l'attentat du 11 septembre. « Donner est devenu un acte très important. J'ai envie d'offrir des cadeaux stimulants, des livres amusants comme celui du National Inquirer qui publie ses

meilleures caricatures, ou des objets pour la maison. Je vais faire mes courses dans des petits magasins de quartier pour les aider à survivre, car ce sont ces petits commerces qui font l'originalité de New York, et aujourd'hui ils sont en danger », affirme Kim Hastreiter, rédactrice en chef du magazine alternatif *Paper*. La créatrice de mode Diane von Furstenberg organisera le 17 décembre, dans sa boutique du West Village, avec le magazine *The Week* et le photographe Gilles Perez, une expo-vente de photos prises le 11 septembre au profit de la fondation Here is New York qui recueille des fonds pour les enfants des victimes. Elle explique : « Les gens sont devenus plus gentils. Offrir des cadeaux à ses proches, c'est l'expression de cette nouvelle compassion. »

Besoin de juguler une peur latente, de refouler son stress ou tout simplement de réconfort, les cadeaux ont pris une autre signification. Chez Sharper Image, magasin réputé pour ses gadgets dernier cri, le best-seller de la saison est le « New Quadra Silent Air Purifier », diffuseur d'air ionisé qui purifie l'atmosphère. En tête des ventes viennent aussi les appareils de massage, pour les pieds, le dos, ou la nuque, sans oublier le « i-cybie robotic dog », animal de compagnie doté d'une certaine intelligence artificielle qui obéit à la voix de son maître.

On fait son shopping sur la 5^e Avenue ou Madison dans ce quadrilatère du luxe qui s'étend de la 57^e à la 72^e Rue, où Donna Karan vient d'ouvrir un mégastore. Pour les enfants, on se précipite dans le mythique F.A.O. Schwartz sur la 5^e Avenue ou dans le tout nouveau et gigantesque Toys'R'Us, sur Times square, avec sa grande roue, son dinosaure grandeur nature et sa réplique de l'Empire State Building avec King Kong. On descend vers Soho, transformé en gigantesque galerie marchande, chez Kirna Zabete, le



A New York, les vitrines du grand magasin Barneys décorées par Simon Doonan.

Colette de Soho, décoré par Nick Dine, qui distribue des marques comme Jean Paul Gaultier, Sonia Rykiel ou Chalayan, dans le nouvel espace Chanel décoré par Peter Marino qui a su allier la sophistication de murs blancs polis à la branchitude de poufs en skaï noir, ou encore chez Giorgio Armani installé depuis avril sur West Broadway. Ici, le décorateur Janson Goldstein a gardé la structure métallique du loft tout en la modernisant avec des colonnes illuminées recouvertes de polyuréthane.

Armani Casa, qui présente la nouvelle collection de mobilier et d'objets décoratifs du créateur de

mode, a ouvert sur Greene Street, le nouveau Madison, où cohabitent Vivienne Tam et sa boutique China Chic, Marc Jacobs, Joseph ou encore Louis Vuitton. Sur Mercer Street, l'espace de Michael Peplum de Yoshiaki Hishinuma, les jeans vintage de Toshi Hosogai ou les bijoux de Trina Altman et Laura Cardillo. On se risque à TriBeCa où flotte encore une odeur âcre pour découvrir le nouvel espace d'Issey Miyake - dont l'ouverture prévue le 11 septembre dernier a bien sûr été retardée -, et admirer le décor de volutes

métalliques signé de l'architecte Frank Gehry.

Plus au Sud on hésite, les benches chargées de débris font le va-et-vient, les vendeurs aux étalages portent encore des masques respiratoires et les services de la ville nettoient au Karcher les immeubles noircis. Plus bas encore, à Battery Park, on attend l'inauguration, le 29 janvier, d'un nouvel hôtel, le Ritz Carlton. « Ce sera la première inauguration dans ce quartier depuis le 11 septembre », commente Jennifer Oberstein, responsable de la communication. Les chambres ont vue sur la mer.

P. R.

Retour du plaisir dans les petites choses de la vie

DEPUIS le 11 septembre, les New-Yorkais mangent pour se remonter le moral. « Beaucoup de gens qui n'avaient jamais fait la cuisine auparavant s'activent maintenant derrière leurs fourneaux », explique Marian McEvoy, rédactrice en chef du magazine *House Beautiful*. A New York, on trouve des appartements aménagés sans cuisine. Aujourd'hui, cela paraît une hérésie. « On assiste à un retour à la maison, au cocon privé, vécu comme un refuge », ajoute Marian. Pour en être persuadé, il suffit de voir à New York la foule se presser dans les magasins Williams Sonoma, spécialisés dans la vente d'accessoires culinaires, marque créée en 1954 par Chuck Williams qui avait trouvé son inspiration lors d'un voyage en France dans les années 1950, ou encore chez Pottery Barn, enseigne plus démocratique du même groupe. Les New-Yorkais dévorent ou dégustent pour se faire du bien au risque de repousser leur ceinture de quelques crans.

6 000 GÂTEAUX PAR JOUR

« Cuisiner, c'est un moyen de faire plaisir à ses amis. Les conséquences du 11 septembre, c'est aussi cela : la redécouverte du plaisir dans les petites choses de la vie », explique Amy Fine Collins, journaliste vedette du magazine *Vanity Fair*. Les New-Yorkaises transformées en cordon bleu ? Elles font tout pour le faire croire. Dans

les cuisines de la pâtisserie Payard créée par le Français François Payard, une adresse obligée de New York, on croule sous les commandes. « Aujourd'hui, samedi, nous avons reçu près d'une vingtaine de commandes de très gros gâteaux pour cinquante personnes vendus 300 dollars pièce. Tous ces desserts sont destinés à des consommateurs aisés de l'Upper East Side qui ont choisi de recevoir chez eux en faisant appel à des traiteurs plutôt que d'aller au restaurant », explique le pâtissier, qui prépare 6 000 gâteaux par jour. Le chiffre d'affaires, qui peut atteindre 18 000 dollars en un week-end, n'a baissé que de 5 % depuis le 11 septembre. « Nous avons été peu touchés par la baisse de la fréquentation car nos produits ne sont pas très chers. Les New-Yorkais consomment toujours autant mais moins cher », poursuit-il.

Ce sont les restaurants de quartier, les BATH (Better Alternative To Home), qui ont le moins souffert. « Depuis début novembre, la clientèle des habitués est revenue, attirée par des promotions sur le beaujolais nouveau et la cuisine provençale, par exemple », commente Jean-Paul Picot, propriétaire de La Bonne Soupe, qui, depuis quarante ans, propose dans son restaurant un menu bon marché de qualité

P. R.

TROIS QUESTIONS À...

TIM ZAGAT

1 Vous présidez, avec votre femme Nina, la société Zagat Survey, éditrice des guides de restaurants du même nom. Vous êtes aussi président de NYC & Company, le bureau de tourisme de la ville de New York. Peut-on dire que l'activité a repris dans la ville ?

Dans l'ensemble, oui. Les New-Yorkais appliquent les consignes du maire et consomment. Dans les restaurants, on assiste à un retour à la normale.

Le taux d'occupation des hôtels, qui avait chuté de 50 % pendant les premières semaines après la tragédie, oscille aujourd'hui entre 77 % et 88 %. C'est toutefois moins que l'année dernière à la même époque. Tous les visiteurs ne sont pas encore revenus. Le tourisme à New York représente une activité de 25 milliards de dollars. Dix-sept mil-

liards proviennent d'achats de consommation directe. Parmi les visiteurs extérieurs, la moitié se rendent à Manhattan en voiture ou en train. Ceux-là, depuis le 11 septembre, ont choisi de faire leurs achats près chez eux, dans le New Jersey ou le Connecticut. Les autres - Américains ou étrangers - qui viennent généralement par avion, fuient aujourd'hui les aéroports.

2 Quels sont les quartiers de New York qui risquent d'être les plus touchés par cette baisse de la consommation ?

Le quartier de TriBeCa (Triangle Below Canal Street), autour de Ground Zero bien sûr, mais aussi des quartiers très touristiques comme Little Italy ou Chinatown où le commerce a diminué de moitié. Mais pour les fêtes, il y aura des animations, notamment à Little Italy, et une quinzaine promotionnelle à laquelle participeront cinq cents restaurants,

hôtels et boutiques signalés par une bannière tricolore. La ville sera peinte en bleu, rouge et blanc, et les monuments comme les ponts seront mis en valeur par des éclairages particuliers.

3 La construction de nouvelles infrastructures touristiques est-elle affectée par les conséquences de l'attentat ?

Non, du moins pas pour le moment. Les dossiers qui étaient déjà bouclés, comme la construction du nouveau Ritz Carlton à Battery Park, ne sont pas remis en question. Soixante restaurants ont ouvert à New York depuis le 11 septembre. L'avenir, en revanche, est plus incertain. On estime à 100 milliards de dollars le préjudice financier causé par l'attentat. Un trou que seule une aide fédérale considérable pourrait combler.

Propos recueillis par Pascale Richard

PRINTEMPS

> INVENTEZ-VOUS

Prononcez Noël > et tous vos souhaits se réalisent au Printemps

-15%*

SUR TOUT LE MAGASIN EN RÉGLANT AVEC LA CARTE PRINTEMPS**
DIMANCHE 2 DÉCEMBRE DE 10 H À 19 H

*SAUF ARTICLES POINTE ROUGE, LIBRAIRIE, ALIMENTATION ET SERVICES COIFFURE BLANCHE, VOYAGES... MIN CUMULABLE AVEC D'AUTRES ESCOMPTES. **LE COMPTE CARTE PRINTEMPS EST UN CRÉDIT D'UN AN RENOUVELABLE CONSENTI SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION PAR FINAROF S.A. - CAPITAL 89 546 751 F
6, RUE ÉMILE-MORÉAU 54 100 NOURMAY - 305 207 706 NICE NOURMAY, 785 ANNEUL, PORTION DU BOLDRE 50 - JOURN'A 1 524 € (9 994,78 FF), 19,56 € SOIT 1,63 € PAR MOIS, AU-DÉLÀ DE 1 524 €, 36,98 € SOIT 1,615 € PAR MOIS. MEMBRALITÉ MINIMUM 1 25 € (1163,99 FF) SI VOUS DEVEZ AJOUTER 500 € (5 279,79 FF), INTÉRÊTS COMPRIS (CONDITIONS EN VIGUEUR AU 01/11/2001). LE COÛT TOTAL DU CRÉDIT DÉPEND DE SON UTILISATION. EL VARIE SELON LE MONTANT ET LA DURÉE DU DÉCOUVERT EFFECTIF DE VOTRE COMPTE CARTE PRINTEMPS.

PRINTEMPS HAUSSMANN - 64 BOULEVARD HAUSSMANN - 75009 PARIS

Encore doux et perturbé

SAMEDI. L'air chaud et humide qui se répand sur la France depuis jeudi dernier va finir par se décaler très lentement vers l'est. Un ciel de traîne, alternant éclaircies et nuages dans une atmosphère plus fraîche, aborde la Bretagne puis le nord-ouest dans le courant de l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Des pluies faibles se produisent en matinée. Dans l'après-midi, la Bretagne, puis la Normandie et les pays de Loire voient les nuages se déchirer. Quelques averses peuvent alors concerner les côtes. Les températures maximales iront de 13 à 14 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Ciel gris accompagné de pluies faibles et intermittentes sont encore au programme de ce samedi. Le ciel ne s'éclaircit qu'en soirée. Les températures maximales sont voisines de 13 à 14 degrés.

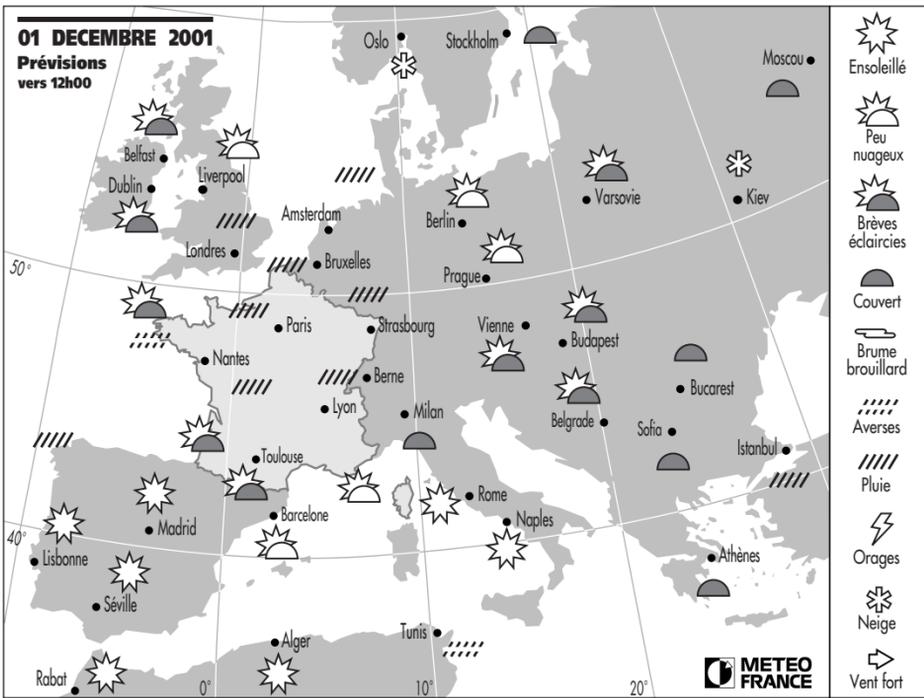
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages restent dominants et les

éclaircies sont rares. Des pluies faibles se produisent de temps à autres. Il fait doux, avec des températures maximales de l'ordre de 11 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La matinée est nuageuse avec quelques brouillards présents çà et là. Dans l'après-midi, le temps devient couvert et pluvieux sur le Poitou-Charentes alors que de belles éclaircies se développent plus au sud. Les températures maximales iront de 14 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La grisaille matinale se déchire au fil des heures et de belles éclaircies se forment dans l'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 9 et 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Une assez belle journée se présente, avec un soleil généreux simplement voilé par quelques nuages élevés. Les températures varient entre 15 à 18 degrés.



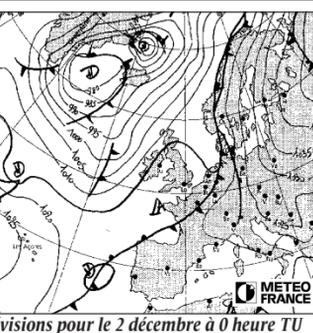
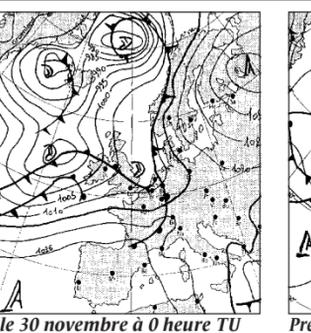
PRÉVISIONS POUR LE 01 DÉCEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	8/16 S
BIARRITZ	9/15 N
BORDEAUX	8/15 N
BOURGES	10/13 P
BREST	9/13 P
CAEN	10/15 P
CHERBOURG	12/14 P
CLERMONT-F.	7/12 C
DIJON	8/12 C
GRENOBLE	4/13 N
LILLE	10/13 P
LYOGES	9/13 C
LYON	7/14 C
MARSEILLE	10/16 N

PAPEETE	24/28 P
POINTE-A-PIT.	22/30 P
ST-DENIS-RÉ.	22/28 S
EUROPE	
AMSTERDAM	9/14 P
ATHENES	7/11 C
BARCELONE	10/15 S
BELFAST	3/9 N
BELGRADE	-3/0 N
BERLIN	-2/5 N
BERNE	6/10 P
BRUXELLES	9/13 P
BUCAREST	-2/5 C
BUDAPEST	-3/2 N
COPENHAGUE	1/4 N
DUBLIN	2/8 N
FRANCFORT	8/9 P
GENEVE	4/8 C
HELSINKI	-5/3 C
ISTANBUL	6/9 P

KIEV	1/2 *
LISBONNE	10/13 S
LIVERPOOL	4/13 S
LONDRES	3/14 P
LUXEMBOURG	8/10 P
MADRID	-1/13 S
MILAN	3/6 C
MOSCOU	-6/-3 C
MUNICH	-4/4 C
MUSOU	-4/2 S
NAPLES	-2/3 *
OSLO	10/20 S
PALMA DE M.	-5/1 S
PRAGUE	2/11 S
ROME	10/18 S
SEVILLE	-2/2 C
ST-PETERSB.	-8/-5 S
STOCKHOLM	1/3 C
TERNERIFE	19/22 P
VARSOVIE	-6/1 N

VENISE	2/8 C
VIENNE	-3/2 N
AMÉRIQUES	
BRASILIA	20/25 P
BUENOS AIR.	15/24 S
CARACAS	24/30 C
CHICAGO	3/8 S
LIMA	16/20 S
LOS ANGELES	7/15 S
MEXICO	8/24 S
MONTREAL	5/13 S
NEW YORK	11/17 C
SAN FRANCIS.	10/12 P
SANTIAGO/CHI	10/26 S
TORONTO	6/8 C
WASHINGTON	11/19 S
AFRIQUE	
ALGER	8/18 S
DAKAR	26/30 S
KINSHASA	23/28 P



TENDANCES

La baronne de Rothschild et le savoir-vivre du XXI^e siècle

LES TRAITÉS de savoir-vivre exhalent toujours une sorte d'exotisme qui fait un peu froid dans le dos mais plonge vite le lecteur dans une sorte de ravissement. Vendu depuis dix ans à plus de cent quarante mille exemplaires, *Le Bonheur de séduire, l'art de réussir* (Robert Laffont, 436 p., 21,20 €, 139,06 F), l'ouvrage-référence de la baronne Nadine de Rothschild est de retour. Sous-titré *Le savoir-vivre du XXI^e siècle*, il revient en librairie avec une nouvelle édition « entièrement revue ». Chic, alors !



La baronne considère que l'évolution des mœurs et de la technologie a créé des vides de savoir-vivre comme il existe des vides juridiques. Et, toujours pleine de bonne humeur et d'entrain, elle entend les combler. Au-delà du rappel de quelques préceptes fondamentaux qu'il est bon de se remémorer (« Évitez de servir en petit comité les pruneaux au bacon, les petites saucisses, quiches et pizzas réservées aux cocktails », par exemple), l'ambassadrice de la courtoisie glisse quelques recommandations inédites. Des conseils avisés pour entrer dans le nouveau siècle avec tact et délicatesse. Les nouveaux chapitres qui vien-

ter le scandale au nom des liens qui unissent les époux légitimes : enfants, années de vie commune, racines, culture » sans oublier « les intérêts économiques ».

L'auteur entend aussi forger « le savoir-vivre des amours homosexuelles » mais paraît s'aventurer à reculer sur ce terrain. « Le pacs, explique-t-elle, confère un statut institutionnel au couple homosexuel ». Il faut donc s'en accommoder en commençant par inciter les intéressés à la discrétion. Nadine de Rothschild s'avoue choquée par les paillettes et les provocations de la Gay Pride. Elle y voit « un désarroi, peut-être même une désespérance » et accumule les clichés. « Les homosexuelles qui ne se sont jamais mariées, qui n'ont pas eu d'enfants, sont très rares, se recrutent surtout dans les milieux intellectuels, artistes ou sportifs (...) et font souvent preuve d'une fidélité exemplaire à la différence des homosexuels, toujours en chasse », peut-on lire. En pratique, si vous conviez un couple homo, il sera séant d'adresser deux cartons d'invitation distincts, même si les convives partagent le même domicile. S'ils doivent venir passer le week-end dans votre résidence secondaire, vous prévoyez deux chambres.

Par ailleurs, la baronne - qui dans son dernier ouvrage, apparaît sur une série de photographies en technicolor - nous conseille vivement d'utiliser notre téléphone portable avec modération, ce dont on se doutait un peu,

Certains n'hésiteront pas à lui demander dans quel sens la bienséance commande de faire tourner un joint

et de ne pas perdre le sens des convenances sous prétexte de naviguer sur Internet. Avec l'internet, le tutoiement d'office est prosaïque, de même que l'absence de formules de politesse. « L'anonymat des forums de discussion et l'emploi d'un pseudonyme n'autorisent pas la grossièreté. » Il fallait que cela soit dit. Pourtant, ces préceptes de bon sens autant que de bon goût nous

laissent légèrement sur notre faim. Plusieurs interrogations, en effet, demeurent sans réponse. Désorientés face aux grandes mutations sociétales, nous ignorons comment, par exemple, déterminer le montant en euros du pourboire laissé au voiturier du grand hôtel et des étrennes du majordome. *Idem* sur la façon de se tenir dignement sur le plateau d'un des nombreux reality shows télévisés, faire la ola dans la tribune présidentielle en gardant un port de reine, choisir sa tenue pour descendre l'avenue Foch en rollers ou s'y reconnaître à travers les labels de produits bio. Et, puisque la baronne est large d'esprit, certains n'hésiteront pas à lui demander dans quel sens la bienséance commande de faire tourner un joint.

Le nouveau succès des manuels de savoir-vivre, dont les ventes sont au beau fixe, tient probablement à une réaction conservatrice face à la montée des diverses formes d'incivilités. On doute pourtant que l'on puisse faire prévaloir le principe du respect d'autrui en réchauffant les règles surannées d'une bienséance compassée, difficilement compatible, de surcroît,

avec la parité des sexes. Néanmoins, il semble que les précieux conseils de la baronne ont quel que chose de rassurant auprès d'une clientèle essentiellement féminine, dit l'éditeur qui ne cache pas qu'une part, peut-être pas tout à fait négligeable, des ventes provient aussi d'acheteurs dont le niveau de lecture se situe franchement au second degré. Qui sont-ils ? Sans doute de ces facétieux originaux qui s'adressent des cartes postales de mauvais goût, s'autorisent de temps en temps la lecture de *Voici* ou de *Gala*, suivent assidûment le grand prix de l'Eurovision et organisent des réveillons costumés sur le thème des péplums des années 1960. Ceux-là savent qu'une maîtresse de maison sachant tenir son rang ne place jamais, à table, une femme célibataire devant un homme, marié ou non, mais face à un parent ou à une amie. Grâce à Nadine de Rothschild, ils n'ignorent pas non plus que l'on s'adresse à un prétendant au trône en lui donnant du « Monseigneur » et à un nonce apostolique en lui donnant du « Votre Excellence ».

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 283

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALLEMENT

I. Jamais gratuit chez le banquier. Récupérés par le banquier. - II. Sacrifice qui a tourné au massacre. Interjection. - III. Dangereux dans la descente. Parfois épaté... souvent épatant pour les Anglais. - IV. Réserve en banque. Rivière africaine. On aime avoir le dernier. - V. Gouffre en région. Mouvement à la Jamaïque. - VI. Leurs parfums étaient fades pour Verlaine. Trottent en tête. - VII. D'une lisière à l'autre. Requins à l'allure de raies. -

VIII. Surface retournée. Sans valeur. Ouverte sur la mer. - IX. Sa veuve est toujours joyeuse. Coup de sonnette. - X. Bien remis en place.

VERTICALEMENT

1. Ne ramasse jamais gros. - 2. Enregistre au passage. - 3. Ramène à l'Eglise. - 4. Principe suprême en Chine. Sans bavure. Un peu d'équilibre. - 5. Pareillement. A tout perdu, honneur et réputation. - 6. Accepta à contrecœur. Ses rimes sont plates. - 7. Très

fatigué. Visite les pavillons s'il y a problème. - 8. Religieux quand ils sont réguliers. Article. - 9. Coup de froid. Fait la peau. La deuxième est la plus connue. - 10. Faire perdre beaucoup. - 11. Etat américain. Bonne pondeuse. - 12. Pour fixer solidement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 282

Horizontalement

I. Trésor. Amour. - II. Recopie. Urne. - III. Avantages. - IV. Ver. Opéras. - V. Entropie. Ame. - VI. Lue. Nones. Ir. - VII. Masse. Epar. - VIII. Iles. Isogone. - IX. Nantie. Suite. - X. Gitez. Arles.

Verticalement

1. Travelling. - 2. Revenu. Lai. - 3. Ecartement. - 4. Son. Asti. - 5. Options. Ie. - 6. Ria. Posiez. - 7. Egoïnes. - 8. Epée. Osa. - 9. Muse. Ségur. - 10. Or. Râ. Poil. - 11. Un. Amiante. - 12. Resserrées.

PHILATÉLIE

Le catalogue Yvert et Tellier 2002 adopte l'euro

LA PRINCIPALE innovation de l'édition 2002 du catalogue de cotation des timbres de France Yvert et Tellier réside dans l'apparition des cotes en euros, qui se substituent à celles en francs. Prudent, l'éditeur a cependant jugé bon de fournir un fascicule séparé de 48 pages qui donne les conversions en francs des cotes des plus de 3 500 timbres de France émis depuis cent cinquante-deux ans.

Ainsi, l'emblématique 20 c noir à l'effigie de Cérès, premier timbre-poste de France paru le 1^{er} janvier 1849, oblitéré, est coté 55 € et neuf, 420 € (360 F et 2 800 F), au lieu de 350 F et 2 500 F dans l'édition précédente. Les classiques bénéficient de bonnes hausses ponctuelles, plus significatives lorsqu'ils sont neufs ; les oblitérés enregistrent même quelques baisses (40 c orange, de 3 250 à 3 000 F). Pour les semi-modernes, l'édi-

teur adopte une signalétique spéciale pour les nouvelles variétés (100 F carmin *Marianne* de Gandon « à la bretelle » à 660 F) et les sous-types (1 c Blanc ou 2,40 F *Marianne* de Dulac non dentelé) cotés pour la première fois. Les neufs confirment leur bonne santé : certains *Mouchon* progressent de 10 % (n° 124, de 570 F à 660 F) tout comme la première série des *Orphelins*, à 40 612 F, les *Pasteur* (n° 181, de 75 F à 90 F) ou certains commémoratifs (1,50 F bleu *Exposition coloniale internationale de Paris*, de 600 F à 700 F, *Colombe de la paix*, de 700 F à 790 F).

Par le jeu des arrondis, les prix des années complètes bénéficient de hausses modestes, plus fortes pour 1954, 1965, 1977 et 1998, tandis qu'au contraire 1939 et 1947 se tassent.

Dans les spécialités, parmi des « poste aérienne » assez stables, le 1 000 F *Paris* de Decaris prend 100 F, à 950 F, et le 1 000 F *Alouette* 110 F, à 510 F. Les « premiers jours » et les « Documents officiels » du Musée de La Poste sont rassemblés dans une même rubrique. Enfin, les timbres des départements d'outre-mer, émis de 1949 à 1974, disparaissent de ce volume très attendu par les collectionneurs.

Pierre Jullien

★ **Yvert et Tellier 2002, timbres de France, 512 pages, 14,94 euros (97,74 francs) ; Monaco, Nations unies et Andorre, 336 pages, 9,15 euros (60,02 francs). Renseignements au 03-22-71-71-71.**

EN FILIGRANE

■ **LE « SANS-SOUCI » À NÎMES.** La République tchèque a émis un timbre, le 11 novembre, qui reproduit une huile de Cyril Bouda (1901-1984), conservée au ministère des finances tchèque et intitulée *Le Bar Sans-Souci à Nîmes*, œuvre de jeunesse que le peintre et graveur a réalisée en 1934.

■ **CLAIRE BRÉTÉCHER EN**

PRÊTS-À-POSTER. La Poste a émis, le 3 septembre, une série de prêts-à-poster avec le timbre rond *Euro*, sans valeur faciale, illustrés par Claire Brétécher sur le thème de l'euro. Les dix enveloppes et leurs cartes assorties mettent en scène son personnage Agrippine dans des situations de la vie quotidienne en rapport avec la nouvelle monnaie (30 F le lot, ou 4,60 €).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corré
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

DISPARITION Le chanteur et guitariste des Beatles, George Harrison, est mort le 29 novembre, aux Etats-Unis, des suites d'un cancer, après plusieurs opérations au cer-

veau. ● NÉ LE 25 FÉVRIER 1943, à Liverpool (Grande-Bretagne), il monte un premier groupe de musique à l'âge de 13 ans. Il se lie d'amitié avec Paul McCartney et devient

l'un des quatre membres du groupe le plus fameux de la culture pop, les Beatles. ● IL COMPOSERA pour eux des succès, comme *Something* et *Here Comes The Sun*. Après la sépa-

ration en 1970, George Harrison, installé en Angleterre, mène une carrière erratique, partagée entre la musique, la production de films et sa passion de la formule 1. ● LE

TRIPLE ALBUM *All Things Must Pass*, produit en 1970 par l'Américain Phil Spector, marque un sommet de son talent façonné par l'inspiration orientale des origines.

George Harrison, un sage oriental parmi les Beatles

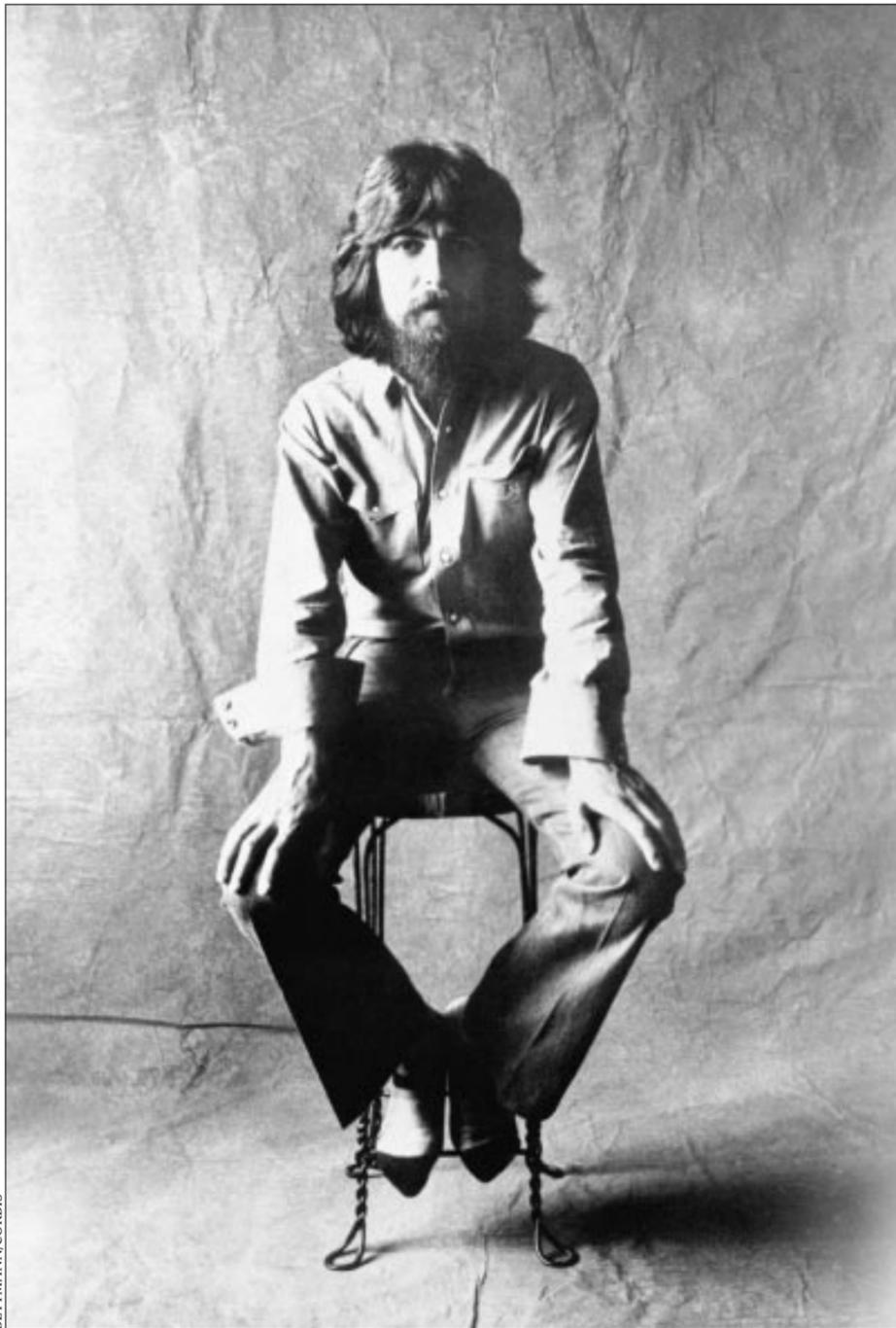
Mort le 29 novembre à Los Angeles, le chanteur et guitariste britannique était âgé de 58 ans. De nature réservée, il dut s'affirmer en tant que compositeur face à John Lennon et Paul McCartney. Il laisse plusieurs classiques inoubliables comme « Here Comes the Sun » ou le triple album « All Things Must Pass »

COMME les Marx Brothers avant eux (John Lennon était un grand admirateur de Groucho), les Beatles s'étaient soigneusement répartis les rôles dès le début de leur ascension : John était l'écorché vif, Paul le playboy, Ringo le rigolo. A George revenait le personnage du sage, élément stabilisateur de la bande, jamais un mot plus haut que l'autre, attribution d'autant plus curieuse qu'il en était le benjamin. Cette image qui convenait finalement à son caractère réservé aura d'abord desservi Harrison (sa timidité l'empêchera longtemps de s'imposer face au tandem infernal Lennon-McCartney), avant de l'aider à surmonter sans doute mieux que les autres le trauma de la séparation du groupe : John et Paul déprimeront, Ringo s'abîmera dans l'alcoolisme, lui trouvera refuge dans un ermitage mystique, qu'il n'aura que rarement quitté jusqu'à sa mort, le 29 novembre, à l'âge de 58 ans, des suites d'un cancer du cerveau, opéré il y a quelques semaines aux Etats-Unis, vingt-et-un ans après l'assassinat de John Lennon.

Une photographie ancienne le présente gamin, à l'étroit dans son pull-over, terriblement appliqué sur son manche de guitare. Face au génie naturel de Lennon-McCartney, Harrison, pourtant cancre à l'école, incarne les valeurs du travail, de l'abnégation, du mérite. Ce fils d'un chauffeur de bus, né le 25 février 1943 à Liverpool, profite d'abord de l'esprit plutôt permissif de ses parents pour monter son premier groupe, les Rebels, à l'âge de treize ans. C'est aussi dans un bus qu'il se lie d'amitié avec Paul McCartney. Parrainé par son aîné, il devra gagner sa place au sein d'un ensemble de *skiffle* (style folk alors en vogue en Grande-Bretagne), les Quarry Men, fondé par un garçon tempétueux qui l'impressionne énormément, John Lennon. Là, il fait ses gammes à l'écoute des disques country de Chet Atkins, ou de rockabilly, de Carl Perkins et Duane Eddy.

VEXATIONS

La suite, connue, appartient à l'histoire de la culture populaire du XX^e siècle. Des quatre, c'est sans doute Harrison qui vivra le plus mal l'odyssée de la beatlemania, période de vexations pour lui. Alors qu'on l'entendait chanter dans les clubs de Hambourg, ville portuaire où, mineur, il fréquente la rude école de la vie au contact de marins saouls et de prostituées, le producteur des Beatles, George Martin, jugera sa voix trop faible et le découragera. Il devra souvent se contenter des miettes, c'est-à-dire les reprises (*Chains*, *Everybody's Trying To Be My Baby*, *Roll Over Beethoven*) et les chœurs. Pis, Lennon et McCartney n'accueilleront qu'avec une extrême parcimonie ses compositions – les premières, *Don't Bother Me*, *I Need You*, *You Like Me Too Much*, d'une touchante naïveté, ne pouvant effectivement rivaliser



BETTMANN/CORBIS

George Harrison, en 1971, à l'époque du succès de son triple album « All Things Must Pass ».

avec les leurs. Enfin, ses parties de guitare seront souvent étouffées, au mixage, par le jeu brouillon de Lennon.

Travailleur acharné, George ne cesse pourtant de progresser comme instrumentiste, trouvant son originalité dans un style économe et mélodique, et comme compositeur. Sa première chanson vraiment réussie est *If I Needed Someone*, dans l'album *Rubber Soul* (1965). Le motif orientalisant témoigne qu'à cette date son regard

est déjà tourné vers l'Inde, qu'il découvre musicalement grâce à son amitié avec Ravi Shankar, puis, spirituellement, dans les stages de méditation transcendente du Maharishi Yogi. Il introduit, avant les Byrds et les Rolling Stones, le sitar dans la pop en signant l'introduction de *Norwegian Wood*, puis écrit des airs inspirés du raga, *Love You To* et *Within You Without You*. Son intérêt pour le sous-continent le conduira à organiser, en 1971, le premier concert humanitaire

du rock, en faveur du Bangladesh victime de la famine, lors de deux soirées au Madison Square Garden de New York. Un rendez-vous musical de premier ordre (Bob Dylan y fait son retour sur scène), mais inefficace : la plus grande partie de la recette n'arrivera jamais à destination, bloquée par le fisc américain, qui épluche alors les comptes d'Apple, la société créée par les Beatles. En 1981, elle sera enfin versée à l'Unicef.

Ayant acquis de l'assurance, Harri-

son livre quelques classiques des Beatles, *While My Guitar Gently Weeps* pour l'album blanc, *Something* (« la plus belle chanson d'amour du XX^e siècle », selon Frank Sinatra qui l'interprète) et *Here Comes The Sun* pour *Abbey Road*. Sa frustration ne fait que grandir à mesure qu'il supporte de plus en plus mal l'omnipotence de McCartney : les quotas entre compositeurs, qui lui sont défavorables, l'obligent à tellement théauriser qu'il publiera un triple album, *All Things Must Pass*, peu après la séparation des Beatles, en 1970. Celle-ci libère, dans un premier temps, sa puissance créatrice, stimulée par la fréquentation de Bob Dylan et d'Eric Clapton.

Après deux albums de musique expérimentale (*Wonderwall Music* et *Electronic Sounds*), que l'on qualifiera charitablement de curiosités, *All Things Must Pass*, produit par Phil Spector, est son sommet artistique. Une œuvre dotée d'une bien étrange pochette, puisqu'on le voit poser, barbe et cheveux proéminents, en compagnie de nains de jardin. Cette éclatante réussite est, hélas !, entachée en 1976, par une affaire de plagiat dans laquelle Harrison est condamné : son tube *Hare Krishna*, *My Sweet Lord*, s'avère être un décalque de *He's So Fine*, une chanson interprétée en 1963 par le groupe doo-wop féminin The Chiffons. Les malheurs de Harrison continuent puisque son meilleur ami, Eric Clapton, lui ravit sa femme, Patti, après lui avoir secrètement dédié *Layla*, hymne rongé par la culpabilité et le remords.

Après *All Things Must Pass*, les disques de Harrison, édités sur son label Dark Horse Records, seront au mieux plaisants (*33 & 1/3*, en 1976, *George Harrison*, en 1979). L'inspiration semble s'être dramatiquement tarie au point qu'il se consacre de moins en moins à la musique. Sa terreur des tournées, qui l'empêche de faire vivre son répertoire, n'arrange rien. Il est alors absorbé par ses activités de producteur de cinéma avec sa compagnie Handmade Films (qui financera des films de ses amis les Monty Python, et l'indigent *Shanghai Surprise*, avec Sean Penn et Madonna). Avec autodérision, Harrison fera une apparition dans le téléfilm *All You Need is Cash*, pochade hilarante, qui met en scène une formation fan-foche, les Rutles, parodie de son ancien groupe. A l'écart du vedettariat, il cultive désormais ses deux passions, la formule 1 et le jardinage, et publie en 1979 ses mémoires, *I Me Mine*. Son retour au premier plan pas-

sera par des collaborations amicales. D'abord avec Jeff Lynne, le demi-jour d'Electric Light Orchestra, un fan fétichiste des Beatles, qui lui offre un écran idéal pour l'album *Cloud Nine*, en 1987. Plus de quinze ans après la séparation des Beatles, Harrison trône à nouveau au sommet des hit-parades grâce au single *Got My Mind Set On You*. Il joint ensuite une joyeuse assemblée de vétérans, les Traveling Wilburys, regroupant Dylan, Lynne, Roy Orbison et Tom Petty, pour laquelle il écrira un nouveau tube, *Handle With Care*. Les Japonais auront le rare privilège de l'entendre sur scène interpréter *My Sweet Lord* et *Something*.

LE GLAS DE LA REFORMATION

Va-t-il renouer le contact avec ses anciens condisciples, fantôme récurrent des années 1970 ? L'assassinat de Lennon, le 8 décembre 1980, auquel il dédia le poignant *All Those Years Ago*, sonne logiquement le glas de toute reformation. Harrison a d'ailleurs ce mot qui semble clore toute discussion : « *Les Beatles ne se reformeront pas tant que John Lennon sera mort.* » Cette position sensée sera ébranlée par la gigantesque opération *Anthology*, à laquelle Harrison participe activement. Il se prête à des interviews filmées pour la série vidéo et rassemble ses souvenirs pour l'autobiographie des Fab Four. Les trois Beatles se retrouvent en studio, avec la voix post mortem de Lennon, pour deux chansons (*Free as a Bird* et *Real Love*), produites par Lynne, qui ne grandiront pas leur légende.

Harrison constatera à ses dépens qu'on ne s'affranchit pas facilement de la beatlemania. Le 30 décembre 2000, un déséquilibre confondant les Beatles avec des « sorciers » s'introduit dans son manoir de l'Oxfordshire et lui assène plusieurs coups de couteau. Harrison s'en sort pour constater avec humour que le déséquilibré avait agité « *ni pour cambrioler ni pour une audition d'embauche dans les Traveling Wilburys* ». Huit ans auparavant, un fan américain transi avait été arrêté dans sa résidence avant qu'il ne passe à l'action. Dans le livre *Anthology*, le taciturne George, qui aspirait avant tout à la tranquillité, livrait, de loin, les réflexions les plus claires sur le phénomène Beatles. Notamment celle-ci : « *On était normaux, mais le reste du monde était fou.* »

Bruno Lespirt

Discographie

● **Chansons écrites pour les Beatles.** *Don't Bother Me* (1963) ; *I Need You*, *You Like Me Too Much*, *Think for Yourself*, *If I Needed Someone* (1965) ; *Taxman*, *Love You To*, *I Want To Tell You* (1966) ; *Within You Without You*, *Blue Jay Way* (1967) ; *The Inner Light*, *While My Guitar Gently Weeps*, *Piggies*, *Long, Long, Long*, *Savoy Truffle* (1968) ; *Only a Northern Song*, *It's All Too Much*, *Old Brown Shoe*, *Something*, *Here Comes The Sun*, *I Me Mine*, *For You Blue* (1969). ● **Albums solos.** *Wonderwall Music* (1968) ; *Electronic Sound* (1969) ; *All Things Must Pass* (1970) ; *Living in the Material World* (1973) ; *Dark Horse* (1974) ; *Extra Texture* (1975) ; *33 & 1/3* (1976) ; *George Harrison* (1979) ; *Somewhere in England* (1981) ; *Gone Troppo* (1982) ; *Cloud Nine* (1987) ; *Live in Japan* (1992). Tous ces disques ont été réédités en CD et publiés chez EMI.



ASTRID KIRCHERR

Liverpool, 1959

« C'était une histoire d'amour à sens unique. Les gens offraient leurs cris et leur argent. Les Beatles offraient leur système nerveux, ce qui est beaucoup plus difficile. »

1989, après Cloud Line

« A l'heure de notre mort, il nous faudra un sens spirituel quelconque, une expérience intérieure qui a dépassé les limites du monde matériel (...) Je dirais qu'être le roi d'un quelconque royaume, le sultan de Brunei, ou un Beatle fantastique, n'a pas d'importance » (*The Beatles Anthology*, Seuil, 2000).



STYMA



BAKER/JALISON

Bataille de boules de neige entre Ringo Starr, Paul McCartney, John Lennon et George Harrison, en 1964 aux Etats-Unis.

HORS GABARIT en accord avec STACCATO présente

Claude PIEPLU
à l'Européen

SPECTACLE ANNULÉ
rendez-vous dans 50 ans

du 27 Novembre au 31 Décembre
du mardi au samedi à 20h30 dimanche à 15h

L'Européen 5 rue Biot 75017 Paris-M^e Place de Clichy
Location : 01 43 87 97 13 et Fnac : 0 892 68 36 22^{*}
Magasin Fnac 3615 FNAC www.fnac.com Réseau France Billet Printemps-Ticketnet-Boni Marche

Musiciens : Marielle TOGNAZZONI, Sébastien ALBILLO, Ludovic WAGNER, Lumière : Florian DUFOUR

sacem adam SPEEDIDAM NOSTALGIE fnac

finde soutien

subventionné par la Mairie de Paris

L'assurance sans risques de Jean-Jacques Goldman

« Chansons pour les pieds », un hommage aux bals

JEAN-JACQUES GOLDMAN (JJG) est d'une étonnante fidélité à lui-même, *Chansons pour les pieds*, son nouvel album (un concept) en témoigne. Il est dédié au peuple, aux musiciens qui, de salles des fêtes en kermesses, interprètent les airs du moment et maintiennent vivaces les vieux succès anglo-saxons ou français. « C'est l'unique ambition de ces chansons : faire que des gens se lèvent, se regardent, se parlent, se frôlent, chantent et dansent. Juste des chansons pour les pieds », écrit-il dans le livret de l'album (dessin de Zep, coffret en métal, 135 francs en prix découverte). Techno, gigue, slow, rock, chorale, pop : voilà trente ans que le monde part en boum, que les ados flirtent sur des chansons à l'efficacité éprouvée, et que JJG reste JJG.

Le chanteur revendique la légitimité du succès. Jugée à cette aune – les ventes, les passages en radio et en boîte de nuit –, la *Danse des canards* est effectivement un sommet de l'art chorégraphique. Mais qu'en est-il sur le fond ? *Chansons pour les pieds* affiche sa modestie. En comparaison, Florent Pagny, autre gros vendeur, est un audacieux kamikaze, avec versions techno hardcore de Léo Ferré ou de Serge Gainsbourg, un sacrilège que l'auteur de *Quand la musique est bonne* ne saurait jamais commettre. Ces douze *Chansons pour les pieds* sont autrement respectueuses !

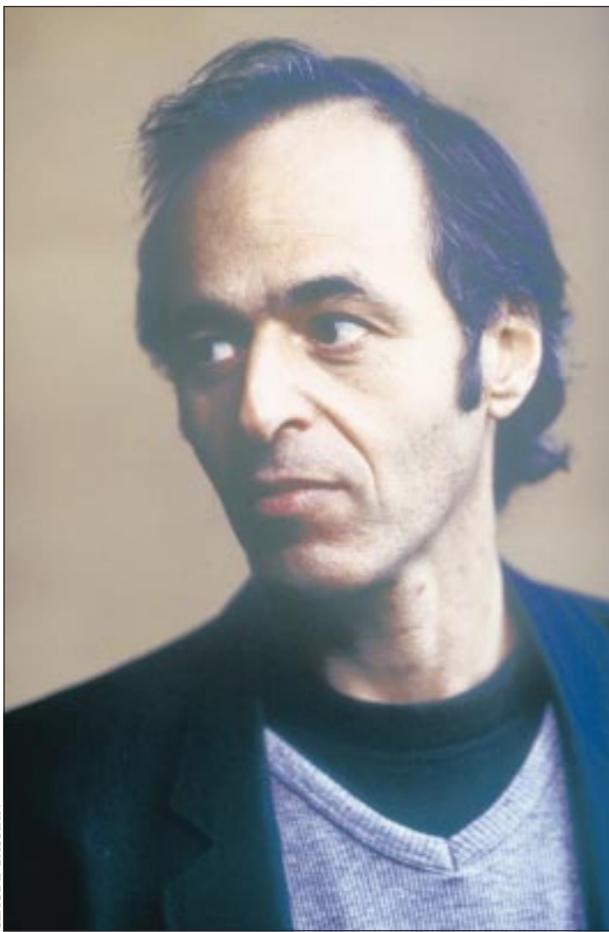
Fidèle, donc, discret et conscient,

JJG vient de fabriquer un disque enraciné dans son histoire personnelle. Deux tubes en puissance, *Une poussière* (technoriental) et *Un goût sur tes lèvres* (rhythm n'blues) nous disent : trop de bruit pour rien, trop de mensonges, d'inégalités.

RÉFÉRENCE À DESCARTES

En 1966, les Red Moutain Gospelers se produisent dans l'église Saint-Joseph de Montrouge, et publient leur premier disque grâce au père Dufourmantelle, jeune prêtre dynamique, qui « va jusqu'à mouiller sa soutane » pour financer cette auto-production. JJG, l'un des piliers de la bande, est scout. Chez les Éclairuses et éclaireurs de France, pendant sept ans, il grimpe les échelons, louveteau, puis totemisé (mais jamais chef) et « affublé d'un affreux surnom : "Caffra arrogant et décidé" – le caffra étant un chat sauvage, inutile de vous dire que c'est vraiment le genre de titre qu'on ne choisit pas » (Jean-Jacques Goldman dans *Scouts toujours*, interviewé par Dolorès González et Amélie de Turckheim).

En septembre 1997, juste après les Journées mondiales de la jeunesse de Longchamp, Yves Simon, chanteur, romancier, et intervieweur occasionnel pour le *Nouvel Observateur* ne résiste pas à la question : « Tu aurais chanté à Longchamp si le Saint-Siège te l'avait demandé ? » Réponse : « Oui, sans doute. Premièrement par-



CLAUDE GASSIAN

ce que ça aurait été mal vu (sourire). Deuxièmement parce qu'il y avait plus de "scouts ridicules" catholiques dans la résistance que d'intellectuels gauchistes (pas de sourire). » Son demi-frère, Pierre Goldman, l'un des symboles du gauchisme des années 1970, fut « assassiné en septembre 1979 dans des circons-

tances encore aujourd'hui mystérieuses ». (Ces informations proviennent de goldman.fr.fm et en passant-jean-jacques-goldman.com, les sites de fans les plus consultés sur Internet.)

JJG sait façonner des mélodies accrocheuses et leur donner le tempo juste – notamment dans le ten-

Qu'elles soient « technoriental », rhythm'n'blues, slow ou disco, JJG compose des chansons dont le phrasé et le mode de construction sont identiques d'un bout à l'autre.

dre et l'amoureux (*Si je ne t'avais pas, Ensemble*) ou par un regard amusé et simple sur des fragments de vie (*Les P'tits Chapeaux*). Mais que de bonnes intentions ! Que de tolérance prudente ! Que d'amalgames ! – *C'est pas vrai* (disco), des poncifs mis bout à bout avec les poujadismes dangereux que le chanteur combat à raison. Le pompon revient à la référence à Descartes dans *Les Choses*, dénonciation de la société de consommation : « Je prie les choses, elles comblent ma vie, c'est plus "je pense" mais "j'ai" donc je suis. » Pour peu, Jean-Jacques Goldman nous demanderait de ne pas acquiescer son nouvel opus.

Et d'ailleurs, faut-il l'acheter ? Oui, si l'on est goldmanien (comme on dit artrien). Non, si l'on a écouté ne serait-ce qu'une seconde Ornette Coleman, saxophoniste bouleversant qui tourne le même air depuis quarante ans en prenant tous les risques. JJG compose des chansons dont le phrasé et le mode de construction sont identiques d'un bout à l'autre. Il les différencie par les arrangements (gros son rock à la U2, un peu de celtitude, d'Orient ou de jazz). On n'osera par parler de « recette », un mot qui fâche l'auteur-compositeur.

Véronique Mortaigne et Sylvain Siclier

★ *Chansons pour les pieds*, 1 CD Columbia 504735-2.

SÉLECTION DISQUES

ANTONIO VIVALDI

Stabat Mater RV 621. Nisi Dominus RV 608. Longe, mala, umbræ, terrores RV 629
David Daniels (contre-ténor), Europa Galante, Fabio Biondi (violin, violon d'amour et direction)

Ne cherchez pas quelque édulcoration saint-sulpicienne dans cette vision d'un *Stabat Mater* façon « reality show ». A coup sûr, Biondi et Daniels étaient au pied de la Croix. Ce qu'ils chantent, ils l'ont vu de leurs propres yeux. Vu la mère de douleur son fils mort entre les bras. Sinon, pourquoi ces suspensions souffle coupé, ces commotions du chant, ces alanguissements proches de la consommation, ces violons aux voix remplies de larmes, ces basses serrées de liens douloureux ? Ces deux-là se sont trouvés, cordes vocales, cordes instrumentales liées fibre à fibre. Biondi avec son violon passé maître en vocalité, Daniels et sa voix forgée à l'enclume du fer et du bois. C'est plein de compassion et de vie, loin des tentations séraphiques d'un Gérard Lesne, des fascinations supraterrrestres d'un Andreas Scholl.

Marie-Aude Roux

★ 1 CD Virgin Classics VC 5 454742. Distribué par EMI.

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Cinquième Symphonie
JOHANNES BRAHMS
Concerto pour violon et orchestre
Kyung Wha Chung (violin), Orchestre philharmonique de Vienne, Simon Rattle (direction)

L'intégrale des symphonies de Beethoven donnée par l'Orchestre de Birmingham et Simon Rattle à Salzbourg aura été l'un des clous du festival, voici trois étés. On retrouve le même tranchant, le même emportement raisonné, la même puissance

tellurique dans cette interprétation captée en public de la *Cinquième Symphonie*. La Philharmonie de Vienne, sans renoncer à ses sonorités somptueuses, paraît transfigurée par une direction d'une urgence, d'une effervescence rythmique dignes de Toscanini. Et l'on n'a pas entendu depuis longtemps, *Concerto pour violon* de Brahms travaillé ainsi en pleine pâte, une pâte qui serait découpée au laser (la prise de son est exceptionnelle). Accrochée à son archet, Kyung Wha Chung investit chaque note, sans écraser les cordes, d'un poids expressif qui irradie et illumine l'orchestre rivé à son jeu. Chung et Rattle renouvellent l'exploit qu'ils avaient accompli dans une interprétation inégalée du *Concerto pour violon* de Bartok, enregistrée pour le même éditeur.

Alain Lompech

★ 1 CD EMI 5 57165 2.

TUTTO FELLINI

De *Luci del Varietà* (1950) à *La Voce della Luna* (1989), *Tutto Fellini* regroupe les musiques des génériques des films du réalisateur italien. Et qui dit Fellini dit Nino Rota. Le Milanais, mort le 10 avril 1979, a été son compositeur exclusif – à l'exception de la bande originale du court-métrage *Agenzia matrimoniale*, confiée à Mario Nascimbene en 1953 – de 1952 (*Le Cheik blanc*) à 1979 avec *Prova d'orchestra* qui peut être considéré comme un hommage du réalisateur à Rota. Fellini-Rota ou l'osmose de deux langages. Les valse lentes sont développées sur des rythmiques rock, des fanfares hantées se transforment en cha-cha-cha, le jazz afro-américain et la mandoline des folklores vénitiens se répondent, un clavecin s'égare sur une piste de cirque. Accompagné d'un livret en italien, illustré de dessins de

Fellini, de reproductions d'affiches et de pochettes de disques, cet ensemble ne pouvait oublier les autres musiciens qui ont collaboré avec le réalisateur, dont Nicola Piovani. Même talentueux, ils n'ont pu retrouver l'exceptionnelle relation de deux créateurs habités par l'imaginaire et l'émotion.

Sylvain Siclier

★ 1 double CD CAM Production CAM493061-2. Distribué par Zyx Music.

ROB BROWN

Visage
Un disque à réclamer à vos disques préférés. Enregistré le 18 octobre 1998 dans une cave du faubourg Saint-Antoine à Paris, produit par Gérard Terronès qui dit son enthousiasme pour Rob Brown. Il a raison. Saxophoniste alto et flûtiste, ce New-Yorkais même avec un souci de l'échange fructueux ce trio décidé à perpétuer l'idée que le jazz peut encore être une musique de l'instinct. Avec Brown, deux maîtres : Wilber Morris, à la contrebasse et Lou Grassi à la batterie et aux percussions. Trio remarquable pour amateurs de grande musique. S. Si.
★ 1 CD Marge Productions Marge024.

PERRY BLAKE

Broken Statues
Irlandais chétif dégoûté par les traditions et le folklore local, Perry Blake a le mal du siècle. Cet incurable mélancolique a publié deux albums d'une tristesse abyssale, emplis de cordes brumeuses, malheureusement lestés par un habillage électronique un peu toc. Enregistré le 29 septembre 2000 au Cirque royal de Bruxelles, pendant le festival des Nuits botaniques, *Broken Statues* orchestre le face-à-face entre la voix veloutée du crooner, adossée à un piano, et l'ensemble Musiques nouvelles (quatre violons, deux

altos, violoncelle, contrebasse, percussions). Et ce choix de strict classicisme produit un miracle. Grâce à la délicatesse des arrangements de Marco Sabiu, toutes les chansons de Blake trouvent leur vérité dans une sombre sobriété, un recueillement contemplatif. Le chanteur atteint ici l'intensité langoureuse de ses maîtres, Scott Walker et Nick Drake. Si l'expression « d'une beauté à pleurer » est éculée, *Broken Statues* la mérite cependant. Bruno Lesprit
★ 1 CD Naïve NV 38111.

TIMBALAND & MAGOO

Indecent Proposal
N.E.R.D.
In Search Of
Amis d'enfance, les Virginiens du duo Pharell Williams et Chad Hugo (plus connus sous le nom des Neptunes, qui prennent aussi le pseudonyme de N.E.R.D.) et Tim Mosley (alias Timbaland) sont devenus deux unités de production les plus prolifiques et talentueuses du nouveau r'n'b. Entre des dizaines de tubes façonnés pour d'autres (Foxy Brown, Kelis, l'irrésistible *I'm a Slave 4 U*, de Britney Spears pour les premiers ; Missy Elliott, Aaliyah, Bubba Sparxx pour le second) et des agendas surchargés de futures commandes, ces compositeurs-bidouilleurs ont trouvé le temps d'enregistrer leurs propres albums, concentrant leur façon si particulière de renouveler les rythmes et les sons des musiques noires américaines. N.E.R.D. stylise les syncopes électro-funk comme autant de coups de reins. Hip-hop, rock, *dance music* et psychédéisme sont fondus dans le moule d'une énergie joviale capable de fulgurance (*Lapdance, Things are Getting Better, Rock Star Poser*) comme de puérilité (une obsession un peu naïve pour les rôles orgasmiques). Plus en prise avec le rap traditionnel, Timbaland se pose une fois encore comme un virtuose du

dépouillement et des motifs rythmiques. Sa science percussive s'inspire autant du hip-hop, des breakbeats, du reggae digital que de musiques traditionnelles empruntées à l'Inde, au Maghreb ou aux Celtes.

Stéphane Davet

★ Timbaland & Magoo, *Indecent Proposal*, 1 CD Blackground/Hostile/Virgin. N.E.R.D., *In Search Of*, 1 CD Virgin.

GOTAN PROJECT

La Revancha del tango
Bistrot mythique de Buenos Aires, le Gotan a vu défiler dans les années 1960 l'avant-garde du tango. Des musiciens et compositeurs qui poussaient le genre hors de ses limites, en bousculaient l'esthétique. Il y eut Piazzolla, bien sûr, mais aussi Eduardo Rovira ou bien encore Guillermo Thomas. On n'osera pas aller jusqu'à dire que le trio parisien formé par Philippe Cohen-Solal, Christoph H. Müller et Eduardo Makaroff, à la base de *Gotan Project*, s'inscrit dans le sillage de ces rénovateurs. Pourtant, la manière audacieuse dont il traite tangos et milongas, habillés de boucles électroniques ou d'effets dub, procède de la même volonté d'émancipation et de vagabondage. Philippe Cohen-Solal collabore avec Christoph H. Müller depuis 1995 sur différents projets de musique électronique. Pour celui-ci, ils se sont associés au guitariste argentin Eduardo Makaroff et ont convié quelques complices qui, question tango, connaissent leur sujet (Gustavo Beytelmann, piano ; Nini Flores, bandonéon). Entre les compositions du trio, une relecture de Piazzolla, un clin d'œil à Barbieri, des ambiances en clair-obscur, des intuitions de mystères et de drames. La bande-son idéale d'un film noir imaginaire tourné à Buenos Aires.

Patrick Labesse

★ 1 CD Ya Basta-Barclay. Distribué par Universal.

La première vente de Sotheby's à Paris est un succès

JEUDI 29 NOVEMBRE, à 18 h 2, un coup de marteau a marqué la fin d'un monde, celui des ventes publiques à la française, dont les commissaires-priseurs détenaient le monopole depuis Henri II. Il a résonné chez Sotheby's, société américaine, installée rue du Faubourg-Saint-Honoré, en face de l'Élysée. Laure de Beauvau Craon, présidente de Sotheby's pour l'Europe, est à l'origine de la réforme des ventes aux enchères votée par le Parlement et publiée le 10 juillet 2000, au terme d'une bataille juridico-politique menée devant les instances européennes.

Face à une salle comble, Laure de Beauvau Craon a salué « ce premier coup de marteau historique qui met fin à quatre siècles de monopole ». Alain Renner, qui tenait le marteau, a égrené le numéro d'agrément tout neuf qui permet à Sotheby's d'exercer à Paris, avant de proposer un exemplaire, en traduction française, d'un texte de Gabriele d'Annunzio, *Le Feu*. Celui des enchères lui a réussi : mis à prix 1 000 francs, estimé au mieux 6 000, il a excité la gourmandise des chasseurs de trophées. Le premier objet vendu à Paris par une maison étrangère a plus que décuplé son estimation, pour atteindre 82 250 francs (12 539 euros), frais inclus, sous des applaudissements très nourris.

Les photographes ont reflué, les caméras et les enchères aussi. Alain Renner a poursuivi son jeu de sémaphore, adjugeant plus de 98 % des lots, pour un total de 3,57 millions de francs (545 065 euros), faisant de cette soirée une belle réussite, dont le record est détenu par une édition originale d'*A Rebours*, de J. K. Huysmans, acquise pour 232 499 francs (35 444 euros) par un marchand français.

L'Etat s'est porté acquéreur pour 111 625 francs (17 017 euros), du manuscrit de *Numa Roumestan*, écrit par Alphonse Daudet. En 1999, Laure de Beauvau Craon déclarait que sa société exportait pour près d'un milliard de francs d'œuvres par an. La nouvelle loi permettra à une part de ce patrimoine de rester, ou du moins de se vendre, en France.

Christie's, maison rivale de Sotheby's, qui appartient à l'homme d'affaires François Pinault, annonce neuf ventes d'ici à la fin de 2001. Première le 5 décembre.

Harry Bellet

DÉPÊCHE

■ **ACADÉMIE FRANÇAISE** : le professeur Yves Pouliquen, un des grands spécialistes mondiaux de l'œil et de sa chirurgie, a été élu jeudi 29 novembre à l'Académie française au fauteuil de Louis Leprince-Ringuet, au premier tour par quinze voix sur vingt-huit votants ; le romancier et éditeur Louis Gardel obtenant de son côté trois voix. Yves Pouliquen, 70 ans, né à Mortain (Manche), a dirigé le service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu de Paris ainsi qu'une unité de recherche de l'Inserm. Membre de l'Académie nationale de médecine, il est actuellement professeur consultant et président de l'Organisation pour la prévention de la cécité. Il ne reste après ce vote que deux fauteuils d'académicien à pourvoir : celui de Jacques Laurent (élection fixée au 13 décembre) et celui de Jacques de Bourbon-Busset (la date de l'élection n'est pas encore fixée).

Les Séjours Couleurs printemps/été 2002 sont arrivés !

Faites escale dans votre agence **Nouvelles Frontières**, votre brochure vous y attend !

Nouvelles Frontières

Voyager ça fait avancer

0 825 000 825
0,98€/0,15€ TTC la minute
nouvelles-frontieres.fr

SYNERGENCE 2001 / LE MONDE - LIC. LI. 07597049 © E & N ALEXANDRENF - Getty Images / Mike Kelly

Coup de poing dans le bibendum

Paroles de bibs. Un documentaire cinglant et militant de Jocelyne Lemaire Darnaud, en réponse à un livre d'entretiens avec l'industriel François Michelin

Film documentaire de Jocelyne Lemaire Darnaud. (1 h 36.)

Voilà un film qui oscille entre le coup de sang et le coup de poing. Un film comme on n'en fait plus guère, pour ne pas dire complètement démodé par les temps qui courent, parce qu'il croit encore à quelques vieilles lunes telles que le pouvoir du cinéma comme force d'indignation et moyen d'intervention, ou l'existence de classes sociales et la lutte sans merci qui en résulte. Voici un film militant, qu'on jugera, selon le point de vue, scandaleusement orienté et arbitraire ou au contraire parfaitement justifié, dès lors que sa violence se conçoit comme une réponse ni plus ni moins partielle que la violence sociale qui la suscite.

En voici la genèse. Tout part de la publication, en 1998, d'un ouvrage d'entretien, mené par les journalistes Yvan Levaï et Yves Messarovich avec l'industriel François Michelin (*Et pourquoi pas ?*, Grasset), l'un des hommes les plus riches et les plus secrets de France. Ce livre est moins un dialogue que l'exercice d'autolégitimation philosophique et politique d'un grand capitaine d'industrie, auxquels deux journalistes réputés ont prêté leur plume. L'avant-propos, signé par ces derniers, suffit à en donner le ton : « François Michelin est un Monsieur, en effet. Il suffit de faire quelques pas, avec lui, dans les bureaux, à Clermont et avenue de Breteuil à Paris, ou dans les usines, pour mesurer le respect que suscite naturellement "Monsieur François" quand il croise une secrétaire, un ingénieur, un ouvrier. Le patron et l'employé se saluent, se regardent, s'estiment, sans tricher, à la manière dont on devait le faire autrefois entre villageois. »

À la lecture du livre, le sang de la réalisatrice Jocelyne Lemaire

Darnaud ne fait qu'un tour. Refusé par toutes les chaînes de télévision et par le Centre national de la cinématographie, son projet, qui voit finalement le jour grâce au distributeur Jean Labadie, n'en est pas moins d'une simplicité aussi biblique que celle sur laquelle François Michelin, fervent catholique, incline à fonder sa pensée : il s'agit d'aller trouver les ouvriers de l'usine Michelin de Clermont-Ferrand et de leur demander de commenter le livre de leur patron. Soit, pour toute mise en scène, le désir de leur donner la parole, et d'enregistrer en face-à-face, à leur domicile, plein cadre et en noir et blanc, leurs réactions devant ce passage : « C'est étonnant de voir à quel point le pneumatique est, pour beaucoup, quelque chose de rond, noir, sale, et qui sent mauvais... Je puis vous assurer en revanche que personne dans l'usine n'en a une

telle vision ! » Ou celui-ci : « La lutte des classes était un monde irréel, virtuel. Il est des réalités économiques contre lesquelles on ne peut rien : le vrai patron de l'usine, c'est le client et non le patron. Devient-on un exploitateur parce qu'on achète des pneumatiques ? » Ou celui-là : « Qu'est-ce qu'un bon syndicat ? Quelle est sa responsabilité ? Prenez le dictionnaire : "Partenaire : celui qui a le même but que vous". Est-ce le cas ? »

SANS DROIT DE RÉPONSE

Le résultat, qui oscille entre la rage et l'ironie contenues dans les témoignages, est pour le moins cinglant. La saleté et la dureté du travail, la vétusté de l'usine, l'humiliation quotidienne, le chronométrage des ouvriers, l'altération irrémédiable de leur santé : voilà ce qui s'entend, en un argumentaire d'autant plus intolérable

qu'on voudrait nous faire accroire qu'il est aujourd'hui caduc.

Il n'en demeure pas moins que *Paroles de bibs* prête le flanc à quelques objections. On peut ainsi faire valoir que la réalisatrice n'a pas été dans les ateliers, que la plupart de ses intervenants sont des ouvriers syndiqués, presque tous à la CGT, qu'elle n'évoque pas les éventuelles modifications que la succession de François Michelin semble devoir entraîner, et qu'elle prive ce dernier d'un élémentaire droit de réponse aux griefs qui le mettent en cause. A quoi l'on pourrait rétorquer que la réalisatrice s'est vu interdire l'accès aux ateliers, que les ouvriers non syndiqués souhaitent sans doute pouvoir continuer de gagner leur vie et que François Michelin a sans doute dit l'essentiel dans son livre.

Jacques Mandelbaum

La direction refuse de commenter ce « film partisan »

« DANS L'IMMÉDIAT, Michelin ne souhaite pas s'exposer dans la presse sur ce film partisan. » La réponse de Michelin au film de Jocelyne Lemaire-Darnaud, *Paroles de Bibs*, envoyée par courrier électronique à l'ensemble de l'encadrement du groupe, début novembre, a la mérite d'être claire. La direction du fabricant de pneus cherche à couper court à toute polémique.

Car ce documentaire arrive à un moment délicat pour le groupe, qui veut justement montrer qu'il change, qu'il n'est plus ce groupe paternaliste aux relations sociales éculées décrit dans le film. Le tollé provoqué par l'annonce simultanée de bénéfices en forte hausse et de 7 500 suppressions d'emplois en septembre 1999 avait provoqué un déclin à la tête de l'entreprise. Edouard Michelin venait de prendre la succession de son père. Rapidement, il se rend compte des limites de la politique sociale du groupe et de l'absence de dialogue avec les syndicats.

Depuis, il est incontestable que l'entreprise, autrefois si secrète, commence à s'ouvrir. Mais si le sommet change, en dessous, les évolutions prendront plus de temps. Les réactions autour du film sont à ce propos éloquentes. Lors d'une des projections de presse, le directeur de la communication de Michelin

est dans la salle, mais il ne s'est pas inscrit sous sa véritable identité. Et puis il y a cette loi du silence, lorsqu'il s'agit de Michelin. Quand le film est présenté à Clermont-Ferrand en avant-première, le quotidien local, *La Montagne*, s'est abstenu d'envoyer un journaliste sur place pour rendre compte de sa sortie.

Jocelyne Lemaire-Darnaud a le mérite de lever un coin du voile sur tout cela, mais elle ne parvient pas à éviter les images d'Épinal. Un sentiment qui tient sans doute au fait que la quasi-totalité des témoins du film appartiennent à la CGT. Et puis à force de flirter avec le militantisme, le propos dérape. Comme ce *Bibendum* qui tend le bras en l'air pour illustrer les liens entre Michelin et le mouvement d'extrême droite des années 1930, La Cagoule. Outrancier et inutile.

On se rend compte alors que la limite de l'exercice tient à son principe même : faire réagir sur un livre, qui est déjà une caricature en soi, parlant d'un patron en quête de virginité sociale avec la complicité de deux journalistes. Résultat, le film a les mêmes travers que le livre qu'il veut critiquer : réducteur et naïf.

Stéphane Lauer

INSTANTANÉ

PERCÉE JAZZ
AUX TRANS

De haut en bas du Liberté, salle des sports aménagée en lieu musical, ils sont venus, ils sont tous là, plusieurs milliers. La volonté de défrichage qui anime particulièrement la 23^e édition des Transmusicales de Rennes – peu de vedettes, beaucoup d'inconnus – est en accord avec un public décidément fouineur et curieux. Tant mieux. Même si, jeudi 29 novembre, les enthousiasmes publiés dans le programme officiel n'ont pas toujours été audibles sur scène.

Après une teinte « musiques du monde » (*Le Monde* du 29 novembre), la deuxième soirée des Trans est celle de la percée jazz, plus ou moins franchement, par citations ou instrumentation.

Mais quel sorte de jazz et pour quel usage ? Le pianiste argentin Axel Krygier le met à la mode latino sans dépasser l'attraction pour touristes. Il y a, à Dakar, à Cuba, à New York, des orchestres d'hôtel d'un autre poids. Sheik Omar Sanogo voudrait le mélanger au rap. Las ! le débit du chanteur manque de souplesse, le batteur a suivi les cours des Forges de Vulcain, l'absence de composition plombe tout élan, toute prise de parole musicale.

L'afro-jazz est une histoire. Le batteur Tony Allen a pu s'y distinguer. On le retrouve au sein du quintet Psycho on Da Bus, avec Doctor L., manipulateur de sons.

Il y a là quelque chose qui perce mais qui ne s'épanouit pas. Le fantôme du trompettiste Don Cherry, précurseur dans les idées de rencontre des styles, se demande s'il ne devrait pas venir mettre un peu d'aventure là-dedans. Surtout, grande déception, le Britannique Cleveland Watkiss.

Il a une voix de rêve, des mélodies racées. Et tout s'étirole dans la banalité de clichés jazz-rock, la démonstration en moins. Lu comme ça, n'y aurait-il pas là un air de soirée-catastrophe ?

L'un des messages du jazz, comme celui des Trans, consiste avant tout à tenter les choses. Les réussis n'est pas une obligation.

Sylvain Siclier

SORTIR

PARIS

On y Danse VIII

À la pointe de la création chorégraphique belge, la huitième édition de ce festival présenté par le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris a pour invité le chorégraphe d'origine brésilienne Claudio Bernardo, avec deux spectacles emblématiques. Porté par la voix de Jeff Buckley, *Sketches for my sacred heart the drunk* est un solo dont la danse se coule dans les ruptures de ton du musicien mort en 1997. Quant à *Vas*, pièce pour trois danseurs datant de 1993, elle puise sa saveur dans des poèmes de jeunesse de Pasolini. Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4^e. M^o Châtelet-Les Halles. 20 h 30, le 1^{er} décembre ; 17 heures, le 2. Tél. : 01-53-01-96-96. De 50 F (groupe) à 100 F.

Ensemble contre le sida

À l'occasion de la journée mondiale contre le sida, la pianiste Martha Argerich, le chef d'orchestre Myung-Whun Chung, l'orchestre philharmonique de Radio-France et le Théâtre du Châtelet ont pris rendez-vous le 1^{er} décembre pour soutenir l'association Ensemble contre le sida. Au programme, Fauré, Schumann, Schubert. Théâtre du Châtelet, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 1^{er}. Tél. : 01-40-28-28-40 ou sur place aux guichets, de 11 heures à 19 heures. De 65 F à 380 F.

Extraordener 2001

Soutenue par l'Association des locataires de Montmartre aux artistes (ALMA), la cité rénovée Montmartre aux artistes, située rue Ordener à Paris, ouvre les portes de ses 180 ateliers. Pendant deux jours et pour la sixième fois, *Extraordener* invite les curieux à venir découvrir en compagnie des artistes résidents ou invités, leurs dernières créations. Expositions (individuelles ou de groupe) mais aussi concerts et débats enrichiront la visite des lieux – trois bâtiments conçus par Adolphe Thiers (1878-1938). A.L.M.A/Cité Montmartre aux Artistes, 187-189, rue Ordener, Paris-18^e. M^o Jules-Joffrin. De 10 heures à 20 heures, les 1^{er} et 2 décembre.

Paolo Fresu

Le trompettiste italien dans toute sa splendeur, à la fois musicien de la grâce et de l'élan, instrumentiste dans la lignée glorieuse de Chet Baker, Miles Davis et Enrico Rava, soit une culture qui mêle étroitement le jazz américain et européen. Paolo Fresu jouera avec Tino Tracanna aux saxophones, le pianiste Roberto Cipelli, le contrebassiste Attilio Zanchi et Ettore Fioravanti à la batterie. Ce concert sera retransmis sur France Musiques le 7 janvier 2002, à 20 heures. Maison de Radio-France, salle Olivier-Messiaen, le 2 décembre, 17 heures. Entrée libre dans la limite des places disponibles (environ 900).

(Publicité)

WILLIAM SHELLER
SOLO
A L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 20H30
RÉSERVATIONS : 01 47 42 25 49
www.olympiahall.com et points de vente habituels

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Markus Lüpertz
Huiles et œuvres sur papier. Barbizon (Seine-et-Marne). Galerie Suzanne Tarasiève, 10 bis, rue du 23-Août. Tél. : 01-60-69-23-12. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30. Fermé mercredi et jeudi. Du 1^{er} décembre au 23 février.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Compagnie la Maison Nasser Martin-Goussset : *Bleeding Stone*. Forum culturel, 1, place de la Libération, 93150 Le Blanc-Mesnil. 20 h 30, le 1^{er} décembre. Tél. : 01-48-14-22-22. 60 F, 100 F. Orchestre national d'Ile-de-France

Œuvres de Busoni. Ion Marin (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 heures, le 1^{er} décembre. Tél. : 01-43-68-76-00. De 30 F à 190 F.

Rym

Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15^e. M^o Boucicaut. 20 h 30, le 1^{er} décembre. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Louis Chedid

Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92150 Suresnes. 21 heures, le 1^{er} décembre. Tél. : 01-46-97-98-10. De 120 F à 150 F.

RÉGIONS

To Dance on the Moon
James McCutcheon
Besanzon (Doubs), Micropolis, 3, boulevard Ouest. 17 heures, le 2. Tél. : 03-81-41-08-09. 220 F

Szeged Contemporary Ballet
Juronic Tamas : *Carmina burana*. Blagnac (Haute-Garonne). Odysseus, 4, avenue du Parc. 16 heures, le 2. Tél. : 05-61-71-75-10. 155 F.

Madame Butterfly
de Puccini. Cyril Diederich (direction), Mireille Laroche (mise en scène). Avignon (Vaucluse). Opéra, rue Racine. 14 h 30, le 2. Tél. : 04-90-82-81-40. 85 F et 340 F.

Fête du Livre
des Hauts-de-Seine
Parmi les auteurs présents

Robert ASSARAF
Frigide BARJOT
Jean-Claude BARREAU
Chaleb BENGHAIK
Yves BERGER
Patrick BESSON
Guillaume BIGOT
Jean-Paul BLEB
Bernard BONNET
Georges BORDONOVE
Elvire de BRISSAC
BRUNOR
Roger CARATINI
Muriel CERF
Grégory CHARLET
Christian CHARRIERE
Jean-Paul CLÉMENT
François de CLOSETS
Jean-Luc COATALEM
Brigitte-Fanny COHEN
Antonio COSSU
Patrick DEGLERCK
Thierry DESJARDINS
Isabelle DOMINGUEZ
Evelyne BRESS
Benoît DUTOURTTE
Renaud DUTRELL
François FEJTO
Brigitte FRIANG
Max GALLO
Christian GAUDIN
Christiane GIL
Guy GOFETTE
Monique de HUERTAS
Roland JACQUARD
Andrés H. JAPP
Laurent JOFFRIN
Aïssa LACHEB
Marie LATOËT
Jean-Jacques LAUNIER
Renaud LECADRE
Martine LE COZ
Gérard LENNE
Jean-Marc LOUBIER
Pierre MIQUEL
Félix MOLINARI
Claude MOLLIERI
Pierre MONTAGNON
Ghislaine OTTENHEIMER
Charles PASQUA
Michel PEYRAMAURE
Daniel PICOULY
Gilles PLAZI
Christophe de POMPILLY
Guy RAOCHET
Georges RAMAIOLI
Jean RASPAÏL
Patrick RAYNAL
Daniel RÉMY
François RIVIERE
Shan SA
Eric de SAINT-ANGEL
Gonzague SAINT-BRIS
Yves SIMON
Gilbert SIMONÉ
SIRO
Bruno de STABERNATH
Michel TAURLAC
Elisabeth TEISSIER
Philippe TESSON
Marc TRILLARD
Alexandre del VALLE
Catherine VELLE
Vladimir VOLKOFF
Henriette WALTER
Olivier WEBER
Bernard WERBER
Marie-Christine d'WELLES
Françoise XÉFAKIS
Pascal ZANON...

RER Grande Arche de La Défense
Accueil : Esplanade Mona-Lisa
2 avenue Léonard de Vinci
92400 Courbevoie

120 auteurs... Dédicaces, débats, conférence, exposition...
Samedi 1^{er} décembre 2001
au Pôle Universitaire Léonard de Vinci - (La Défense)
Entrée libre 10h-19h
www.hauts-de-seine.net/fetedulivre

Logo: mac.com, Paris 96.4

EN VUE

■ Interdits pendant toute la période talibane, les combats de coqs ont repris à Kaboul. Ceux de cailles aussi.

■ « Vous n'avez qu'à l'appeler prix Riksbank », rétorquent les descendants d'Alfred Nobel qui demandent la suppression du Nobel d'économie inventé en 1968 par la banque centrale de Suède.

■ L'école Agassiz Middle School de Fargo, dans le Dakota du Nord, a dû annuler une projection du film *Harry Potter* : des parents d'élèves, pour qui la sorcellerie est une religion, dénonçaient une atteinte à la séparation de l'Église et de l'Etat.

■ Catherine Verret-Vimont, directrice d'Unifrance USA, organisme chargé de promouvoir le cinéma français outre-Atlantique, explique le succès aux États-Unis du film de Jean-Pierre Jeunet *Amélie Poulain* : « La génération ordinateuse a beaucoup moins peur des sous-titres. »

■ Bibang Ntutumu, gouverneur de Bata, en Guinée-Equatoriale, somme Serafin Romay, ressortissant espagnol, directeur d'un des principaux hôtels de la ville, de ne plus terroriser ses employés en leur jetant des sorts à la façon des marabouts.

■ La police nigérienne a arrêté en flagrant délit, vendredi 9 novembre, un croque-mort de la région de Lagos qui s'affairait à déterrer des crânes pour les livrer encore frais à des services.

■ Des sénateurs swais ont déposé, lundi 26 novembre, une motion pour protester contre « le retard apporté à l'exécution capitale de douze détenus ». Selon Maweni Simelane, ministre de la justice, le recrutement d'un bourreau à plein temps grèverait le budget de l'Etat.

■ Le site médical Internet WebMD.Corp, au bord de la faillite, s'est associé, pour offrir du Prozac à ses clients, à la firme pharmaceutique Eli Lilly & Co qui perd de l'argent avec son anxiolytique.

■ De vrais flocons sont tombés en abondance sur les stations pyrénéennes, qui, après les faibles précipitations de l'hiver 2001, ont investi 18,75 millions d'euros dans la production de neige artificielle.

■ Un badaud qui essayait un pistolet étourdissant s'est électrocuté, et un élève, sous le choc, est mort d'une crise cardiaque, samedi 24 novembre à Darvaspuszta en Hongrie, lors de la foire traditionnelle où l'on tue le cochon.

Christian Colombani

La « résistance spirituelle » de « Témoignage chrétien »

L'hebdomadaire fondé par Pierre Chaillet pour lutter contre le nazisme célèbre son sixième anniversaire. Il entend être, aujourd'hui comme hier, un « agitateur d'espoir » face à la « tentation du néant »



béissance » et lança des brochures clandestines pour « arracher l'opinion à l'ignorance » et lui faire connaître « le vrai visage de l'hittérisme ». Paul-Marie de La Gorce rappelle, à ce propos, le message adres-

sé par Maurice Schumann, le porte-parole de la France libre, au Père Chaillet : « Vous avez été notre 18 juin spirituel. » A la Libération, les Cahiers du témoignage chrétien se transformèrent en un hebdomadaire, *Témoignage chrétien*. André Mandouze, son premier rédacteur en chef, explique, sous le titre « D'une Résistance à l'autre », comment il passa « de la résistance au nazisme à la résistance au colonialisme ».

« OBSTINATION »

Après l'antisémitisme des années noires, dit-il, « voici qu'une autre forme de racisme va se manifester sous les traits d'un colonialisme dont l'agonie va révéler au même coup ce qu'ont réussi à cacher à la masse des métropolitains cent trente ans de trahison des droits de l'homme en Algérie ». La lutte contre la guerre d'Algérie va être l'un des moments

forts de l'engagement de *Témoignage chrétien*, qui dénoncera la torture, le combat contre la guerre d'Algérie, lorsque la revue publia les carnets de Jean Muller en 1957, sous une couverture qui reproduit celle des cahiers clandestins et en poursuit la numérotation », souligne l'universitaire Denis Pelletier, pour qui l'originalité de *Témoignage chrétien* réside dans « cette obstination, d'une cause à l'autre, et en dépit des désenchantements, à affirmer la politique comme le premier devoir des chrétiens ».

Quelles sont les « résistances spirituelles » d'aujourd'hui ? Pour le jésuite Paul Valadier, « la démocratie, la République, le libéralisme économique, le développement des sciences et des techniques ont besoin d'opposants et de résistants, non pour les paralyser, mais pour les empêcher de verser dans l'aveuglement, la routine,

l'inconscience sur les conduites ou les pratiques qu'ils engendrent ». L'adversaire, estime-t-il, plus que le matérialisme, est le nihilisme, « cette attitude intellectuelle qui arase les références ultimes, les ridiculise, les tourne en dérision, met sur le même plan le meilleur et le pire, bref dévalorise l'homme même ou le dissout dans l'insignifiance ».

Paul Bouchet, président d'ATD Quart Monde, appelle au combat contre l'exclusion et la misère. Bernard Cassen, directeur général du Monde diplomatique (entré il y a un an dans le capital de l'hebdomadaire à hauteur de 10,9 %) et président d'Attac, se fait le porte-parole pour « des résistances à la mondialisation libérale ». L'historien René Rémond se félicite, en conclusion, de la continuité maintenue, dans le respect du « contrat tacite entre les héritiers et les fondateurs » : la résistance aux « atteintes à la vérité, à la justice, à la liberté », le refus de « l'inacceptable », même si, le plus souvent, les situations sont « plus confuses qu'en 1941 ». Dans son éditorial, Michel Cool, l'actuel directeur de *Témoignage chrétien*, affirme qu'« une vie, une société, une humanité qui ne subordonnent pas leur existence à des valeurs suprêmes risquent de perdre le goût de l'avenir ». Face à cette « tentation du néant », il faut, dit-il, « des agitateurs d'espoir ». C'est ce rôle qu'entend remplir, aujourd'hui comme hier, *Témoignage chrétien*.

Thomas Ferenczi

★ *Témoignage chrétien*, 49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. 18 F (2,74 €).

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ La loi sur la présomption d'innocence devient le bouc émissaire d'une course au mieux disant sécuritaire. Avant même le 11 septembre, une inversion climatique était déjà perceptible, de couvre-feux estivaux en rage antirave. Le gouvernement n'a pas craint le ridicule en faisant voter une loi fourre-tout qui permettait de poursuivre l'hydre du terrorisme international et les voyageurs sans ticket. Dans la dialectique sécurité et liberté, c'est la première qui est désormais au poste de commande.

RTL

Alain Duhamel

■ La fin du service national, la fin de la conscription, le dernier appel quittant le dernier casernement, c'est une date dans la mémoire nationale. (...) Depuis l'effondrement du bloc soviétique et la fin de la guerre froide, les lourdes armées classiques, avec leurs dizaines de divisions d'infanterie et de blindés, n'avaient plus de raisons d'être. Aujourd'hui, ce sont des armées de format plus réduit, plus mobiles, projetables comme on dit, qui s'imposent. Elles ne peuvent mettre en scène que des professionnels. (...) L'armée de professionnels est aussi la plus compatible avec la défen-

se européenne. Sur ce sujet précis, le président sortant a fait le bon choix.

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ La faillite la plus retentissante de l'histoire des États-Unis ! Et aussi celle dont les conséquences seront les plus complexes à dénouer. Si elle se confirme, la défaillance d'Enron, le leader mondial du courtage en énergie, n'éclaircira pas que les grandes mondiales. D'abord, elle jette une lumière crue sur les liens tissés par ce groupe, créé en 1985, avec le monde politique au plus haut niveau. (...) Ensuite, après les pro-

blèmes d'alimentation en électricité auxquels la Californie a été confrontée, c'est la deuxième fois que la déréglementation du secteur de l'énergie aux États-Unis est prise en défaut, révélant son inadéquation à un fonctionnement sécurisé du marché.

LE FIGARO

Philippe Reclus

■ En laissant prospérer les revendications à un moment où tout paraissait plus facile, en négligeant d'appliquer à l'Etat les règles du temps de travail et de productivité qu'il imposait au privé, le gouvernement a posé les bombes à retardement qui explosent aujourd'hui.

www.lastminute.com

Les agences en ligne trouvent leur place au sein de l'industrie du voyage



qui ne peut pas ou ne souhaite pas s'engager longtemps à l'avance.

Frédéric Battut, responsable pour la France, affirme que ce marché est désormais en pleine croissance : « Plus de 40 % de nos ventes se font pour un départ dans les sept jours, et nous vendons de plus en

plus de billets pour un départ le lendemain, y compris des séjours aux Maldives à 50 000 F. » Par ailleurs, LastMinute.com a élargi son offre, pour devenir une boutique généraliste de produits de loisirs – places de spectacles, cadeaux, produits culturels, fleurs : « Ainsi, nos

clients consultent nos sites fréquemment pour de menus achats, et en profitent pour s'informer de nos offres de voyages. »

Tout en multipliant les accords et les partenariats avec des sociétés de voyage traditionnelles, Last Minute continue à miser en priorité sur Internet : « Lorsqu'un client achète un voyage sur notre site, il n'a pas de frais de dossier ; en revanche, nous faisons payer un supplément à ceux qui utilisent encore le téléphone. De même, grâce à des accords avec des compagnies comme British Airways, nous incitons notre clientèle à adopter les e-tickets, billets d'avions virtuels sans support papier, qui coûtent un peu moins cher qu'un billet normal. » Cela dit, Last Minute ne s'intéresse pas seulement aux adeptes du tout-virtuel : « Nous avons ouvert une boutique à Paris, car certains clients ont besoin d'être rassurés, de voir que nous existons vraiment. Et puis, il faut penser à tous ceux qui préfèrent payer en liquide... »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PRODUITS FRAIS

■ La boutique en ligne Natoora livre à domicile en 24 heures, à Paris et en Ile-de-France, des produits alimentaires frais, biologiques ou labellisés. www.natoora.fr

NOËL

■ Le site officiel de La Poste a ouvert une rubrique « Écrivez au Père Noël ». Ses responsables se sont engagés à répondre à toutes les lettres électroniques envoyées par des enfants. www.laposte.fr

GUERRE DES NOMS

■ Suite à une décision de l'instance d'arbitrage de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI-WIPO), la société Vivendi Universal va devenir propriétaire de l'adresse Internet vividiumiversalsucks.com (« Vivendi Universal est nul »). Ce site avait été ouvert par un jeune New-Yorkais qui critiquait la stratégie commerciale et les produits de la multinationale. L'OMPI a estimé que les internautes non anglophones, qui ne connaissent pas le sens du mot « suck », pouvaient croire qu'il s'agissait d'un site officiel de Vivendi Universal.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] Localité : _____ 101MQP4E

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ rue : _____

Code postal : [] [] [] [] [] Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____

Code postal : [] [] [] [] [] Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518 Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél.: 800-428-30-03

La thalasso de DSK par Dominique Dhombres

C'ÉTAIT hier soir, sur France 2, le grand retour de Dominique Strauss-Kahn. Finies les sorties dérobées des palais de justice, les mises au point répétées par avocats interposés. DSK marchait d'un pas tranquille dans les couloirs de l'immeuble du boulevard Victor pour son rendez-vous avec Olivier Mazerolle et Alain Duhamel. Les « turbulences judiciaires », comme les a pudiquement appelées Mazerolle, sont derrière lui. Deux ans plus tard, dûment muni de deux non-lieux et d'une relaxe, l'ancien ministre des finances réapparaît en public. Il dit que le pays a changé. Lui aussi.

Il a maigri. Il sourit moins que jadis. Il n'a plus cet air satisfait et repu de celui à qui tout réussit toujours. Il se dit « serein et combatif ». Serein surtout. Comme apaisé. Il n'a pas un mot pour se plaindre des juges qui l'ont à présent poursuivi, ni de ses petits

camarades du Parti socialiste qui l'ont fui comme un pestiféré pendant ces deux ans. Il serait presqu'excusé de se dire content du « recul » qu'il « a pu », ou plus exactement qu'il « a dû », prendre. Cette épreuve l'a même « recentré ». Il s'est rendu compte qu'il n'y avait pas que le FMI, les taux de change et les taux d'intérêts dans la vie. Bref, le Strauss-Kahn nouvelle manière a perdu en arrogance et gagné en humanité. On ne peut évidemment pas inviter tous les hommes politiques à subir les uns après les autres la même cure de thalassothérapie judiciaire. Seul un juge d'instruction peut la prescrire. Mais les effets semblent bénéfiques.

DSK n'a que du bien à dire de tout le monde. Raymond Barre préconise une baisse massive des impôts ? « Il n'a pas tort. » Jean-Pierre Chevènement galope dans les sondages ? C'est autant de voix prises à la droite et qui se

reporteront sur Lionel Jospin au deuxième tour. Et Jospin, justement, n'est-il pas en train de tourner ronchon ? « Non ! Il fait son travail. » Quel rôle entend jouer DSK dans la campagne ? « Le rôle qu'il me donnera. » L'ancien chou-chou des socialistes séduits par les sirènes du marché, le chef de file des « bobos » et des « lillis » ne veut surtout pas succomber au péché d'orgueil. Il sait désormais d'expérience que la roche Tarpéienne est proche du Capitole.

Il ponctue ses discours de gestes ronds avec ses lunettes repliées. Est-ce qu'on voyait ses lunettes avant ses ennuis judiciaires ? Il n'a pas perdu, en tout cas, son sens de la litote. Les socialistes peuvent-ils encore faire grand-chose dans les mois qui viennent ? « La fin d'une législature n'est pas le moment le plus simple pour lancer de grands projets. » Bref, à quoi bon se compliquer la vie ?

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Politique, dérive droite, dérive gauche. **Planète**
- 22.00** Communication, politique et propagande. **Planète**
- 22.10** Spécial Afghanistan. Les Forces spéciales. **Odyssée**
- 22.55** A quoi sert l'ONU ? **Planète**

MAGAZINES

- 19.00** Tracks. Dream : Biz Markie. **Arte**
- 20.50** Thalassa. Le Robinson des antipodes. Invité : Yves Parlier. **France 3**
- 21.00** Une histoire de spectacle. Anthony Kavanagh. **Paris Première**
- 21.25** Rock Press Club. Spécial Mick Jagger. **Canal Jimmy**
- 21.55** Des livres et moi. Invités : Jean-Claude Pirotte ; Guillaume Chérel. **Paris Première**
- 22.50** On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
- 23.05** Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Pierre Lescure. **Voyage**
- 0.25** Hit machine. Invités : The Corrs ; Kylie Minogue ; Pablo Villafranca ; S Club 7 ; Patrick Coutin. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 20.00** Témoignages autour du cas Pinochet. [12/12]. **Histoire**
- 20.05** Les Feux de la rampe. Claude Rich. **CineCinemas 1**

Le Monde
TELEVISION

CineCinemas 1

20.05 Les Feux de la rampe
Collection documentaire dédiée aux comédiens et aux metteurs en scène français, dans la veine de « Inside The Actor's Studio », cette somme bénéficie de la distance sympathique et critique de Bernard Rapp, interlocuteur et révélateur des ressorts de la personnalité des stars. Ce soir, Claude Rich succède à Miou-Miou, Charlotte Rampling, Philippe Torreton et Jacques Villeret.

- 20.30** L'Héritage de la guerre de Sécession. **Planète**
- 20.35** Les Mystères de la Bible. Les plus grands secrets de la Bible. **La Chaîne Histoire**
- 21.00** Tueurs nés. Le désert. **National Geographic**
- 21.00** Seychelles, le soleil turquoise. **Voyage**
- 21.00** Kaboul, ville interdite. **Odyssée**
- 21.20** Les Objets de la Grande Guerre. [3/10]. **La Chaîne Histoire**
- 21.50** Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
- 22.00** Tsunamis, les vagues tueuses. **National Geographic**
- 22.00** La Main de Staline. [3/3]. Le goulag de la Kolyma. **Planète**
- 22.20** Les Nouveaux Détectives. Ces femmes qui tuent. **13^{ème} RUE**
- 22.25** La Vie en face. Le Solitaire du château de Fresne. **Arte**
- 22.40** Effets spéciaux. Les effets sonores du cinéma. **TSR**
- 23.00** Masterclass. Annie Girardot. **Festival**
- 23.00** Les Secrets de la Méditerranée. [1/9]. La Sardaigne. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

- 19.00** Ski. Coupe du monde. Descente dames. **Eurosport**
- 20.30** Volley-ball. Pro A masculine. Poitiers - Cannes. **Eurosport**
- 4.00** Tennis. Coupe Davis. Finale. Australie - France. Le double. **France 2**

MUSIQUE

- 20.35** et **23.30** « Tzigane », de Ravel. Avec Riccardo Zadra, Gabriele Pieranunzi. **Mezzo**
- 20.55** Larry Carlton & Steve Luthaker. Au New Morning, en 2001. **Muzzik**
- 22.00** Gil Scott-Heron. Enregistré au New Morning, en 2001. **Muzzik**
- 22.15** Réçital Abdel Rahman El Bacha. Enregistré lors de la Fête Journée Ivan Illich. Œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov. **Mezzo**
- 22.25** The Rolling Stones. Enregistré à Saint-Louis, en 1998. **Canal Jimmy**
- 22.45** Chopin. *Scherzo n° 2*, opus 31. Enregistré en 2000, lors des Fêtes romantiques de Nohant. Avec Claire-Marie Le Guay (piano). **Mezzo**
- 0.00** Nice Jazz Festival 1998. Avec Claude Luter ; Greenshaw Lionel Hampton. **Muzzik**

THÉÂTRE

- 20.40** L'Aide-mémoire. Pièce de Jean-Claude Carrière. Mise en scène de Bernard Murat. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.45** Sa mère, la pute. Brigitte Roüan. **Arte**
- 20.50** Croisière d'enfer. Mark von Seydlitz O. **M 6**
- 20.50** P.J. Mauvais traitements. **France 2**
- 0.55** That 70's Show. Un dimanche idyllique (v.o.) O. **Canal Jimmy**

SÉRIES

- 20.50** P.J. Mauvais traitements. **France 2**
- 0.55** That 70's Show. Un dimanche idyllique (v.o.) O. **Canal Jimmy**

Arte

20.45 Sa mère, la pute
Un téléfilm de Brigitte Roüan (*Outremer, L'Année Juliette*, etc.), dans la collection « Petites caméras » sur un sujet dur : une mère - remarquablement interprétée par la réalisatrice -, plonge dans les bas-fonds de la drogue et de la prostitution, après que sa fille a été victime d'une overdose. Une histoire de culpabilité mais qui hésite entre documentaire et polar invraisemblable.

Arte

22.25 Le Solitaire du château de Fresne
Un documentaire de Pierre Beuchot (*Hôtel du Parc, Le Temps détruit...*) qui s'intéresse au parcours singulier d'un aristocrate, Alain Perier du Larsan. Après une enfance royaliste, ses choix politiques le mènent de la Résistance à Amnesty International en passant par le PCF et le combat pro-FLN. Portrait d'un homme au soir de sa vie mais qui ferraille toujours.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10** Le Monde des idées. Actualité de Victor Hugo. Invités : Max Gallo ; Jean-François Kahn ; Bertrand Poirot-Delpech. **LCI**
- 19.00** Le Forum des Européens. Journée mondiale de la lutte contre le sida. **Arte**

MAGAZINES

- 13.55** Pendant la pub. Invités : Marc Lavoine ; Mathilde Seigner. **Monte-Carlo TMC**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Francis Cabrel. **Paris Première**
- 17.00** Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Jacques Perrin. **Voyage**
- 18.00** Courts particuliers. Alain Guiraudie. **Paris Première**
- 18.05** Le Magazine de la santé. Sida et insertion professionnelle. **La Cinquième**
- 19.00** et **1.00** Explorer. Mystère du passé. **Nat. Geographic**
- 20.50** Quelques jours avec eux. Invités : Clémentine Célaré ; Mathilde Seigner ; Laurent Ruquier ; Henri Salvador ; Jean-Marie Bigard ; Elie Semoun. **France 2**
- 23.00** Une histoire de spectacle. Anthony Kavanagh. **Paris Première**
- 23.10** Tout le monde en parle. **France 2**
- 23.55** Pendant la pub. Invités : Sabine Azéma ; André Dussolier. **Monte-Carlo TMC**
- 23.55** Howard Stern. Betty & Julie's Playboy Evaluation. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

- 17.30** Sur les Chemins du monde. Traque sauvage. **La Cinquième**
- 17.35** Journée mondiale du sida. [4/5] Mannequin français, Satya. **Odyssée**
- 17.35** Claude Nicolet. [4/4]. Vive la République ! **Histoire**
- 18.00** World of Discovery. Les gnous ou la migration du siècle. **National Geographic**
- 18.20** Architectures. La maison de fer : l'hôtel Van Eetvelde de Victor Horta. **TV 5**
- 18.55** Ceci n'est pas une histoire belge. **TV 5**
- 19.00** Pilot Guides. Le nord de l'Italie. **Voyage**
- 19.15** En quête de l'Histoire. Hitler et l'invasion de l'Angleterre. **La Chaîne Histoire**
- 19.30** Les Femmes du Sud. **Mezzo**
- 19.50** Louis Feuillade, poète de la réalité. **CineClassics**
- 20.00** Le Coyote, champion de la survie. **National Geographic**

Le Monde
TELEVISION

Arte

20.45 Théma : Le sida divise le monde
A l'occasion de la quatorzième Journée mondiale de lutte contre le sida, Arte propose une soirée thématique composée de différents documentaires, dont certains africains. *Chronique d'une catastrophe annoncée*, le documentaire de Philip Brooks, qui ouvre cette programmation spéciale, revient sur les vingt années écoulées depuis la découverte de cette « maladie étrange et terrifiante » qui

touche les homosexuels californiens et les villageois (hommes et femmes) de contrées d'Afrique centrale. La peur, le rejet, les tabous et les fantasmes (le sang, le sexe), l'activisme de la communauté gay décimée par l'épidémie, la mobilisation en Ouganda (premier pays africain à prendre le problème à bras-le-corps), la nomination de Jonathan Mann à la tête du Programme global contre le sida en 1986, et sa démission en 1990, la trithérapie... Les pas en avant, les retours en arrière, l'immobilisme trop souvent. Les témoi-

gnages d'une quinzaine de militants, politiques, médecins et chercheurs montrent la progression catastrophique du virus et la nouvelle division du monde : au nord, ceux qui disposent des médicaments, au sud, les 95 % de malades qui n'y ont pas accès. Car si le prix des traitements antirétroviraux a baissé de 80 % en douze mois, ils restent inabordable pour les pays pauvres. Cet enjeu, l'accès aux médicaments, est au cœur de *Ma vie en plus*, de Brian Tilley, un formidable portrait de combattant, proposé à 21 h 55.

FILMS

- 14.40** La Cité de l'indicible peur. Jean-Pierre Mocky (France, 1964, 90 min) O. **Cinétoile**
- 15.55** La Kermesse héroïque. Jacques Feyder (France, 1935, 110 min) O. **CineClassics**
- 16.05** Lake Placid. Steve Miner (Etats-Unis - Canada, 1999, 80 min) O. **Canal + Vert**
- 16.15** Outland, loin de la Terre. Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) O. **CineCinemas 3**
- 16.45** Vaquero. John Farrow (Etats-Unis, 1953, 90 min) O. **TCM**
- 18.15** Les 55 Jours de Pékin. Guy Green, Andrew Marton et Nicholas Ray (Etats-Unis, 1963, 150 min) O. **TCM**
- 20.40** Dolores Claiborne. Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. **RTBF 1**
- 21.00** La Passion de Jeanne d'Arc. Carl Theodor Dreyer (France, 1928, 100 min) O. **CineClassics**
- 22.40** Jeu, set et match. Ida Lupino (Etats-Unis, 1951, v.o., 85 min) O. **CineClassics**
- 23.20** Helena. Manfred Noa (Allemagne, 1924, 205 min). **Arte**



- 23.20** Jeanne d'Arc. Luc Besson. Avec Milla Jovovich, John Malkovich, Faye Dunaway (France, 1999, 154 min). **Canal +**
- 23.45** L'Ami de mon amie. Eric Rohmer (France, 1987, 100 min) O. **Cinétoile**
- 23.55** Manèges. Yves Allégret (France, 1949, 100 min). **Festival**
- 0.05** Pacific Express. Cecil B. DeMille (EU, 1939, v.o., 130 min) O. **CineClassics**
- 0.45** Il était une fois en Chine. Tsui Hark (Hongkong, 1991, 130 min) O. **CineCinemas 2**

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE

FILMS

- 13.00** Sans mobile apparent. Philippe Labro (France, 1972, 100 min) O. **CineCinemas 2**
- 13.00** Harcèlement. Barry Levinson (Etats-Unis, 1994, v.o., 125 min) O. **Cinéstar 2**
- 13.45** L'Arrangement. Elia Kazan (Etats-Unis, 1969, 125 min). **TCM**
- 14.00** Jeu, set et match. Ida Lupino (Etats-Unis, 1951, v.o., 75 min) O. **CineClassics**
- 15.15** Catman of Paris. Lesley Selander (Etats-Unis, 1946, v.o., 65 min) O. **CineClassics**
- 15.50** La Bataille de San Sebastian. Henri Verneuil (France - Mexique, 1967, 110 min). **TCM**
- 17.40** 2001, l'Odyssée de l'espace. Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 135 min) O. **TCM**
- 20.50** Les Caprices d'un fleuve. Bernard Giraudou (France, 1995, 85 min) O. **RTBF 1**
- 21.05** Trail of Robin Hood. William Witney (Etats-Unis, 1950, v.o., 70 min) O. **CineClassics**
- 22.40** Francic. Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 120 min) O. **TCM**
- 23.00** Prémonitions. Neil Jordan (Etats-Unis, 1999, 100 min) O. **Cinéstar 1**
- 23.00** Il était une fois en Chine. Tsui Hark (Hongkong, 1991, 130 min) O. **CineCinemas 1**



- 23.00** Les mains qui tuent. Robert Siodmak. Avec Franchoy Tane, Ella Raines (Etats-Unis, 1943, v.o., 85 min) O. **CineClassics**
- 23.20** Jerry chez les cinqques. Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, v.o., 90 min) O. **Cinétoile**
- 0.25** Hardcore. Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, 105 min) O. **Cinéfaz**
- 0.25** La Kermesse héroïque. Jacques Feyder (France, 1935, 110 min) O. **CineClassics**



- 0.35** Post-coïtum, animal triste. Brigitte Roüan. Avec Brigitte Roüan, Patrick Chesnais, Boris Terral (France, 1997, 100 min) O. **Arte**
- 0.40** Les Sentiers de la gloire. Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1957, 90 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20** et **1.25** Star Academy. **18.55** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo, Trafic Infos. **20.50** Rêve d'un jour. **23.10** Sans aucun doute. **1.55** Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 17.25** Qui est qui ? **18.05** 70's Show O. **18.30** Friends O. **18.55** On a tout essayé. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **0.25** Journal, Météo. **20.50** Une soirée, deux polars. P.J. Mauvais traitements. **21.50** Avocats et associés. **Présumé coupable** O. **22.45** Bouche à oreille. **22.50** New York 911. Une soirée à l'opéra O. **23.35** Dans le feu de l'action. **0.50** Histoires courtes. *J'attends Daniel pour peindre.* Nathalie Donnini. *Mon père.* Fani Kolarova O.

FRANCE 3

- 17.35** et **20.20** La Vie à deux. **18.15** Un livre, un jour. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.50** Thalassa. Le Robinson des antipodes. **22.20** Météo, Soir 3. **22.50** On ne peut pas plaire à tout le monde. **0.40** Ombre et lumière. **1.05** Les Envahisseurs. Le miracle.

CANAL +

- 18.00** Surprises. **18.10** Lain O. **► En clair jusqu'à 21.00** **18.35** Agrippine O. **19.00 + de cinéma.** **19.35** Le Journal, Le Zapping. **19.55** Les Guignols de l'Info. **20.05** Burger Quiz. **20.45** Encore + de cinéma. **21.00** Hurricane Carter. Film. Norman Jewison O. **23.20** Jeanne d'Arc. Film. Luc Besson.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.25** Reportages. **13.55** Invisible Man. **14.45** Mitch Buchannon. **15.35** Pacific Blue. **16.30** Wasteland. **17.20** Sous le soleil. **18.20** et **20.50** Star Academy. **18.55** Qui veut gagner des millions ? **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **23.10** Angel. Guerre des sexes O. **23.55** Exorcisme O. **0.55** Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.50** Savoir plus santé. **14.45** Nash Bridges O. **15.35** La Tour secrète. Téléfilm. Alberto Negrin. [1 et 2/2] O. **18.55** Union libre. **19.55** et **20.45** Tirage du Loto. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Quelques jours avec eux. **23.10** Tout le monde en parle. **1.10** Tennis.

FRANCE 3

- 13.25** C'est mon choix pour le week-end. **14.50** Côté jardins. **15.25** Côté maison. **15.55** La Vie d'ici. **18.10** Expression directe. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Le 6,56. **20.15** La Vie à deux. **20.40** Football. Coupe de la Ligue. Monaco - Lens. **20.45** Coup d'envoi. **22.45** Faut pas rêver. **23.50** Météo, Soir 3. **0.15** On l'appelle la Vénus hottentote.

CANAL +

- En clair jusqu'à 15.00** **13.30** Le Géant de la vallée perdue. **14.30** La Grande Course. **15.00** Rugby. Championnat de France. Top 16. Béziers - Biarritz. **17.00** Football. Manchester Utd - Chelsea. **17.55** Nostradamus. Téléfilm. Tibor Takács O. **► En clair jusqu'à 21.00** **19.20** Le Journal. **19.30 + clair.** **20.30** Grolandsat. **21.00** Samedi comédie. *H. Une histoire de livre* O. **21.25** Titus. *Quel numéro 1* O. **21.45** South Park. *Fourth Grade* O. **22.10** Le Monde des ténébres. *L'avocat du diable* O. **22.50** Samedi sport. **23.59** Pin-up. **0.00** Le Journal du hard O. **0.15** Projet X. Film. Fred Coppula O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Tracks. **19.45** Arte info, Météo. **20.15** Histoires de familles. **20.45** Sa mère, la pute. Téléfilm. Brigitte Roüan. **22.25** La Vie en face. Le Solitaire du château de Fresne. **23.20** Helena. Film. Manfred Noa.

M 6

- 17.55** Le Flic de Shanghai O. **18.55** Charmed O. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Madame est servie O. **20.39** Météo du week-end. **20.40** Caméra Café. **20.50** Croisière d'enfer. Téléfilm. Mark von Seydlitz O. **22.40** Buffy contre les vampires. Le mariage de Buffy O. **23.30** Un silence de mort O. **0.25** Hit machine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black and Blue. **21.30** Cultures d'Islam. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain. Philippe Vilain (*Le Renoncement*).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. M.-Whun Chung, Maxim Vengerov, violon. Œuvres de Brahms, Prokofiev. **22.30** Alla Breve. Œuvres de Lancino, Renaud Capuçon, violon. Frank Braley, piano (rediff.). **22.45** Jazz-club. **RADIO CLASSIQUE** **20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Kreisler, J. Strauss père, J. Strauss fils, Weber. **20.40** Cycle Brahms. Par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Marek Janowski. Œuvres de Brahms. **22.10** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Medtner, Scriabine, Rachmaninov, Tchaïkovski. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.35** Sur les Chemins du monde. Lorsque le monde parlait arabe. **14.05** La Fête des fauves O. **15.05** Planète insolite. **16.00** Les Écritures de la mer Morte. **17.00** Le Maître des génies. **17.30** Traque sauvage. **18.05** Le Magazine de la santé. **19.00** Le Forum des Européens. **19.45** Arte info. **20.00** Le Dessous des cartes. **20.10** Météo. **20.15** Histoires de familles. **20.45** Théma. Le sida divise le monde. **20.45** Chronique d'une catastrophe annoncée. **21.50** Ma vie en plus. **23.05** Moteur de recherche. Sida. **23.35** Marin. Court-métrage. Bavo Defurieux. **23.55** La Lucarne. Dans ses bras. **0.35** Post-coïtum, animal triste. Film. Brigitte Roüan O.

M 6

- 13.25** Los Angeles Heat O. **14.25** C-16 O. **15.15** Zorro O. **15.45** Secret Agent Man O. **16.45** Chapeau melon et bottes de cuir O. **17.45** Motocops O. **18.45** Caméra Café. **19.10** Turbo, Warning. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Plus vite que la musique. **20.40** Cinéfix. **20.50** La Trilogie du samedi. Dark Angel. *Captures* O. **21.45** Le Caméléon. *Chaque tableau a son histoire* O. **22.40** Roswell. *Trop tard...* O. **23.30** Le Secret d'une escort-girl. Téléfilm. Hans Liechti O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30** Droit de regard. **20.00** Elektrophonie. **20.50** Mauvais genres. **22.10** Le Monde en soi. **0.05** Œuvres croisées.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.30** Katya Kabanova. Opéra en trois actes de Léos Janacek. Par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, dir. S. Cambreling, Livia Budaï-Baisky (Kabanicha), Hubert Delamboy (Tikhon), Angela Denoke (Katya), Christine Rice (Varvara), Henk Smit (Dikoy). **23.00** Le Bel aujourd'hui. Par le Synergy Vocals et l'Ensemble InterContemporain, dir. Jonathan Nott, vibraphone, Vincent Ségal, guitare basse et violoncelle électrique. Œuvres de Romitelli, Reich.

RADIO CLASSIQUE

- 19.00** Intermezzo. Œuvres de Bertini, Krommer. **20.00** Les Rendez-Vous du soir. Anton Arensky. Œuvres de Arensky, Rimski-Korsakov, Rachmaninov, Tchaïkovski, Balakirev. **22.00** Da capo. Le chef d'orchestre Vaclav Talich. Œuvres de Suk, Mozart, Bach, Dvorak. **0.00** Les Nuits de radio Classique.

Les cotes des films

- On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Tora Bora

par Pierre Georges

TORA BORA. Oussama Ben Laden serait caché, avec sa garde rapprochée, à Tora Bora ! Soyons honnête. La première fois où l'on a entendu évoquer ce lieu inconnu, en réunion peut-être bien, on en a éprouvé quelque stupéfaction. Sans doute avions-nous manqué quelque épisode, tant pour nous ce nom de lieu évoquait par réflexe conditionné plutôt un atoll polynésien que la montagne afghane.

Et on imaginait mal comment le chef terroriste le plus recherché du monde avait pu échapper aux forces lancées à ses trousses, survoler les océans, et se réfugier en quelque île rocailleuse comme les méchants dans les James Bond.

Bref on était totalement à côté de la plaque et du scénario. Car Tora Bora existe bien et de la manière la plus afghane qui soit. Une région montagneuse, ce qui n'est pas une exclusivité au pays des montagnes, quelque part à l'est, quelque part du côté de Jalalabad. Et dans cette région montagneuse, ou plutôt sous elle, un Fort Ben Laden, mais de l'espèce souterraine, une sorte de bunker géant et réputé imprenable, le dernier bunker en somme, comme il convient à un dictateur façon Hitler ou à un sanglant illuminé à la manière du chef d'Al-Qaïda.

L'histoire des guerres nous dit assez que les guerres ne se terminent vraiment, si elles se terminent jamais, que par la chute de l'ultime refuge, de l'ultime bunker, dans un ultime combat. Nous en sommes là, à supposer qu'Oussama Ben Laden y soit bien aussi, ce dont Dick Cheney, le vice-président, ne semble pas douter, le fugitif et ses fidèles ayant été pistés par les moyens les plus efficaces de la technolo-

gie moderne, mais il ne veut pas en dire plus.

La technologie moderne ou plutôt l'infographie nous permettent de concrétiser cette fameuse forteresse de Tora Bora. Comme si nous y étions ou presque. Car la presse britannique, le *Times* et le *Daily Telegraph*, ont publié de magnifiques infographies. D'où il ressort effectivement, que sous la montagne et à partir des galeries creusées jadis par les paysans afghans, les moudjahidins d'abord, les talibans ensuite, Ben Laden enfin, ont édifié un véritable château fort souterrain. Avec tout le confort moderne et guerrier, un luxe de détails fourni par l'infographie : système de ventilation, centrale hydroélectrique fonctionnant avec l'énergie des torrents, QG, dortoirs, dépôts de munitions, garage même, sorties secrètes, etc. Comme un jeu vidéo.

On ignore quelles sont les sources des infographies, si la reproduction relève de la guerre-fiction, d'un voyage au centre de la Terre et de la montagne, façon Jules Verne. Ou si, au contraire, elle se fonde sur des renseignements puisés aux meilleurs services. Mais en tout cas, nous y sommes. Tora Bora est là, ultime refuge présumé et présumé encerclé par les fameuses troupes de marines.

La bataille de Tora Bora s'annonce qui, si elle doit avoir lieu, n'aura, comme les précédentes, pas plus de témoins télévisuels. Et qui sera féroce comme l'ultime combat. Chassez l'imagination, elle revient au galop. L'imagination nous dicte en résumé ce raccourci de toute l'affaire : ce moment, peut-être proche où deux tours de New York vont se relever et écraser la montagne.

Le Crédit agricole veut associer ses clients à sa prochaine entrée à la Bourse de Paris

Vendue entre 14,3 et 16,6 euros, l'action sera cotée le 14 décembre

APRÈS les Banques populaires, pionnières il y a un an, c'est au tour du Crédit agricole de s'affranchir du mutualisme traditionnel, étranger aux règles du marché, en s'introduisant en Bourse. Jeudi 29 novembre, les actionnaires de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), l'organe central, ont approuvé sa transformation en Crédit agricole SA (CaSa), future structure cotée du groupe coopératif. Ils ont élu plusieurs administrateurs extérieurs au groupe, dont Gérard Mestrallet, président du groupe Suez, et Xavier Fontanet, PDG du groupe optique Essilor.

Ce vote donne le coup d'envoi d'une entrée en Bourse décidée il y a trois ans et effectuée dans la douleur. Celle-ci est vécue par les présidents des caisses régionales, représentants directs du monde agricole, comme une révolution culturelle, imposée par la mondialisation de l'économie. Le Crédit agricole, créé au dix-neuvième siècle par des agriculteurs membres de syndicats professionnels, considère qu'il doit aller chercher sur le marché les moyens de son dévelop-

pement. Les acquisitions futures du groupe, qui reste promis au mariage avec le Crédit lyonnais à moyen terme, pourront être payées en actions plutôt qu'en espèces.

« MUTUALISME ET MARCHÉ »

Sauf chute brutale des marchés, la mise en Bourse s'effectuera le 14 décembre, au prix de 14,3 à 16,6 euros par action. Ces montants valorisent le Crédit agricole entre 13,7 et 15,8 milliards d'euros, à peine plus que le Crédit lyonnais (13 milliards). Ils devraient toutefois le rendre éligible au CAC 40, l'indice de la Bourse de Paris, parmi les vingt premières capitalisations. Après Orange, il s'agit de la deuxième plus importante opération boursière lancée cette année en France. Dans cette perspective, s'ouvre, vendredi 30 novembre jusqu'au 12 décembre, le placement des actions (178 millions). Chacune des 47 caisses régionales participera à la constitution du nouvel actionnaire, en convaincant ses clients de l'intérêt d'acheter le titre. Quelque

20 % du capital de la partie cotée, CaSa, sont proposés au marché, 60 % étant réservés aux particuliers et 40 % aux institutionnels. Les banques concurrentes du Crédit agricole vendront aussi l'action.

Cette opération conduira les caisses régionales à faire montre de pédagogie, tant la structure présentée au marché est atypique. L'action Crédit agricole ne reflète pas la physiologie du groupe, première banque des particuliers, en France, avec 16 millions de clients dont 5,5 millions de sociétaires : l'entité cotée réunit l'ex-CNCA, les filiales d'assurances et spécialisées (Crédit agricole Indosuez, Sofinco etc.), mais n'intègre que 25 % de la banque de détail. Les clients ne seront pas actionnaires directs de la banque qu'ils connaissent, et qui assure une bonne part des profits du groupe, mais d'un ensemble hétéroclite. CaSa aurait dégagé un résultat de 1,2 milliard d'euros en 2000.

Les caisses régionales estiment que la vente des actions sera aisée. Christian Duvillet, directeur géné-

ral de la Caisse d'Aquitaine, évoque « un accueil favorable des clients, qui apprécient que nous gardions les pieds dans nos sabots, en préservant à la base l'organisation mutualiste ». Aux côtés de l'action, continueront d'exister deux titres de propriété incarnant les valeurs mutualistes : la part sociale des sociétaires, qui soutiennent une banque contribuant au développement régional, et le Certificat coopératif d'investissement (CCI), entre les mains de clients souhaitant un profit solide et récurrent. « Ce n'est pas la politique du "ni, ni" mais du "et, et", qui fait cohabiter décentralisation et unité, Région et Europe, mutualisme et marché », analyse M. Duvillet. En outre, grâce à une structure de contrôle détenue à majorité par les caisses régionales, le Crédit agricole ne sera « opérable ». Au total, le Crédit agricole prévoit que « la demande d'actions sera supérieure à l'offre ». Le cas échéant, les demandes des sociétaires seront servies en priorité.

Anne Michel

Le 24^e sommet franco-britannique dominé par la situation en Afghanistan

LONDRES

de notre correspondant

L'entente cordiale est de retour. A en croire Jacques Chirac, Lionel Jospin et Tony Blair, la Grande-Bretagne et la France s'accordent sur presque tout. Relations bilatérales « sans nuage », « accord entier » sur l'Afghanistan, « aucune divergence de vues » sur la défense européenne, « même ligne » envers la Russie et ses rapports avec l'OTAN, « visions très proches » à l'égard de la réforme de l'Union : ces convergences énumérées par M. Chirac, jeudi 29 novembre, à Londres, à l'issue du 24^e sommet franco-britannique expriment, selon son hôte, « la force de la relation » entre les deux pays.

La situation en Afghanistan a dominé l'entretien entre MM. Blair et Chirac, qui estiment que « le filet se resserre » sur Oussama Ben Laden. Dans une déclaration commune, Français et Britanniques réaffirment leur engagement dans la lutte contre le terrorisme, « une cause commune à tous les pays démocratiques », promettent d'« aider l'Afghanistan à revenir à une vie normale », et soutiennent les efforts du peuple afghan « en vue d'établir une nouvelle administration de transition largement représentative et multiethnique ». La Grande-Bretagne enverra-t-elle en Afghanistan les troupes qui attendent de s'y rendre depuis deux semaines ? Réponse précautionneuse de M. Blair : « Nous restons prêts à toute forme d'aide, mais il est trop tôt pour savoir quelles forces seront nécessaires. »

La Grande-Bretagne et la France, grâce à leur puissance militaire, sont les moteurs de l'Europe de la défen-

se, notamment depuis le sommet de Saint-Malo de décembre 1998. Dans une déclaration commune, Paris et Londres réaffirment leur volonté de développer les « capacités » de l'Union dans « la gestion de crise ». Ils se disent prêts à lancer, avec d'autres pays membres, « trois groupes d'action » pour doter l'Union d'avions de ravitaillement au sol, d'avions sans pilotes (drones) et de protection contre les attaques NBC (nucléaires, biologiques et chimiques). Français et Britanniques soulignent la nécessité de respecter le calendrier et les « participations convenues » pour le programme d'avion militaire de transport A-400 M.

Sur deux sujets, la concordance de vues n'est pas entière entre Paris et Londres. L'Afrique d'abord, notamment la région des Grands Lacs. Les chefs des deux diplomates, Hubert Védrine et Jack Straw, se rendront ensemble dans cette région prochainement pour « mieux coordonner nos actions au service de la paix ». Ensuite, l'immigration clandestine vers le Royaume-Uni par le tunnel sous la Manche, problème abordé lors de l'entretien Blair-Jospin. C'est le sujet qui fâche. La Grande-Bretagne met en cause l'existence, à 3 kilomètres du tunnel, du centre français d'accueil des réfugiés de Sangatte. La France est impuissante à empêcher l'émigration clandestine vers son voisin de tous ceux qui veulent y trouver accueil. M. Jospin aurait fait observer à son hôte britannique que « chacun » devrait « amener sa part » de la « solution positive » à ce problème.

Jean-Pierre Langellier

DÉPÊCHE

■ **ESPACE** : le lancement de la navette américaine Endeavour vers la station spatiale internationale (ISS), prévu jeudi 29 novembre, a été différé par la NASA. Le mauvais arrimage à la station d'un vaisseau automatique de ravitaillement Progress, lancé lundi 26 novembre par la Russie, est à l'origine de ce retard.

Tirage du Monde daté vendredi 30 novembre 2001 : 564 754 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.

Samedi :
Biographies.

1er décembre,
20h45.

Les Kennedy, destin
tragique d'une dynastie.

sur le câble et CANALSATELLITE planetefr.fr

LES KENNEDY
OU LA PREMIÈRE
SITCOM
AMÉRICAINE.

LA RÉALITÉ EST TOUJOURS
PLUS FORTE QUE LA FICTION.

PLANÈTE